

I

D

Over

es

de

Ch

# LOGIQUE

ET

## PRINCIPES DE GRAMMAIRE,

Par M. DU MARSAIS.

*Ouvrages posthumes en partie, & en partie  
extraits de plusieurs Traités qui ont déjà paru  
de cet Auteur.*

---

### PREMIÈRE PARTIE.

---



A P A R I S,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques.  
Le BRETON, premier Imprimeur du Roi,  
rue de la Harpe.  
HERISSANT Fils, Libraire, rue S. Jacques.

---

M. DCC. LXIX.

I  
I  
ti  
v  
g  
q  
q  
f  
in  
in  
m  
d

2



# A V I S

## DE L'ÉDITEUR.

LE Public n'a pas une entière confiance dans les Ouvrages posthumes ; & ses soupçons, à cet égard, ne sont que trop souvent fondés. Quelquefois ces sortes d'ouvrages sont imprimés sur des copies inexactes ou sur des fragmens interceptés, qu'on réunit le mieux qu'il est possible ; & d'ailleurs il n'est pas sans exem-

ple qu'un livre, qui étoit bon en sortant des mains de son auteur, se soit trouvé au-dessous du médiocre à force d'être corrigé par une main étrangère. Un Editeur est flaté d'ajouter quelque chose du sien à son original; mais il faut être bien sûr de soi-même pour confondre ses propres idées avec celles d'un Ecrivain dont la réputation est faite.

Pour dissiper les doutes qui pouroient naître par rapport aux deux ouvrages de feu M. du Marfais, que nous donnons au Public, nous croyons de-

*DE L'EDITEUR.* iiij

voir dire ici comment ils nous  
sont parvenus.

Vers l'année 1745, M. du  
Marlais se lia d'amitié avec  
M. de Rochebrune, Commis-  
saire au Châtelet. Cette liaison  
se fortifia dans la suite, par la  
conformité de leurs goûts pour  
un même genre d'études; & le  
Philosophe voulut témoigner  
à son ami l'affection qu'il lui  
portoit, par un présent qui fût  
analogue au motif qui les  
unissoit. Ce présent fut long-  
temps attendu; on en parloit  
toujours; mais enfin il fut  
fait en 1750. cc. Je crois que

« cet ouvrage vous fera beau-  
« coup de plaisir, dit M. du  
« Marfais à M. de Rochebrune  
« en lui donnant sa Logique :  
« acceptez-le comme un gage  
« de mon estime pour vous....  
« Je veux que vous en dif-  
« posiez comme d'une chose  
« qui vous appartient. » Le  
fragment sur les Causes de la  
parole a été pareillement don-  
né à M. de Rochebrune, par  
l'auteur, en une autre circon-  
stance.

La liaison de ces deux  
amis subsista jusqu'à la mort  
de M. du Marfais, arrivée au

mo  
int  
de  
nu  
que  
gen  
res.  
don  
fon  
cett  
M  
M.  
de  
son  
lave  
sur  
port

DE L'ÉDITEUR. LV

mois d'août 1756. Dans cet intervalle ils eurent occasion de revoir plusieurs fois le manuscrit qui contenoit la Logique; & l'auteur y fit les changemens ou additions nécessaires. C'est sur ce manuscrit, dont M. de Rochebrune, à son tour m'a fait présent, que cette édition est faite.

Nous venons de voir que M. du Marfais étoit content de son ouvrage; & les personnes qui l'ont connu, & qui savent combien il étoit difficile sur ses productions, s'en rapporteront volontiers à son suf-



frage. Ceux qui n'ont point  
 connu nôtre auteur, ne seront  
 pas fâchés de trouver ici, sur la  
 Logique de M. du Marfais, le  
 sentiment d'un homme célèbre,  
 d'un Philosophe que le Nord  
 nous a envié, & qui a pré-  
 féré aux honneurs & à la for-  
 tune qui l'attendoient ailleurs,  
 la gloire, plus désirée d'un  
 sage, d'être utile à sa patrie.

« Il avoit composé pour  
 » l'usage de ses élèves, ou pour  
 » le sien; d'autres ouvrages  
 » qui n'ont point paru. Nous  
 » ne citerons que sa Logique  
 » ou Réflexions sur les opéra-

»

»

»

»

»

»

ga

pa

d'A

Lit

pag

M

don

Ac

*DE L'ÉDITEUR.* vij  
» tions de l'esprit. Ce traité  
» contient, sur l'art de raison-  
» ner, tout ce qu'il est utile  
» d'apprendre, & sur la mé-  
» taphysique, tout ce qu'il est  
» permis de savoir \*.

Ces deux suffrages semblent  
garantir celui de la plus saine  
partie du Public.

---

\* Éloge de M. du Marfais, par M.  
d'Alembert, *tome II* de ses *Mélanges de*  
*Littérature, d'Histoire & de Philosophie,*  
*pag. 216.*

*Nota.* On ne trouvera point ici l'orthographe particulière  
dont se servoit l'Auteur : il a pu plus convenable de suivre  
l'Académie dans un ouvrage didactique.

D  
Co  
Lo  
p  
ART  
AR  
AR  
AR  
AR  
AR  
AR

---

# T A B L E

## D E S T I T R E S

Contenus dans cette première  
Partie.

*LOGIQUE, ou RÉFLEXIONS sur les  
principales opérations de l'esprit, page 1*

*ARTICLE I. De la différence de l'ange & de  
l'ame humaine, 3*

*ART. II. De la distinction de l'ame &  
du corps, 4*

*ART. III. De l'union de l'ame & du  
corps, 5*

*ART. IV. Des propriétés de l'ame, 6*

*ART. V. Des quatre principales opéra-  
tions de l'esprit, 18*

*ART. VI. Remarques sur l'Idée, 22*

*ART. VII. Du Raisonnement, 28*

X T A B L É

ART. VIII. <i>Du Syllogisme,</i>	31
ART. IX. <i>Observations sur le fondement du Syllogisme,</i>	35
ART. X. <i>De la matière du Syllogisme,</i>	40
ART. XI. <i>Fondement du Syllogisme,</i>	42
ART. XII. <i>Règles du Syllogisme,</i>	44
ART. XIII. <i>Des Sophismes,</i>	50
ART. XIV. <i>Des différentes manières de raisonner,</i>	104
ART. XV. <i>De l'Enthymème,</i>	106
ART. XVI. <i>Du Dilemme,</i>	108
ART. XVII. <i>Du Sorite,</i>	111
ART. XVIII. <i>De l'Induction,</i>	113
ART. XIX. <i>Conclusion,</i>	ibid.
ART. XX. <i>De la Méthode,</i>	115
ART. XXI. <i>De la méthode des Géo- mètres,</i>	117
PRINCIPES DE GRAMMAIRE, OU FRAGMENS sur les Causes de la parole,	119

DE L  
TIC  
I. De  
II. D  
I.  
II  
III  
IV  
V  
V  
III. L  
Du D  
& c  
DE I  
IV. P  
V. P  
VI. P  
men  
Table  
pro  
but.

# D E S T I T R E S. xj

DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE ,	159
I. De la Construction simple ,	163
II. De la Construction figurée ,	182
I. L'Ellipse ,	187
II. Le Pléonasme ,	201
III. La Syllepse ou Synthèse ,	203
IV. L'Hyperbate ,	205
V. L'Hellénisme , &c.	210
VI. L'Attraction ,	213
III. De la Construction usuelle ,	216
Du Discours considéré grammaticalement , & des parties qui le composent ,	224
DE LA PÉRIODE ,	237
IV. Proposition principale ,	246
V. Proposition explicite ,	247
VI. Proposition considérée grammaticale- ment ,	251
Table des divers noms que l'on donne aux propositions , aux sujets & aux attri- buts ,	257

xij TABLE DES TITRES:

<i>Deux raports généraux entre les mots ; dans la construction.</i>	261
I. <i>Raport d'identité,</i>	ibid.
II. <i>Raport de détermination,</i>	ibid.
<i>Autres remarques pour bien faire la con- struction,</i>	271
<i>Idylle de Madame Deshoulières, les     Moutons,</i>	277
<i>Construction grammaticale &amp; raisonnée sur     cette Idylle,</i>	278
<i>Observations sur ce que les Grammairiens appellent Disconvenance,</i>	313

Fin de la Table de la première Partie.

J'AI  
Chanc  
posthur  
Logiq  
tions  
de la p  
en em  
bré

LO  
FRAN  
Con  
Parle  
de n  
Pari  
Civi  
tien  
Her  
qu'i  
pub  
con  
cipa  
sur  
de

---

---

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un Manuscrit intitulé *Œuvres posthumes de du Marçais*, contenant, 1.<sup>o</sup> la *Logique ou Réflexions sur les principales opérations de l'esprit*; 2.<sup>o</sup> *des fragmens sur les Causes de la parole*. Je n'y ai rien remarqué qui puisse en empêcher l'impression. A Paris ce 3 décembre 1767.

DUPUY.

---

---

## P R I V I L E G E D U R O I.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRÉ: A NOS amés & féaux Conseillers les gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux; leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SALUT. Notre amé Jean - Thomas Herissant, fils, Libraire, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au public *des Œuvres posthumes de du Marçais*, contenant la *Logique ou Réflexions sur les principales opérations de l'esprit*, & *des fragmens sur les Causes de la parole*; *Démonstration de l'existence de Dieu par l'idée que nous en*



avons, s'il Nous plaisoit lui accorder nos  
Lettres de Privilège pour ce nécessaires: A  
CES CAUSES, voulant favorablement traiter  
l'Exposant, Nous lui avons permis & permet-  
tons par ces présentes, de faire imprimer ledit  
Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, &  
de le vendre, faire vendre & débiter par-  
tout notre Royaume pendant le temps de six  
années consécutives, à compter du jour de la  
date des présentes. FAISONS défenses à tous  
Imprimeurs, Libraires, & autres personnes,  
de quelque qualité & condition qu'elles  
soient, d'en introduire d'impression étrangere  
dans aucun lieu de notre obéissance; comme  
aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre,  
faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit  
Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait sous  
quelque prétexte que ce puisse être, sans la  
permission expresse & par écrit dudit Ex-  
posant, ou de ceux qui auront droit de lui,  
à peine de confiscation des exemplaires  
contrefaits, de trois mille livres d'amende  
contre chacun des contrevenans, dont un  
tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel - Dieu de  
Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à  
celui qui aura droit de lui, & de tous dépens,  
dommages & intérêts; à la charge que ces  
présentes seront enregistrées tout au long  
sur le Registre de la Communauté des Im-  
primeurs & Libraires de Paris, dans trois  
mois de la date d'icelles; que l'impression  
dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume  
& non ailleurs, en beau papier & beaux  
caractères, conformément aux Rèlemens

de  
io  
pr  
en  
à  
da  
ét  
féa  
né  
de  
pu  
Lo  
LA  
ch  
Ga  
M  
se  
&  
&  
m  
tr  
co  
au  
O  
&  
no  
fo  
m  
ge  
d  
fa  
ta  
&  
pl

de la Librairie, & notamment à celui du  
10 Avril 1725, à peine de déchéance du  
présent Privilège; qu'avant de les exposer  
en vente, le manuscrit qui aura servi de copie  
à l'impression dudit Ouvrage, sera remis,  
dans le même état où l'Approbation y aura  
été donnée, es mains de notre très-cher &  
féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur  
DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis  
deux exemplaires dans notre Bibliothèque  
publique, un dans celle de notre Château du  
Louvre, un dans celle de notre dit sieur DE  
LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-  
cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier &  
Garde des Sceaux de France, le Sieur DE  
MAUPEOU: le tout à peine de nullité des pré-  
sentes; du contenu desquelles vous mandons  
& enjoignons de faire jouir ledit Exposant  
& ses ayans causes, pleinement & paisible-  
ment, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun  
trouble ou empêchement. Voulons que la  
copie des présentes, qui sera imprimée tout  
au long au commencement ou à la fin dudit  
Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée,  
& qu'aux copies collationnées par l'un de  
nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires,  
foi soit ajoutée comme à l'original: Com-  
mandons au premier notre Huissier ou Ser-  
gent sur ce requis, de faire pour l'exécution  
d'icelles, tous actes requis & nécessaires,  
sans demander autre permission, & nonob-  
stant clameur de Haro, Charte Normande  
& Lettres à ce contraires: car tel est notre  
plaisir. Donné à Versailles le cinquième jour

du mois de Janvier, l'an de grâce mil sept cent  
soixante - huit, & de notre Règne le cin-  
quante-troisième. Par le Roi en son Conseil.

Signé LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVII de la Chambre  
royale & syndicale des Libraires & Imprimeurs de  
Paris, n.º 1675, fol. 353, conformément au Règlement  
de 1723. A Paris ce 15 Janvier 1768.

GANEAU, Syndic.

Je souffigné, reconnois que MM. BRIASSON & le  
BRETON, sont intéressés chacun pour un quart dans  
le présent Privilège, suivant les conventions faites  
entré Nous. A Paris, ce 26 Mai 1768. HERISSANT fils.



LOGIQUE,



L

R

Sur

DIE

la sub

corpon

Par

celle c

cevoir

sentir

sensibl

On

substan

l'ange



# LOGIQUE,

OU

## RÉFLEXIONS

*Sur les principales opérations de  
l'Esprit.*

**D**IEU a tiré du néant deux substances, la substance spirituelle, & la substance corporelle.

Par la substance spirituelle, on entend celle qui a la propriété de penser, d'apercevoir, de vouloir, de raisonner & de sentir, c'est-à-dire, d'avoir des affections sensibles.

On ne distingue que deux sortes de substances spirituelles créées ; savoir, l'ange, & l'ame humaine.

A

## LOGIQUE.

A l'égard des anges, nous n'en savons que ce que la foi nous en enseigne. Comme les anges sont des substances spirituelles, ils ne peuvent point affecter nos sens, & par conséquent, ils sont au-dessus de nos lumières naturelles; & c'est un axiome reçu de tous les savans, qu'à l'égard des anges, la foi nous en apprend fort peu de choses, l'imagination beaucoup, & la raison rien: en effet, le peuple en raconte une infinité d'histoires fabuleuses.

Au reste, par ce mot *ange*, on entend les anges bons & les anges mauvais, c'est-à-dire, les démons. Les opérations des uns & des autres ne nous sont connues que par la foi.

A l'égard de l'ame, c'est-à-dire, de cette substance qui pense en nous, qui aperçoit, qui veut, qui sent, nous ne la connoissons que par le sentiment intérieur que nous avons de nos pensées, de nos perceptions, de nos vouloirs ou volontés, & de nos sentimens de plaisir ou de douleur.

A  
sons  
conn  
inté  
d'ap

De

T  
mett  
c'est  
subst  
& qu  
subst  
l'ang  
& ex  
subst  
être  
& un  
un m  
l'ame

## LOGIQUE.

Ainsi, remarquez que nous ne connoissons point la substance de l'ame. Nous ne connoissons l'ame que par le sentiment intérieur que nous avons de ses propriétés d'apercevoir, de vouloir & de sentir.

---

### ARTICLE PREMIER.

*De la différence de l'ange, & de l'ame humaine.*

TOUTE la différence que les savans mettent entre l'ange & l'ame humaine, c'est, disent-ils, que l'ange est une substance complète, *substantia completa*, & que l'ame est une substance incomplète, *substantia incompleta*; c'est-à-dire, que l'ange a tout ce qu'il faut pour être ange, & existe indépendamment de toute autre substance; au lieu que l'ame humaine doit être unie au corps; c'est ainsi qu'un pied & une main ont relation à un corps; en un mot, l'ange est un tout, au lieu que l'ame humaine n'est qu'une partie.

## ARTICLE I I.

*De la distinction de l'ame & du corps.*

LA foi nous enseigne que l'ame est distinguée du corps, de la même distinction qu'il y a entre une substance & une autre substance, & non de la distinction qu'il y a entre une substance & ses propriétés.

Voici la preuve que l'on donne de la distinction de l'ame & du corps par les lumières de la raison.

Un être est distingué d'un autre être, quand l'idée que j'ai de l'un est différente de celle que j'ai de l'autre; & sur-tout lorsque l'une est incompatible avec l'autre; l'idée que j'ai du soleil est différente de l'idée que j'ai de la terre: donc le soleil & la terre sont deux substances différentes.

La distinction sera encore plus grande, si une idée exclut l'autre idée; par

exemp  
du car  
l'étend  
longue  
& elle  
sentim  
disting  
l'idée  
renfer  
même  
l'être  
étendu  
étendu  
que l  
l'autre

D  
ON  
puren  
sans é  
qui est

## LOGIQUE.

exemple, l'idée du cercle exclut l'idée du carré : or l'idée que nous avons de l'étendue renferme l'idée de parties, de longueur, de largeur & de profondeur, & elle exclut l'idée de pensée & de sentiment : donc ce qui est étendu est distingué de ce qui pense ; de même l'idée que nous avons de la pensée, ne renferme point l'idée de l'étendue, & même l'exclut ; ainsi, l'ame étant en nous l'être qui pense, n'est pas l'être qui est étendu ; & le corps étant en nous l'être étendu, n'est pas l'être qui pense, parce que l'idée de l'un n'est pas l'idée de l'autre.

---

### ARTICLE III.

*De l'union de l'ame & du corps.*

ON ne conçoit pas comment un être purement spirituel, c'est-à-dire, pensant sans être étendu, peut être uni à un corps qui est étendu & ne pense point. Nous ne



## LOGIQUE.

6  
pouvons pas cependant douter de cette union, puisque nous pensons & que nous avons un corps.

Cette union est le secret du Créateur. Tout ce que nous en savons, c'est qu'à l'occasion des pensées & des volontés de l'ame, notre corps fait certains mouvemens, & que réciproquement, à l'occasion des mouvemens de notre corps, notre ame a certaines pensées & certains sentimens, le tout conformément aux loix établies par l'Auteur de la nature. Ce sont ces loix qu'on appelle les *loix de l'union de l'ame & du corps.*

---

### ARTICLE IV.

#### *Des propriétés de l'ame.*

Nous ne connoissons l'ame & ses propriétés, que par le sentiment intérieur que nous en avons. Nous sentons, & même nous avons un sentiment réfléchi de nos sensations; nous sentons que nous sentons.

LOGIQUE. 7

Ce sentiment intérieur est la propriété la plus étendue de l'ame. Le corps est incapable de sentiment ; c'est l'ame seule qui sent.

De-là est venue l'opinion des Cartésiens, qui ont imaginé que les bêtes n'étoient que de simples automates, comme le fluteur & le canard de M. de Vaucanson ; car, disent-ils, si les bêtes sentent, elles ont une ame ; si elles ont une ame, elles sont capables de bien & de mal ; & , par conséquent, de récompense & de punition ; d'où il s'en suivroit, continuent-ils, que l'ame des bêtes seroit immortelle.

Mais quand nous parlons des propriétés de l'ame, nous ne parlons que de l'ame humaine. Ce qui se passe dans les bêtes est connu de Dieu, dont la puissance infinie peut avoir fait des ames de différens ordres, dont les unes seront immortelles & les autres mortelles : les unes connoîtront le bien & le mal, & les autres n'en auront aucune connoissance. Il y a différens ordres dans les anges ; il y a différens

degrés de lumière parmi les ames des hommes ; & ne convient-on pas que les imbécilles, les insensés, & même les enfans jusqu'à un certain âge, sont incapables de bien & de mal ?

Avant Descartes, les anciens & les modernes ont cru que les animaux avoient le sentiment de la vue, de l'ouïe, &c. & qu'ils étoient sensibles au plaisir & à la douleur. Je ne fais que vous me voyez, que parce que je vois que vous avez des yeux comme les miens, & que vous agissez en conséquence des impressions que vos yeux reçoivent : je remarque les mêmes organes & la même suite d'opérations dans les animaux.

Observez deux sortes de sentiment :  
1.° l'un que nous appelons, *sentiment immédiat*, & l'autre que nous appelons, *sentiment médiat*.

Le sentiment immédiat, est celui que nous recevons immédiatement des impressions extérieures des objets sur les organes des sens.

2  
intir  
que  
imm  
Il e  
qu'i  
le se  
sole  
en  
app  
que  
&  
à l'  
est  
sup  
I  
fais  
sen  
dia  
sup  
im  
pa  
los

## LOGIQUE. 5

2.<sup>o</sup> Le sentiment médiat, est la réflexion intime que nous faisons sur l'impression que nous avons reçue par le sentiment immédiat. C'est le sentiment du sentiment. Il est appelé *sensiment médiat*, parce qu'il suppose un moyen, & ce moyen est le sentiment immédiat. Quand j'ai vu le soleil, ce sentiment que le soleil a excité en moi par lui-même, est ce que nous appelons le *sensiment immédiat*, parce que ce sentiment ne suppose que l'objet & l'organe. Le sentiment que je reçois à l'occasion d'un instrument de musique, est un sentiment immédiat, parce qu'il ne suppose que l'instrument & les oreilles.

Mais les réflexions intérieures que je fais ensuite à l'occasion de ces premiers sentimens, se font par un sentiment médiat; c'est-à-dire, par un sentiment qui suppose un sentiment antérieur.

L'ame n'a cette faculté de sentir, soit immédiatement, soit médiatement, que par les différens organes du corps, selon les loix de l'union établies par le Créateur,

10      *LOGIQUE.*

Elle sent immédiatement par les sens extérieurs, & elle sent médiatement par les organes du sens intérieur du cerveau.

Un sens extérieur est une partie extérieure de mon corps, par laquelle je suis affecté de manière, que toute autre partie de mon corps ne m'affectera jamais de même. Ainsi, je ne vois que par mes yeux, & je n'entends que par mes oreilles.

On compte ordinairement cinq sens extérieurs : la vue, l'ouïe, le goût, le toucher & l'odorat.

La vue, aperçoit la lumière & les couleurs ; l'ouïe, est affectée par les sons ; le goût, par les saveurs ; l'odorat, par les odeurs ; enfin le toucher, par les différentes qualités tactiles des objets : tels sont la chaleur, le froid, la dureté, la mollesse, la propriété d'être ou de n'être pas poli, & quelques autres semblables, s'il y en a.

La structure des sens extérieurs est digne de la curiosité d'un Philosophe : il suffit de remarquer ici que les nerfs, par lesquels

toutes  
extrême  
l'impre  
rieure,

Le  
plus ou  
glandes  
de per

réserve  
Tous l  
des im  
& sur-  
appelle

comm  
De  
consist  
gemen  
substa  
presqu  
axiom  
suivar

reçoit  
durci  
la cir

## LOGIQUE. II

toutes les sensations se font, ont deux extrémités; l'une extérieure, qui reçoit l'impression des objets; & l'autre intérieure, qui la communique au cerveau.

Le cerveau est une substance molle, plus ou moins blanchâtre, composée de glandes extrêmement petites, remplies de petites veines capillaires; elle est le réservoir & la source des esprits animaux.

Tous les nerfs par lesquels nous recevons des impressions, aboutissent au cerveau; & sur-tout à cette partie du cerveau qu'on appelle *le corps calleux*, que l'on regarde comme le siège de l'ame.

De la variété qui se trouve dans la consistance, dans la nature & dans l'arrangement des parties fines qui composent la substance du cerveau, vient la différence presque infinie des esprits; suivant cet axiome, *que tout ce qui est reçu, est reçu suivant la disposition & l'état de ce qui reçoit.* C'est ainsi que les rayons du soleil durcissent la terre glaise, & amollissent la cire.

Quand les impressions des objets qui affectent la partie extérieure des sens, sont portées par l'extrémité intérieure des nerfs sensuels dans la substance du cerveau, alors nous apercevons les objets ; & c'est là une impression immédiate.

Cette première impression fait une trace dans le cerveau, & cette trace y demeure plus ou moins, selon la mollesse ou la solidité de la substance du cerveau. Quand cette trace, ce pli, cette impression est réveillée par le cours des esprits animaux ou du sang, nous nous rappelons l'idée première ou immédiate ; & c'est ce qu'on appelle *mémoire*.

C'est par le secours de ces traces ou vestiges, qu'en réfléchissant sur nous-mêmes, nous sentons que nous avons senti ; & c'est ce sentiment réfléchi, que nous appelons *idée médiate*, puisqu'elle ne nous vient que par le moyen des premières impressions que nous avons reçues par les sens.

Après que nous avons reçu quelques

Impress  
nous ra  
ont aff  
*imagin*  
traces

Nou  
idées,  
précéd  
impres  
qués c  
à l'oc  
avons

1.<sup>o</sup>  
certain  
monta  
nous

2.<sup>o</sup>  
idées  
l'idée  
l'idée

3.<sup>o</sup>  
des i  
de l'i  
l'idée

## LOGIQUE. 13

Impressions par les yeux, nous pouvons nous rappeler l'image des objets qui nous ont affectés. On appelle cette faculté, *imagination*. C'est encore un effet des traces qui sont restées dans le cerveau.

Nous ne saurions nous former des idées, ni des images des choses, qui, précédemment, n'auroient fait aucune impression sur nos sens; mais voici quelques opérations que nous pouvons faire à l'occasion des impressions que nous avons reçues.

1.° Nous pouvons joindre ensemble certaines idées, Par exemple, de l'idée de montagne & de l'idée d'or, nous pouvons nous imaginer une montagne d'or.

2.° Nous pouvons nous former des idées par ampliation, comme lorsque de l'idée de l'homme, nous nous formons l'idée d'un géant.

3.° Nous pouvons aussi nous former des idées par diminution, comme lorsque de l'idée d'un homme, nous nous formons l'idée d'un nain ou d'un pygmée.



4.° La manière médiate la plus remarquable de nous former des idées, est celle qui se fait par abstraction. *Abstraire*, c'est tirer, séparer; ainsi, après avoir reçu des impressions d'un objet, nous pouvons faire attention à ces impressions, ou à quelques-unes de ces impressions, sans penser à l'objet qui les a causées. Nous acquérons, par l'usage de la vie, une infinité d'idées particulières, à l'occasion des impressions sensibles des objets qui nous affectent. Nous pensons ensuite, séparément & par abstraction, à quelqu'une de ces impressions, sans nous attacher à aucun objet. Nous avons souvent compté des corps particuliers: de-là l'idée des nombres, auxquels nous pensons ensuite, & dont nous raisonnons par abstraction; c'est-à-dire, sans penser à aucun corps particulier; comme quand nous disons: 2 & 2 font 4; 1 ajouté à 5 fait 6: 2 font 4; comme 4 font 8. C'est ainsi que quand on parle de la distance qu'il y a entre une ville & une autre ville; on ne fait attention qu'à

la lon  
égare  
stanc  
- C'  
les G  
de la  
tend  
sans  
étend  
font  
& qu  
le te  
arriv  
ce te  
par a  
large  
O  
pen  
tion  
abstr  
imp  
L  
nou  
pas

la longueur du chemin, sans avoir aucun égard à la largeur, ni aux autres circonstances du chemin.

C'est par cette opération de l'esprit que les Géomètres disent que la ligne n'a point de largeur, & que le point n'a point d'étendue. Il n'y a point de lignes physiques sans largeur, ni de points physiques sans étendue : mais comme les Géomètres ne font usage que de la longueur de la ligne, & qu'ils ne regardent le point que comme le terme d'où l'on part, ou celui où l'on arrive, sans aucun besoin de l'étendue de ce terme, ou de cette borne ; ils disent, par abstraction, que la ligne n'a point de largeur, & que le point n'a pas d'étendue.

Observez que toutes ces manières de penser, par réminiscence, par imagination, par ampliation, par diminution, par abstraction, &c. supposent toujours des impressions antérieures immédiates.

La volonté, c'est-à-dire, la faculté que nous avons de vouloir, ou de ne vouloir pas, est aussi une propriété de notre ame ;

On observe encore ce que les Philosophes appellent *l'appétit sensitif* ; c'est-à-dire, ce penchant que nous avons pour le bien sensible, & l'éloignement que nous avons pour tout ce qui nous affecte désagréablement, & pour tout ce qui est sensiblement opposé à notre bien-être & à notre conservation.

Il y a sur-tout quatre opérations de notre esprit qui demandent une attention particulière.

- 1.° L'idée, qui comprend aussi l'imagination,
- 2.° Le jugement,
- 3.° Le raisonnement,
- 4.° La méthode.

L'abstraction est donc, pour ainsi dire, le point de réunion selon lequel notre esprit aperçoit que certains objets conviennent entre eux. C'est le résultat de la ressemblance des individus.

L'abstraction se fait donc par un point de vue de l'esprit, qui, à l'occasion de l'uniformité ou ressemblance de quelques impressions

imp  
à la  
des  
réel  
P  
per  
non  
de  
abst  
viv  
tre  
nou  
auc  
de  
par  
obj  
être  
dan  
mo  
ou  
gén  
vor  
par  
des

impressions sensibles, fait une réflexion, à laquelle il donne un nom, par imitation des noms que nous donnons aux objets réels.

Par exemple, nous avons vu plusieurs personnes mourir, nous avons inventé le nom de *mort*; & ce nom marque le point de vue de l'esprit qui considère, par abstraction, l'état de l'animal qui cesse de vivre. Tous les animaux conviennent entre eux par rapport à cet état; & lorsque nous considérons cet état sans en faire aucune application particulière, cette vue de notre esprit est une abstraction. On parle ensuite de la mort, comme d'un objet réel; mais il n'y a de réel que les êtres particuliers, qui existent indépendamment de notre esprit: tous les autres mots ne marquent que des points de vue, ou considérations de l'esprit; & le terme général étant une fois trouvé, nous pouvons en faire des applications particulières, par imitation de l'usage que nous faisons des mots qui marquent des objets réels.

Ainsi, comme nous disons l'*habit de Pierre*, la *main de Pierre*, nous disons aussi la *mort de Pierre*, la *probité*, la *science*, &c. de *Pierre*.

---

## ARTICLE V.

*Des quatre principales opérations de l'esprit.*

PAR ce mot, *esprit*, on entend ici la faculté que nous avons de *concevoir* & *d'imaginer*. On l'appelle aussi *entendement*.

Toute affection de notre ame par laquelle nous *concevons*, ou nous *imaginons*, est ce qu'on appelle *idée*. *Idee*, en général, est donc un terme abstrait. C'est le point de réunion auquel nous rapportons tout ce qui n'est qu'une simple considération de notre esprit.

Nous ferons ensuite des applications particulières de ce mot *idée*. Lorsque je ne fais que me représenter un triangle, cette affection de mon esprit, par laquelle

LOGIQUE. 19

je me représente le triangle, est appelée l'idée du triangle.

*Idee*, est donc le nom que je donne aux affections de l'ame qui conçoit, ou qui se représente un objet, sans en porter aucun jugement.

Car si je juge, c'est-à-dire, si je pense, par exemple, que le triangle a trois côtés, je passe de l'idée au jugement.

Le jugement est donc aussi un terme abstrait; c'est le nom que l'on donne à l'opération de l'esprit, par laquelle nous pensons qu'un objet est ou n'est pas de telle ou telle manière.

Tout jugement suppose donc l'idée; car il faut avoir l'idée d'une chose, avant que de penser qu'elle est, ou qu'elle n'est pas de telle ou telle manière.

Le jugement suppose nécessairement deux idées: l'idée de l'objet dont on juge, & l'idée de ce qu'on juge de l'objet. Il y a de plus dans le jugement une opération de l'esprit par laquelle nous regardons l'objet, & ce que nous en jugeons, comme

ne faisant qu'un même *tout*. Nous unissons, pour ainsi dire, l'un avec l'autre.

L'objet dont on juge s'appelle le *sujet du jugement* ; & quand le jugement est exprimé par des mots, l'assemblage de tous ces mots, qui sont l'expression du jugement, est appelé *proposition* ; & alors les mots qui expriment l'objet du jugement sont appelés le *sujet de la proposition*.

Ce que l'on juge de ce *sujet*, est appelé *l'attribut*, parce que c'est ce que l'on attribue au sujet. On l'appelle aussi le *prédicat*, parce que c'est ce qu'on dit du sujet, dont la valeur emporte avec elle le signe ou la marque que l'on juge ; c'est-à-dire, que l'on regarde un objet comme étant de telle ou telle façon : ainsi le verbe *est*, est le mot de la proposition qui marque expressément l'action de l'esprit qui unit un attribut au sujet.

Le *verbe* est une partie essentielle de l'attribut. *La terre EST ronde* : ces trois mots forment une proposition ; c'est-à-dire, qu'ils sont l'énoncé du jugement intérieur

que  
est r

La

car c

E

attrib

conn

rond

terre

Le

atten

affect

nous

soleil

a exc

Le su

m'a a

Il

l'on c

de ju

ment

je fai

Le su

même

que je porte, quand je pense que la terre est ronde.

La terre est le sujet de la proposition; car c'est de la terre dont on juge.

*Est ronde*, c'est l'attribut; & dans cet attribut, il y a le verbe *est*, qui fait connoître que je juge que la terre est ronde; c'est-à-dire, que je regarde la terre comme étant ou existant ronde.

Le jugement est une réflexion ou attention par laquelle nous exprimons les affections que les objets ont faites en nous: nous disons ce que nous avons senti. *Le soleil est lumineux*; j'exprime que le soleil a excité en moi le sentiment de lumière. *Le sucre est doux*; j'exprime que le sucre m'a affecté par sa douceur.

Il n'est pas inutile de remarquer que l'on distingue ordinairement deux sortes de jugemens; l'un, qu'on appelle *jugement affirmatif*; c'est la réflexion que je fais sur ce que j'ai réellement senti. *Le sucre est doux*; je me rends à moi-même le témoignage que le sucre a



excité en moi le sentiment de douceur.

L'autre sorte de jugement s'appelle *jugement négatif* : en réfléchissant sur moi-même, j'observe que je n'ai pas senti, & que je n'ai pas reçu l'impression que le jugement affirmatif supposeroit.

Ce jugement se marque dans le langage ou dans la proposition, par les particules négatives, *non, ne, pas, ou point* ; par exemple, *le sucre n'est point amer.*

Il y a une affirmation dans tout jugement négatif, en ce qu'on affirme ou assure qu'on n'a pas senti.

## ARTICLE VI.

*Remarques sur l'idée.*

**L**ES Philosophes distinguent plusieurs sortes d'idées ou perceptions.

Les idées qu'ils appellent *adventices*, ce sont celles qui nous viennent immédiatement des objets, comme l'idée du soleil, & toutes les autres idées immédiates. Ce

mot  
NIR

Il  
fact  
ce so  
tion  
imag

Q

des.  
nous  
bien  
pein  
dès l

que  
qu'il  
sition

certa  
faut

n'est  
l'idée

& p  
acqu

la vi

Ma  
0.00

LOGIQUE. 23

mot *adventices*, vient du latin *ADVENIRE*, *arriver*.

Il y a d'autres idées qu'on appelle *factices*, du mot latin *FACERE*, *faire*: ce sont celles que nous faisons par ampliation, diminution, &c. comme lorsque nous imaginons une montagne d'or.

Quelques Philosophes disent qu'il y a des idées *innées*, c'est-à-dire, nées avec nous; mais nous croyons que si l'on y fait bien attention, que si on veut prendre la peine de se rappeler l'histoire de ses idées dès la première enfance, on sera convaincu que toutes les idées sont *adventices*, & qu'il n'y a en nous d'*innée*, qu'une disposition, plus ou moins grande, à recevoir certaines idées. Ainsi ce principe, qu'il faut rendre à chacun ce qui lui est dû, n'est pas un principe *inné*; il suppose l'idée acquise de *rendre*, l'idée de *devoir*, & l'idée de *chacun*: idées que nous acquérons dès l'enfance, par l'usage de la vie.

Mais ce principe est bien plus facilement

## 24 LOGIQUE.

entendu, qu'un principe abstrait de métaphysique. La nécessité de la conservation de la société, & notre propre intérêt, nous font aisément entendre que tout seroit bouleversé, si on ne rendoit pas à autrui ce qui lui appartient.

Les créatures nous élèvent aisément à la connoissance du Créateur, sans qu'il soit nécessaire que l'idée de Dieu soit *innée*; & si nous voulons nous rappeler de bonne foi l'histoire de notre enfance, nous avouons que nous ne sommes parvenus à l'idée du Créateur, qu'après que notre cerveau a eu acquis une certaine consistance, & qu'après que nous avons eu observé des causes & des effets.

Les idées abstraites, telles que de couleur en général, d'être, de néant, de vérité, de mensonge, sont une production de nos réflexions. Nous avons inventé ces mots, pour marquer l'uniformité qui se trouve entre certaines impressions. Tous les objets blancs font en moi une impression semblable: je réalise, en quelque sorte, cette

cett  
déra  
sans  
l'ap  
peu  
idée  
Il  
& c  
idée  
aisér  
coup  
A  
conf  
disti  
hom  
hom  
de c  
de  
atte  
prop  
parc  
com  
de  
celu

LOGIQUE. 25.

cette manière de m'affecter ; & la considérant, pour ainsi dire, en elle-même & sans aucune application particulière, je l'appelle *blancheur*. Ces idées abstraites peuvent être rapportées à la classe des idées *faïctices*.

Il y a des idées qu'on appelle *claires*, & d'autres qu'on appelle *confuses*. Les idées *claires*, sont celles qu'on aperçoit aisément, & dont on embrasse tout d'un coup toute l'étendue.

A parler exactement, il n'y a d'idées *confuses*, que par rapport à une idée plus distincte que nous avons eue. L'idée d'un homme vu de loin, est l'idée claire d'un homme vu de loin : nous ne devons juger de cet homme que lorsque nous le verrons de plus près, parce qu'il faut toujours attendre que notre jugement ait la cause propre & précise qui doit l'exciter. Mais parce que nous avons une idée *claire* & complète d'un homme que nous voyons de près, nous appelons *confuse* l'idée de celui que nous voyons de loin. Ainsi, à

proprement parler, l'idée *confuse* n'est qu'une idée *incomplète*; c'est-à-dire, une idée, une image à laquelle notre expérience & notre réflexion nous font sentir qu'il manque quelque chose.

Il y a des idées qu'on appelle *accessoires*. Une idée *accessoire*, est celle qui est réveillée en nous à l'occasion d'une autre idée.

Lorsque deux ou plusieurs idées ont été excitées en nous dans le même temps, si dans la suite l'une des deux est excitée, il est rare que l'autre ne le soit pas aussi; & c'est cette dernière que l'on appelle *accessoire*.

Si l'on parle, par exemple, d'une ville où l'on a demeuré, l'image de quelque objet qu'on aura vu dans cette ville, se retracera à notre imagination, & excitera en nous une idée *accessoire*.

Il y a aussi des idées qu'on appelle *idées exemplaires*. Ce sont celles qui servent, pour ainsi dire, de modèles à celles que nous recevons dans la suite,

L  
fion  
obje  
xion  
impr  
de r  
qu'u  
qu'il  
qui  
cauf  
qu'o  
des  
Mal  
des  
tend  
L  
notr  
être  
abstr  
obje  
pen

L'expérience, c'est-à-dire, les impressions extérieures que nous recevons des objets par l'usage de la vie, & les réflexions que nous faisons ensuite sur ces impressions, sont les deux seules causes de nos idées ; toute autre opinion n'est qu'un roman. Il faut prendre l'homme tel qu'il est, & ne pas faire des suppositions qui ne sont qu'imaginées. La principale cause de ces sortes d'erreurs, vient de ce qu'on réalise de simples abstractions, ou des êtres de raison. C'est ainsi que le Père Mallebranche regarde les idées comme des réalités distinctes & séparées de l'entendement qui les reçoit.

Les idées, considérées séparément de notre entendement, ne sont pas plus des êtres, que la blancheur considérée par abstraction, indépendamment de tout objet blanc, ou la figure considérée indépendamment de tout objet figuré.



## ARTICLE VII.

*Du Raisonnement.*

**C**OMME tout jugement suppose des idées, de même tout raisonnement suppose des jugemens. Le raisonnement consiste à déduire, & inférer, à tirer un jugement d'autres jugemens déjà connus; ou plutôt à faire voir que le jugement dont il s'agit, a déjà été porté d'une manière implicite; de sorte qu'il n'est plus question que de le développer, & d'en faire voir l'identité avec quelque jugement antérieur. Cette opération de l'esprit, par laquelle nous tirons un jugement d'autres jugemens, s'appelle *raisonnement*. Par exemple :

Toute personne qui veut apprendre, doit écouter;

Vous voulez apprendre :

Donc vous devez écouter.

Tous ces jugemens pris ensemble, forment ce qu'on appelle *un raisonnement*, & en latin *DISCURSUS*.

Et

des  
idées

que

femb

disqu

parti

l'idée

J'ai c

j'ai a

ligne

font

Ai

la m

T

est le

tout

cercl

prop

que

Je

je co

l'idée

Pierr

Les êtres particuliers excitent en nous des idées *exemplaires* ; c'est-à-dire, des idées qui sont le modèle des impressions que nous trouvons dans la suite, ou semblables ou différentes. Par exemple, le disque de la lune, ou quelque autre cercle particulier, m'a donné lieu de me former l'idée *exemplaire* ou générale du cercle. J'ai donné un nom à cette idée abstraite : j'ai appelé *cercle* toute figure dont les lignes, tirées du centre à la circonférence, sont égales.

Ainsi, toute figure qui rappellera la même idée, sera *cercle*.

Tout objet qui excite la même idée, est le même, par rapport à cette idée : tout ce qui est rond est rond. Un tel cercle en particulier, a toutes les mêmes propriétés qu'un autre cercle, en tant que cercle.

Je veux prouver que Pierre est animal, je consulte l'idée que j'ai de Pierre, & l'idée que j'ai d'animal ; & voyant que Pierre excite en moi l'idée d'animal, je



30 LOGIQUE.

dis qu'en ce point, il est un de ces individus qui m'ont donné lieu de me former l'idée d'animal, & que je développe par cet argument.

Tout être qui a du sentiment & du mouvement, est ce que j'appelle *animal*;

Or je vois que Pierre a du sentiment & du mouvement :

Donc il est animal.

C'est donc avec raison que je conclus que Pierre est animal.

Ce qui *est, est*. Une chose ne sauroit être & n'être pas. Le cercle est rond, & en tant que rond, il n'est pas carré; & en tant que rond, il a toutes les propriétés du rond.

Ainsi, la règle véritable & fondamentale du raisonnement, ou syllogisme, est que le sujet de la conclusion soit compris dans l'extension de l'idée générale à laquelle on a recours pour en tirer la conclusion.



L  
troi  
maj  
& l  
I  
che  
on  
Da  
dou  
dar  
les  
l'or  
le f  
lui  
dila  
l'ex  
cha  
qu

ARTICLE VIII.

*Du Syllogisme.*

LE Syllogisme est toujours composé de trois propositions; la première s'appelle *la majeure*, la seconde s'appelle *la mineure*, & la troisième est appelée *la conséquence*.

Dans la première proposition, on cherche ce qui, de l'aveu de celui à qui on parle, a la propriété qui est en question. Dans la seconde, on fait voir que le sujet dont il s'agit, est un des individus compris dans l'extension de l'idée générale dont les individus ont cette propriété: d'où l'on conclut, dans la conséquence, que le sujet dont il s'agit a la propriété qu'on lui dispute.

Vous convenez que ce qui est chaud, dilate l'air: or, le soleil est compris dans l'extension de l'idée générale de ce qui est chaud: donc le soleil dilate l'air, parce qu'il doit avoir les mêmes propriétés que

ce qui est chaud. Puisque ce qui *est, est*, une chose ne sauroit être & n'être pas : puisque le soleil est compris dans l'idée générale de ce qui est chaud, il doit avoir les mêmes propriétés en tant que chaud.

Les deux premières propositions du syllogisme, sont appelées *prémises*, c'est-à-dire, mises avant la conséquence.

Si les deux prémisses sont véritables, & qu'on en convienne, on doit accorder la conséquence : au contraire, si les prémisses, ou quelque-une-des prémisses, n'est pas véritable, alors on nie la conséquence.

Il arrive souvent qu'une des prémisses est véritable à quelques égards, & fautive à quelques autres égards : alors la conséquence est véritable, dans le sens que cette prémisses est véritable ; & elle est fautive, dans le sens que cette prémisses est fautive.

En ces occasions, on distingue la prémisses ; mais on nie la conséquence. Quelquefois on la distingue. Par exemple, si lorsqu'il est jour, & que le temps est

couvert, quelqu'un vouloit prouver que les cadrans solaires doivent marquer l'heure, & qu'il se servit de ce syllogisme :

Lorsque le soleil est sur notre horison ;  
 les cadrans solaires marquent l'heure ;  
 Or le soleil est actuellement sur notre horison :

Donc les cadrans solaires doivent actuellement marquer l'heure.

Ce syllogisme est en bonne forme ; mais il faut distinguer la majeure de cette sorte : Lorsque le soleil est sur notre horison, & qu'il n'y a point de nuages qui interceptent ses rayons de lumière, les cadrans solaires doivent marquer l'heure : j'accorde la majeure. Lorsque le soleil est sur notre horison, & qu'il y a des nuages qui interceptent ses rayons de lumière, les cadrans solaires doivent marquer l'heure ; je nie la majeure : donc les cadrans solaires doivent marquer l'heure, actuellement que le ciel est couvert de nuages ; je nie la conséquence.

On fait, dans les Ecoles, plusieurs

34 . LOGIQUE.

observations sur la forme des syllogismes ;  
comme sur les argumens en *BARBARA*  
ou en *BAROCO*. Ces observations ne sont  
pas d'un grand usage dans la pratique ;  
quelques personnes les appellent des baga-  
telles difficiles ; *DIFFICILES NUGÆ*.

La voyelle *A*, qui est dans les trois  
syllabes de *BARBARA*, marque que les  
trois propositions qui composent l'argu-  
ment en *BARBARA*, doivent être des  
propositions affirmatives universelles,  
parce qu'on est convenu que la lettre *A*  
feroit le signe de la proposition affirmative  
universelle.

*Afferit A, negat E ; verum generaliter ambo.*

*Afferit I, negat O ; sed particulariter ambo.*

C'est-à-dire, *A* affirme, *E* nie ; mais  
l'une & l'autre généralement : ainsi un  
syllogisme en *BARBARA*, est composé de  
trois propositions affirmatives universelles.

Par exemple :

Ceux qui n'étudient point, sont ignorans ;

Les paresseux n'étudient point :

Donc les paresseux sont ignorans.

## LOGIQUE. 35

On a fait des mots artificiels, où ces quatre lettres *A, E, I, O*, sont combinées selon toutes les combinaisons possibles, pour faire voir les différentes espèces de syllogismes.

Mais il nous suffit de bien comprendre le fondement du syllogisme, & les différentes règles que l'on doit observer.

---

### ARTICLE IX.

#### *Observations sur le fondement du Syllogisme.*

1.<sup>o</sup> IL n'y a dans le monde que des êtres particuliers. Pierre, Paul, &c. sont des êtres particuliers; ce diamant, cette pierre, sont aussi des êtres particuliers; cet écu, ce louis d'or, sont aussi des êtres particuliers. Il en est de même de tout ce qui existe dans l'univers.

Les êtres particuliers sont appelés, par les Philosophes, des *individus*; c'est-à-dire, des êtres qui ne peuvent pas être divisés

## 36 LOGIQUE.

sans cesser d'être ce qu'ils sont. Ce diamant, si vous le divisez, ne sera plus ce diamant; il n'aura ni la même valeur, ni le même poids, ni les mêmes propriétés.

Notre esprit fait ensuite des observations sur les individus & sur leur manière d'être; & ce sont ces observations, ces réflexions, ces abstractions, qui forment l'ordre métaphysique, & les êtres purement abstraits, que nous exprimons par des mots, à l'imitation des noms que nous donnons aux êtres réels. Par exemple, quand je vois un écu, j'en observe la figure, la matière, le poids, &c. j'ai l'idée de cet écu & de ses propriétés. J'apprends ensuite, par l'usage, que cet écu n'est pas le seul qu'il y ait dans le monde; je vois d'autres écus qui me réveillent l'idée du premier écu & de ses propriétés: j'observe tout ce en quoi les écus sont semblables entre eux.

J'observe de même que les louis d'or sont semblables entre eux, & que, de plus, ils ont aussi des propriétés différentes

des  
blan  
C  
Phil  
L'é  
d'or  
mon  
lesq  
com  
for  
de  
mon  
aux  
les  
ce  
acq  
ma  
for  
cui  
plu  
diff  
no  
mê  
fo

des propriétés de l'écu. Voila une ressemblance & une différence.

C'est ce qui a donné lieu à ce que les Philosophes appellent *espèce & genre*. L'écu est une espèce de monnoie ; le louis d'or est une autre espèce de monnoie : *monnoie* est le genre. Tous les êtres dans lesquels nous remarquons des qualités communes, nous ont donné lieu de former l'idée abstraite & métaphysique de *genre* : ainsi, l'idée que nous avons de *monnoie*, est l'idée du genre, par rapport aux différentes espèces de *monnoie*. Toutes les monnoies conviennent entr'elles, en ce qu'elles sont la matière qui nous sert à acquérir tout ce dont nous avons besoin ; mais, parmi les monnoies, il y en a qui sont d'or, d'autres d'argent, d'autres de cuivre, d'autres plus grandes, d'autres plus petites : c'est ce qui constitue les différentes espèces. C'est la différence que nous remarquons entre les individus du même genre, qui nous a donné lieu de former le terme abstrait *espèce*.



2.<sup>o</sup> Nous appelons *animal* tout individu qui a du sentiment, qui a la propriété de se mouvoir, qui vit, qui mange, &c. Ces propriétés, que nous observons dans un si grand nombre d'individus, nous ont donné lieu de former l'idée abstraite d'*animal*.

Nous avons observé dans ces animaux des propriétés qui ne conviennent qu'à un certain nombre d'individus; par exemple, quelques-uns de ces animaux volent, pendant que les autres n'ont point d'ailes; quelques-uns marchent à quatre pieds, d'autres rampent. Ces propriétés, qui ne conviennent qu'à un certain nombre d'animaux, & par lesquelles ils diffèrent les uns des autres, nous ont donné lieu de former l'idée abstraite d'espèce d'animaux.

Le point de vue de l'esprit qui, après un grand nombre d'idées acquises par l'usage de la vie, observe que les propriétés qu'il a observées conviennent à tous les animaux, est ce qu'on appelle *genre*.

Le point de vue de l'esprit par lequel on considère ensemble les propriétés qui ne conviennent qu'à quelques individus du *genre*, est ce qu'on appelle *espèce*.

*Genre* suppose *espèce*; *espèce* suppose *genre* réciproquement; cependant observez que ce qui sera *genre* par rapport à certaines *espèces*, peut n'être considéré par notre esprit que comme une *espèce*, si vous ne faites attention qu'à des propriétés plus générales. Par exemple, si, par un point de vue de votre esprit, vous ne considérez, dans le nombre infini des individus qui sont dans le monde, que la simple propriété d'exister, vous vous formerez l'idée abstraite d'être; & les différences que vous observerez entre les êtres en feront autant d'*espèces*. Ainsi, *animal*, qui est *genre* par rapport à toutes les *espèces* d'animaux, ne sera plus ici qu'*espèce* par rapport à être; & *animal*, qui est *espèce* par rapport à être, deviendra *genre* par rapport à ses inférieurs, parce qu'*animal* se divise en raisonnable

& irraisonnable. Tout cela prouve que ce ne sont que les différentes vues de l'esprit qui forment tous ces différens êtres métaphysiques. Il y en a cinq, qu'on appelle les cinq universaux, c'est-à-dire, cinq idées abstraites, qu'on exprime par des termes absolus ou noms substantifs : *genre, espèce, différence, propre, accident.*

## ARTICLE X.

*De la matière du Syllogisme.*

LE syllogisme est nécessairement composé de trois idées simples ou complexes. La question, qui dans le syllogisme devient la conclusion, est composée de deux idées, dont l'une s'appelle le *sujet*, & l'autre l'*attribut*.

Le sujet est appelé le *petit terme*, & en latin *MINUS EXTREMUM*.

L'attribut de la conclusion, ainsi appelé parce qu'on l'attribue au sujet, est appelé le *grand terme*, & en latin *MAJUS EXTREMUM*,

EXTR  
d'un p  
Où  
une m  
MED  
troisiè  
tribut  
convi  
conclu

L  
D  
D

Di  
doit é  
paissa

T  
V  
D

Vo  
& pa  
vous  
honn  
moye

LOGIQUE. 41

*EXTREMUM*, parce qu'il peut se dire d'un plus grand nombre d'individus.

Outre ces deux idées, on a recours à une troisième, qu'on appelle le *moyen*, *MEDIUM*. C'est par l'entremise de cette troisième idée que l'on découvre si l'attribut de la conclusion convient ou ne convient pas au sujet de cette même conclusion.

L'Être tout-puissant doit être adoré ;

Dieu est l'Être tout-puissant :

Donc Dieu doit être adoré.

*Dieu* est le sujet de la proposition ; *doit être adoré* est l'attribut ; l'*Être tout-puissant* est le moyen terme.

Tous les hommes peuvent se tromper ;

Vous êtes homme :

Donc vous pouvez vous tromper.

*Vous* est le sujet de la conclusion, & par conséquent le *petit terme* ; *pouvez vous tromper*, est l'attribut : *tous les hommes*, est le moyen terme ou l'idée moyenne.

D)

## ARTICLE XI.

*Fondement du Syllogisme.*

COMME dans l'ordre physique on ne peut tirer d'un corps que les différentes matières qui y sont contenues ; de même dans l'ordre métaphysique on ne peut déduire un jugement ou conséquence d'un autre jugement, que parce que cette conséquence ou jugement a déjà été porté en d'autres termes, ou, comme on dit communément, c'est que la majeure ou proposition générale contient la conclusion, & la mineure fait voir que cette conclusion est contenue dans la majeure.

Ainsi, c'est l'identité qui est le seul & véritable fondement du syllogisme.

La conclusion est en d'autres termes le même jugement qu'on a porté dans la majeure, avec la seule différence que la majeure est plus étendue & plus générale que la conclusion ; c'est ce qu'il est aisé de faire voir par des exemples.

I  
I  
I  
Je  
être  
jugem  
puiffa  
propo  
adoré  
adoré  
tout-p  
La  
voir  
dans  
Dieu  
suit  
tout-p  
T  
C  
I  
Ce  
peuve  
celle-  
qu'ho

L'Être tout-puissant doit être adoré ;  
 Dieu est l'Être tout-puissant :  
 Donc Dieu doit être adoré.

Je dis que cette conclusion : *Dieu doit être adoré*, est dans le fond le même jugement que celui-ci : *l'Être tout-puissant doit être adoré*. En effet, cette proposition, *l'Être tout-puissant doit être adoré*, contient celle-ci : *Dieu doit être adoré*, parce que *Dieu* seul est *l'Être tout-puissant*.

La mineure sert uniquement à faire voir que la conséquence est contenue dans la majeure, puisqu'elle vous dit que *Dieu est l'Être tout-puissant* ; d'où il suit que ce que vous dites de *l'Être tout-puissant*, vous le dites de *Dieu*.

Tous les hommes peuvent se tromper ;  
 Or vous êtes homme :  
 Donc vous pouvez vous tromper.

Cette proposition : *tous les hommes peuvent se tromper*, contient visiblement celle-ci, *vous êtes homme*. Il est visible qu'*homme* est un mot générique, qui

contient tous les individus qui sont *hommes* ; & qu'ainsi tout ce que je dis de *l'homme*, seulement en tant qu'*homme*, je le dis de vous ; par conséquent lorsque j'ai dit : *tous les hommes peuvent se tromper*, j'ai déjà dit de vous que vous pouvez vous tromper, puisque *vous* & *homme* est la même chose, en ce sens que vous êtes contenu dans l'idée exemplaire que j'ai de *l'homme*, comme le cercle en particulier est contenu dans l'idée exemplaire que j'ai du cercle en général. Cette matière étendue que j'appelle *cercle*, n'est ainsi appelée que parce qu'elle excite en moi une impression que je trouve conforme à l'idée exemplaire que j'ai acquise du cercle par l'usage de la vie.

---

 ARTICLE XII.

*Règles du Syllogisme.*

QUOIQUE les mots paroissent nous donner des idées différentes, cependant, quand le sens que nous donnons aux

mots  
que,  
diffé  
chose  
j'ente  
clure  
terme  
sens,  
que l  
être a  
au fo  
De  
les rè  
touch

L'i  
qui l  
moins

Le  
le suj  
conte  
ment

LOGIQUE. 49

mots est bien apprécié, il est évident que, quoique l'on s'explique en termes différens, souvent on entend la même chose. Ainsi, par l'*Être tout-puissant*, j'entends *Dieu*. D'où l'on pourroit conclure, qu'à la rigueur il n'y a que deux termes dans le syllogisme, & qu'en un sens, la conclusion est la même proposition que la majeure : *l'Être tout-puissant doit être adoré, & Dieu doit être adoré*, c'est au fond la même chose. ✓

De ce principe, bien entendu, suivent les règles qu'on donne dans les Écoles touchant le syllogisme.

PREMIÈRE RÈGLE.

L'idée moyenne, c'est-à-dire, les mots qui l'expriment, doivent être pris, au moins une fois, universellement.

EXPLICATION.

Le moyen, est l'idée qui doit contenir le sujet de la conclusion ; il ne peut le contenir que lorsqu'il est pris généralement ; par exemple :



46. LOGIQUE.

Quelqu'homme est savant ;  
Quelqu'homme est riche ;  
Donc quelque riche est savant.

Le mot d'*homme* de la majeure & de la mineure, étant pris particulièrement, puisque dans l'une & dans l'autre proposition, il signifie diverses sortes d'hommes, ne peut contenir le sujet de la conclusion, où y être appliqué; parce que le *particulier* n'est point renfermé dans le particulier, mais dans le général.

SECONDE RÈGLE.

Les termes ne doivent pas être pris plus universellement dans la conclusion, qu'ils ne l'ont été dans les prémisses.

EXPLICATION.

Puisque la majeure doit contenir la conclusion, & que le particulier ne fau-  
roit contenir le général; il est évident que si les termes de la conclusion sont pris universellement dans la conclusion, & particulièrement dans les prémisses, le raisonnement sera faux: comme si de ce

que  
que

PRO

L

nen

ain

tion

dix

d'c

pou

affir

rich

C

n'el

C

nég

LOGIQUE, 47

que quelqu'homme est noir, je conclus  
que tout homme est noir.

TROISIÈME RÈGLE.

On ne peut rien conclure de deux  
propositions négatives.

EXPLICATION.

Les propositions négatives ne contiennent que la négation de ce qu'elles nient ; ainsi, on n'en peut tirer une autre négation. De ce que je dis que Pierre n'a pas dix louis, il ne s'ensuit pas qu'il n'ait pas d'esprit. D'une proposition négative, vous pouvez encore moins tirer une conclusion affirmative : de ce que Pierre n'est pas riche, il ne s'ensuit pas qu'il soit savant.

Les Espagnols ne sont pas Turcs ;

Les Turcs ne sont pas Chrétiens :

Donc les Espagnols ne sont pas Chrétiens.

On voit visiblement que la conséquence n'est pas contenue dans la majeure.

QUATRIÈME RÈGLE.

On ne peut pas prouver une conclusion négative par deux propositions affirmatives.

## EXPLICATION.

Une proposition est négative, quand on n'aperçoit aucune identité entre le sujet & l'attribut, & qu'au contraire on y découvre de la différence & de l'opposition.

Au contraire, une proposition est affirmative, quand on aperçoit que le sujet & l'attribut ne font qu'un même tout : or la conclusion étant négative, elle ne peut pas être la même chose qu'une ou deux propositions affirmatives.

## CINQUIÈME RÈGLE.

Si une des prémisses est particulière, la conclusion doit être particulière ; & si une des prémisses est négative, la conclusion doit aussi être négative : c'est ce qu'on dit communément dans les Écoles, que la conclusion suit toujours la plus foible partie.

## EXPLICATION.

La conclusion devant toujours être contenue dans les prémisses, elle ne sauroit avoir une plus grande étendue que les prémisses ; or elle auroit plus d'étendue

si elle  
prémi

D'a  
lorsqu  
la mê

De  
qui co  
culier

a une

Ma  
partic

géné  
que le

noirs

homm

On

positio  
de de  
sauroi

tion.  
Paul

soit sa

si elle étoit universelle, lorsqu'une des prémisses est particulière.

D'ailleurs, elle ne peut pas affirmer lorsqu'une des prémisses est négative, par la même raison.

De cette règle il suit qu'une proposition qui conclut le général, conclut le particulier : *Si tout homme a une ame, Pierre a une ame.*

Mais une proposition qui conclut le particulier, ne conclut pas pour cela le général, ou plutôt n'est pas la même chose que le général : *Quelques hommes sont noirs, il ne s'ensuit pas de-là que tous les hommes soient noirs.*

SIXIÈME RÈGLE.

On ne peut rien conclure de deux propositions particulières, c'est-à-dire, que de deux propositions particulières on ne sauroit en déduire une troisième proposition. De ce que Pierre est savant, & que Paul est sage, il ne s'ensuit pas que Jean soit sage ou savant.

## EXPLICATION.

Les propositions particulières ne sont dites que des objets particuliers qu'elles expriment : on ne peut donc pas les appliquer aux autres objets dont elles ne disent rien. Une majeure particulière n'étant dite que de quelques objets particuliers, ne peut donc point contenir une conséquence qui est différente d'elle-même.

## ARTICLE XIII.

*Des Sophismes.*

**T**OUT ce qui n'est pas conforme à la règle, n'est pas droit : il faut donc avoir la connoissance de la règle, pour dire que ceci ou cela n'est pas droit. Il en est de même du raisonnement ; il faut en savoir les règles, pour bien démêler un raisonnement faux.

1.<sup>o</sup> Une des principales observations, c'est que tout jugement doit être excité par une cause extérieure, & que cette

cause  
& pr  
doit  
histo  
plu  
de f  
téme  
ce té  
2  
ne  
ainsi  
faux  
Car  
Sur  
que  
à le  
les  
mê  
3.4  
cha  
pré  
on  
d'u  
vra

## LOGIQUE. 51

cause extérieure doit être la cause propre & précise de ce jugement. Tout jugement doit avoir son motif propre ; ainsi, un historien qui raconte un fait qui s'est passé plusieurs siècles avant lui, n'est pas digne de foi, à moins qu'il ne s'appuie sur le témoignage des auteurs contemporains, & ce témoignage est encore sujet à l'examen.

2.<sup>o</sup> Le raisonnement est intérieur ; on ne raisonne que sur ses propres idées : ainsi, dans la suite d'un raisonnement, il faut toujours conserver les mêmes idées. Car ce qui est vrai d'une idée, ne l'est pas d'une autre ; ainsi, quand on raisonne avec quelqu'un, il faut bien prendre garde s'il a les mêmes idées que nous ; s'il entend les mots dont nous nous servons, dans le même sens que nous les entendons.

Il faut sur-tout prendre garde, dans la chaleur de la dispute, de donner toujours précisément le même sens aux mots dont on se sert, parce que ce que vous dites d'un mot pris en un certain sens, n'est pas vrai lorsque vous prenez ce mot dans une

52 LOGIQUE.

signification différente. C'est pour cela qu'en certaines occasions il est bon de définir les termes, & de convenir de leur signification.

Les passions sont comme autant de verres colorés, qui nous font voir les objets autrement que nous ne les verrions, si nous étions dans l'état tranquille de la raison. Nous devons donc nous défier de nos passions, si nous voulons porter des jugemens sains.

Les préjugés, c'est-à-dire, les jugemens que nous avons portés dans notre enfance & qui n'ont pas été précédés de l'examen, nous induisent souvent en erreur.

Les observations que nous venons de faire ne seront pas inutiles pour nous aider à démêler les subtilités des *sophismes*. On entend par *sophismes*, certains raisonnemens éblouissans dont on sent bien la fausseté; mais on est embarrassé à la découvrir, & à dire précisément pourquoi tel raisonnement est faux & captieux.

Amb

LE  
guité  
losoph

Par

Il

On

De

La

dans

qu'on

la pré

signific

à une

dans la

une so

argum

tion da

simple

lation

PREMIER SOPHISME.

*Ambiguité des termes, ou équivoque.*

Le sophisme, qui consiste dans l'ambiguité des termes, est appelé par les Philosophes, *GRAMMATICA FALLACIA.*

Par exemple :

Il y a dans le ciel une constellation qui est le lion ;

Or le lion rugit :

Donc il y a dans le ciel une constellation qui rugit.

La fausseté de ce raisonnement consiste dans l'ambiguité du mot *lion* ; défaut qu'on appelle aussi *amphibologie* ; car dans la première proposition, le mot *lion* ne signifie que le simple nom qu'on a donné à une certaine constellation ; au lieu que dans la seconde proposition, *lion* signifie une sorte d'*animal qui rugit*. Ainsi, cet argument a quatre termes ; 1.<sup>o</sup> constellation dans le ciel ; 2.<sup>o</sup> lion est pris pour le simple nom que l'on donne à cette constellation ; 3.<sup>o</sup> *lion* est pris pour un animal



54 LOGIQUE.

véritable ; 4.<sup>o</sup> *rugit* : or un argument ne doit avoir que trois termes ; savoir , 1.<sup>o</sup> le sujet de la conclusion ; 2.<sup>o</sup> l'attribut de la conclusion ; 3.<sup>o</sup> le mot qui exprime l'idée exemplaire que l'on compare avec le sujet de la conclusion , pour voir si ce sujet est contenu dans cette idée moyenne & exemplaire , & s'il est la même chose.

Le rat ronge ;

Or le rat est une syllabe :

Donc une syllabe ronge.

Il est aisé de faire voir dans cet argument le même défaut que dans le précédent : *rat* y est pris en deux sens différens.

L'homme pense ;

Or l'homme est composé de genre & de différence ;

Donc le genre & la différence pensent.

Le défaut de cet argument consiste en ce qu'on passe de l'ordre physique à l'ordre métaphysique. L'homme dans l'ordre physique & réel pense. Il est vrai que l'homme a des propriétés communes à tous les animaux ; on appelle ces propriétés

com  
parti  
anim  
diffé  
qui r  
c'est-  
font  
ainsi  
dans

D  
d'abo  
par-  
lieux  
gram  
tout

Mo  
C  
du su

LOGIQUE. 55

communes, le *genre*. Il a aussi des propriétés particulières qui le distinguent des autres animaux ; ces propriétés sont appelées, la *différence*. Ce *genre* & cette *différence*, qui ne sont que des êtres métaphysiques, c'est-à-dire, de simples vues de l'esprit, ne sont point l'homme physique qui pense ; ainsi, la conclusion n'est point contenue dans la majeure.

Dieu est *par-tout* ;

*Par-tout* est un adverbe ;

Donc Dieu est un adverbe.

Dans cet argument, le mot *par-tout* est d'abord pris selon sa signification. *Dieu est par-tout*, c'est-à-dire, *Dieu est en tous lieux* ; ensuite on considère *par-tout* grammaticalement, & en tant que *par-tout* est un mot.

II. SOPHISME.

Ignoratio elenchi, ἰατρος.

Mot grec qui signifie argument, sujet.

Ce sophisme consiste dans l'ignorance du sujet. C'est lorsqu'on prouve contre

son adverfaire toute autre chose que ce dont il s'agit, ou ce qu'il ne nie point, ou enfin tout ce qui est étranger à la question: c'est proprement le *QUI PRO QUO*.

Les exemples n'en sont que trop fréquens dans la conversation, dans les disputes, dans les mémoires d'affaires, où l'on s'efforce souvent de prouver ce qui ne fait rien à la question dont il s'agit. On en voit aussi plusieurs exemples dans les livres *didactiques*: (*διδασκα* signifie *enseigner*.)

Les auteurs de comédies nous fournissent souvent des exemples de ces *QUI PRO QUO*, qu'ils n'ont imaginés que pour amuser les spectateurs. Il y en a un exemple dans la troisième scène du cinquième acte de l'Avare de Molière. Harpagon accuse Valère d'avoir commis l'attentat le plus horrible qui jamais ait été commis. Valère répond que puisqu'on a tout découvert à Harpagon, il ne veut pas nier la chose; mais Harpagon vouloit parler de l'argent qu'on lui avoit volé, & Valère

entend  
d'Harp  
les Plai  
Pimbe  
folle à  
simple  
son ju  
1.<sup>o</sup>  
contre  
miner  
exacte  
dans l  
2.<sup>o</sup>  
est bi  
faire  
rappe

D  
à aut  
au li  
on r  
chos

entendoit parler d'Elise, sa maîtresse, fille d'Harpagon. Il y a un exemple pareil dans les Plaideurs de Racine, où la comtesse de Pimbescche s' imagine qu'on la traite de folle à lier, pendant qu'on lui conseille simplement d'aller se jeter aux pieds de son juge.

1.° La précaution qu'il y a à prendre contre ce sophisme, c'est de bien déterminer l'état de la question, en évitant exactement l'équivoque dans les mots & dans le sens.

2.° Quand une fois l'état de la question est bien déterminé, & que votre adversaire s'en écarte, il faut avoir soin de l'y rappeler.

III. SOPHISME.

*La pétition de principe.*

DANS le sophisme précédent on répond à autre chose que ce qui est en question; au lieu que dans la *pétition de principe*, on répond en termes différens la même chose que ce qui est en question: *Qu'est-ce*

§ 8      **L O G I Q U E .**

*que le beau ? c'est ce qui plaît, ou bien, disent quelques anciens, c'est ce qui convient. Voila une véritable pétition de principe.*

Ce mot s'appelle *pétition de principe*, du mot grec *πρόμα*, qui signifie *voler vers quelque chose, se porter, recourir à . . .* ; & du mot latin *PRINCIPIUM*, qui veut dire *commencement* ; ainsi, faire une *pétition de principe*, c'est recourir en d'autres termes à la même chose que ce qui a d'abord été mis en question : c'est rendre en d'autres termes le même sens que ce qu'on vous a demandé d'abord.

Molière, dans le *Malade imaginaire*, fait demander *pourquoi l'opium fait dormir ?* on répond que c'est *parce qu'il a une vertu dormitive* : où vous voyez que c'est répondre, en termes différens, la même chose que ce qui est en question. Celui qui demande *pourquoi l'opium fait dormir*, fait fort bien que l'opium a une vertu dormitive ; mais il demande *pourquoi il a cette vertu ?*

Po  
pou  
rive ?  
vin e  
une v  
quest  
la de  
C'est  
quest  
com  
dema  
La  
pren  
maur  
leur  
LUM  
ils r  
LIB  
de p  
gèni  
de r  
parc  
fixe  
lumi

Pourquoi l'opium fait-il dormir, ou pourquoi l'opium a-t-il une vertu dormitive? c'est la même demande. Pourquoi le vin enivre-t-il, ou pourquoi le vin a-t-il une vertu qui enivre? c'est faire la même question; ainsi, que l'un soit la réponse ou la demande, on n'en est pas plus instruit. C'est répondre précisément ce qui est en question; c'est recourir au principe, au commencement de la question, à ce qu'on demandoit d'abord.

La plupart des jeunes gens qui apprennent le latin, s'accoutument à cette mauvaise manière de raisonner; car si on leur demande pourquoi, quand on dit *LUMEN SOLIS*, *SOLIS* est-il au génitif? ils répondent que c'est par la règle de *LIBER PETRI*: ce qui est une pétition de principe; car pourquoi *Petri* est-il au génitif? Il seroit mieux, ce me semble, de répondre que *SOLIS* est au génitif, parce qu'il détermine *LUMEN*, qu'il en fixe la signification. *Lumen* signifie toute lumière; mais si vous ajoutez *SOLIS* à

*LUMEN*, vous déterminez la signification vague de *LUMEN* à ne plus signifier que la lumière du soleil; & telle est en latin la destination du génitif: on met au génitif un nom qui en détermine un autre.

Il en est de même dans cet exemple: *AMO DEUM*. Pourquoi *DEUM* est-il à l'accusatif? on répond, C'est parce que *AMO* gouverne l'accusatif, ce qui est une véritable pétition de principe; car c'est dire: *DEUM* est à l'accusatif après *AMO*, parce qu'après *AMO* il est à l'accusatif; au lieu de dire que les mots latins changent de terminaison pour marquer les différentes vues sous lesquelles l'esprit considère le même objet, & que la terminaison de l'accusatif est destinée à marquer que le nom qui est à l'accusatif, est le terme ou l'objet du sentiment ou de l'action que le verbe signifie; ainsi, *DEUM* à l'accusatif marque que Dieu est le terme du sentiment d'*aimer*, que c'est ce que j'aime.

Le *cercle vicieux* est une pétition de principe. C'est une sorte d'argument vicieux

dans l  
doit p  
sé, ou  
prouv  
comm  
Dieu  
l'idée  
prouv

Si  
une l  
s'ima  
sang  
de ce  
font  
ainsi,  
vrai:  
resse  
l'exar  
cré t

dans lequel on suppose d'abord ce qu'on doit prouver; & ensuite, ce qu'on a supposé, on le prouve par ce qu'on croit avoir prouvé par cette première supposition: comme ces métaphysiciens qui prouvent Dieu par les créatures, & les créatures par l'idée qu'ils ont de Dieu; & ceux qui prouvent l'existence des corps par la foi.

IV. SOPHISME.

De falso supponente.

*Supposer pour vrai ce qui est faux.*

Il n'arrive que trop souvent que par une sorte de bonne foi naturelle, on ne s'imagine pas qu'on puisse être trompé de sang-froid & sans aucun intérêt de la part de ceux qui nous trompent, & qui souvent sont trompés eux-mêmes les premiers; ainsi, on suppose que ce qu'ils disent est vrai: ce qui d'ailleurs seconde notre paresse, & nous exempte de la peine de l'examen. C'est ainsi que les anciens ont été trompés, en croyant les histoires



62      *LOGIQUE.*

fabuleuses du Phénix, du Rémora, & tant d'autres contes populaires dont tous les livres sont remplis.

Il arrive souvent par le même sophisme, qu'au lieu d'avouer son ignorance, on explique ce qui n'est pas, par ce qui n'est pas aussi: témoin l'histoire de la prétendue dent d'or. Un charlatan du dix-septième siècle montrait de ville en ville un jeune homme qui avoit, disoit-il, une dent d'or. Les Philosophes de ces temps-là firent des dissertations pour faire voir que la matière avoit pu s'arranger dans la dent de ce jeune homme de la même manière qu'elle s'arrange dans les mines d'or. Mais un Chirurgien plus habile découvrit que cette prétendue dent d'or ne consistoit qu'en une feuille d'or dont on avoit envelopé la dent, & qu'on avoit adroitement insinuée dans la gencive. Cet exemple fait voir qu'avant que d'entreprendre d'expliquer la cause d'un effet, il faut commencer par se bien assurer si le fait existe.

Pre

R

que

je n

mot

De-

effe

con

natu

hum

effe

y av

en n

phy

appe

HO

PRO

S

dans

accie

V. SOPHISME.

Non causa pro causa.

*Prendre pour cause ce qui n'est pas cause.*

RIEN ne coûte tant à l'esprit humain que de demeurer indéterminé, & de dire *je n'en fais rien*, jusqu'à ce qu'on ait le motif propre que le jugement suppose. De-là vient que lorsqu'on voit arriver un effet dont on ignore la cause, au lieu de convenir simplement de notre ignorance naturelle & des bornes des connoissances humaines, nous prenons pour cause de cet effet, ou ce qui est arrivé avant l'effet sans y avoir aucun rapport, ou ce qui arrive en même temps, & qui n'a aucune liaison physique avec cet effet. C'est ce qu'on appelle *POST HOC, ERGO PROPTER HOC*, ou bien *CUM HOC, ERGO PROPTER HOC*.

Souvent après qu'une comète a paru dans le ciel, il arrive quelqu'un de ces accidens fâcheux auxquels les hommes sont

sujets, comme la peste, la famine ou la mort d'un Prince. Cette comète n'a aucune liaison physique avec ces événemens; cependant le peuple regarde la comète comme la cause de l'événement: *POST HOC, ERGO PROPTER HOC*. L'événement est arrivé après la comète: donc il est arrivé à cause de la comète. C'est un sophisme populaire.

Il pleut après la nouvelle ou la pleine lune: donc il pleut à cause de la pleine ou de la nouvelle lune. C'est encore une erreur populaire. On a observé, après un grand nombre d'expériences répétées, que la lune ne produisoit sur le globe terrestre aucun de ces effets physiques que le peuple lui attribue, & qu'il est inutile d'observer les quartiers de la lune pour semer & pour cultiver les plantes, aussi bien que pour les changemens des temps. Voyez la *Quintinie, Instructions sur les jardins*, & une belle dissertation *sur les prétendues influences de la lune*, dans le *Mercur* de 1740.

Les anciens Romains ne commençoient  
aucune

aucu  
le m  
trep  
Il e  
les a  
aucu  
men  
ne p  
sign  
non  
dre  
L  
mai  
enve  
sulta  
poir  
puif  
les j  
Il ar  
perd  
attri  
pren  
caufe  
HOC

LOGIQUE. 65

aucune affaire sans consulter les dieux par le moyen des auspices, pour savoir si l'entreprise seroit heureuse ou malheureuse. Il est évident que le vol des oiseaux & les autres opérations de ces animaux n'ont aucune liaison nécessaire avec les événemens futurs, & que, par conséquent, ils ne peuvent en être ni la cause ni même le signe; ainsi, que l'auspice fût favorable ou non, c'étoit mal raisonner que d'en attendre un événement heureux ou malheureux.

Lorsque Claudius Pulcher, Consul Romain & Général de l'armée navale, fut envoyé contre les Carthaginois, on consulta les sacrés poulets, qui ne voulurent point manger. Le Consul ordonna que puisqu'ils ne vouloient point manger, on les jetât dans la mer pour les faire boire. Il arriva par l'événement que les Romains perdirent la bataille; mais on ne doit point attribuer cette perte aux auspices: ce seroit prendre pour cause ce qui ne seroit pas cause, & tomber dans le sophisme *POST HOC, ERGO PROPTER HOC.*

Les Historiens remarquent que les Carthaginois avoient de meilleurs vaisseaux & des rameurs plus habiles que ceux des Romains. Ils ajoutent que les Carthaginois avoient choisi un lieu plus avantageux ; que les Romains ne pouvoient rompre l'ordre de l'ennemi, ni l'enveloper, à cause de la pesanteur de leurs vaisseaux & de l'incapacité de leurs rameurs. D'ailleurs le trouble intérieur & les remords que le mépris de la religion inspiroit aux soldats, leur abattoient le courage, & ils croyoient combattre contre les Dieux irrités. Voilà les véritables causes de la perte de la bataille de Claudius Pulcher contre les Carthaginois. Il faut rapporter les événemens à leurs véritables causes, si on les connoît ; sinon, il faut avouer qu'on les ignore.

C'est encore prendre pour cause ce qui n'est pas cause, que d'expliquer les effets physiques en les attribuant à des qualités occultes, à l'honneur du vuide ou à l'attraction, &c. Il est plus raisonnable de convenir de son ignorance, que d'être

satisfait par des mots qui ne présentent aucune idée à l'esprit.

Les paroles & les autres grimaces des prétendus sorciers ne peuvent pas non plus raisonnablement être prises pour de véritables causes physiques. Les paroles ne sont qu'un air battu ; ainsi, elles ne peuvent produire physiquement & par elles-mêmes d'autre effet que le son. Ceux qui leur donnent une autre vertu, supposent deux choses qui nous sont également inconnues, & qui même sont injurieuses au souverain Être, à l'Être parfait ; car, puisque l'on convient que les démons ne peuvent rien faire sans la permission de Dieu, les paroles magiques supposent une convention particulière entre Dieu & le démon. Il faudroit en effet que Dieu fût convenu que toutes les fois que certains hommes diroient telles ou telles paroles, ou feroient telle ou telle action, il permettroit au démon de produire tel ou tel effet.

Il faudroit, en second lieu, que nous eussions une révélation détaillée de cette

prétendue convention entre Dieu & le démon. Il y a dans l'un & l'autre point bien peu de raison & de décence.

Si une femme joue heureusement pendant que quelqu'un est auprès d'elle, elle s'imagine que cette personne lui porte bonheur. C'est le sophisme *CUM HOC, ERGO PROPTER HOC*. Le bonheur n'est point un être réel qu'on puisse porter.

Quelques personnes ont de la peine à se trouver à table au nombre de treize convives.

Il arrive en effet souvent que de treize personnes qui se sont trouvées ensemble à table, il en meurt quelqu'une dans le courant de l'année; ce qui seroit bien moins étonnant si au lieu de treize convives il y en avoit eu trente. Ainsi, un convive est mort, non parce qu'il s'est trouvé à table avec douze autres personnes; mais parce que les hommes sont mortels, & qu'ainsi plus il y a de personnes assemblées, plus il est vraisemblable de dire que dans l'espace d'un certain temps quelqu'une de ces

perfo  
toute  
tour.

Co  
qui a  
qui c  
est né  
dont

La  
veille  
font

Au  
Philo  
Antip  
se  
y a  
éle

\*  
main  
\*\*

personnes paiera à la nature le tribut que toutes les autres paieront chacune à leur tour.

Ceux qui consultent les songes, ceux qui ajoutent foi à la chitomancie\*, ceux qui croient qu'on est heureux quand on est né coëffé, &c. tombent dans le sophisme dont nous venons de parler.

La honte d'ignorer, le gout du merveilleux, & le penchant à la superstition, sont la cause de ce sophisme.

V I. S O P H I S M E.

*Dénombrement imparfait.*

AUTREFOIS on se moquoit de quelques Philosophes qui disoient qu'il y avoit des Antipodes. « Quel est l'homme assez insensé, disoit Lactance, pour croire qu'il y a des hommes dont les pieds sont plus élevés que la tête \*\* ? »

---

\* Art de deviner par la considération des mains.

\*\* Laët. L. 3. C. 23.



L'expérience a fait voir que ceux qui trouvoient les Antipodes impossibles, se sont trompés. Leur erreur est venue du dénombrement imparfait. Ils n'avoient pas examiné ni connu la véritable raison qui fait que les hommes marchent sur la terre, & sont poussés vers le centre du globe terrestre, quelque part où ils se trouvent sur ce globe, & ne sont jamais poussés vers le ciel.

On tombe donc dans le sophisme du dénombrement imparfait, lorsque connoissant une ou plusieurs manières dont une chose se fait, on croit qu'il n'y a que ces manières-là qui soient la cause de cet effet, pendant qu'il y en a quelqu'autre qu'on ne compte point, & qui cependant en est la cause véritable. Vous connoissez qu'une chose se fait d'une certaine façon, d'où vous concluez qu'elle ne se peut faire que de cette manière-là : c'est tomber dans le sophisme du dénombrement imparfait. Avant que de décider, vous devez examiner si vous connoissez toutes les

man  
ne p  
ne p  
vous  
gle  
lumi  
cette  
U  
sa p  
rue  
étroi  
roya  
étroi  
roya  
ciers  
nade  
de f  
de f  
trés  
Sicil  
ce q  
rive  
imp  
mon

manières dont une chose se peut faire, & ne pas décider témérairement qu'une chose ne peut se faire que de la manière que vous connoissez. C'est comme si un aveugle disoit que la matière ne sauroit être lumineuse, parce qu'il ne lui connoît pas cette propriété.

Un Officier étoit payé tous les ans de sa pension au trésor royal, au bout de la rue du Roi de Sicile. Un autre Officier étoit aussi payé de sa pension au trésor royal, rue d'Orléans; enfin, un troisième étoit aussi payé de sa pension au trésor royal, rue des Quatre-Fils. Ces trois Officiers se trouvèrent ensemble à la promenade. Le premier dit qu'il avoit été payé de sa pension au trésor royal, rue du Roi de Sicile; les autres soutinrent que le trésor royal n'étoit point rue du Roi de Sicile, & qu'ils avoient été payés ailleurs: ce qui donna lieu à une contestation très-vive, par le sophisme du dénombrement imparfait; car, quoiqu'il n'y ait proprement qu'un trésor royal, il y a cependant

trois Gardes du trésor royal, qui sont successivement en exercice, & paient chacun ce qui les concerne.

## VII. SOPHISME.

*Induction défectueuse.*

ON appelle *induction*, une conséquence générale; que l'on tire du dénombrement que l'on fait de plusieurs choses particulières. Ce sophisme a beaucoup de rapport au dénombrement imparfait dont nous venons de parler. La différence consiste en ce que, dans le dénombrement imparfait, on ne considère pas assez toutes les manières dont une chose peut être ou peut arriver; d'où on conclut qu'elle n'est pas, quoique souvent elle soit d'une manière à laquelle on n'a pas fait attention. Dans l'induction, on commence par la considération des choses particulières, d'où on tire ensuite une conséquence générale. Par exemple, on a éprouvé, sur beaucoup de mers, que l'eau en est salée, & sur beaucoup de rivières, que l'eau en est douce:

de-là

de-là  
de la  
douce  
dans  
servi  
signi  
que  
paro  
C  
ne s  
bren  
supp  
Les  
blanc  
blanc  
la co  
faute  
exact  
bren  
les h  
A  
vers  
pesan  
imp

de-là on a conclu généralement que l'eau de la mer étoit salée, & celle des rivières douce. On n'a point trouvé de peuple, dans aucun pays, où les hommes ne se servissent point des sons de la voix pour signifier leurs pensées : de-là on a conclu que tous les peuples avoient l'usage de la parole.

Ces sortes de conséquences générales ne sont justes, qu'autant que le dénombrement des choses singulières qu'elles supposent, est exact. Ainsi, si on disoit, Les François sont blancs, les Anglois sont blancs, les Italiens & les Allemands sont blancs, donc tous les hommes sont blancs, la conséquence ne seroit pas juste, par la faute du dénombrement, qui ne seroit pas exact. L'induction seroit tirée d'un dénombrement défectueux, puisqu'en Ethiope les hommes sont noirs.

Avant les expériences que l'on a faites, vers le milieu du dernier siècle, sur la pesanteur de l'air, on croyoit qu'il étoit impossible de tirer le piston d'une seringue,

bien bouchée, sans la faire crever; & que l'on pouvoit faire monter de l'eau aussi haut que l'on voudroit, par le moyen des pompes aspirantes. On tiroit ces conséquences des expériences que l'on avoit faites; mais on n'en avoit pas fait assez. Les nouvelles expériences ont fait voir qu'on tire le piston d'une seringue, quelque bouchée qu'elle soit, pourvu qu'on y emploie une force supérieure au poids de la colonne d'air. Elles ont fait voir aussi qu'une pompe aspirante ne peut élever l'eau plus haut de 32 à 33 pieds.

Remarquez la différence qu'il y a entre l'induction & l'idée générale ou exemplaire.

L'induction ne tombe que sur les qualités accidentelles des objets, au lieu que l'idée exemplaire qui nous sert de modèle, regarde l'essence. Pour dire que l'eau des rivières est douce, il est nécessaire d'avoir goûté de l'eau de plusieurs rivières; mais pour dire que tout triangle à trois côtés, il n'est pas nécessaire que j'aie vu plusieurs

trian  
que j  
j'app  
à cet  
est p

Pass

L  
ques  
d'en  
est fa

La  
croy  
autre  
cluo  
huz

Ou

LOGIQUE. 75

triangles ; parce que le premier triangle que j'ai vu , m'a donné l'idée du triangle : j'appelle *triangle* , tout ce qui est conforme à cette idée ; & je dis que tout ce qui n'y est pas conforme , n'est pas triangle.

VIII. SOPHISME.

*Passer de ce qui est vrai à quelque égard , à ce qui est vrai simplement.*

LES historiens Romains ont écrit quelques faits fabuleux : il seroit déraisonnable d'en conclure que tout ce qu'ils ont écrit est fabuleux.

La forme humaine est , à ce que nous croyons , la plus belle , par rapport aux autres animaux : de-là les Epicuriens concluoient que les Dieux avoient la forme humaine.

Pierre est bon ;

Pierre est Peintre :

Donc Pierre est bon Peintre.

Ou bien :

Pierre est bon Peintre ;

Pierre est homme :

Donc Pierre est bon homme.

Il y a plusieurs défauts dans ces sophismes. 1.<sup>o</sup> Le mot de *bon*, est pris en deux sens différens. *Bon*, joint à *Peintre*, signifie *habile*; *bon* joint à *homme*, signifie *humain*, *doux*, *complaisant*.

2.<sup>o</sup> D'ailleurs, en disant que Pierre est *bon Peintre*, si on étend le mot *bon* à signifier toute sorte de bonté, on passera de ce qui est vrai, à quelque égard, à ce qui est vrai simplement.

#### I X. S O P H I S M E.

*Fallacia accidentis.*

*Juger d'une chose par ce qui ne lui convient que par accident.*

C'EST lorsqu'on tire une conséquence absolue, simple & sans restriction, de ce qui n'est vrai que par accident. C'est ce que font ceux qui blâment les sciences & les arts, à cause des abus que quelques personnes en font. L'émétique mal appliqué, produit de mauvais effets: donc il ne faut jamais s'en servir. La conséquence n'est pas juste. Quelques Médecins font

des f  
donc  
cine.

*Pass*

N  
le ra  
préci  
toujo  
dans

Sa  
de se  
dema  
Jesu  
les b  
dent.

On  
boite  
autre

C'  
qui e  
gles,

des fautes dans l'exercice de la médecine : donc il faut blâmer absolument la médecine. Ce seroit mal raisonner.

X. SOPHISME.

*Passer du sens divisé au sens composé, ou du sens composé au sens divisé.*

Nous avons déjà remarqué que, dans le raisonnement, il faut démêler bien précisément le sens des mots, & prendre toujours le même mot dans le même sens, dans toute la suite du raisonnement.

Saint Jean-Baptiste ayant envoyé deux de ses Disciples à Jesus-Christ, pour lui demander s'il étoit celui qui devoit venir : Jesus-Christ répondit : *les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, &c.*

Or, les aveugles ne voient point, les boiteux ne marchent point comme les autres, & les sourds n'entendent point.

C'est que dans la première proposition, qui est celle de Jesus-Christ, par les *aveugles*, on entend ceux qui étoient aveugles :



ce sont les aveugles, *divisés* de leur aveuglement. C'est ce qu'on appelle le sens divisé. *Les sourds entendent* : on parle encore-là des sourds dans le sens divisé ; c'est-à-dire, de ceux qui étoient sourds, & qui ne le sont plus.

Au lieu que dans la seconde proposition, *les aveugles ne voient point*, il est clair qu'on veut parler des aveugles, en tant qu'aveugles ; ce qui est le sens composé.

Une chose est prise dans le sens composé, quand elle est regardée conjointement avec une autre ; & elle est prise dans le sens divisé, quand elle est considérée séparément. *Dieu justifie les impies : impies*, est pris-là dans le sens divisé ; c'est-à-dire, que Dieu les justifie par sa grâce, en les séparant de leur impiété. Au lieu que si vous disiez : *Les impies n'entreront point dans le royaume du Ciel*, vous prendriez *impies* dans le sens composé. C'est dans ce sens composé que saint Paul a dit que les *médifans, les avarés, &c. n'entreront point dans le royaume du Ciel* ; c'est-à-dire,

s'ils persévèrent jusqu'à la mort dans ces habitudes criminelles.

On ne peut passer, sans sophisme, de l'un de ces sens à l'autre, dans la suite d'un même raisonnement.

On peut rapporter ici les faux jugemens que l'on fait quelquefois sur la conduite des hommes, en les considérant selon le sens divisé ; c'est-à-dire, selon quelques-unes de leurs bonnes ou de leurs mauvaises qualités, sans avoir égard aux autres.

Annibal étoit grand capitaine : selon cette considération, après la bataille de Cannes, on jugea qu'il alloit se rendre maître de Rome : c'étoit le sens divisé. Mais le trop de confiance & la mollesse le retinrent à Capoue ; & par cette conduite, selon le sens composé, il donna aux Romains le temps de se mettre en état de le chasser de l'Italie.

Ce magistrat, en tant que magistrat, ce religieux, en tant que religieux, cet homme d'esprit, en tant qu'homme d'esprit, ne fera pas une telle action ; c'est le

80 LOGIQUE.

sens composé : mais en tant que sujet à une passion plus forte que la considération de ses devoirs, il se laissera' emporter à cette passion; malgré ses lumières : c'est-là le sens divisé. Ce qui fait voir qu'il ne faut pas juger des hommes, ni par certaines qualités extérieures, ni même par ce qui est de leur propre intérêt; mais par leur tempérament, leurs penchans, leurs inclinations; en un mot, dans le sens composé.

Dans le sens composé, un mot conserve sa signification à tous égards, & cette signification entre dans la composition de toute la phrase : au lieu que dans le sens divisé, ce n'est qu'en un certain sens & avec restriction, qu'un mot conserve sa première signification. *Les aveugles voient;* c'est-à-dire, ceux qui ont été aveugles.

XI. SOPHISME.

*Passer du sens collectif au sens distributif,  
& du sens distributif au sens collectif.*

Par exemple:

L'homme pense ;  
 Or l'homme est composé de corps & d'ame ;  
 Donc le corps & l'ame pensent.

L'homme pense dans le sens distributif, c'est-à-dire, selon une de ses parties ; ce qui suffit pour faire dire en général que l'homme pense ; mais l'homme ne pense pas collectivement, selon toutes ses parties. C'est ainsi qu'on résout ce sophisme puérile.

Les Apôtres étoient douze ;  
 Or saint Pierre étoit Apôtre :  
 Donc saint Pierre étoit douze.

*Les Apôtres étoient douze* collectivement, c'est-à-dire, pris tous ensemble ; & non distributivement, c'est-à-dire, pris chacun séparément. *Donc saint Pierre étoit douze*, c'est-à-dire, qu'il étoit distributivement l'un des douze, & non tous les douze ensemble collectivement.

XII. SOPHISME.

*Du naturel au surnaturel ; du naturel à l'artificiel.*

Passer d'un genre à un autre.

82      *LOGIQUE.*

1.<sup>o</sup> Lorsque l'on passe de l'ordre métaphysique à l'ordre physique. Je fais ce que j'entends quand je parle de montagne, de ville, d'affirmation, de négation, de vie, de mort, &c. Je dis alors que j'ai l'idée de montagne, de ville, &c. Mais le verbe *avoir* est pris là, par abus, dans un sens figuré. Nous n'avons pas une idée de la même manière que nous avons quelque objet réel: ainsi, ceux qui regardent les idées comme des êtres réels, passent de l'ordre métaphysique à l'ordre physique.

Il en est de même de *matière*. Les différens corps particuliers & réels qui nous environnent, nous affectent par les impressions qu'ils font sur les organes de nos sens. Ensuite, faisant abstraction de toutes les impressions particulières, c'est-à-dire, n'ayant égard ni à la couleur, ni à la solidité, ni à la mollesse, ni enfin à aucune autre sorte de propriété sensible des corps particuliers, nous nous formons par analogie, avec une base ou un pied-d'estal sur quoi on pose quelque chose, l'idée d'un

LOGIQUE. 83

suppôt général de toutes ces propriétés; & ce suppôt imaginé nous l'appelons *matière* ou *matière première*, que nous regardons comme la base de toutes ces propriétés, & qui n'est qu'un terme abstrait, tel que *longueur*, *blancheur*, *couleur*, &c. car il n'y a point d'être réel qui ne soit que *matière* dépouillée de toute autre propriété.

Il n'y a parmi les créatures que des êtres particuliers. La *matière* en général, ou *matière première*, n'est qu'un terme abstrait & une pure production de notre esprit.

Ainsi, au lieu de nous borner à ne considérer la *matière* que comme le suppôt imaginé des propriétés des corps, regardons-la comme un signe d'une affection de notre esprit, en un mot, d'une abstraction, & non comme l'expression d'un objet réel; car c'est passer de l'ordre métaphysique ou idéal à l'ordre physique, que de regarder la *matière* comme un être réel, susceptible de toutes sortes de formes, & de croire que les corps particuliers ne sont ce qu'ils sont, que par l'arrangement ou disposition

84 LOGIQUE.

des parties de cette prétendue *matière première*, qui, n'étant elle-même rien de réel, ne sauroit avoir de parties.

C'est cette fautive manière de raisonner qui a fait imaginer à certains fanatiques, toujours dupes de leur prévention, que l'existence de l'or ne consistoit que dans un certain arrangement de matière; qu'ainsi, l'art pouvoit donner cet arrangement aux autres métaux, & par-là les faire devenir or.

Mais les corps particuliers, dans l'ordre physique, sont intrinsèquement en eux-mêmes & par leur propre existence, ce qu'ils sont, & ne peuvent recevoir d'altération que jusqu'à un certain point, & selon le procédé uniforme & invariable de la nature, & dont le peu de sagacité des organes de nos sens nous dérobe le mécanisme. Vous n'aurez jamais de bled que par des grains de bled, ni d'animal vivant que par la voie établie dans la nature pour la production des animaux: vous n'aurez jamais de nourriture solide

avec de simples liqueurs, & votre estomac ne formera jamais de bon chile avec du poison. Ce que l'on dit de Mithridate n'est qu'une fable. Le Czar Pierre voulut accoutumer les enfans de ses matelots à ne boire que de l'eau de la mer : ils moururent tous.

Ainsi, ne regardons le mot de *matière* que comme un terme abstrait, & comme le suppôt imaginé des qualités sensibles : n'ôtons ni n'ajoutons rien à ce que nous entendons par cette idée.

Les Mathématiciens regardent par abstraction la ligne comme une simple longueur : ce seroit encore passer de l'ordre métaphysique à l'ordre physique, que de ne considérer ensuite la ligne physique uniquement que selon sa longueur, & dire qu'une ligne tirée sur quelque corps, n'a que de la longueur sans aucune largeur.

2.<sup>o</sup> On passe encore d'un genre à un autre, lorsque l'on veut expliquer les mystères de la Religion, qui sont de l'ordre surnaturel, par des raisonnemens fondés



sur l'ordre physique. Quelques anciens sont tombés dans ce sophisme, lorsqu'ils ont voulu expliquer le mystère de la résurrection par le phénix; en quoi ils se sont encore égarés par le sophisme de la fausse supposition: car il n'y a jamais eu de phénix reproduit de ses propres cendres.

Ainsi, quand il s'agit des mystères de la foi, on doit imposer silence à la raison, pour s'en tenir simplement à la révélation, c'est-à-dire, aux choses que Dieu a découvertes aux hommes d'une manière surnaturelle, au lieu de donner la torture à l'esprit pour imaginer des systèmes de conciliation entre la foi & la raison. Si le point dont il s'agit est révélé, tout est dit, il faut le croire: *O. ALTITUDO!* Plus de raisonnement, plus de comparaison ni d'analogie, plus de création de termes abstraits, imaginés pour éluder des difficultés qui doivent céder à l'autorité divine. Si ce dont il s'agit n'est pas révélé, ou n'est pas une conséquence nécessaire d'une vérité révélée, la raison, dont Dieu

même est l'auteur, rentre dans ses droits. On ne doit suivre alors que les simples lumières naturelles, rectifiées par l'expérience & par les réflexions, c'est-à-dire, par l'esprit d'observation & de justesse, sans recourir à des raisonnemens qui nous paroissent analogues avec les mystères.

Ainsi, ceux qui veulent ou excuser ou défendre le merveilleux imaginé du paganisme, par la ressemblance qu'ils y trouvent avec le merveilleux réel & révélé de l'Écriture sainte, me paroissent tomber dans le sophisme dont nous parlons.

Homère, à la fin du 19<sup>e</sup> livre de son Iliade, fait parler le cheval d'Achille. Madame Dacier ne se contente pas de l'excuser, elle l'admire: « C'étoit (dit-elle) » une tradition reçue parmi les Grecs, que » le bélier de Phryxus avoit parlé. L'his- » toire ancienne, où l'on rapporte plusieurs » miracles semblables, par exemple, qu'un » bœuf a parlé, sembloit autoriser Homère. » D'ailleurs, il pouvoit avoir oui parler du » miracle de l'ânesse de Balaam, qui parla. »

88 LOGIQUE.

Et dans le livre de la corruption du Goût ,  
 p. 187. « J'ose dire (c'est Madame Dacier  
 qui parle) qu'il n'y a point d'endroit dans  
 » Homère où la grande adresse de ce Poète  
 » paroisse dans un plus grand jour. Le P.  
 » Le Bossu a fort bien dit (continue-t-elle)  
 » que cet incident doit être mis entre les  
 » miracles dont l'Iliade est pleine ; comme  
 » on lit dans l'histoire Romaine que cela  
 » est quelquefois arrivé, & comme nous  
 » le savons de l'ânesse de Balaam ; de  
 » sorte que quand Homère auroit usé plus  
 » souvent de cette licence, on ne pourroit  
 » blâmer sa fable de quelque irrégularité.  
 » Voilà (poursuit toujours Madame Dacier)  
 » comme parlent les gens instruits. »

Il me paroît, au contraire, que c'est  
 manquer d'instruction & de justesse dans  
 le raisonnement, & avoir bien peu médité  
 sur le caractère de l'esprit humain, & sur  
 la différence que l'on doit mettre entre  
 l'ordre naturel & l'ordre surnaturel, que  
 de se servir de l'exemple de l'ânesse de  
 Balaam pour justifier la fiction puérite  
 d'Homère,

d'H  
 que  
 qui  
 sain  
 les  
 prof  
 roie  
 C  
 geni  
 enco  
 de  
 bon  
 temp  
 l'ex  
 ham  
 régl  
 les  
 de  
 que  
 que  
 Il  
 noir  
 serv  
 pou

d'Homère, ou pour nous faire croire ce que l'histoire profane rapporte des animaux qui ont parlé. C'est abuser de l'Écriture sainte, que de la faire servir à autoriser les rêveries des Poètes ou des Historiens profanes, & les bruits populaires qui couroient de leur temps.

Qu'Agamemnon immole sa fille Iphigénie, & que notre imagination s'amuse encore aujourd'hui à la représentation de cette histoire, ou de cette fable, si honteuse à la manière de penser de ces temps-là ; mais qu'on ne l'autorise ni de l'exemple de Jephthé, ni de celui d'Abraham. En un mot, tenons-nous aux bonnes règles, soit pour former notre gout dans les ouvrages d'esprit, soit pour la conduite de nos mœurs, soit enfin pour la croyance que nous devons accorder ou refuser à ce que l'histoire nous raconte de merveilleux.

Il a plu autrefois à Dieu de faire connoître sa volonté par des songes ; nous servirons-nous de ces exemples particuliers pour autoriser le songe d'Hécube, & tant

90 LOGIQUE.

d'autres songes dont il est parlé dans l'histoire, dans la fable? & n'est-ce pas avec raison que l'Eglise nous défend aujourd'hui d'ajouter foi aux songes & à toute révélation qu'elle n'autorise pas? Elle seule est la colonne de la vérité, la règle, le canal & l'interprète de la divine révélation.

L'ordre naturel est uniforme; ainsi, nous avons droit de raisonner par analogie & sur de simples conformités, dans les choses naturelles. Ce qui est vrai une fois dans l'ordre de la nature, l'est toujours, quand les circonstances se trouvent exactement les mêmes: ainsi, où nous voyons les mêmes apparences, nous devons juger la même cause; & il ne nous faut pas moins qu'à saint Joseph, ce chaste époux de Marie, une divine révélation pour nous fixer de l'ordre commun.

Mais la manière dont Dieu agit dans l'ordre surnaturel, n'est point fondée sur une pareille uniformité: au contraire, les faits surnaturels ne sont produits que par

une  
une  
devo  
les  
devo  
en e  
L  
Nabi  
par  
gen  
exen  
d'Ov  
croy  
les  
vroi  
dria  
des  
de l  
qu'il  
lors  
de c  
de r  
no  
me

## LOGIQUE. 91

une volonté particulière de Dieu, ou par une permission spéciale. Ainsi, nous ne devons jamais raisonner par analogie dans les faits de l'ordre surnaturel, & nous devons nous tenir précisément à ce qui en est révélé.

L'Écriture sainte nous apprend que Nabuchodonosor fut changé en bœuf; par une punition divine: c'est passer d'un genre à un autre, que de se servir de cet exemple pour autoriser les métamorphoses d'Ovide; & si quelques fanatiques se croyoient changés en bœufs ou en loups, les Médecins & les Philosophes ne devroient pas moins les traiter d'hypochondriaques, & regarder ces accidens comme des effets de la force & du dérèglement de l'imagination. Horace, dans le récit qu'il fait d'un de ses voyages, dit que lorsqu'il fut arrivé à Gnatia, les habitans de cette ville lui fournirent une occasion de rire & de plaisanter. « Ils voulurent nous persuader, dit-il, que l'encens qu'ils mettent sur le seuil de leur temple,

« s'enflâme de lui-même sans feu. » Sur  
 quoi Madame Dacier ne manque pas  
 d'observer que ce miracle a beaucoup de  
 conformité avec celui d'Élie, qui fit des-  
 cendre feu du ciel sur son sacrifice : ce  
 qui est passer d'un ordre à un autre.

En un mot, tous nos jugemens doivent  
 avoir un motif propre & légitime, sur  
 lequel l'acquiescement de notre esprit doit  
 être fondé. Les faits surnaturels marqués  
 dans l'Écriture sainte, nous sont connus  
 par un témoignage qui a droit d'exiger  
 notre consentement ; au lieu que ce que  
 les hommes nous racontent de contraire  
 aux règles uniformes de la nature, ne  
 peut être qu'une production ou de leur  
 ignorance, ou de leur goût pour le mer-  
 veilleux, ou de leur imbécillité, ou du  
 dérangement de leurs idées, ou du plaisir  
 que les esprits gauches trouvent à en impo-  
 ser aux autres, ou enfin de leur fourberie,  
 qui s'accorde souvent avec leur intérêt.

Ainsi, toutes les fois que les faits  
 extraordinaires ne seront pas autorisés

exp  
 la n  
 que  
 les r  
 tron  
 simp  
 nois  
 natu  
 Aute  
 s'assu  
 M  
 d'av  
 simp  
 côté  
 les d  
 veur  
 prem  
 ne,  
 natu  
 on a  
 aihfi  
 seurs  
 du se  
 boucl

## LOGIQUE. 93

expressément par l'Auteur & le Maître de la nature même, la droite raison exige que nous soyons persuadés que ceux qui les racontent se trompent, ou qu'ils sont trompés; plutôt que de croire, sur leur simple témoignage, dont nous ne connoissons que trop la foiblesse, que la nature se soit démentie, & que son divin Auteur, dont nous adorons l'immutabilité, s'assujétisse à nos caprices.

Mais rien ne coûte tant à l'esprit que d'avouer son ignorance, & de se tenir simplement dans cet aveu. D'un autre côté, l'esprit est paresseux, & n'aime pas les discussions de l'examen; cependant il veut juger, & quand il ne voit pas d'une première vue la cause d'un effet qui l'étonne, il en imagine une; & si une cause naturelle ne se présente point à son esprit, on a recours aux causes surnaturelles. C'est ainsi que les joueurs de gobelets, les dresseurs de corde, ceux qui paroissent manger du feu & faire sortir du ruban de leur bouche, & même ceux qui font jouer les



marionettes, ont souvent passé pour sorciers parmi le peuple, toujours avide de merveilleux, incapable d'examen & de réflexions combinées, & qui ne juge des hommes que par la manière commune d'agir de ceux qui l'environnent.

Les bergers de la campagne, qui, par des causes très-naturelles, se plaisent à surprendre leurs voisins, ou se vengent de leurs ennemis, passent aussi pour instruits des mystères de la magie. Les furieux, les épileptiques, pour lesquels la sagesse des derniers temps a fait construire des hôpitaux utiles, qui enlèvent au peuple un prétexte de superstition, ont souvent passé pour démoniaques. Mais voici quelques réflexions qui pourront servir de préervatif contre ces erreurs.

1.° L'ignorance de la Physique, jointe au gout du merveilleux, & au penchant de vouloir toujours décider & trouver une cause quelconque, plutôt que d'examiner ou de demeurer indéterminé, a donné lieu de recourir à une cause surnaturelle;

ce q  
& q  
Nor  
où l  
C  
qui  
leur  
qui,  
d'un  
sou  
par  
son  
Ces  
dan  
fidè  
leur  
com  
agir  
faire  
en  
mai  
plus  
dan  
nac

ce qui est arrivé, même dans le paganisme, & qui arrive encore aujourd'hui dans le Nord, aux Indes, & chez tous les peuples où la Physique est ignorée.

Ce fut cette ignorance de la Physique qui porta autrefois des personnes, d'ailleurs très-respectables, à condamner ceux qui, voyant que le soleil se lève le matin d'un côté & se couche le soir d'un autre, soupçonnèrent que ce coucher du soleil, par rapport à nous, pourroit bien être son lever, par rapport à d'autres peuples. Ces malheureux Philosophes furent condamnés, & même exclus de la société des fidèles : cependant, l'expérience a justifié leurs conjectures, & a fait voir avec combien de sagesse & de retenue on doit agir en ces rencontres, avant que de faire éclater la condamnation. Je pourrois en rapporter plusieurs autres exemples ; mais je me contenterai d'observer que plus on aura de connoissances détaillées dans la Physique & dans l'histoire des mœurs & des opinions des hommes,

moins on fera la dupe des erreurs populaires.

2.<sup>o</sup> Tous les Théologiens & les Philosophes nous enseignent que les pures lumières naturelles ne nous apprennent rien touchant les Anges & les Démon : *DE ANGELIS ET DEMONIBUS RATIO NULLA, FIDES PAUCA, IMAGINATIO QUAMPLURIMA.* Ainsi, lorsqu'aucun motif surnaturel ne nous tire pas de l'ordre commun, dans lequel nous n'avons que la raison pour guide, nous ne devons jamais avoir recours à une cause qu'elle ne connoît pas : ce seroit tomber dans le fanatisme, où les jugemens ne sont fondés sur aucun motif légitime.

D'ailleurs, la Religion nous apprend que les démons ne peuvent rien sans une permission spéciale de Dieu ; ainsi, ceux qui croient, comme les païens, qu'il y a des hommes qui peuvent produire des effets surnaturels par le commerce qu'ils ont avec le démon, ne prennent pas garde qu'outre

qu'  
du  
adm  
faur  
cett  
ent  
fois  
fait  
cert  
dém  
que  
au f  
ven  
doit  
Or  
si in  
ador  
puis  
trait  
paro  
pres  
il s'a  
3.  
certa

qu'outre qu'ils adoptent en cela le système du paganisme, il faut nécessairement qu'ils admettent deux suppositions, dont ils ne sauroient apporter aucune preuve. En effet, cette opinion suppose, 1.<sup>o</sup> une convention entre Dieu & le démon, que toutes les fois qu'il plairoit à quelques fanatiques de faire certaines opérations, ou de prononcer certaines paroles, Dieu permettroit au démon de produire au gré du fanatique ce que celui-ci demanderoit. 2.<sup>o</sup> Il faudroit au fanatique une révélation de cette convention, pour savoir, & les paroles qu'il doit dire, & les grimaces qu'il doit faire. Or quelles preuves avons nous d'un traité si injurieux au souverain Être, dont nous adorons la sagesse & la bonté infinie? & puisqu'on n'a aucune révélation de ce traité, comment peut-on savoir que telles paroles ou telles opérations sont plus propres que d'autres à produire les effets dont il s'agit?

3.<sup>o</sup> Les corps observent entr'eux un certain ordre invariable, qui n'est point

subordonné à la volonté des esprits créés qui, par leur nature, n'ont aucune relation avec les corps. Il n'y auroit plus rien de certain dans la Physique, si des êtres spirituels pouvoient changer les mouvemens: ainsi, tous les prétendus effets surnaturels, s'ils ont quelque fondement, ne doivent être attribués qu'à des causes naturelles; & s'ils sont supposés, ils ne sont que de vaines productions de l'imposture ou du fanatisme.

4.° Certains effets, tels que ceux de la pierre d'aimant, de l'électricité, de la production des plantes, de la génération des animaux, de leur nutrition, &c. quelque merveilleux qu'ils soient, n'excitent point en nous ce sentiment d'admiration qui nous fait recourir à une cause surnaturelle: pourquoi? seroit-ce parce que nous trouvons ces effets dans la nature? cela seul devoit suffire, mais non: c'est parce qu'ils arrivent tous les jours, nous y sommes accoutumés.

Or les événemens plus rares qui nous

étonnent, sont-ils moins dans la nature, parce qu'ils arrivent rarement, & que nous en ignorons la cause? est-ce là une raison qui doit nous faire recourir à une cause surnaturelle? Une comète ne paroît pas si fréquemment que la lune ou le soleil: en est-elle moins dans l'ordre de la nature? Un bruit soudain nous éveille pendant la nuit: donc c'est un esprit follet ou un revenant qui l'a causé: n'est-ce pas là passer de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel? ne seroit-il pas plus raisonnable d'attribuer ce bruit à quelque cause naturelle, quoiqu'inconnue?

5.° Il y a eu dans tous les temps des imposteurs & des fanatiques de bonne foi, qui, secondés par l'ignorance, la foiblesse & la superstition des peuples, ont établi des sectes, qui, semblables à la contagion, ou, si vous voulez, aux comètes, ont duré plus ou moins long-temps. Environ mille ans avant notre ère, le culte de l'idole Fo ou Foë fut établi dans l'Asie orientale, où il subsiste encore aujourd'hui. C'est en

dieu que prêchent les Bonzes à la Chine ;  
 c'est en son nom, dit l'Auteur de l'Histoire  
 de l'esprit humain, qu'ils prêchent une vie  
 immortelle, & que des milliers de Bonzes  
 consacrent leurs jours à des exercices de  
 pénitence qui effraient la nature. Quel-  
 ques-uns passent leur vie nus & enchaî-  
 nés ; d'autres portent un carcan de fer qui  
 plie leur corps, & tient leur front toujours  
 baissé en terre. On peut dire, à leur égard,  
 ce que Tertullien disoit autrefois : Ce n'est  
 pas le supplice qui fait le martyr, c'est la  
 cause. Ces Bonzes sont séduits par leur  
 fanatisme, & leur fanatisme séduit ces  
 peuples par ce qu'il a de merveilleux &  
 de surprenant. Si ces Bonzes menoient  
 une vie commune, & qu'ils donnaient  
 des leçons & des exemples de mollesse  
 ou de volupté, le peuple ne trouveroit  
 rien de surnaturel dans leurs sermons ni  
 dans leur conduite ; au lieu que la vie  
 extraordinaire qu'ils mènent fait que le  
 peuple, que tout surprend, hors le com-  
 mun & l'ordinaire, passe à leur égard de

l'ord  
 l'éte  
 imag  
 & r  
 C  
 autre  
 ce q  
 Q  
 notre  
 ce m  
 cette  
 com  
 endr  
 C'est  
 Cœu  
 Il y  
 où ce  
 dans  
 donn  
 Ce  
 seiziè  
 étant  
 son co  
 point

L'ordre naturel dont il ne connoit pas l'étendue, à un ordre surnaturel, dont son imagination se trouve étonnée, satisfaite & remplie.

C'est encore passer d'un ordre à un autre, que de prendre dans le sens propre, ce qui n'est dit que dans le sens figuré.

Quand Jésus-Christ dit que *là où est notre trésor, là est notre cœur*; par ce mot *cœur* on ne doit point entendre cette partie de notre corps qu'on regarde comme la principale; on entend en cet endroit, par ce mot, *l'affection de l'ame*.

C'est ainsi que l'on dit: *Donnez votre Cœur à Dieu, c'est-à-dire, aimez Dieu*. Il y a plusieurs autres façons de parler, où ce mot *cœur* ne doit être entendu que dans un sens figuré: c'est ainsi qu'on dit, *donner son cœur, reprendre son cœur, &c.*

Cependant, un grand prédicateur du seizième siècle, dit qu'un Seigneur avare étant mort, lorsque l'on fit l'ouverture de son corps pour l'embaumer, on n'y trouva point de cœur; ce qui surprit beaucoup



les chirurgiens : mais un personnage grave & savant qui étoit présent à l'ouverture du cadavre, persuada aux parens & aux chirurgiens d'aller voir si le cœur ne seroit pas dans le coffre-fort : Allez, dit-il, au coffre-fort du défunt ; peut-être que, selon la parole du Seigneur, vous y trouverez ce cœur que vous ne trouvez point dans son corps. En effet, dit l'auteur, on va au coffre-fort, on l'ouvre, & on y trouve réellement le cœur de cet avare. De pareilles fables, débitées de bonne foi, sont plus instructives que les fables d'Esopé, parce qu'elles apprennent à connoître l'esprit humain.

*Nota exemplum de illo avaro divite, cujus cum cadaver post mortem aperiretur, forte ut balsamaretur, sicut nobilibus interdum fieri solet, nec à chirurgicis cor ejus inveniretur, ait quidam vir gravis & doctus ibi adstans : Ite ad arcam in qua reconditi sunt thesauri ejus, & forte invenietis, juxta Domini sententiam. Quod cum factum fuisset, ibi realiter inventum*

est  
nal'in  
per  
l'in

A p

dia  
MU  
PROR. F  
Pra  
sol.

*est, divino nutu, cor ejus, in signum damnationis suae, nulli dubium. \**

XIII. SOPHISME.

*Passer de l'ignorance à la science.*

LA règle est de passer du connu à l'inconnu; mais il y a, au contraire, des personnes qui veulent nous faire passer de l'inconnu à ce qu'ils croient savoir.

XIV. SOPHISME.

*Du pouvoir à l'acte.*

A posse ad actum, non valet consequentia.

*Du cercle vicieux.*

C'EST ce qu'on appelle autrement, diallèle ou alternatoire, Διαλλαξίς, ἀλλαγὴ, MUTATIO, ἀλλαξω, ΜΥΤΟ; lorsque pour prouver une chose qui est en question,

---

\* *Expositio Evangeliorum quadragesimalium, R. F. Guill. Pepini, Parisiensis Doct. Theol. Ord. Prædic. Venetiis 1658. Expos. in die Cinerum, fol. 12, verso.*

nous nous servons d'une autre chose, dont la preuve dépend de celle-là même qui est en question. Les conclusions doivent être renfermées dans les propositions dont on les tire.

---

ARTICLE XIV.

*Des différentes manières de raisonner.*

**N**ous avons dit que le syllogisme étoit composé de trois propositions, la majeure, la mineure, la conclusion ou conséquence.

Dans les discours oratoires & dans les conversations familières, on ne se sert point explicitement du syllogisme; ce seroit une manière de parler trop dure & trop sèche; mais le syllogisme est toujours exprimé ou renfermé dans tout raisonnement. Les Orateurs prennent chaque proposition en particulier, les étendent, les amplifient, avant que de venir à la conclusion. Par exemple, le Logicien dira: Tout le monde est obligé d'honorer les

Rois ; Louis XV. est Roi : donc tout le monde est obligé d'honorer Louis XV. L'Orateur s'étendra sur chaque proposition ; il fera voir que les loix naturelles, divines & humaines, que la piété, que la religion, obligent les sujets d'honorer les Rois. Ensuite il passera à la seconde proposition. Il admirera la grandeur, la puissance ; la modération, la bonté de Louis XV, la vaste étendue de son génie, &c. Enfin, il conclura que ses sujets doivent l'aimer comme leur père, le révéler comme leur maître, & l'honorer comme celui qui tient la place de Dieu même sur la terre.

L'oraison de Cicéron pour la défense de Milon, n'est qu'un syllogisme tourné en Orateur. Un Logicien auroit dit simplement, qu'il est permis de tuer celui qui nous dresse des embûches ; que Clodius a dressé des embûches à Milon : donc il a été permis à Milon de tuer Clodius. Cicéron étend d'abord la première proposition ; il la prouve par le droit naturel,

par le droit des gens, par les exemples, &c. Il descend ensuite à la seconde proposition; il examine l'équipage, la suite, & toutes les circonstances du voyage de Clodius; & il fait voir que Clodius vouloit exécuter le projet d'assassiner Milon: d'où il conclut que Milon n'étoit point coupable d'avoir usé du droit que donne la nécessité d'une légitime défense.

Outre le syllogisme, à quoi se réduisent tous les discours suivis, il faut encore observer l'enthymème, le dilemme, le sorite & l'induction.

---

#### ARTICLE XV.

##### *De l'Enthymème.*

L'ENTHYMÈME est un syllogisme imparfait dans l'expression: *syllogismus truncatus*; parce qu'on y supprime quelqu'une des propositions, comme trop claires & trop connues. On suppose que ceux à qui l'on parle pourront aisément la suppléer. Par

exemple : La comédie est dangereuse ,  
parce qu'elle amollit le cœur.

Ou bien :

    Tout ce qui amollit le cœur est dangereux :  
    Donc la comédie est dangereuse :

Il est visible que l'on sous-entend la  
mineure dans cet enthymème.

Le syllogisme seroit :

    Tout ce qui amollit le cœur est dangereux ;  
    Or la comédie amollit le cœur :  
    Donc la comédie est dangereuse.

On donne ordinairement pour exemple  
ce vers que Senèque fait dire à Médée :

*J'ai bien pu te sauver ; ne puis-je pas te  
perdre ?*

Le syllogisme seroit :

    Il est plus facile de perdre quelqu'un , que  
    de le sauver ;  
    Or je t'ai sauvé :  
    Donc je peux te perdre.

Tel est encore cet enthymème fameux :

    Mortel , ne garde point une haine im-  
    mortelle.

Le syllogisme seroit :

Ce qui est mortel ne doit pas conserver une  
haine immortelle qui dure plus que lui ;  
Or vous êtes mortel :  
Donc vous ne devez pas conserver une haine  
immortelle.

ARTICLE XVI.

*Du Dilemme.*

LE dilemme est un raisonnement composé, dans lequel on divise un tout en ses parties ; & l'on conclut du tout, ce que l'on a conclu de chacune de ses parties. C'est pourquoi on l'appelle : *Argumentum utrimque feriens* ; c'est-à-dire, *Argument qui frappe des deux côtés*. C'est pour cela encore qu'on l'appelle *argument fourchu*. Par exemple, on dit aux Pyrrhoniens, qui prétendent qu'on ne peut rien savoir :

Ou vous savez ce que vous dites, ou vous ne le savez pas ;

Si vous savez ce que vous dites, on peut donc savoir quelque chose :

Si vous ne savez ce que vous dites, vous avez donc tort d'assurer qu'on ne peut rien savoir ; car on ne doit point assurer ce qu'on ne fait pas.

La grande règle des dilèmmes, c'est que le tout soit divisé exactement en toutes ses parties ; car si le dénombrement est imparfait, il est évident que la conclusion ne sera pas juste.

Par exemple, un Philosophe prouvoit qu'il ne falloit pas se marier, parce que, disoit-il, ou la femme que l'on épouse est belle, ou elle est laide ; si elle est belle, elle causera de la jalousie ; si elle est laide, elle déplaira,

La division n'est pas exacte, & la conclusion particulière de chaque partie, n'est pas nécessaire ; car,

1.° Il peut y avoir des femmes qui ne seront pas belles au point de causer de la jalousie ; ni si laides, qu'elles déplaisent.

2.° Une femme peut être belle, & en même temps être si sage & si vertueuse, qu'elle ne causera point de jalousie ; &



une laide peut plaire par l'esprit & le caractère.

Il faut sur-tout, dans le dilemme, plus que dans les autres raisonnemens, se mettre à l'abri de la rétorsion. Par exemple, un ancien prouvoit qu'on ne devoit point se charger des affaires de la République, par ce dilemme.

Ou l'on s'y conduira bien, ou l'on s'y conduira mal ;

Si l'on s'y conduit bien, on se fera des ennemis ;

Si l'on s'y conduit mal, on offensera les Dieux.

On lui répliqua par cette rétorsion :

Si l'on s'y gouverne avec souplesse & avec condescendance, on se fera des amis ;  
& si l'on garde exactement la justice, on contentera les Dieux.



IL  
com  
la s  
pre  
feco  
on  
tire  
I  
ava

for  
soie  
aut

ARTICLE XVII.

*Du Sorite.*

IL y a une autre sorte de raisonnement, composé d'une suite de propositions, dont la seconde doit expliquer l'attribut de la première; la troisième, l'attribut de la seconde; ainsi de suite jusqu'à ce qu'enfin on arrive à la conséquence que l'on veut tirer.

Par exemple, je veux prouver que les avares sont misérables. Je dis :

Les avares sont pleins de desirs;

Ceux qui sont pleins de desirs, manquent de beaucoup de choses;

Ceux qui manquent de beaucoup de choses, sont misérables :

Donc les avares sont misérables.

Remarquez qu'il est essentiel à un bon sorite que les propositions qui se suivent soient liées, & que l'une explique l'autre; autrement, elles ne seroient qu'autant de

propositions particulières que ne contiendroient pas la conclusion. Par exemple, ce sorite de Cyrano de Bergerac.

L'Europe est la plus belle partie du monde ;  
La France est le plus beau royaume de l'Europe ;

Paris est la plus belle ville de la France ;  
Le collège de Beauvais est le plus beau collège de Paris ;

Ma chambre est la plus belle chambre du collège de Beauvais ;

Je suis le plus bel homme de ma chambre :  
Donc je suis le plus bel homme du monde.

Ce raisonnement n'est composé que de propositions, qui ne sont chacune séparément, qu'autant de propositions particulières, dont l'une n'explique pas l'autre, & dont aucune ne contient la conséquence.



ARTICLE

ARTICLE XVIII.

*De l'Induction.*

L'INDUCTION est encore une sorte de raisonnement, par lequel on va de la connoissance de plusieurs choses particulières, à la connoissance d'une vérité générale. Par exemple, on a observé que tous les hommes aiment à recevoir des impressions agréables; qu'ils évitoient tout ce qui leur causoit de la douleur: de ces différentes observations particulières on en a conclu, par induction, que tous les hommes aimoient le bien, & qu'aucun ne pouvoit aimer le mal, en tant que mal.

---

ARTICLE XIX.

*Conclusion.*

IL est évident, par tout ce que nous venons de dire, que le raisonnement ne consiste qu'en trois opérations de l'esprit:

K.

1.° A se rappeler l'idée exemplaire de ce dont on veut juger. Ces idées exemplaires, nous les acquérons par l'usage de la vie, & par la réflexion. Nous prenons l'idée exemplaire la plus connue, par rapport au sujet dont il s'agit dans la conclusion.

2.° A examiner si l'objet dont il s'agit, est, ou n'est pas conforme à cette idée exemplaire.

3.° A exprimer, par la conclusion, ce que je sens touchant cette conformité ou cette non-conformité. Par exemple, on me dispute que cette figure O soit un cercle; je me rappelle l'idée exemplaire du cercle; je compare cette figure à cette idée, & j'exprime, par la conclusion, ce que je sens à l'occasion de cette comparaison.



ARTICLE XX.

*De la Méthode.*

LA *Méthode* est l'art de disposer ses idées & ses raisonnemens, de manière qu'on les entende soi-même avec plus d'ordre, & qu'on les fasse entendre aux autres avec plus de facilité.

On dit communément qu'il y a deux sortes de méthode ; l'une qu'on appelle *analyse*, & l'autre *synthèse*.

L'*analyse* se fait lorsque, par les détails, on parvient à ce qu'on cherche : c'est une sorte d'*induction*. On l'appelle aussi *méthode de résolution*.

La *synthèse* ; qu'on appelle aussi *méthode de composition*, consiste à commencer par les choses les plus générales, pour passer à celles qui le sont moins : par exemple, expliquer le genre avant que de parler des espèces & des individus. On appelle aussi cette méthode, *méthode de doctrine*,

parce que ceux qui enseignent, commencent ordinairement par les principes généraux.

L'une & l'autre méthode peut pourtant être suivie pour enseigner ; & l'analyse est souvent la plus propre, parce qu'elle suit l'histoire de nos idées, en nous menant du particulier au général.

Voici quelques principes de méthode :

- 1.° Aller toujours du connu à l'inconnu.
- 2.° Concevoit nettement & distinctement le point précis de la question. On fait souvent ce que feroit un domestique à qui le maître diroit : Allez me chercher un de mes amis. Si le domestique parloit avant que de s'être fait expliquer précisément quel est cet ami que son maître demande, il tomberoit dans le défaut de se déterminer, avant que de concevoir bien distinctement ce qu'on lui demande.
- 3.° Écarter tout ce qui est inutile & étranger à la question.
- 4.° N'admettre jamais pour vrai, que ce que l'on connoît évidemment être vrai.

5.° Éviter la précipitation & la prévention.

6.° Ne comprendre dans ses jugemens rien de plus que ce qu'ils présentent à l'esprit.

7.° Examiner si le jugement est fondé sur le motif extérieur & propre qu'il suppose.

8.° Prendre pour vrai ce qui paroît évidemment vrai, pour douteux ce qui est douteux, & pour vraisemblable ce qui n'est que vraisemblable.

9.° Diviser le sujet dont il s'agit en autant de parties que cela est nécessaire, pour l'éclaircir & le bien traiter.

10.° Faire par-tout des dénombremens si entiers, qu'on puisse s'assurer de ne rien omettre.

ARTICLE XXI.

*De la Méthode des Géomètres.*

1.° LES Géomètres commencent par les définitions, afin de ne laisser aucune



ambiguïté dans les termes; ils n'emploient dans ces définitions que des termes connus ou expliqués.

2.<sup>o</sup> Ils établissent ensuite des principes clairs & évidens; par exemple, que le tout est plus grand que quelques-unes de ses parties, prises en particulier.

3.<sup>o</sup> Ils prouvent les propositions un peu obscures ou difficiles, par les définitions qui ont précédé, ou par les axiomes qui ont été d'abord expliqués, ou qui leur ont été accordés, ce qu'ils appellent *demande*; ou, enfin, par des propositions qui ont déjà été démontrées.



---

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser  
de ne pas pouvoir garantir la qualité de nos reproductions  
lorsque le document original présente un graphisme  
défectueux.



P

*Su*

**D**

fom

senfa

senfi

nos

d'eni

de r

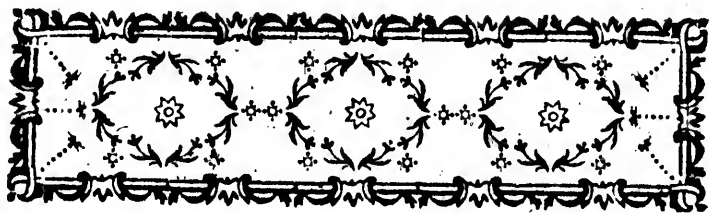
& da

ces c

rons

C

premi



PRINCIPES  
DE GRAMMAIRE,  
OU  
FRAGMENS

*Sur les causes de la Parole.*

DÈS que nous venons au monde, nous sommes affectés de différentes sortes de sensations, à l'occasion des impressions sensibles que les objets extérieurs font sur nos sens. Nous sommes capables de voir, d'entendre, d'imaginer, de concevoir, de ressentir du plaisir & de la douleur, & dans la suite nous réfléchissons sur toutes ces différentes affections; nous les comparons, nous en tirons des inductions, &c

Ces sentimens ou affections supposent premièrement, & de notre part, qu'il y

ait en nous tout ce qu'il faut pour en être susceptibles; c'est-à-dire, que nous ayons les organes destinés par l'Auteur de la nature à produire ces effets, & que ces organes soient bien disposés.

En second lieu, il est nécessaire de la part des objets, qu'ils soient tels qu'ils doivent être, afin que tel sentiment résulte de telle impression.

Les aveugles ne voient point, parce que leurs yeux n'ont point la conformation requise pour voir; & nous ne voyons point dans les ténèbres, parce que les corps ne reçoivent aucune lumière qu'ils puissent renvoyer à nos yeux.

Les impressions que les objets font sur les parties extérieures de nos sens, sont portées jusqu'au cerveau, qui est le sens interne, & où tous les nerfs des sens extérieurs aboutissent; ou, ce qui est la même chose, tous les nerfs partent du cerveau & se terminent aux différentes extrémités de notre corps, propres à recevoir & à porter au cerveau les impressions extérieures des objets.

Comment

C  
secr  
peu  
aprè  
plen  
de n  
gina  
dess  
coup  
vons  
cet é  
aux  
rapp  
Je  
état  
des c  
nous  
juge  
C  
Juge  
vue  
dij  
Je  
d'ab

Comment tout cela se fait-il ? c'est le secret du Créateur. Nos connoissances ne peuvent aller que jusqu'à un certain point, après lequel il vaut mieux reconnoître simplement les bornes de notre esprit, que de nous laisser séduire par de frivoles imaginations. Si la Nature a des procédés au-dessus de nos lumières, c'est savoir beaucoup que de reconnoître que nous ne pouvons les pénétrer, & que nous sommes à cet égard ce qu'est l'aveugle-né par rapport aux couleurs, & le sourd de naissance par rapport aux sons.

Je dis donc qu'en conséquence de notre état naturel, & des différentes impressions des objets, nous voyons, nous entendons, nous comparons, nous connoissons, nous jugeons, nous faisons des réflexions, &c.

Ces différentes pensées, & ces divers jugemens, se font en nous par un point de vue de l'esprit, qui forme d'abord sans division toute la pensée.

Je veux dire que nos jugemens se font d'abord par sentiment, c'est-à-dire, par

une affection intérieure ou perception de l'esprit, sans que l'esprit divise la pensée, & considère premièrement la chose, puis la qualité, & enfin unisse, comme on dit, une idée à une autre idée. Cette division de la pensée est une seconde opération de l'esprit qui se fait relativement à l'élocution.

Ces mots, *idée, concept, jugement, doute, imagination*, ne sont que des termes abstraits & métaphysiques inventés par imitation pour abréger le discours, & réduire à des classes particulières certaines sortes de points de vue de l'esprit.

Nous avons d'abord donné des noms aux êtres sensibles qui nous ont affectés, *le soleil, la lune, le pain, un livre, une montre, &c.* Ensuite nous en avons inventé par imitation, qui nous servent à énoncer des points de vue particuliers de notre esprit. Par exemple, pour marquer l'état précis de l'animal, en tant qu'il exerce ses fonctions, nous disons *la vie*; l'état où il est, quand il cesse de vivre, nous l'appelons *la mort*. Il en est de même de *sommeil, ouie, peur,*

*amour, haine, envie, beauté, laideur, &* d'une infinité d'autres. Tous ces mots ne marquent point d'objets réels qui existent hors de notre esprit, tels que les noms que nous donnons aux objets sensibles. Les termes métaphysiques dont je parle sont des mots inventés par imitation, pour nous servir à énoncer avec plus de facilité & de précision certaines considérations particulières de notre esprit. C'est ainsi que nous nous servons des signes de l'arithmétique & de ceux de l'algèbre.

Quand je considère le soleil, je donne un certain temps à cette considération. Si je pense ensuite à la mer, à la lune, aux étoiles, chacune de ces pensées a aussi son temps, dont l'un est différent de l'autre, & chacun des objets de ces pensées a son nom. De même, je sens que dans l'état où je me trouve, quand je suis occupé d'une abstraction, & que je réduis, par exemple, chaque sorte de propriété à un certain point auquel je les rapporte toutes, chacune séparément; ces différens états de moi pensant



ont chacun leur instant, & je donne des noms particuliers à ces différentes pensées abstraites, sans qu'il y ait hors de moi aucun objet réel qui réponde à chacun de ces noms, comme il y a un objet qui répond au mot *soleil*, un autre au mot *lune*, & ainsi des autres mots qui sont les noms d'êtres qui ont une existence indépendante de ma pensée.

L'ordre physique a des noms appellatifs qui ne sont au fond que des termes abstraits, quand on n'en fait aucune application particulière; par exemple, *ville*, *montagne*, *rivière*, *arbre*, *animal*, *homme*, &c. Ces noms sont dits ensuite des objets particuliers à la manière des noms adjectifs. Il en est de même dans l'ordre métaphysique. Il a aussi ses noms appellatifs, *idée*, *concept*, *jugement*, *affirmation*, *négarion*, *doute*, &c. On en fait aussi des applications singulières, *une telle idée*, *un tel jugement*, &c. & ces noms ainsi appliqués dans l'un ou l'autre ordre, n'étant plus considérés selon ce qu'ils ont de commun, ou avec des con-

fidérations pareilles de l'esprit, ou avec d'autres êtres semblables, ils deviennent comme autant de noms propres, en vertu des mots que nous y joignons pour en faire une application singulière.

Ces termes métaphysiques étant une fois inventés & adoptés par l'usage, ils entrent dans le dictionnaire de la langue, & nous en usons de la même manière que nous usons des mots qui marquent des objets réels.

Nous commençons toujours par le sensible. Nous avons dit, *j'ai un habit, j'ai une pomme, j'ai un livre*. Nous nous sommes familiarisés avec le verbe *avoir*, qui est un mot très-intéressant. Ensuite la disette de termes, & le besoin de nous exprimer, nous ont fait transporter ce mot *avoir* en d'autres occasions, où nous observons quelque sorte de rapport à la possession, parce qu'en effet nous voulons exprimer alors un état qui nous est propre. Ainsi, comme nous avons dit, *j'ai un livre, j'ai un diamant, j'ai une montre*, nous disons

par imitation, *j'ai la fièvre, j'ai envie, j'ai peur, j'ai un doute, j'ai pitié, j'ai une idée, &c.* mais *livre, diamant, montre,* sont autant de noms d'objets réels qui existent indépendamment de notre manière de penser; au lieu que *santé, fièvre, peur, doute, envie,* ne sont que des termes métaphysiques qui ne désignent que des manières d'êtres considérées par des points de vue particuliers de l'esprit.

Dans cet exemple, *j'ai une montre, j'ai* est une expression qui doit être prise dans le sens propre; mais dans *j'ai une idée, j'ai* n'est dit que par une imitation. C'est une expression empruntée. *J'ai une idée,* c'est-à-dire, *je pense, je conçois de telle ou telle manière. J'ai envie,* c'est-à-dire, *je desire. J'ai la volonté,* c'est-à-dire, *je veux, &c.*

Ainsi, *idée, concept, imagination,* ne marquent point d'objets réels & encore moins des êtres sensibles que l'on puisse unir l'un avec l'autre.

Ce n'est point par de telles opérations

que les enfans commencent à juger , ni que les sourds & muets de naissance forment leur jugement. Ils n'ont pas l'usage des mots qui seuls nous servent dans la suite à diviser notre pensée. Les mots n'étant formés que par des sons qui se succèdent l'un à l'autre , ils peuvent être ou joints ou séparés , & c'est ainsi qu'ils nous servent à considérer séparément ce qui en soi n'est point séparé.

Un enfant à qui pour la première fois on donne du sucre, sent que le sucre est doux ; mais il ne considère pas séparément le sucre & puis la qualité de doux , dont il n'a point encore fait un terme abstrait. D'abord il n'a que le sentiment , & lorsque dans la suite il se rappelle ce sentiment par la réflexion , ou qu'il le compare avec quelqu'autre sensation , tout cela se fait par autant de points de vue de l'esprit , qui sont la suite ou le résultat des différentes impressions qu'il a reçues , sans qu'il fasse encore aucune de ces considérations particulières qui divisent la pensée.

Mais il nous importe par bien des motifs de faire connoître aux autres nos sentimens ou nos pensées : or comment leur communiquer ces affections intérieures ? les autres hommes, aussi bien que nous, ne peuvent connoître que ce qui fait quelque impression sensible sur les organes de leurs sens, ou ce qui n'est qu'une suite, une conséquence, une induction de quelques-unes de ces impressions : or ce qui se passe au dedant de nous-mêmes, ce qui nous affecte intérieurement, ne peut par soi exciter aucune impression sur les organes des autres hommes.

Nos besoins nous ont appris le secret de cette communication de pensées. D'abord la Nature nous a donné les signes des passions ; ils sont entendus dans toutes les nations, à cause d'une sorte d'unifon qu'il y a entre nos organes & les organes des autres hommes. Ces signes des passions sont le rire, les larmes, les cris, les soupirs, les regards, les émotions du visage, les gestes, &c. Un seul mouvement

de tête fait connoître une approbation, un consentement ou un refus. Ces signes répondent à la simplicité & à l'unité de la pensée; mais ils ne la détaillent pas assez, & par-là ils ne peuvent suffire à tout.

C'est ce qui nous fait recourir à l'usage de la parole. Les sons articulés qui sont en grand nombre, & auxquels l'expérience & l'usage ont enfin donné des destinations particulières, nous fournissent le moyen d'habiller, pour ainsi dire, notre pensée, de la rendre sensible, de la diviser, de l'analyser, en un mot, de la rendre telle qu'elle puisse être communiquée aux autres avec plus de précision & de détail.

Ainsi, les pensées particulières sont, pour ainsi dire, chacune un ensemble, un tout que l'usage de la parole divise, analyse & distribue en détail, par le moyen des différentes articulations des organes de la parole qui forment les mots.

La nécessité d'analyser notre pensée, afin de pouvoir l'énoncer par l'entremise des mots, nous y fait observer ce que nous

n'y aurions jamais remarqué, si nous n'avions point été forcés de recourir à cette analyse pour rendre nos pensées communicables, & les faire passer, pour ainsi dire, dans l'esprit des autres.

L'éducation & le commerce que nous avons avec les autres hommes, nous apprennent peu à peu la valeur des mots, leurs différentes destinations, les divers usages de leurs terminaisons, & ce qui fait qu'ils concourent ensemble à exciter dans l'esprit de celui qui lit, ou qui écoute, le sens total ou la pensée que nous voulons faire naître. L'usage de la vie nous fournit une abondante provision de ces différens secours, que l'habitude & l'imitation nous font ensuite employer au besoin & à propos.

Mais il s'en faut bien que tous les peuples du monde se servent des mêmes mots & de la même méthode pour analyser leurs pensées, & pour les communiquer aux autres.

Comme chaque langue particulière est

d'int  
form  
rasse  
voie  
les j  
autre  
dans  
que  
s'hab  
& da  
cour  
aussi  
maî  
von  
1  
par  
le P  
Ban  
2  
des  
en  
lan  
fées  
net

d'institution humaine, & qu'elles ont été formées en différentes sociétés d'hommes rassemblés en certains pays, qui ne pouvoient point avoir un commerce de tous les jours & de toutes les heures avec les autres peuples; de-là est venu la différence dans les langages, aussi-bien que la variété que l'on remarque dans la manière de s'habiller, dans les mœurs, dans les goûts & dans d'autres usages. Le climat & le concours de mille autres circonstances apporte aussi des différences dans tous les points; mais pour ne parler que du langage, observons que les langues diffèrent entre elles.

1.<sup>o</sup> Par la nomenclature, c'est-à-dire, par le son particulier des mots. Nous disons *le Roi*, les Latins disoient *Rex*, les Grecs *Βασιλευς*.

2.<sup>o</sup> Les langues diffèrent par l'abondance des mots. Il y a des langues bien plus riches en mots, & même en lettres que d'autres langues. Dans les langues riches, les pensées sont analysées avec plus de détail, de netteté & de précision. La langue hébraï-



que est fort stérile ; la langue grecque est très-abondante.

On peut observer à ce sujet qu'il n'y a point de langue qui n'ait quelque mot qu'on ne sauroit rendre en nulle autre langue, autrement que par une périphrase. Par exemple, nous avons *règne & royaume* : les Latins n'ont que *regnum*, royaume ; & s'ils veulent dire *sous le règne d'Auguste*, ils ont recours à la périphrase, *dans le temps qu'Auguste régnoit : regnante Casare Augusto*.

3.<sup>o</sup> Il y a dans toutes les langues des façons de parler particulières, qu'on appelle *idiotismes* ou phrases d'une langue. *On dit*, est une phrase de la langue françoise. *Si dice*, est une phrase de la langue italienne.

Il arrive souvent que les traducteurs ne peuvent rendre ces façons de parler par d'autres qui y répondent exactement ; alors on a recours à des équivalens, ou à la périphrase.

Tous les mots & toutes les façons de

par  
nat  
n'y  
alo  
le c  
dan  
par  
est  
Par  
ne  
fer  
pa  
vo  
exp  
les  
cri  
  
Pr  
fa  
fa  
les  
fe  
de  
la

parler qui ne sont point en usage dans une nation, blessent les oreilles de ceux qui n'y sont pas accoutumés, parcequ'il faut alors que les esprits animâux se fraient dans le cerveau une route nouvelle. On doit, dans ces occasions, se servir de façons de parler connues qui répondent, autant qu'il est possible, au sens de la phrase étrangère.

Par exemple : *Comment vous portez-vous ?* ne sauroit être rendu en latin par *Quomodo fers te ?* Cette façon de parler latine : *Dabis pœnas*, qui veut dire *Vous en serez puni, vous en porterez la peine*, ne sauroit être exprimée en françois par *Vous donnerez les peines*. Si le feu prend à la maison, nous criions *au feu* ; les Latins crioient *les eaux*.

*Territa vicinos Teia clamat aquas.*

Propert. lib. IV. Eleg. ix. Ce qu'on ne sauroit bien rendre en françois qu'en disant : *Teie épouvantée voulant faire venir les voisins à son secours, se met à crier Au feu, au feu*. Ce qui fait bien voir qu'avant de composer en une langue, le bon sens & la droite raison demandent qu'on ait appris

par l'explication les différentes façons de parler propres à cette langue: en un mot, on doit connoître l'original avant que de faire des copies. Tel est le sentiment de tous les grands Maîtres.

Outre les différences arbitraires qui distinguent les langues l'une de l'autre, on doit observer que toutes les langues conviennent en ce qu'elles ne forment de sens que par le rapport ou la relation que les mots ont entre eux dans la même proposition. Ces rapports sont marqués par l'ordre successif observé dans la construction simple, où les mots se divisent en *déterminés* & en *déterminans*.

Outre cette construction simple & naturelle qui énonce les mots, selon la détermination que le mot qui suit donne à celui qui le précède, il y a encore la construction usuelle & élégante, selon laquelle à la vérité cet ordre est interrompu; mais il doit être rétabli par l'esprit, qui n'entend le sens que par cet ordre, & par la détermination successive des mots, sur-tout dans

les  
ter  
tabl  
est

Apr  
çois  
& l  
Tit  
tula  
form  
acc  
fin  
figr  
par  
pri  
mè  
la  
éca  
étr

les langues qui ont des cas. Les différentes terminaisons de ces cas aident l'esprit à rétablir l'ordre quand toute la proposition est finie.

*Tityre , tu patula) recubans sub tegmine  
fagi ,  
Formosam resonare doces Amaryllida  
sylvas.*

Après que la phrase est finie, l'esprit aperçoit les rapports de tous les corrélatifs, & les range selon l'ordre de ces rapports : *Tityre , tu recubans sub tegmine fagi patula , doces sylvas resonare Amaryllida formosam.* On trouve dans Cicéron, *Tuas accepi litteras , & litteras accepi tuas , & enfin accepi litteras tuas.* Ces trois manières signifient également : J'ai reçu votre lettre, parceque les terminaisons indiquent à l'esprit l'ordre significatif.

En françois, dans la construction usuelle même, on suit communément l'ordre de la construction simple, & l'on ne s'en écarte que quand cet ordre peut facilement être aperçu par l'esprit. *Le Roi aime le*

*peuple* : le *Roi*, le *peuple*, voila des noms sans aucune variété d'inflexion, & par conséquent sans cas. Mais, selon l'ordre successif de leurs relations, le *Roi* étant mis le premier, & le *peuple* étant placé après le verbe, c'est le *Roi* qui aime, & c'est le *peuple* qui est aimé. Ce qui est si vrai, que si l'on dit le *peuple aime le Roi*, cet arrangement fait un autre sens. *Il vient, vient-il ?* ce sont deux sens différens. Le dernier marque une interrogation. Les Latins pour la marquer, se servoient de certaines particules : *num*, *an*, *numquid*, &c.

Il faut donc non-seulement entendre les mots ; mais on doit de plus connoître les signes établis dans une langue, pour marquer les rapports que l'on met entre les mots quand on fait l'analyse des pensées, sans quoi nous ne saurions les développer aux autres. C'est ce qui fait l'embaras où se trouvent les jeunes gens, & ceux qui ont passé dans la solitude les premières années de leur vie. Quand ils veulent énoncer leurs pensées, ils n'ont point acquis une  
suffisante

suffi  
dève  
selon  
dans  
natio  
I  
des r  
vous  
tous  
con  
vous  
don  
dre  
ple,  
les g  
voyé  
dit m  
noiss  
latin  
signi  
selon  
plac  
crain  
Maj

suffisante provision de mots ou signes pour développer nettement ce qu'ils pensent, selon l'usage établi parmi ceux qui ont vécu dans le commerce des honnêtes gens d'une nation.

La connoissance du signe de la relation des mots est si nécessaire, que quand même vous entendriez la simple signification de tous les mots d'une langue, sans avoir la connoissance du signe dont nous parlons, vous ne pourriez expliquer que les phrases dont les mots seroient rangés suivant l'ordre que nous suivons en françois. Par exemple, Phèdre parlant de l'épouvante où furent les grenouilles après que Jupiter leur eut envoyé un hydre pour roi, dit : *Vocem pracludit metus*. Je suppose que quelqu'un ne connoisse point le signe de la relation des mots latins, & que cependant il sache que *vocem* signifie *la voix*, *metus*, *la crainte*; s'il traduit selon l'ordre où il trouve que les mots sont placés en latin, il dira *la voix leur ferme la crainte*; ce qui fera un contre-sens ridicule. Mais celui qui connoît le signe établi en

latin pour marquer la relation dont nous parlons, voyant *vocem* à l'accusatif, & *metus* au nominatif, comprendra d'abord l'ordre significatif que Phèdre avoit dans l'esprit; qu'ainsi l'auteur a voulu dire que *la crainte étouffa la voix aux grenouilles.*

Dans la construction qui est en usage parmi ceux qui entendent & qui parlent bien une langue, on use de transpositions, d'ellipses & des autres figures qui; sans nuire à la clarté du discours, y apportent de la vivacité & de l'agrément.

C'est ainsi que Cicéron a dit: *Diuturni silentii, quo eram his temporibus usus, finem hodiernus dies attulit.*

Selon la même manière, M. Fléchier a dit: « Ce fut après un solennel & magnifique sacrifice, où coula le sang de mille victimes en présence du Dieu d'Israël, que Salomon, déjà rempli de son esprit & de sa sagesse, fit cet éloge du Roi son père.

Et dans la *Henriade*:

Sur les bords fortunés de l'antique Idalie,

DE GRAMMAIRE. 139

Lieux où finit l'Europe & commence l'Asie,  
S'élève un vieux Palais respecté par le temps.

Ceux qui entendent l'une & l'autre langue, conçoivent aisément la pensée de l'orateur Romain, celle de l'orateur François & celle de notre Poète; mais ce n'est qu'après que l'on a achevé de lire l'ensemble des mots qui énoncent la pensée. De plus, observez, 1.<sup>o</sup> que vous ne comprendriez rien dans ces exemples, si vous n'entendiez la nomenclature, c'est-à-dire, la signification de chaque mot particulier. En second lieu, vous n'y comprendriez rien non plus, si par une vue de l'esprit vous ne rapprochiez les mots qui ont relation l'un à l'autre: ce que vous ne pouvez faire qu'après avoir entendu toute la phrase. Par exemple, si vous avez quelque usage du latin, lorsque vous lisez la phrase que je viens de rapporter de Cicéron, en jetant les yeux sur *diurni silentii*, vous voyez bien que ces deux mots ont la terminaison du génitif, & qu'ils ne peuvent l'avoir que parcequ'ils se rapportent à quelque nom substantif, & vous



apercevez que ce nom ne peut être que *finem*. Vous dites donc *finem silentii diuturni*; mais *finem* étant à l'accusatif, vous le rapportez à *attulit*, *attulit finem diuturni silentii*. Vous voyez aussi qu'*attulit* est à la troisième personne du singulier, ce qui suppose un nom singulier de la troisième personne, & ce nom vous le trouvez en *dies hodiernus*. L'usage de la langue vous ayant donné la perception de ces différens rapports, vous entendez la pensée de Cicéron aussi facilement que s'il avoit dit : *Dies hodiernus attulit finem diuturni silentii*. S'il y a quelque circonstance accidentelle, ou de temps, ou de lieu, ou de manière, &c. elles n'empêchent pas d'apercevoir les relations essentielles dont nous parlons.

Mais puisqu'il faut que l'esprit aperçoive ces divers rapports, pourquoi Cicéron ne s'est-il point énoncé selon l'ordre de la relation des mots? C'est que les Latins ayant contracté dès l'enfance l'habitude de démêler avec facilité ces diverses relations, par

la d  
son  
scr  
que  
cev  
nie  
cer  
pou  
lang  
faill  
pin  
trei  
mat  
leur  
l'ag  
très  
leur  
cer  
cela  
cier  
qu  
ces  
en

la différence & la destination des terminaisons , ils étoient moins attachés à suivre scrupuleusement l'ordre sec & métaphysique de ces relations aisées pour eux à apercevoir, qu'ils n'étoient sensibles à l'harmonie, au nombre, au rithme que produit un certain arrangement de syllabes & de mots pour ceux qui ont un grand usage de la langue; & ils aimoient mieux suivre les saillies de l'imagination qui conduit son pinceau comme il lui plaît, que de s'astreindre à la sécheresse de l'ordre grammatical. D'un côté, l'usage de la langue leur donnoit l'intelligence, & de l'autre l'agrément & l'harmonie à quoi ils étoient très-sensibles, à cause de leurs longues & leurs brèves, & de leur manière de prononcer, qui étoit une espèce de chant. Tout cela étoit bien plus marqué parmi les anciens, qu'il ne l'est aujourd'hui parmi nous, quoique nous ne soyons pas dépourvus de ces agrémens.

Mais remarquez que soit en latin, soit en françois, ou dans toute autre langue, le

déplacement des mots ne doit pas tellement servir l'harmonie & l'imagination, qu'il nuise à l'intelligence & à la clarté du discours; c'est-à-dire, que ce déplacement ne doit pas être un obstacle qui empêche l'esprit de celui qui lit ou qui entend, de démêler, après que la phrase est finie, les différentes relations que celui qui a écrit a mises entre les mots, ou que celui qui parle y met. Le but essentiel du discours, c'est que l'on soit entendu. Les agrémens ont leur prix; mais ce ne sont que des accessoires. C'est ainsi que l'on n'a inventé les habits que pour se garantir des injures de l'air, quoique dans la suite on les ait fait servir à la parure.

Ainsi, lorsque nous parlons une langue qui nous est connue, & que cette langue est familière à ceux qui nous lisent ou qui nous écoutent, nous devons analyser nos pensées, par le secours des mots, selon la manière la plus généralement usitée parmi les honnêtes gens de la nation.

C'est cette manière qu'on appelle *conf-*

*struction élégante , construction ordinaire ,  
construction usuelle ou d'usage.*

Mais cette manière ne peut être entendue que par la perception des relations ou rapports que les mots ont entre eux dans l'esprit de celui qui parle , soit qu'il les exprime tous , soit qu'il n'en énonce qu'une partie.

Remarquez que lorsqu'il s'agit de faire entendre une langue à ceux à qui cette langue est inconnue , & sur-tout une langue morte , il est plus facile de faire d'abord l'analyse des pensées selon l'ordre de la relation des mots , & c'est-là une autre sorte d'analyse dont j'entends parler.

Puisque ceux mêmes qui entendent une langue morte ne l'entendent que par la perception de la relation des mots , il est indispensable de faire apercevoir ces relations à ceux qui veulent apprendre une langue. Or cette opération n'est-elle pas plus facile , si l'on déplace les mots qui interrompent les relations , & qu'on les range tous selon l'ordre du rapport qui est

entre eux? C'est un sacrifice indispensable que l'élégance & l'harmonie doivent faire à l'intelligence; & voilà pourquoi, quand on explique un auteur latin dans les premières classes, on en fait ce qu'on appelle *la construction*. Ce qu'on pratique à cet égard de vive-voix dans les collèges, peut fort bien être exécuté par écrit, afin de faciliter les répétitions; & que ceux qui veulent apprendre puissent toujours avoir un maître tout prêt.

Par-là ils peuvent plus facilement étudier les originaux, observer la différence de la construction élégante, d'avec celle qui n'a d'autre but que de donner l'intelligence, & qui bien que moins usitée est l'unique fondement de celle qui est en usage. Enfin, par ces observations, on se trouvera en état d'entendre les meilleurs auteurs.

Tel est le but que l'on doit se proposer dans la construction du texte des auteurs latins.

Au reste, on doit faire cette construction,

tion, non selon le françois, ainsi que quelques personnes le publient, mais selon l'ordre significatif des mots de toutes langues; & telle est la relation que l'esprit de tout auteur met entre les membres de chaque proposition particulière de son discours.

Ainsi, la phrase de Cicéron que j'ai rapportée plus haut sera rangée de cette sorte : *Dies hodiernus attulit finem silentii diurni, quo eram usus in his temporibus.*

La phrase de M. Fléchier, quand on veut en faire entendre la construction à un étranger, doit être rangée ainsi :

*Ce, à savoir que Salomon déjà rempli de la sagesse & de l'esprit de Dieu, fit cet éloge du roi son père; cela, dis-je, fut, c'est-à-dire, arriva après un sacrifice solennel & magnifique, où le sang de mille victimes coula.*

Dans la même vue, les vers de la Henriade doivent être construits selon l'analyse dont il s'agit en la manière qui suit. *Un vieux palais respecté par les temps s'élève,*

c'est-à-dire, est élevé, est bâti *sur les bords fortunés de l'Idalie antique, lieux où l'Europe finit, & où l'Asie commence.*

Le but de cette sorte d'analyse n'est que pour donner l'intelligence, & faire apercevoir les rapports des mots à ceux qui veulent apprendre une langue, ou entendre un auteur difficile à leur égard.

Il y a une grande injustice, ou peu de bonne foi, ou, ce qui me paroît plus vraisemblable & plus digne d'excuse; il y a bien peu de lumière dans ceux qui publient que cette manière éloigne les jeunes gens de l'élégance. C'est précisément tout le contraire. Cette analyse fait voir les fondemens de la construction élégante; & quand une fois on entend bien le sens de ce qu'on lit, on prend avec bien plus de facilité le gout de la construction élégante, par la fréquente lecture du texte de l'auteur. On y observe les transpositions, les ellipses & tout ce qui rend le discours plus vif, plus harmonieux, & le fait lire avec plaisir & avec gout. Je prends à témoin

ce  
nég  
cieu  
quel  
Hor  
le li  
pren  
Il  
mon  
élev  
qu'à  
nous  
Je  
exen  
aussi  
doiv  
causé  
empé  
diffé  
nous  
Ce  
font  
truct  
range

ce grand nombre de personnes qui ont négligé leurs études pendant le tems précieux qui y étoit destiné. Il leur est arrivé quelquefois dans la suite d'avoir ouvert un Horace ou un Virgile, & d'avoir refermé le livre, par la seule raison qu'ils n'y comprennoient rien.

Il y a, par exemple, bien plus d'harmonie à dire avec Fléchier dans le style élevé, *où coula le sang de mille victimes*, qu'à suivre l'ordre de la construction que nous avons rapporté.

Je pourois ajouter ici plusieurs autres exemples, pour faire voir que nous avons aussi des inversions en François; mais elles doivent toujours être de façon à ne point causer d'équivoques, & ne doivent point empêcher l'esprit d'apercevoir aisément les différentes relations des mots, ainsi que nous l'avons déjà remarqué.

Ce n'est pas seulement lorsque les mots sont déplacés & transportés selon la construction usuelle & élégante, qu'on doit les ranger suivant l'ordre de leur relation res-



pective; on doit encore suivre cet ordre ou cette seconde sorte d'analyse, lorsque dans la phrase élégante tous les mots ne sont pas exprimés, ainsi qu'ils le seroient si quelque raison particulière n'étoit pas la cause de leur suppression.

Comme nous saisissons toute notre pensée par un seul point de vue de l'esprit, nous aimons à abrégier le discours, & à le faire répondre, autant qu'il est possible, à la simplicité & à l'unité de la pensée.

Ainsi, dans les circonstances où nous jugeons qu'un mot ou deux suffisent pour nous faire entendre, nous nous dispensons d'exprimer les autres mots établis selon l'analogie & l'usage de la langue, pour énoncer en détail toute la pensée. Si nous nous exprimions alors tout au long, nous nous servirions de plusieurs mots qui devenus inutiles par les circonstances, ne fournissent aucune occupation à l'esprit. Quand une fois on a présenté à l'esprit tout ce qu'on veut qu'il saisisse, & qu'on s'aperçoit qu'il l'a saisi, c'est le blesser que de lui faire

prendre la peine d'écouter ce qui n'ajoute rien de nouveau à la pensée qu'on y a fait naître.

Telle est la cause de toutes ces propositions abrégées qui sont en usage non-seulement dans la conversation, mais encore dans les meilleurs auteurs en toutes les langues. *Quand viendrez-vous ? demain.* Il est évident que ce seul mot, *demain*, présente à l'esprit de celui qui a fait l'interrogation, un sens complet qui ne peut être analysé en détail que par ces mots : *Je viendrai demain.*

Dans *Corneille*, le père des trois Horaces ne sachant point encore le motif de la fuite de son fils, apprend avec douleur qu'il a fui devant les trois Curiaces : *Que vouliez-vous qu'il fit contre trois*, lui dit Julie : *qu'il mourût*, répond le père. Or vous voyez que ces mots, *qu'il mourût*, présentent un sens total, dont l'analyse est : *J'aurais mieux aimé qu'il mourût, que de le voir couvert de honte & d'infamie par la fuite.*

Dans une autre tragédie de *Corneille*,

Prusias dit qu'il veut se conduire *en père*, *en mari* : *Ne soyez ni l'un ni l'autre*, dit Nicomède. Prusias répond : *Et que dois-je être ? Roi*, réplique Nicomède. Ce seul mot, *Roi*, excite dans l'esprit un sens total qui est aisément entendu par ce qui précède, & qui ne peut être énoncé en détail que par la proposition entière : *Vous devez vous conduire en Roi ; vous devez*, &c.

Observez que tous ces mots isolés sont toujours construits dans toutes les langues de la même manière qu'ils le seroient, si le sens qui est dans l'esprit de celui qui parle étoit énoncé en détail par une proposition entière ; ce qui est encore plus sensible en latin, à cause de la différence des terminaisons.

Quand on voit un étourdi qui, sans conduite & sans lumières, se mêle de donner des avis à un homme sage & instruit : *C'est gros Jean*, disons-nous, *qui remontre à son Curé*. Les Latins en pareil cas disoient : *Sus Minervam* ; C'est un cochon, un animal, une grosse bête, qui veut donner des

leq  
la  
pre  
na  
la p  
l'es  
éco  
sag  
do  
tif  
tio  
qu  
do  
mé  
ble  
me  
de  
ple  
ital  
qu  
obl  
&  
dan

leçons à Minerve, déesse de la sagesse, de la science & des beaux arts. Pourquoi le premier de ces deux mots est-il au nominatif & le second à l'accusatif? C'est que si la pensée que ces deux mots excitent dans l'esprit de celui qui parle & de celui qui écoute, étoit exprimée en détail selon l'usage de la langue latine, on diroit : *Sus docet Minervam* ; ainsi, *sus* est au nominatif, parcequ'il est le sujet de la proposition, & *Minervam* est à l'accusatif, parce qu'il est le terme de l'action de *docet* ou *doceat*, quoique ce mot ne soit pas exprimé. Ainsi, ces mots isolés ont une véritable relation à ceux avec lesquels ils exprimeroient le sens total qui est dans l'esprit de celui qui parle, si la construction étoit pleine & entière.

Sur le rideau ou la toile de la comédie italienne on lit : *Sublato jure nocendi*. Pourquoi ces trois mots sont-ils dans des cas obliques? C'est que les circonstances du lieu, & ce qu'on fait qui s'y passe, réveillent dans l'esprit de tout homme instruit un

sens qui seroit exprimé tout au long en ces termes : *Ridemus vitia , sub jure nocendi sublato. Nous rions ici des défauts d'autrui , sans nous permettre de blesser personne.*

Il en est de même du fameux *Quos ego* de Virgile , du *Quid ais omnium* de Térence , & de tous les autres exemples pareils , où les mots ne peuvent jamais être construits que dépendamment de la relation qu'ils ont avec ceux qu'on exprimeroit si la pensée étoit énoncée en détail.

Ainsi , en toute langue , les mots exprimés ou sous-entendus sont toujours construits selon le signe du rapport qu'ils ont entre eux dans 'a même proposition. C'est-là le principe fondamental de toute syntaxe , c'est le fil d'Ariane , qui doit nous conduire dans le labyrinthe des transpositions & des ellipses. On doit toujours rapprocher les mots de leurs corrélatifs , & exprimer ceux qui sont sous-entendus , lorsque l'on peut pénétrer le sens de l'auteur qui , dans le temps même qu'il ne l'énonce qu'en peu de mots , parle toujours confor-

mé  
les  
exp  
&  
éno  
du  
C  
des  
mé  
l'A  
qu  
ren  
il n  
&  
To  
» a  
» e  
» &  
» d  
pag  
rap  
per  
me

mément à l'analogie de la langue, & imite les façons de parler où tous les mots sont exprimés. Ce n'est que par cette imitation, & en vertu de cette uniformité, que ces énonciations abrégées peuvent être entendues.

Cette remarque nous auroit épargné bien des règles inutiles & embarassantes de la méthode vulgaire. M. l'abbé Girard, de l'Académie Française, dit que ces règles, quoique faites pour nous guider, nous égarent dans un labyrinthe d'exceptions, d'où il ne résulte qu'un cahos dans l'imagination, & un poids assommant pour la mémoire.

*Tome premier, pag. 70.* « Ce qui fait, » ajoute-t-il, que l'esprit des jeunes gens » est continuellement dans l'incertitude, » & flotte entre un flux & reflux perpétuel » de règles & d'irrégularités. *Tom. I, pag. 96.*

En effet, ces règles ne sont pas tirées du rapport établi en toutes langues entre les pensées & les signes destinés à les exprimer. Par exemple, le responsif, dit-on,

154      P R I N C I P E S

doit être au même cas que l'interrogatif.  
*Quis te redemit?* R. *Christus. Christus*,  
dit-on, est au nominatif, parce que l'inter-  
rogatif *quis* est au nominatif. *Cujus est*  
*liber?* R. *Petri. Petri* est au génitif, parce-  
que *cujus* est au génitif.

Cette règle, ajoute-t-on, a deux excep-  
tions: 1.° Si vous répondez par un pronom,  
ce pronom doit être au nominatif. *Cujus*  
*est liber?* R. *Meus*. 2.° Si le responsif est  
un nom de prix, on le met à l'ablatif.  
*Quanti emisti?* R. *decem assibus*.

Pour moi, qui connois l'inutilité de  
toutes ces règles, & qui suis persuadé qu'au  
lieu d'éclairer & de former la raison des  
jeunes gens, elles ne sont propres qu'à leur  
gâter l'esprit, parcequ'elles n'ont aucun  
fondement dans la Nature, & que ce ne  
sont point ces règles qui ont guidé ceux  
qui les premiers ont fait usage de la parole,  
je les réduis toutes à la connoissance de la  
proposition, de la période & des signes  
des différentes relations que les mots ont  
entre eux dans la même proposition; car

les  
stru  
siti  
les  
qu'  
for  
lan  
cul  
ven  
cha  
tou  
Vo  
mo  
par  
rép  
dan  
Ch  
for  
le  
qui  
por  
lib  
lib  
à-c

les mots d'une proposition ne se construisent pas avec ceux d'une autre proposition. Il n'y a de construction qu'entre les mots de la même proposition, parcequ'il n'y a d'assemblages de mots propres à former un sens selon l'institution d'une langue, qu'autant qu'il y a de sens particuliers à exprimer. Ainsi, les mots ne doivent concourir entre eux qu'à exprimer chacun de ces sens particuliers; autrement tout seroit confondu. *Quis te redemit?* Voila un sens particulier, avec lequel les mots de la réponse n'ont rien de commun par rapport à leur construction; & si on répond *Christus*, c'est que le répondant a dans l'esprit *Christus redemit me*. Ainsi, *Christus* est au nominatif, non par la raison de *Quis*; mais parceque *Christus* est le sujet de la proposition du répondant, qui auroit pu donner un autre tour à la réponse, sans en altérer le sens. *Cujus est liber?* *ꝛ. Petri*, c'est-à-dire, *Hic liber est liber Petri*. *Cujus est liber?* *ꝛ. meus*, c'est-à-dire, *Hic liber est meus*. *Quanti emisli?*



R. *decem assibus*, c'est-à-dire, *Emi pro decem assibus*.

Les mots étant une fois trouvés, & leur valeur ainsi que leur destination & leur emploi étant déterminés par l'usage, l'arrangement que l'on en a fait dans la proposition, selon l'ordre de leur relation, est la manière la plus simple d'analyser la pensée.

Tâchons donc de donner de la proposition & de la période la connoissance nécessaire à tout Grammairien judicieux.

Je fais bien qu'il y a des Grammairiens dont l'esprit est assez peu philosophique pour désapprouver la pratique que je propose. Ils veulent qu'on s'en tienne seulement à un usage aveugle; comme si cette pratique avoit d'autre but que d'éclairer le bon usage, & de le faire suivre avec plus de lumière, par conséquent avec plus de gout. Comme les personnes dont je parle se rendent plutôt à l'autorité qu'à la raison, je me contente de leur opposer ce passage de Priscien, Grammairien célèbre, qui

viv  
con

rum

tan

tion

elen

suu

qua

riti

mo

esse

ma

bus

cess

on

bre

avo

cip

ror

(

init

vivoit à la fin du cinquième siècle & au commencement du sixième :

*Sicut recta ratio scriptura docet litterarum congruam juncturam, sic etiam rectam orationis compositionem ratio ordinationis ostendit. Solet quæri causa ordinis elementorum; sic etiam de ordinatione casuum, & ipsarum partium orationis solet quæri: quamvis quidam sua solatium imperitiæ quærentes, aiunt non oportere de hujusmodi rebus quærare, suspicantes fortuitas esse ordinationis positiones; quod existimare penitus stultum est. Si autem in quibusdam concedunt esse ordinationem, necesse est etiam in omnibus eam concedere (1).*

A l'autorité de cet ancien Grammairien, on se contentera d'ajouter celle d'un célèbre Grammairien du XV<sup>e</sup> siècle, qui avoit été pendant plus de trente ans Principal d'un fameux collège d'Allemagne.

*In grammatica dictionum syntaxi, puerorum plurimum interest ut inter exponen-*

---

(1) Priscianus, de Constructione, lib. XIX, sub initio

dum, non modò sensum, pluribus verbis utcunque ac confusè coacervatis, reddant, sed digerant etiam ordine grammatico voces alicujus periodi, quæ alioqui apud autores acri aurium judicio consulentes, rhetoricâ compositione commissa sunt.

Hunc verborum ordinem à pueris in interpretando ad unguem exigere, quidnam utilitatis afferat, ego ipse, qui duos & triginta jam annos Phrontistexii sordes, molestias ac curas pertuli, non semel expertus sum. Illi enim hac viâ fixis, ut aiunt, oculis intuentur, accuratiusque animadvertunt, quot voces sensum absolvant, quo pacto dictionum structura cohæreat, quot modis singulis nominibus singula verba respondeant. Quod quidem fieri nequit, præcipuè in longiusculâ periodo, nisi hoc ordine veluti per scalarum gradus singulas periodi partes progrediantur (1).

---

(1) Grammaticæ artis institutio per Joannem Fufembrotum Ravenspurgi ludi magistrum jam denud accuratè concinnata. Basileæ, an. 1629.

---

DE LA  
CONSTRUCTION  
GRAMMATICALE.

**E**N termes de Grammaire, on appelle *construction*, l'arrangement des mots dans le discours. Le mot est pris ici dans un sens métaphorique, & vient du latin, *construere*, construire, bâtir, arranger.

La construction est vicieuse, quand les mots d'une phrase ne sont pas arrangés selon l'usage d'une langue. On dit qu'une construction est *grecque* ou *latine*, lorsque les mots sont rangés dans un ordre conforme à l'usage, au tour, au génie de la langue grecque, ou à celui de la langue latine.

*Construction louche*. C'est lorsque les mots sont placés de façon qu'ils semblent se rapporter à ce qui précède, pendant qu'ils se rapportent réellement à ce qui suit. On a donné ce nom à cette sorte de con-

struction, par une métaphore tirée de ce que dans le sens propre, les louches semblent regarder d'un côté, pendant qu'ils regardent d'un autre.

On dit *Construction pleine*, quand on exprime tous les mots dont les rapports successifs forment le sens que l'on veut énoncer. Au contraire, la *construction* est *elliptique*, lorsque quelqu'un de ces mots est sous-entendu.

Je crois qu'on ne doit pas confondre *construction* avec *syntaxe*. *Construction* ne présente que l'idée de combinaison & d'arrangement. Cicéron a dit, selon trois combinaisons différentes, *Accepi litteras tuas; tuas accepi litteras, & litteras accepi tuas*. Il y a là trois *constructions* différentes, puisqu'il y a trois différens arrangemens de mots: cependant il n'y a qu'une *syntaxe*; car dans chacune de ces constructions, il y a les mêmes signes des rapports que les mots ont entre eux: ainsi ces rapports sont les mêmes dans chacune de ces phrases. Chaque mot de l'une indique également le même

me corrélatif qui est indiqué dans chacune des deux autres : en sorte qu'après qu'on a achevé de lire ou d'entendre quelqu'une de ces trois propositions, l'esprit voit également que *litteras* est le déterminant d'*accepi* ; que *tuas* est l'adjectif de *litteras*. Ainsi, chacun de ces trois arrangemens excite dans l'esprit le même sens, *J'ai reçu votre lettre*. Or ce qui fait en chaque langue, que les mots excitent le sens que l'on veut faire naître dans l'esprit de ceux qui savent la langue, c'est ce qu'on appelle *syntaxe*. La syntaxe est donc la partie de la Grammaire qui donne la connoissance des signes établis dans une langue pour exciter un sens dans l'esprit. Ces signes, quand on en fait la destination, font connoître les rapports successifs que les mots ont entre eux. C'est pourquoi, lorsque celui qui parle ou qui écrit s'écarte de cet ordre, par des transpositions que l'usage autorise, l'esprit de celui qui écoute ou qui lit, rétablit cependant tout dans l'ordre, en vertu des

signes dont nous parlons, & dont il connoît la destination par usage.

Il y a en toute langue trois sortes de constructions, qu'il faut bien remarquer.

I. *CONSTRUCTION NÉCESSAIRE, SIGNIFICATIVE* ou *ÉNONCIATIVE*. C'est celle par laquelle seule les mots font un sens. On l'appelle aussi *CONSTRUCTION SIMPLE & CONSTRUCTION NATURELLE*, parceque c'est celle qui est la plus conforme à l'état des choses, comme nous le ferons voir dans la suite, & que d'ailleurs cette *construction* est le moyen le plus propre & le plus facile que la nature nous ait donné pour faire connoître nos pensées par la parole. C'est ainsi que lorsque dans un traité de Géométrie, les propositions sont rangées dans un ordre successif qui nous en fait apercevoir aisément la liaison & le rapport, sans qu'il y ait aucune proposition intermédiaire à suppléer, nous disons que les propositions de ce traité sont rangées dans l'ordre naturel.

C  
NÉC  
que  
prop  
que  
pas f  
nonc  
fens  
celui  
que n  
men  
II.  
la C  
III  
mots  
dre c  
posés  
troisi  
en us  
STRU  
P  
par C

Cette construction est encore appelée *NÉCESSAIRE*, parceque c'est d'elle seule que les autres constructions empruntent la propriété qu'elles ont de signifier : au point que si la *construction nécessaire* ne pouvoit pas se retrouver dans les autres sortes d'énonciations, celles-ci n'exciteroient aucun sens dans l'esprit, ou n'y exciteroient pas celui qu'on vouloit y faire naître. C'est ce que nous ferons voir bientôt plus sensiblement.

II. La seconde sorte de *construction*, est la *CONSTRUCTION FIGURÉE*.

III. Enfin, la troisième est celle où les mots ne sont ni tous arrangés suivant l'ordre de la *construction simple*, ni tous disposés selon la *construction figurée*. Cette troisième sorte d'arrangement est le plus en usage; c'est pourquoi je l'appelle *CONSTRUCTION USUELLE*.

I. *De la Construction simple.*

POUR bien comprendre ce que j'entens par *CONSTRUCTION SIMPLE & NÉ-*



*CESSAIRE*, il faut observer qu'il y a bien de la différence entre concevoir un sens total, & énoncer ensuite par la parole ce qu'on a conçu.

L'homme est un être vivant, capable de sentir, de penser, de connoître, d'imaginer, de juger, de vouloir, de se ressouvenir, &c. Les actes particuliers de ces facultés se font en nous d'une manière qui ne nous est pas plus connue que la cause du mouvement du cœur, ou de celui des pieds & des mains. Nous savons par sentiment intérieur, que chaque acte particulier de la faculté de penser, ou chaque pensée singulière, est excitée en nous en un instant, sans division, & par une simple affection intérieure de nous-mêmes. C'est une vérité dont nous pouvons aisément nous convaincre par notre propre expérience, & surtout, en nous rappelant ce qui se passe en nous dans les premières années de notre enfance. Avant que nous eussions fait une assez grande provision de mots pour énoncer nos pensées, les mots nous manquoient,

& nous ne laissons pas de penser, de sentir, d'imaginer, de concevoir & de juger. C'est ainsi que nous voulons, par un acte simple de notre volonté ; acte dont notre sens interne est affecté aussi promptement que nos yeux le sont par les différentes impressions singulières de la lumière. Ainsi je crois que si après la création l'homme fût demeuré seul dans le monde, il ne se seroit jamais avisé d'observer dans sa pensée un Sujet, un Attribut, un Substantif, un Adjectif, une Conjonction, un Adverbe, une Particule négative, &c.

C'est ainsi que souvent nous ne faisons connoître nos sentimens intérieurs que par des gestes, des mines, des regards, des soupirs, des larmes, & par tous les autres signes, qui sont le langage des passions plutôt que celui de l'intelligence. La pensée, tant qu'elle n'est que dans notre esprit, sans aucun égard à l'énonciation, n'a besoin ni de bouche, ni de langue, ni du son des syllabes : elle n'est ni hébraïque ; ni grecque, ni latine, ni barbare ; elle

n'est qu'à nous. *Intus, in domicilio cogitationis, nec hebraea, nec graeca, nec latina, nec barbara veritas, sine oris & lingua organis, sine strepitu syllabarum.* (1)

Mais dès qu'il s'agit de faire connoître aux autres les affections ou pensées singulières &, pour ainsi dire, individuelles de l'intelligence, nous ne pouvons produire cet effet qu'en faisant en détail des impressions, ou sur l'organe de l'ouïe, par des sons, dont les autres hommes connoissent, comme nous, la destination; ou sur l'organe de la vue, en exposant à leurs yeux par l'écriture, les signes convenus de ces mêmes sons. Or, pour exciter ces impressions, nous sommes contraints de donner à notre pensée de l'étendue, pour ainsi dire, & des parties, afin de la faire passer dans l'esprit des autres, où elle ne peut s'introduire que par leurs sens.

Ces parties que nous donnons ainsi à

---

(1) S. Augustin, *Confess.* l. XI, c. 3.

notre pensée par la nécessité de l'élocution, deviennent ensuite l'original des signes dont nous nous servons dans l'usage de la parole. Ainsi nous divisons, nous analysons, comme par instinct, notre pensée : nous en rassemblons toutes les parties, selon l'ordre de leurs rapports : nous lions ces parties à des signes. Ce sont les mots, dont nous nous servons ensuite pour en affecter les sens de ceux à qui nous voulons communiquer notre pensée. Ainsi les mots sont en même temps, & l'instrument, & le signe de la division de la pensée. C'est de-là que vient la différence des langues & celle des idiotismes ; parceque les hommes ne se servent pas des mêmes signes par-tout, & que le même fond de pensée peut être analysé & exprimé en plus d'une manière.

Dès les premières années de la vie, le penchant que la nature & la constitution des organes donnent aux enfans pour l'imitation, les besoins, la curiosité, & la présence des objets qui excitent l'attention, les signes qu'on fait aux enfans en leur

montrant les objets ; les noms qu'ils entendent en même temps qu'on leur donne ; l'ordre successif qu'ils observent que l'on suit, en nommant d'abord les objets, & en énonçant ensuite les modificatifs & les mots déterminans ; l'expérience répétée à chaque instant & d'une manière uniforme ; toutes ces circonstances, & la liaison qui se trouve entre tant de mouvemens excités en même temps : tout cela, dis-je, apprend aux enfans, non-seulement les sons & la valeur des mots ; mais encore l'analyse qu'ils doivent faire de la pensée qu'ils ont à énoncer, & de quelle manière ils doivent se servir des mots pour faire cette analyse, & pour former un sens dans l'esprit des citoyens parmi lesquels la Providence les a fait naître.

Cette méthode, dont on s'est servi à notre égard, est la même qu'on a employée dans tous les temps & dans tous les pays du monde ; & c'est celle que les Nations les plus policées & les Peuples les plus barbares mettent en œuvre pour apprendre

à parler à leurs enfans : c'est un art que la nature même enseigne. Ainsi, je trouve que dans toutes les langues du monde, il n'y a qu'une même manière nécessaire pour former un sens avec les mots : c'est l'ordre successif des relations qui se trouvent entre les mots, dont les uns sont énoncés comme devant être modifiés ou déterminés, & les autres comme modifiant ou déterminant. Les premiers excitent l'attention & la curiosité ; ceux qui suivent, la satisfont successivement.

C'est par cette manière que l'on a commencé dans notre enfance à nous donner l'exemple & l'usage de l'élocution. D'abord on nous a montré l'objet ; ensuite on l'a nommé. Si le nom vulgaire étoit composé de lettres dont la prononciation fût alors trop difficile pour nous, on en substituoit d'autres plus aisées à articuler. Après le nom de l'objet, on ajoutoit les mots qui le modifioient, qui en marquoient les qualités ou les actions, & que les circonstances &

les idées accessoires pouvoient aisément nous faire connoître.

A mesure que nous avançons en âge, & que l'expérience nous apprend le sens & l'usage des Prépositions, des Adverbes, des Conjonctions, & sur-tout des différentes terminaisons des Verbes, destinées à marquer le nombre, les personnes & les temps, nous devenons plus habiles à démêler les rapports des mots, & à en apercevoir l'ordre successif, qui forme le sens total des phrases, & qu'on avoit grande attention de suivre en nous parlant.

Cette manière d'énoncer les mots successivement, selon l'ordre de la modification ou détermination que le mot qui suit donne à celui qui le précède, a fait règle dans notre esprit. Elle est devenue notre modèle invariable; au point que, sans elle, ou du moins sans les secours qui nous aident à la rétablir, les mots ne présentent que leur signification absolue, sans que leur ensemble puisse former aucun sens. Par exemple;

DE GRAMMAIRE. 171.

*Arma virumque cano , Trojæ qui primus  
ab oris ,*

*Italiam , fato profugus , Lavinaque venit  
Littora.*

Otez à ces mots latins les terminaisons ou déclinances , qui sont les signes de leur valeur relative , & ne leur laissez que la première terminaison , qui n'indique aucun rapport , vous ne formerez aucun sens. Ce seroit comme si l'on disoit :

*Armes , homme , je chance , Troie , qui ,  
premier , des côtes ,  
Italie , destin , fugitif , Laviniens , vint ,  
rivages.*

Si ces mots étoient ainsi énoncés en latin avec leurs terminaisons absolues , quand même on les rangeroit dans l'ordre où on les voit dans Virgile , non - seulement ils perdroient leur grace , mais encore ils ne formeroient aucun sens : propriété qu'ils n'ont que par leurs terminaisons relatives , qui , après que toute la Proposition est finie , nous les font regarder selon l'ordre de leurs rapports , & par conséquent selon l'ordre



de la *construction simple*, nécessaire & *significative*.

*Cano arma atque virum, qui vir, profugus à fato, venit primus, ab oris Troje, in Italiam, atque ad littora Lavina*: tant la suite des mots & leurs désinances ont de force pour faire entendre le sens!

*Tantum series juncturaque pollet.*

Horace, *Art Poet.* v. 240.

Quand une fois cette opération m'a conduit à l'intelligence du sens, je lis & je relis le texte de l'auteur; je me livre au plaisir que me cause le soin de rétablir, sans trop de peine, l'ordre que la vivacité & l'empressement de l'imagination, l'élégance & l'harmonie avoient renversé; & ces fréquentes lectures me font acquérir un gout éclairé pour la belle latinité.

La *construction simple* est aussi appelée **CONSTRUCTION NATURELLE**, parce que c'est celle que nous avons apprise sans maître, par la seule constitution mécanique de nos organes, par notre attention & notre penchant à l'imitation. Elle est le

Seul moyen nécessaire pour énoncer nos pensées par la parole, puisque les autres sortes de *constructions* ne forment un sens, que lorsque par un simple regard de l'esprit, nous y apercevons aisément l'ordre successif de la construction simple.

Cet ordre est le plus propre à faire apercevoir les parties que la nécessité de l'élocution nous fait donner à la pensée. Il nous indique les rapports que ces parties ont entr'elles : rapports dont le concert produit l'ensemble, & , pour ainsi dire, le corps de chaque pensée particulière. Telle est la relation établie entre la pensée & les mots ; c'est-à-dire, entre la chose & les signes qui la font connoître : connoissance acquise dès les premières années de la vie, par des actes si souvent répétés, qu'il en résulte une habitude que nous regardons comme un effet naturel. Que celui qui parle emploie ce que l'art a de plus séduisant pour nous plaire, & de plus propre à nous toucher, nous applaudirons à ses talens. Mais son premier devoir est de respecter

les règles de la *construction simple*, & d'éviter les obstacles qui pourroient nous empêcher d'y réduire sans peine ce qu'il nous dit.

Comme par-tout les hommes pensent, & qu'ils cherchent à faire connoître la pensée par la parole, l'ordre dont nous parlons est au fond uniforme par-tout; & c'est encore un autre motif pour l'appeler *naturel*.

Il est vrai qu'il y a des différences dans les langues; différence dans le vocabulaire ou la nomenclature, qui énonce les noms des objets & ceux de leurs qualificatifs; différence dans les terminaisons, qui sont les signes de l'ordre successif des corrélatifs; différence dans l'usage des métaphores, dans les idiotismes, & dans les tours de la *construction usuelle*: mais il y a uniformité, en ce que par-tout la pensée qui est à énoncer est divisée par les mots qui en représentent les parties, & que ces parties ont des signes de leur relation.

Enfin cette construction est encore appelée *NATURELLE*, parcequ'elle suit la

na  
les  
ch  
l'o  
eff  
Je  
cè  
de  
di  
a  
to  
pe  
ét  
l'e  
fe  
le  
L  
fa  
le  
L  
l'  
lo  
se  
y

nature ; je veux dire , parcequ'elle énonce les mots selon l'état où l'esprit conçoit les choses. *Le Soleil est lumineux.* On suit ou l'ordre de la relation des causes avec les effets , ou celui des effets avec leur cause. Je veux dire que la *construction simple* procède , ou en allant de la cause à l'effet , ou de l'agent au patient ; comme quand on dit : *Dieu a créé le monde : Julien le Roi a fait cette montre : Auguste vainquit Antoine :* c'est ce que les Grammairiens appellent la *voix active* : ou bien la *construction* énonce la pensée , en remontant de l'effet à la cause , & du patient à l'agent , selon le langage des philosophes : ce que les Grammairiens appellent la *voix passive* : *Le monde a été créé par l'Etre tout-puissant : Cette montre a été faite par Julien le Roi : Antoine fut vaincu par Auguste.* La construction simple présente d'abord l'objet ou sujet ; ensuite elle le qualifie selon les propriétés ou les accidens que les sens y découvrent , ou que l'imagination y suppose.

Or, dans l'un & dans l'autre de ces deux cas, l'état des choses demande que l'on commence par nommer le sujet. En effet, la nature & la raison ne nous apprennent-elles pas, 1.<sup>o</sup> qu'il faut être avant que d'opérer ; *prius est esse quàm operari* ; 2.<sup>o</sup> qu'il faut exister avant que de pouvoir être l'objet de l'action d'un autre : 3.<sup>o</sup> enfin, qu'il faut avoir une existence réelle ou imaginée, avant que de pouvoir être qualifié, c'est-à-dire, avant que de pouvoir être considéré comme ayant telle ou telle modification propre, ou bien tel ou tel de ces accidens qui donnent lieu à ce que les Logiciens appellent *des dénominations externes* : *Il est aimé* : *Il est haï* : *Il est loué* : *Il est blâmé*.

On observe la même pratique par imitation, quand on parle de noms abstraits & d'êtres purement métaphysiques. Ainsi on dit que *la vertu a des charmes*, comme on dit que *le Roi a des Soldats*.

La construction simple, comme nous l'avons déjà remarqué, énonce d'abord le

sujet dont on juge : après quoi elle dit, ou qu'il est, ou qu'il fait, ou qu'il souffre, ou qu'il a, soit dans le sens propre ; soit au figuré.

Pour mieux faire entendre ma pensée, quand je dis que la construction simple suit l'état des choses, j'observerai que dans la réalité l'Adjectif n'énonce qu'une qualification du Substantif. L'Adjectif n'est donc que le Substantif même, considéré avec telle ou telle modification. Tel est l'état des choses. Aussi, la construction simple ne sépare-t-elle jamais l'Adjectif du Substantif. Ainsi quand Virgile a dit :

*Frigidus, Agricolam si quando continet imber* (1).

L'Adjectif *frigidus* étant séparé par plusieurs mots de son Substantif *imber*, cette construction fera, tant qu'il vous plaira, une construction élégante, mais jamais une phrase de la construction simple, parce qu'on n'y suit pas l'ordre de l'état des cho-

---

(1) Georg. lib. I, v. 259.

ses, ni du rapport immédiat qui est entre les mots, en conséquence de cet état.

Lorsque les mots essentiels à la proposition ont des modificatifs qui en étendent ou qui en restreignent la valeur, la construction simple place ces modificatifs à la suite des mots qu'ils modifient. Ainsi tous les mots se trouvent rangés successivement, selon le rapport immédiat du mot qui suit avec celui qui le précède. Par exemple : *Alexandre vainquit Darius* ; voici une simple proposition. Mais si j'ajoute des modificatifs ou adjoints à chacun de ses termes, la construction simple les placera successivement, selon l'ordre de leur relation. *Alexandre, fils de Philippe & roi de Macédoine, vainquit, avec peu de troupes, Darius, roi des Perses, qui étoit à la tête d'une armée nombreuse.*

Si l'on énonce des circonstances, dont le sens tombe sur toute la proposition, on peut les placer ou au commencement, ou à la fin de la proposition. Par exemple : *En la troisième année de la CXII<sup>e</sup> olym-*

piade  
jours  
dre v  
vainc

Le  
disco  
tresfa  
quoi  
vent  
où e  
ne l  
prop  
ou d  
ticul  
les c

P  
quon  
tous  
ils a  
cett  
tre  
terr  
De  
Dit

*piade , 330 ans avant Jesus-Christ , onze jours après une éclipse de Lune , Alexandre vainquit Darius : ou bien , Alexandre vainquit Darius en la troisième année , &c.*

Les liaisons des différentes parties du discours, telles que *cependant , sur ces entrefaites , dans ces circonstances ; mais , quoique , après que , avant que , &c.* doivent précéder le sujet de la proposition où elles se trouvent ; parceque ces liaisons ne sont pas des parties nécessaires de la proposition : elles ne sont que des adjoints, ou des transitions ou des conjonctions particulières qui lient les propositions partielles dont les périodes sont composées.

Par la même raison, le relatif *qui , que , quod , & nos qui , que , dont ,* précèdent tous les mots de la proposition à laquelle ils appartiennent, parcequ'ils servent à lier cette proposition à quelque mot d'une autre, & que ce qui lie doit être entre deux termes. Ainsi dans cet exemple vulgaire, *Deus quem adoramus est omnipotens ,* le Dieu que nous adorons est tout-puissant,



*quem* précède *adoramus*, & *que* est avant *nous adorons*, quoique l'un dépende d'*adoramus* & l'autre de *nous adorons*, parce que *quem* détermine *Deus*. Cette place du relatif entre les deux propositions corrélatives, en fait apercevoir la liaison plus aisément, que si le *quem* ou le *que* étoient placés après les verbes qu'ils déterminent.

Je dis donc que pour s'exprimer selon la construction simple, on doit 1.<sup>o</sup> énoncer tous les mots qui sont les signes des différentes parties que l'on est obligé de donner à la pensée, par la nécessité de l'élocution, & selon l'analogie de la langue en laquelle on a à s'énoncer.

2.<sup>o</sup> En second lieu, la construction simple exige que les mots soient énoncés dans l'ordre successif des rapports qu'il y a entr'eux, en sorte que le mot qui est à modifier ou à déterminer, précède celui qui le modifie ou le détermine.

3.<sup>o</sup> Enfin, dans les langues où les mots ont des terminaisons qui sont les signes de leur position & de leurs relations, ce seroit

une faute, si l'on se contentoit de placer un mot dans l'ordre où il doit être selon la construction simple, sans lui donner la terminaison destinée à indiquer cette position. Ainsi on ne dira pas en latin, *Diliges Dominus Deus tuus*, ce qui seroit la terminaison de la valeur absolue, ou celle du sujet de la proposition; mais on dira *Diliges Dominum Deum tuum*, ce qui est la terminaison de la valeur relative de ces trois derniers mots. Tel est dans ces langues le service & la destination des terminaisons: elles indiquent la place & les rapports des mots: ce qui est d'un grand usage lorsqu'il y a inversion, c'est-à-dire, lorsque les mots ne sont pas énoncés dans l'ordre de la construction simple; ordre toujours indiqué, mais rarement observé dans la construction usuelle des langues dont les noms ont des cas, c'est-à-dire, des terminaisons particulières destinées en toute construction à marquer les différentes relations ou les différentes sortes de valeurs relatives des mots,

II. *De la Construction figurée.*

L'ORDRE successif des rapports des mots n'est pas toujours exactement suivi dans l'exécution de la parole. La vivacité de l'imagination, l'empressement à faire connoître ce qu'on pense, le concours des idées accessoires, l'harmonie, le nombre, le rythme, &c. font souvent que l'on supprime des mots, dont on se contente d'énoncer les corrélatifs. On interrompt l'ordre de l'analyse; on donne aux mots une place ou une forme, qui au premier aspect ne paroît pas être celle qu'on auroit dû leur donner. Cependant, celui qui lit ou qui écoute, ne laisse pas d'entendre le sens de ce qu'on lui dit, parceque l'esprit rectifie l'irrégularité de l'énonciation, & place dans l'ordre de l'analyse les divers sens particuliers, & même le sens des mots qui ne sont pas exprimés.

C'est en ces occasions que l'analogie est d'un grand usage. Ce n'est alors que par analogie, par imitation, & en allant du

con  
cevo  
nous  
pren  
Ce l  
& in  
tiqu  
par i  
men  
vie.

Le  
pou  
ses d  
L  
où l  
ciati  
vent  
supp  
C  
app  
effe  
qui  
La c

connu à l'inconnu, que nous pouvons concevoir ce qu'on nous dit. Si cette analogie nous manquoit, que pourrions-nous comprendre dans ce que nous entendrions dire? Ce seroit pour nous un langage inconnu & inintelligible. La connoissance & la pratique de cette analogie ne s'acquièrent que par imitation, & par un long usage commencé dès les premières années de notre vie.

Les façons de parler dont l'analogie est, pour ainsi dire, l'interprète, sont des phrases de la construction figurée.

La *Construction figurée* est donc celle où l'ordre & le procédé de l'analyse énonciative ne sont pas suivis, quoiqu'ils doivent toujours être aperçus, rectifiés ou supplétés.

Cette seconde sorte de construction est appelée *Construction figurée*, parcequ'en effet elle prend une figure, une forme, qui n'est pas celle de la construction simple. La construction figurée est à la vérité auto-

risée par un usage particulier : mais elle n'est pas conforme à la manière de parler la plus régulière, c'est-à-dire, à cette construction pleine & suivie dont nous avons parlé d'abord. Par exemple, selon cette première sorte de construction, on dit : *La foiblesse des hommes est grande* : le verbe *est* s'accorde en nombre & en personne avec son sujet *la foiblesse*, & non avec *des hommes*. Tel est l'ordre significatif ; tel est l'usage général. Cependant on dit fort bien, *La plupart des hommes se persuadent, &c.* où vous voyez que le verbe s'accorde avec *des hommes*, & non avec *la plupart*. *Les savans disent ; les ignorans s'imaginent, &c.* telle est la manière de parler générale : le nominatif pluriel est annoncé par l'article *les*. Cependant on dit fort bien, *Des savans m'ont dit ; des ignorans s'imaginent ; du pain & de l'eau suffisent ; &c.*

Voilà aussi des nominatifs, selon nos Grammairiens. Pourquoi ces prétendus nominatifs ne sont-ils point analogues aux nominatifs

nominatifs ordinaires? Il en est de même en latin, & en toutes langues. Je me contenterai de ces deux exemples.

1.<sup>o</sup> La préposition *Ante* se construit avec l'accusatif : tel est l'usage ordinaire : cependant on trouve cette préposition avec l'ablatif dans les meilleurs auteurs : *Multis ante annis.*

2.<sup>o</sup> Selon la pratique ordinaire, quand le nom de la personne, ou celui de la chose est le sujet de la proposition, ce nom est au nominatif. Il faut bien, en effet, nommer la personne ou la chose dont on juge, afin qu'on puisse entendre ce qu'on en dit. Cependant on trouve des phrases sans nominatif; & ce qui est plus irrégulier encore, c'est que le mot qui, selon la règle, devrait être au nominatif, se trouve au contraire en un cas oblique. *Pœnitet me peccari; Je me repens de mon péché.* Le verbe est ici à la troisième personne en latin, & à la première en françois.

Qu'il me soit permis de comparer la construction simple au droit commun, & la

*figurée* au droit privilégié. Les Jurisconsultes habiles ramènent les privilèges aux loix supérieures du droit commun, & regardent comme des abus que les Législateurs devroient réformer, les privilèges qui ne sauroient être réduits à ces loix.

Il en est de même des phrases de la *construction figurée* : elles doivent toutes être rapportées aux loix générales du discours, en tant qu'il est signe de l'analyse des pensées & des différentes vues de l'esprit. C'est une opération que le peuple fait par sentiment, puisqu'il entend le sens de ces phrases. Mais le Grammairien philosophe doit pénétrer le mystère de leur irrégularité, & faire voir que malgré le masque qu'elles portent de l'anomalie, elles sont pourtant analogues à la construction simple.

C'est ce que nous tâcherons de faire voir par plusieurs exemples. Mais pour y procéder avec plus de clarté, il faut observer qu'il y a six sortes de figures qui sont d'un grand usage dans l'espèce de con-

stru  
on

déf

que

phr

pri

cau

de

van

par

ce

l'e

mé

M

qu

do

la

sta

tr

struction dont nous parlons, & auxquelles on peut réduire toutes les autres.

I. L'Ellipse.

L'ELLIPSE, c'est-à-dire, *Manquement, défaut, suppression* : ce qui arrive lorsque quelque mot nécessaire pour réduire la phrase à la construction simple n'est pas exprimé, & que cependant ce mot est la seule cause de la modification d'un autre mot de la phrase. Par exemple: *Ne sus Minervam.* *Minervam* n'est à l'accusatif, que parceque ceux qui entendent le sens de ce proverbe se rappellent aisément dans l'esprit le verbe *doceat*. Cicéron l'a exprimé (1). Ainsi le sens est, *Sus non doceat Minervam*; Qu'un cochon, qu'une bête; qu'un ignorant ne s'avise pas de vouloir donner des leçons à Minerve, déesse de la Science & des beaux Arts. *Triste lupus stabulis*, c'est-à-dire, *Lupus est negotium triste stabulis.* *Ad Castoris*, suppléez

---

(1) Acad. I, c. 4.



*adem*, ou *templum Castoris*. Sanctius & les autres Analogistes ont recueilli un grand nombre d'exemples où cette figure est en usage. Mais comme les auteurs latins emploient souvent cette figure, & que la langue latine est, pour ainsi dire, toute elliptique, il n'est pas possible de rapporter toutes les occasions où cette figure peut avoir lieu. Peut-être même n'y a-t-il aucun mot latin qui ne soit sous-entendu en quelque phrase. *Vulcani item cumplares*, suppléez *fuerunt*. *Primus caelo natus; ex quo Minerva Apollinem*, où l'on sous-entend *peperit* (1). Et dans Térence (2), *Egone illam? Qua illum? Qua me? Qua non?* Sur quoi Donat observe que l'usage de l'ellipse est fréquent dans la colère, & qu'ici le sens est: *Ego ne illam non utiscar? Qua illum recepit? Qua exclusit me? Qua non admisit?* Priscien reim-

(1) Cicéron, *de natura Deorum*, lib. III, c. 22.

(2) *Eunuc.* Act. I. Sc. 1.

plie  
Ego  
illu

Qu

I

plie

ind

stan

son

en

son

son

ceq

exp

ind

lie

do

mi

ob

pa

fer

con

DE GRAMMAIRE. 189

plit ces Ellipses de la manière suivante :  
*Egone illum dignor adventu meo? Qua illum preposuit mihi? Qua me sprexit? Qua non suscepit heri?*

Il est indifférent que l'Ellipse soit remplie par tel ou tel mot, pourvu que le sens indiqué par les adjoints & par les circonstances soit rendu.

*Ces sous-ententes*, dit M. Patru (1), *sont fréquentes en notre langue, comme en toutes les autres.* Cependant elles y sont bien moins ordinaires qu'elles ne le sont dans les langues qui ont des cas, parceque dans celles-ci le rapport du mot exprimé avec le mot sous-entendu, est indiqué par une terminaison relative : au lieu qu'en françois & dans les langues, dont les mots gardent toujours leur terminaison absolue, il n'y a que l'ordre, ou observé ou facilement aperçu & rétabli par l'esprit, qui puisse faire entendre le sens des mots énoncés.

---

(1) *Notes sur les Remarques de Vaugelas, tom. I, pag. 292, édit. de 1738.*

Ce n'est qu'à cette condition, que l'usage autorise les transpositions & les Ellipses. Or cette condition est bien plus facile à remplir dans les langues qui ont des cas : ce qui est sensible dans l'exemple que nous avons rapporté, *Ne sus Minervam* : ces deux mots rendus en françois n'indiqueroient pas ce qu'il y a à suppléer. Mais quand la condition dont nous venons de parler peut aisément être remplie, alors nous faisons usage de l'Ellipse, sur-tout quand nous sommes animés de quelque passion.

(1) *Je t'aimois inconstant • Qu'aurois-je fait fidèle ?*

On voit aisément que le sens est, *Que n'aurois-je pas fait si tu avois été fidèle ? Avec quelle ardeur ne t'aurois-je pas aimé si tu avois été fidèle.* Mais l'Ellipse rend l'expression de Racine bien plus vive, que si ce poète avoit fait parler Hermione selon

---

(1) Racine, *tragéd. d'Andromaque*, Act. IV, Sc. V.

la con  
que d  
Quan  
la sen  
viend  
la mi  
mois  
Touss  
Mart  
Que  
il ne  
tend  
voudr  
faire  
dépen  
C'  
son d  
usage  
qu'on  
siècle  
pour  
que  
Danc  
sens

DE GRAMMAIRE. 191

la construction pleine. C'est ainsi que lorsque dans la conversation on nous demande, *Quand reviendrez-vous?* nous répondons, *la semaine prochaine*; c'est-à-dire, *Je reviendrai dans la semaine prochaine*: *A la mi-Août*, c'est-à-dire, *à la moitié du mois d'Août*. *A la S. Martin*; *à la Toussaints*; au lieu de *à la fête de S. Martin*; *à la fête de tous les Saints*. *Que vous a-t-il dit?* *Rien*: c'est-à-dire, *il ne m'a rien dit*; *nullam rem*: on sous-entend la négation *ne*. *Qu'il fasse ce qu'il voudra*, *ce qu'il lui plaira*: on sous-entend *faire*; & c'est de ce mot sous-entendu que dépend le *que* apostrophé devant *il*.

C'est par l'Ellipse qu'on doit rendre raison d'une façon de parler qui n'est plus en usage aujourd'hui dans notre langue; mais qu'on trouve dans les livres, même du siècle passé. C'est, *Et qu'ainsi ne soit*, pour dire, *ce que je vous dis est si vrai que*, &c. Cette manière de parler, dit Danet, *verbo AINSI*, se prend en un sens tout contraire à celui qu'elle semble

avoir ; car , dit - il , elle est affirmative ; nonobstant la négation. *J'étois dans ce jardin , & qu'ainsi ne soit , voila une fleur que j'y ai cueillie : c'est comme si , je disois ; & pour preuve de cela , voila une fleur que j'y ai cueillie : Atque ut rem ita esse intelligas.* Joubert dit aussi , *Et qu'ainsi ne soit , c'est-à-dire , pour preuve que cela est ; Argumento est quoddam* , au mot *Ainsi*.

Moliere , dans *Pourceaugnac* , Acte I , Sc. XI , fait dire à un médecin , que M. de Pourceaugnac est atteint & convaincu de la maladie qu'on appelle *Mélancholie hypochondriaque* : *Et qu'ainsi ne soit* , ajoute le médecin , *pour diagnostic incontestable de ce que je dis , vous n'avez qu'à considérer ce grand sérieux , &c.*

M. de la Fontaine , dans son *Belphégor* , qui est imprimé à la fin du XII<sup>e</sup> livre des fables , dit :

C'est le cœur seul qui peut rendre tranquille :

Le cœur fait tout , le reste est inutile.

*Qu'ainsi ne soit* , voyons d'autres États , &c.

L'Ellipse

L'Ellipse explique cette façon de parler. En voici la construction pleine ; *Et afin que vous ne disiez point que cela ne soit pas ainsi , c'est que , &c.*

Passons aux exemples que nous avons rapportés plus haut : *Des savans m'ont dit ; des ignorans s'imaginent.* Quand je dis, *Les savans disent , Les ignorans s'imaginent* , je parle de tous les savans & de tous les ignorans : je prens *savans & ignorans* dans un sens appellatif, c'est-à-dire , dans une étendue qui comprend tous les individus auxquels ces mots peuvent être appliqués. Mais quand je dis, *Des savans m'ont dit , Des ignorans s'imaginent* ; je ne veux parler que de quelques-uns d'entre les savans , ou d'entre les ignorans : c'est une façon de parler abrégée. On a dans l'esprit , *quelques-uns* : c'est ce pluriel qui est le vrai sujet de la proposition : *de & des* ne sont en ces occasions que des prépositions extractives ou partitives. Sur quoi je ferai en passant une légère observation : c'est qu'on dit qu'alors

*savans & ignorans* sont pris dans un sens partitif. Je crois que le partage ou l'extraction n'est marqué que par la préposition & par le mot sous-entendu, & que le mot exprimé est dans toute sa valeur, & par conséquent dans toute son étendue, puisque c'est de cette étendue ou généralité que l'on tire les individus dont on parle : *Quelques-uns de les savans.*

Il en est de même de ces phrases ; *Du pain & de l'eau suffisent ; Donnez-moi du pain & de l'eau , &c.* c'est-à-dire, *quelque chose de , une portion de ou du , &c.* Il y a dans ces façons de parler Syllepse & Ellipse. Il y a Syllepse, puisqu'on fait la construction selon le sens que l'on a dans l'esprit, comme nous le dirons bientôt ; & il y a Ellipse, c'est-à-dire, *suppression, manquement* de quelques mots dont la valeur ou le sens est dans l'esprit. L'empressement que nous avons à énoncer notre pensée, & à savoir celle de ceux qui nous parlent, est la cause de la suppression de bien des mots qui seroient exprimés, si

l'on  
lyse  
M  
Ellip  
nis ;  
s'agi  
antér  
fuit g  
pus,  
justifi  
muler  
cum  
vous  
dre d  
fecer  
Balb  
Pe  
mon  
tion  
avoir  
sous-

l'on suivoit exactement le détail de l'analyse énonciative des pensées.

*Multis ante annis.* Il y a encore ici une Ellipse. *Ante* n'est pas le corrélatif de *annis* ; car on veut dire que le fait dont il s'agit s'est passé dans un temps qui est bien antérieur au temps où l'on parle : *Illud fuit gestum in annis multis ante hoc tempus.* Voici un exemple de Cicéron (1) qui justifie bien cette explication : *Hospitium, multis annis ante hoc tempus, Gaditanum cum Lucio Cornelio Balbo fecerant* ; où vous voyez que la construction selon l'ordre de l'analyse énonciative est, *Gaditanum fecerant hospitium cum Lucio Cornelio Balbo, in multis annis ante hoc tempus.*

*Pœnitet me peccati* ; Je me repens de mon péché. Voilà sans doute une proposition en latin & en françois. Il doit donc y avoir un sujet & un attribut exprimé ou sous-entendu. J'aperçois l'attribut, car je

---

(1) Dans l'Oraison, pro L. Corn. Balbo.



vois le verbe *pœnitet me*. L'attribut commence toujours par le verbe, & ici *pœnitet me* est tout l'attribut. Cherchons le sujet. Je ne vois d'autre mot que *peccati*. Mais ce mot étant au génitif, ne fauroit être le sujet de la proposition; puisque, selon l'analogie de la construction ordinaire, le génitif est un cas oblique qui ne sert qu'à déterminer un nom d'espèce. Quel est ce nom que *peccati* détermine? Le fond de la pensée & l'imitation doivent nous aider à le trouver. Commençons par l'imitation. Plaute fait dire à une jeune mariée (1) : *Et me quidem hac conditio nunc non pœnitet*. Cette condition, c'est-à-dire, ce mariage ne me fait point de peine, ne m'affecte pas de repentir : Je ne me repens pas d'avoir épousé le mari que mon père m'a donné; où vous voyez que *conditio* est le nominatif de *pœnitet*. Et Cicéron dit : (2) *Sapientis est proprium, nihil*

(1) Stich. Act. I, Sc. I. v. 50.

(2) Tulc. lib. V, c. 28.

*quod pœnitere possit, facere* : c'est-à-dire, *Non facere hilam quod possit pœnitere sapientem, est proprium sapientis* : où vous voyez que *quod* est le nominatif de *possit pœnitere* : rien qui puisse affecter le sage de repentir. Accius dit (1) que, *neque id sanè me pœnitet* : cela ne m'affecte point de repentir.

Voici encore un autre exemple : Si vous aviez eu un peu plus de déférence pour mes avis, dit Cicéron à son frère ; si vous aviez sacrifié quelques bons mots, quelques plaisanteries, nous n'aurions pas lieu aujourd'hui de nous repentir. *Si apud te plus autoritas mea, quam dicendi sal facietiaque valuisset, nihil sanè esset quod nos pœniteret. Il n'y auroit rien qui nous affectât de repentir* (2).

Souvent, dit Faber dans son *Trésor*, au mot *pœnitet*, les anciens ont donné un nominatif à ce verbe. *Æceres & cum nominativo copularunt.*

(1) *Apud Gall. n. A, lib. XIII, c. 2.*

(2) *Cicéron, ad Quint. frat. lib. I, ep. 2.*

Poursuivons notre analogie. Cicéron a dit (1), *Conscientia peccatorum timore nocentes afficit*; & ailleurs (2), *Tua libidines torquent te; conscientia malefactorum tuorum stimulant te: Vos remors vous tourmentent*: & ailleurs on trouve, *Conscientia scelerum improbos in morte vexat*: A l'article de la mort, les méchants sont tourmentés par leur propre conscience.

Je dirai donc par analogie, par imitation: *Conscientia peccati poenitet me*: c'est-à-dire, *afficie me poenâ*; comme Cicéron a dit, *afficie timore, stimulat, vexat, torquet, mordet*: le remors, le souvenir, la pensée de ma faute m'affecte de peine, m'afflige, me tourmente; je m'en afflige; je m'en peine; je m'en repens. Notre verbe *repentir* est formé de la préposition inséparable, *re, retro*, & de *poenâ*; se poenir du passé. Nicot écrit *se poenir de*; ainsi se repentir, c'est s'affliger, se poenir

(1) Parad. V.  
(2) Parad. II.

soi-m  
à se q  
Le  
vent  
Par e  
gnos  
n'est  
nous  
ction  
rerun  
Il  
zeugn  
assem  
enter  
Non  
domi  
voye  
dive  
ente  
appe  
qu'u

(1)  
(2)

soi-même de : *Quem pœnitet , is , dolendo , à se quasi pœnam sua temeritatis exigit* (1).

Le sens de la période entière fait souvent entendre le mot qui est sous-entendu. Par exemple : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas* (2). L'antécédent de *qui* n'est point exprimé. Cependant le sens nous fait voir , que l'ordre de la construction est , *Ille qui potuit cognoscere causas rerum est felix*.

Il y a une sorte d'Ellipse qu'on appelle *zeugma* , mot grec , qui signifie *connexion , assemblage*. Cette figure sera facilement entendue par les exemples. Salluste a dit : *Non de tyranno , sed de cive , non de domino , sed de parente loquimur* ; où vous voyez que ce mot *loquimur* lie tous ces divers sens particuliers , & qu'il est sous-entendu en chacun. Voilà l'Ellipse qu'on appelle *zeugma* : Ainsi le *zeugma* se fait lorsqu'un mot exprimé dans quelque membre

(1) Martinus , verbo Pœnitet.

(2) Virgile , Georg. l. II , v. 490.

d'une période, est sous-entendu dans un autre membre de la même période. Souvent le mot est bien le même, eu égard à la signification; mais il est différent par rapport au nombre ou au genre. *Aquila volarunt, hac ab oriente, illa ab occidente.* La construction pleine est, *Hac volavit ab oriente; illa volavit ab occidente*: où vous voyez que *volavit*, qui est sous-entendu, diffère de *volarunt* par le nombre. Et de même dans Virgile (1), *Hic illius arma, hic currus fuit*: où vous voyez qu'il faut sous-entendre *fuerunt* dans le premier membre. Voici une différence par rapport au genre: *Utinam aut hic surdus, aut hac muta facta sit* (2). Dans le premier sens on sous-entend *factus sit*, & il y a *facta* dans le second. L'usage de cette sorte de zeugma est souffert en latin; mais la langue françoise est plus délicate & plus difficile à cet égard. Comme elle est plus assujétie à l'ordre significatif, on n'y voit

(1) *Æn. l. I.*(2) Térence, *Andr. Act. III. Sc. I.*

sous-entendre un mot déjà exprimé , que quand ce mot peut convenir également au membre de phrase où il est sous-entendu. Voici un exemple qui fera entendre ma pensée. Un auteur moderne a dit : *Cette histoire achevera de désabuser ceux qui méritent de l'être* : on sous-entend *désabusés* dans ce dernier membre ou incise ; & c'est *désabuser* qui est exprimé dans le premier. C'est une négligence dans laquelle de bons auteurs sont tombés.

## II. Le Pléonasme.

LA seconde sorte de figure est le contraire de l'Ellipse. C'est lorsqu'il y a dans la phrase quelque mot superflu , qui pourroit en être retranché sans rien faire perdre du sens. Lorsque ces mots ajoutés donnent au discours ou plus de grace , ou plus de netteté , ou enfin plus de force ou plus d'énergie , ils sont une figure approuvée. Par exemple, quand, en certaines occasions, on dit , *Je l'ai vu de mes yeux ; je l'ai entendu de mes propres oreilles ; &c. Je me*

meurs; ce me n'est-là que par énergie. C'est peut-être cette raison de l'énergie qui a consacré le Pléonasmé en certaines façons de parler; comme quand on dit: *C'est une affaire où il y va du salut de l'Etat*: ce qui est mieux, que si l'on disoit, *C'est une affaire où il va*, &c. en supprimant y, qui est inutile à cause de où. Car, comme on l'a observé dans les *Remarques & décisions de l'Académie Française*, 1698, pag. 39; *Il y va*, *il y a*, *il en est*, sont des formules autorisées, dont on ne peut rien ôter.

La figure dont nous parlons est appelée *Pléonasmé*, mot grec qui signifie *surabondance*. Au reste, la surabondance qui n'est pas consacrée par l'usage, & qui n'apporte ni plus de netteté, ni plus de grace, ni plus d'énergie, est un vice, ou du moins une négligence qu'on doit éviter. Ainsi, on ne doit pas joindre à un substantif une épithète qui n'ajoute rien au sens, & qui n'excite que la même idée; par exemple, *une tempête orageuse*. Il en est de même de cette façon de parler: *Il est vrai de dire*

que ;  
de n  
étre  
qu  
born

L  
qu'o  
C'est  
le se  
de l  
Ma  
qui  
neu  
ce,  
qu  
dig  
ain  
qu  
fat  
sel

que ; de dire est entièrement inutile. Un de nos auteurs a dit (1), que Cicéron avoit étendu les bornes & les limites de l'éloquence. *Limites* n'ajoute rien à l'idée de bornes : c'est un Pléonasme.

### III. La Syllepse ou Synthèse.

LA troisième sorte de figure est celle qu'on appelle SYLLEPSE ou SYNTHÈSE. C'est lorsque les mots sont construits selon le sens & la pensée, plutôt que selon l'usage de la construction ordinaire. Par exemple, *Monstrum* étant du genre neutre, le relatif qui suit ce mot doit aussi être mis au genre neutre ; *monstrum quod*. Cependant Horace, lib. I, od. 37, a dit : *Fatale monstrum, qua generosius perire quarens*. Mais ce prodige, ce monstre fatal, c'est Cléopâtre : ainsi Horace a dit *qua* au féminin, parce qu'il avoit Cléopâtre dans l'esprit. Il a donc fait la construction selon la pensée & non selon les mots. *Ce sont des hommes qui*

(1) *Défense de Volture*, pag. 1.



*ont* : *sont* est au pluriel, aussi - bien que *ont*, parceque l'objet de la pensée *c'est des hommes*, plutôt que *ce*, qui est pris ici collectivement.

On peut aussi résoudre ces façons de parler par l'Ellipse. Car, *ce sont des hommes qui ont*, &c. *ce*, c'est-à-dire, *les personnes qui ont*, &c. *sont du nombre des hommes qui*, &c. Quand on dit, *La foiblesse des hommes est grande*, le verbe *est* étant au singulier, s'accorde avec son nominatif *la foiblesse* : mais quand on dit, *La plupart des hommes s'imaginent*, &c. ce mot *la plupart* présente une pluralité à l'esprit : ainsi le verbe répond à cette pluralité, qui est son corrélatif. C'est encore ici une Syllepse ou Synthèse ; c'est-à-dire, une figure selon laquelle les mots sont construits selon la pensée & la chose, plutôt que selon la lettre & la forme grammaticale. C'est par la même figure que le mot de *personne*, qui grammaticalement est du genre féminin, se trouve souvent suivi de *il* ou *ils* au masculin ; parcequ'a-

lors o  
mes c  
du ge  
que l  
phras  
quoid  
mée,  
ne vi  
j'ai p  
sions  
n'arr  
ce qu  
d'obl  
qui f

L  
l'HY  
mêla  
de l  
ple.  
clibu

(1)

lors on a dans l'esprit l'homme ou les hommes dont on parle, qui sont physiquement du genre masculin. C'est par cette figure que l'on peut rendre raison de certaines phrases où l'on exprime la particule *ne*, quoiqu'il semble qu'elle dût être supprimée, comme lorsqu'on dit: *Je crains qu'il ne vienne; j'empêcherai qu'il ne vienne; j'ai peur qu'il n'oublie; &c.* En ces occasions, on est occupé du desir que la chose n'arrive pas: on a la volonté de faire tout ce qu'on pourra, afin que rien n'apporte d'obstacle à ce qu'on souhaite. Voilà ce qui fait énoncer la négation.

IV. *L'Hyperbate.*

LA quatrième sorte de figure, c'est l'*HYPERBATE*; c'est-à-dire, *confusion*, *mélange* de mots. C'est lorsqu'on s'écarte de l'ordre successif de la construction simple. *Saxa vocant Itali, mediis que in fluminibus, aras* (1). La construction est, *Itali*

(1) *Æneid.* l. I, v. 111.

*vocant aras illa saxa que sunt in fluctibus mediis.* Cette figure étoit, pour ainsi dire, naturelle au latin. Comme il n'y avoit que les terminaisons des mots, qui dans l'usage ordinaire fussent les signes de la relation que les mots avoient entr'eux, les Latins n'avoient égard qu'à ces terminaisons, & ils plaçoient les mots selon qu'ils étoient présentés à l'imagination, ou selon que cet arrangement leur paroïssoit produire une cadence & une harmonie plus agréable; mais parcequ'en françois les noms ne changent point de terminaison, nous sommes obligés communément de suivre l'ordre de la relation que les mots ont entr'eux. Ainsi nous ne saurions faire usage de cette figure, que lorsque le rapport des corrélatifs n'est pas difficile à apercevoir. Nous ne pourrions pas dire comme Virgile (1):

*Frigidus, ô pueri, fugite hinc, latet anguis  
in herba.*

L'adjectif *frigidus* commence le vers, & le

(1) *Elog. III. v. 91.*

substa  
mors  
moin  
alsém  
qui sa  
pas er  
un si  
l'adje  
un fr  
Ne  
inver  
rame  
ction  
cet o  
dit e  
non  
térêt  
être  
poser  
tu po  
agas  
insa

DE GRAMMAIRE. 207

substantif *anguis* en est séparé par plusieurs mots, sans que cette séparation apporte la moindre confusion. Les terminaisons font aisément rapprocher l'un de l'autre à ceux qui savent la langue. Mais nous ne serions pas entendus en françois, si nous mettions un si grand intervalle entre le substantif & l'adjectif. Il faut que nous disions : *Fuyez, un froid serpent est caché sous l'herbe.*

Nous ne pouvons donc faire usage des inversions, que lorsqu'elles sont aisées à ramener à l'ordre significatif de la construction simple. Ce n'est que relativement à cet ordre, que lorsqu'il n'est pas suivi, on dit en toute langue qu'il y a inversion, & non par rapport à un prétendu ordre d'intérêt & de passion, qui ne sauroit jamais être un ordre certain, auquel on peut opposer le terme d'inversion : *Incerta hac si tu postules ratione certâ facere, nihilo plus agas, quàm si des operam ut cum ratione insanias* (1).

---

(1) Térence, *Eunuch.* Act. I. Sc. I. v. 16.

En effet on trouve dans Cicéron & dans chacun des auteurs qui ont beaucoup écrit; on trouve, dis-je, en différens endroits, le même fond de pensée énoncé avec les mêmes mots; mais toujours disposé dans un ordre différent. Quel est celui de ces divers arrangemens, par rapport auquel on doit dire qu'il y a inversion? Ce ne peut jamais être que relativement à la construction simple. Il n'y a inversion que lorsque cet ordre n'est pas suivi. Toute autre idée est sans fondement, & n'oppose inversion qu'au caprice ou à un gout particulier & momentanée.

Mais revenons à nos inversions françoises, M<sup>me</sup> Deshoulières dit :

Que les fougueux Aquilons,  
Sous sa nef, ouvrent de l'onde  
Les gouffres les plus profonds.

La construction simple est, *Que les Aquilons fougueux ouvrent sous sa nef les gouffres les plus profonds de l'onde*, M. Fléchier, dans une de ses Oraisons funèbres,

bres, a dit, *Sacrifice où coula le sang de mille victimes.* La construction est, *Sacrifice où le sang de mille victimes coula.*

Il faut prendre garde que les transpositions & le renversement d'ordre ne donnent pas lieu à des phrases louches, équivoques, & où l'esprit ne puisse pas aisément rétablir l'ordre significatif. Car on ne doit jamais perdre de vue qu'on ne parle que pour être entendu. Ainsi lorsque les transpositions servent à la clarté, on doit, même dans le discours ordinaire, les préférer à la construction simple. Mme Deshoulières a dit :

Dans les transports qu'inspire  
 Cette agréable saison,  
 Où le cœur, à son empire,  
 Assujettit la raison.

L'esprit saisit plus aisément la pensée, que si cette illustre Dame avoit dit, *Dans les transports que cette agréable saison, où le cœur assujettit la raison à son empire, inspire.* Cependant, en ces occasions là

même , l'esprit aperçoit les rapports des mots , selon l'ordre de la construction significative.

V. *L'Hellénisme , &c.*

LA cinquième sorte de figure , c'est l'imitation de quelque façon de parler d'une langue étrangère , ou même de la langue qu'on parle. Le commerce & les relations qu'une nation a avec les autres peuples , font souvent passer , dans une langue , non-seulement des mots ; mais encore des façons de parler , qui ne sont pas conformes à la construction ordinaire de cette langue. C'est ainsi que dans les meilleurs auteurs latins on observe des phrases grecques qu'on appelle *Hellénismes*. C'est par une telle imitation qu'Horace a dit (1) , *Daunus agræstium regnavit populorum*. Les Grecs disent ἑβραϊστικὴ γλῶσση. Il y en a plusieurs autres exemples. Mais dans ces façons de parler grecques, il y a

(1) *Lib. III. Ode 30. v. 11.*

ou un  
quelq  
qui se  
sous-e  
l'a rem  
Horac  
quand  
une p  
l'Ellip  
grec e  
lipse  
const  
trouv  
Grecs  
struic  
ordin  
en son  
ce que  
Sanct  
nisme  
en gr  
la con

ou un nom substantif sous-entendu, ou quelque-une de ces prépositions grecques qui se construisent avec le génitif. Ici on sous-entend, βασιλίαν, comme M. Dacier l'a remarqué : *Regnavit regnum populorum*. Horace a dit ailleurs (1) *regnata rura*. Ainsi quand on dit que telle façon de parler est une phrase grecque, cela veut dire que l'Ellipse d'un certain mot est en usage en grec dans ces occasions, & que cette Ellipse n'est pas en usage en latin dans la construction usuelle; qu'ainsi on ne l'y trouve que par imitation des Grecs. Les Grecs ont plusieurs prépositions qu'ils construisent avec le génitif; & dans l'usage ordinaire ils suppriment les prépositions, en sorte qu'il ne reste que le génitif. C'est ce que les Latins ont souvent imité. Voyez Sanctius, & la *Méthode de P. R.* de l'Hellénisme, pag. 559. Mais, soit en latin, soit en grec, on doit toujours tout réduire à la construction pleine & à l'analogie ordi-

---

(1) *Lib. II, Ode 6, v. 11.*



naire. Cette figure est aussi usitée dans la même langue, sur-tout quand on passe du sens propre au sens figuré. On dit au sens propre, qu'un homme *a de l'argent, une montre, un livre*, & l'on dit par imitation, qu'il *a envie, qu'il a peur, qu'il a besoin, qu'il a faim*, &c.

L'imitation a donné lieu à plusieurs façons de parler, qui ne sont que des formules que l'usage a consacrées. On se sert si souvent du pronom *il*, pour rappeler dans l'esprit la personne déjà nommée, que ce pronom a passé ensuite par imitation dans plusieurs façons de parler, où il ne rappelle l'idée d'aucun individu particulier. Il est plutôt une sorte de nom métaphysique idéal, ou d'imitation. C'est ainsi que l'on dit : *Il pleut, il tonne, il faut, il y a des gens qui s'imaginent*, &c. Ce *il, illud*, est un mot qu'on emploie par analogie, à l'imitation de la construction usuelle, qui donne un nominatif à tout verbe au mode fini. Ainsi *il pleut*, c'est le ciel ou le tems qui est tel, qu'il

fait  
cela  
voir

O  
rema  
CT  
ordi  
trou  
lang  
P  
faut  
des  
gem  
cède  
Ain  
loq  
pos  
pro  
plus  
au l  
cum  
autr

fait tomber la pluie. *Il faut*, c'est-à-dire, *cela*, *illud*, *telle chose est nécessaire*, *savoir*, &c.

VI. *L'Attraction.*

On raporte à l'Hellénisme une figure remarquable, qu'on appelle *ATTRACTION*. En effet, cette figure est fort ordinaire aux Grecs. Mais parcequ'on en trouve aussi des exemples dans les autres langues, j'en fais ici une figure particulière.

Pour bien comprendre cette figure, il faut observer, que souvent le mécanisme des organes de la parole apporte des changemens dans les lettres des mots qui précèdent, ou qui suivent d'autres mots. Ainsi, au lieu de dire régulièrement *ad-loqui aliquem*, on change le *d* de la préposition *ad* en *l*, à cause de *l's* qu'on va prononcer, & l'on dit, *al-loqui aliquem*, plutôt que *ad-loqui*; & de même *in-ruere*, au lieu de *in-ruere*, *con-*, au lieu de *cum* ou *con-loqui*, &c. Ainsi l'*l* attire une autre *l*, &c.

Ce que le mécanisme de la parole fait faire à l'égard des lettres, la vue de l'esprit tournée vers un mot principal, le fait pratiquer à l'égard de la terminaison des mots. On prend un mot selon sa signification ; on n'en change point la valeur : mais à cause du cas, ou du genre, ou du nombre, ou enfin de la terminaison d'un autre mot, dont l'imagination est occupée, on donne à un mot voisin de celui-là, une terminaison différente de celle qu'il auroit eu selon la construction ordinaire ; en sorte que la terminaison du mot dont l'esprit est occupé, attire une terminaison semblable, mais qui n'est pas la régulière. *Urbem quam statuo vestra est* (1). *Quam statuo* a attiré *urbem*, au lieu de *urbs* ; & de même, *Populo ut placerent quas fecisset fabulas* ; au lieu de *fabula* (2).

Je sais bien qu'on peut expliquer ces exemples par l'Ellipse : *Hae urbs ; quam*

(1) *Æn.* l. I.

(2) Térence, *Andr. Prolog.*

urbem  
las se  
être l  
poeti  
est at  
sagar  
vous  
parce  
prit c  
anim  
amica  
de q  
sons  
d'exe  
la M  
rendr  
de l'e  
ment  
veno  
idées

DE GRAMMAIRE. 215

*urbem statuo*, &c. *Illa fabula, quas fabulas fecisset*: mais l'attraction en est peut-être la véritable raison. *Dii non concessere poetis esse mediocribus* (1). *Mediocribus* est attiré par *poetis*. *Animal providum & sagax, quem vocamus hominem* (2); où vous voyez que *hominem* a attiré *quem*, parcequ'en effet *hominem* étoit dans l'esprit de Cicéron dans le temps qu'il a dit, *animal providum*. *Benevolentia, qui est amicitia fons* (3). *Fons* a attiré *qui*, au lieu de *qua*. *Benevolentia est fons, qui est fons amicitia*. Il y a un grand nombre d'exemples pareils dans Sanctius, & dans la *Méthode latine de R. R.* On doit en rendre raison, par la direction de la vue de l'esprit, qui se porte plus particulièrement vers un certain mot, ainsi que nous venons de l'observer. C'est le ressort des idées accessoires.

(1) Horace, de Arte Poetica.

(2) Cicéron, Leg. 1. 7.

(3) Cicéron.

III. *De la Construction usuelle.*

LA troisième sorte de construction est composée des deux précédentes. Je l'appelle *CONSTRUCTION USUELLE*, parce que j'entens par cette construction, l'arrangement des mots qui est en usage dans les livres, dans les lettres, & dans la conversation des honnêtes gens. Cette construction n'est souvent, ni toute simple, ni toute figurée. Les mots doivent être simples, clairs, naturels, & exciter dans l'esprit plus de sens que la lettre ne paroît en exprimer. Les mots doivent être énoncés dans un ordre qui n'excite pas un sentiment désagréable à l'oreille. On doit y observer, autant que la convenance des différens styles le permet, ce qu'on appelle le nombre, le rythme, l'harmonie, &c. Je ne m'arrêterai point à recueillir les différentes remarques que plusieurs bons auteurs ont faites au sujet de cette construction. Telles sont celles de MM. de l'Académie Française, de Vaugelas, de M. l'Abbé d'Olivet,

d'O  
Belle  
rema  
dont  
vent  
elles  
com  
simp  
tions  
elles  
l'ana  
les p  
les p  
II  
SIM  
pen  
ciati  
des  
rapo  
& q  
nou  
simp  
l'ore  
prés

d'Olivet, du P. Bouhours, de l'Abbé de Bellegarde, de M. de Gamaiches, &c. Je remarquerai seulement, que les figures dont nous avons parlé, se trouvent souvent dans la construction usuelle; mais elles n'y sont pas nécessaires; & même communément, l'élégance est jointe à la simplicité; & si elle admet des transpositions, des ellipses, ou quelque autre figure, elles sont aisées à ramener à l'ordre de l'analyse énonciative. Les endroits qui sont les plus beaux dans les anciens, sont aussi les plus simples & les plus faciles.

Il y a donc 1.<sup>o</sup> une **CONSTRUCTION SIMPLE**, nécessaire, naturelle, où chaque pensée est analysée relativement à l'énonciation. Les mots forment un tout qui a des parties: or la perception simple du rapport que ces parties ont l'une à l'autre, & qui nous en fait concevoir l'ensemble, nous vient uniquement de la construction simple; qui, énonçant les mots suivant l'ordre successif de leurs rapports, nous les présente de la manière la plus propre à

218 PRINCIPES

nous faire apercevoir ces rapports, & à faire naître la pensée totale.

Cette première sorte de construction est le fondement de toute énonciation. Si elle ne sert de base à l'Orateur, la chute du discours est certaine, dit Quintilien (1). *Nisi Oratori fundamenta fideliter jecerit, quidquid superstruxerit corruet.* Mais il ne faut pas croire, avec quelques Grammairiens, que ce soit par cette manière simple que quelque langue ait jamais été formée. C'a été après des assemblages sans ordre de pierres & de matériaux, qu'ont été faits les édifices les plus réguliers; sont-ils élevés, l'ordre simple qu'on y observe cache ce qu'il en a coûté à l'art. Comme nous faisons aisément ce qui est simple & bien ordonné, & que nous apercevons sans peine les rapports des parties qui font l'ensemble, nous ne faisons pas assez d'attention que ce qui nous paroît avoir été fait sans peine, est le fruit de la réflexion, du travail, de

(1) Inst. or., l. II, c. xxi.

l'ex  
irré  
qui  
A  
form  
soit  
fait  
& l  
gues  
sort  
mèr  
qui  
sur  
leur  
gran  
pen  
l'élo  
sign  
serv  
enco  
a  
appe  
Cet

l'expérience & de l'exercice. Rien de plus irrégulier qu'une langue qui se forme ou qui se perd.

Ainsi, quoique dans l'état d'une langue formée, la construction dont nous parlons soit la première, à cause de l'ordre qui fait apercevoir la liaison, la dépendance & le rapport des mots; cependant les langues n'ont pas eu d'abord cette première sorte de construction. Il y a une espèce de métaphysique d'instinct & de sentiment, qui a présidé à la formation des langues: sur quoi les Grammairiens ont fait ensuite leurs observations, & ont aperçu un ordre grammatical, fondé sur l'analyse de la pensée, sur les parties que la nécessité de l'élocution fait donner à la pensée, sur les signes de ces parties, & sur le rapport & le service de ces signes. Ils ont observé encore l'ordre pratique & d'usage.

1. La seconde sorte de construction est appelée **CONSTRUCTION FIGURÉE**. Celle-ci a écarté de l'arrangement de la



*construction simple*, & de l'ordre de l'analyse énonciative.

3.<sup>o</sup> Enfin, il y a une *CONSTRUCTION USUELLE*, où l'on suit la manière ordinaire de parler des honnêtes gens de la nation dont on parle la langue, soit que les expressions dont on se sert se trouvent conformes à la construction simple, ou qu'on s'énonce par la construction figurée. Au reste, par les *honnêtes gens de la nation*, j'entens les personnes que la condition, la fortune ou le mérite élèvent au-dessus du vulgaire, & qui ont l'esprit cultivé par la lecture, par la réflexion, & par le commerce avec d'autres personnes qui ont ces mêmes avantages. Trois points qu'il ne faut pas séparer : 1.<sup>o</sup> Distinction au-dessus du vulgaire, ou par la naissance & la fortune, ou par le mérite personnel ; 2.<sup>o</sup> avoir l'esprit cultivé ; 3.<sup>o</sup> être en commerce avec des personnes qui ont ces mêmes avantages.

Toute construction simple n'est pas tou-

jours conforme à la construction usuelle. Mais une phrase de la construction usuelle, même de la plus élégante, peut être énoncée selon l'ordre de la construction simple. *Turenne est mort ; la fortune chancelle ; la victoire s'arrête ; le courage des troupes est abattu par la douleur, & ranimé par la vengeance ; tout le camp demeure immobile* (1). Quoi de plus simple dans la construction ! quoi de plus éloquent & de plus élégant dans l'expression !

Il en est de même de la construction figurée. Une construction figurée peut être ou n'être pas élégante. Les ellipses, les transpositions & les autres figures, se trouvent dans les discours vulgaires, comme elles se trouvent dans les plus sublimes. Je fais ici cette remarque, parceque la plupart des Grammairiens confondent la construction élégante avec la construction figurée, & s'imaginent que toute constru-

---

(1) Flechier, *Oraison funèbre de M. de Turenne.*

ction figurée est élégante, & que toute construction simple ne l'est pas.

Au reste, la construction figurée est défectueuse, quand elle n'est pas autorisée par l'usage. Mais, quoique l'usage & l'habitude nous fassent concevoir aisément le sens de ces constructions figurées, il n'est pas toujours si facile d'en réduire les mots à l'ordre de la construction simple. C'est pourtant à cet ordre qu'il faut tout ramener, si l'on veut pénétrer la raison des différentes modifications que les mots reçoivent dans le discours. Car, comme nous l'avons déjà remarqué, les constructions figurées ne sont entendues, que parce que l'esprit en rectifie l'irrégularité, par le secours des idées accessoires, qui font concevoir ce qu'on lit & ce qu'on entend, comme si le sens étoit énoncé dans l'ordre de la construction simple.

C'est par ce motif, sans doute, que dans les écoles où l'on enseigne le latin, sur-tout selon la méthode de l'explication, les maîtres habiles commencent par arran-

ger les mots selon l'ordre dont nous parlons; & c'est ce qu'on appelle *faire la construction*. Après quoi on accoutume les jeunes gens à l'élegance, par de fréquentes lectures du texte, dont ils entendent alors le sens, bien mieux, & avec plus de fruit, que si l'on avoit commencé par le texte, sans le réduire à la construction simple.

Hé, n'est-ce pas ainsi que, quand on enseigne quelqu'un des Arts libéraux, la danse, la musique, la peinture, l'écriture, &c. on mène long-temps les jeunes élèves comme par la main: on les fait passer par ce qu'il y a de plus simple & de plus facile; on leur montre les fondemens & les principes de l'Art, & on les mène ensuite sans peine à ce que l'art a de plus sublime.

Ainsi, quoi qu'en puissent dire quelques personnes, peu accoutumées à l'exactitude du raisonnement, & à remonter en tout aux vrais principes, la méthode dont je parle est extrêmement utile. Je vais en exposer ici les fondemens, & donner les connoissances nécessaires pour la pratiquer avec succès.

---

DU DISCOURS  
CONSIDÉRÉ GRAMMATICALEMENT,  
*Et des parties qui le composent.*

LE Discours est un assemblage de propositions, d'énonciations & de périodes, qui toutes doivent se rapporter à un but principal.

La proposition est un assemblage de mots, qui par le concours des différens rapports qu'ils ont entr'eux, énoncent un jugement ou quelque considération particulière de l'esprit, qui regarde un objet comme tel.

Cette considération de l'esprit peut se faire en plusieurs manières différentes; & ce sont ces différentes manières qui ont donné lieu aux modes des verbes.

Les mots dont l'assemblage forme un sens, sont donc, ou le signe d'un jugement, ou l'expression d'un simple regard de l'esprit, qui considère un objet avec telle ou

telle modification ; ce qu'il faut bien distinguer.

*Juger*, c'est penser qu'un objet est de telle ou telle façon ; c'est affirmer ou nier ; c'est décider relativement à l'état où l'on suppose que les objets sont en eux-mêmes. Nos jugemens sont donc ou affirmatifs ou négatifs. *La terre tourne autour du soleil* : voila un jugement affirmatif. *Le soleil ne tourne point autour de la terre* : voila un jugement négatif. Toutes les propositions exprimées par le mode indicatif énoncent autant de jugemens. *Je chante, je chantois, j'ai chanté, j'avois chanté, je chanterai* ; ce sont là autant de propositions affirmatives ; qui deviennent négatives par la seule addition des particules *ne, non, ne pas, &c*

Ces propositions marquent un état réel de l'objet dont on juge. Je veux dire, que nous supposons alors que l'objet est ou qu'il a été, ou enfin qu'il sera tel que nous le disons, indépendamment de notre manière de penser.

Mais quand je dis *Soyez sage*, ce n'est que dans mon esprit que je raporte à vous la perception ou idée d'être sage, sans rien énoncer, au moins directement, de votre état actuel. Je ne fais que dire ce que je souhaite que vous soyez : l'action de mon esprit n'a que cela pour objet, & non d'énoncer que vous êtes sage, ni que vous ne l'êtes pas. Il en est de même de ces autres phrases : *Si vous étiez sage ; afin que vous soyez sage ;* & même des phrases énoncées dans un sens abstrait par l'infinitif ; *Pierre être sage*. Dans toutes ces phrases, il y a toujours le signe de l'action de l'esprit, qui applique, qui raporte, qui adapte une perception ou une qualification à un objet ; mais qui l'adapte, ou avec la forme de commandement, ou avec celle de condition, de souhait, de dépendance, &c. mais il n'y a point là de décision qui affirme ou qui nie, relativement à l'état positif de l'objet.

Voilà une différence essentielle entre les propositions : les unes sont directement

affirmatives ou négatives, & énoncent des jugemens; les autres n'entrent dans le discours que pour y énoncer certaines vues de l'esprit. Ainsi elles peuvent être appelées simplement *énonciations*.

Tous les modes du verbe, autre que l'indicatif, nous donnent de ces sortes d'énonciations, même l'infinitif, sur-tout en latin: ce que nous expliquerons bientôt plus en détail. Il suffit maintenant d'observer cette première division générale de la proposition.

I. *Proposition directe énoncée par le mode indicatif.*

*Proposition oblique, ou simple énonciation exprimée par quelque'un des autres modes du verbe.*

IL ne sera pas inutile d'observer, que les propositions & les énonciations sont quelquefois appelées *Phrases*. Mais phrase est un mot générique qui se dit de tout assemblage de mots liés entr'eux, soit qu'ils



fassent un sens fini, ou que ce sens ne soit qu'incomplet.

Ce mot *phrase* se dit plus particulièrement d'une façon de parler, d'un tour d'expression, en tant que les mots y sont construits & assemblés d'une manière particulière. Par exemple, *On dit*, est une phrase françoise; *Hoc dicitur*, est une phrase latine; *Si dice*, est une phrase italienne; *Il y a long-temps*, est une phrase françoise; *E molto tempo*, est une phrase italienne: voila autant de manières différentes d'analyser & de rendre la pensée. Quand on veut rendre raison d'une phrase, il faut toujours la réduire à la proposition, & en achever le sens, pour démêler exactement les rapports que les mots ont entr'eux, selon l'usage de la langue dont il s'agit.

*Des parties de la proposition & de l'énonciation.*

LA proposition a deux parties essentielles: 1.<sup>o</sup> le *Sujet*: 2.<sup>o</sup> l'*Attribut*. Il en est de même de l'énonciation.

1.° Le *sujet*. C'est le mot qui marque la personne ou la chose dont on juge, ou que l'on regarde avec telle ou telle qualité ou modification.

2.° L'*attribut*. Ce sont les mots qui marquent ce que l'on juge du sujet, ou ce que l'on regarde comme mode du sujet.

L'*attribut* contient essentiellement le verbe, parceque le verbe est dit du sujet, & marque l'action de l'esprit, qui considère le sujet comme étant de telle ou telle façon, comme ayant ou faisant telle ou telle chose. Observez donc que l'*attribut* commence toujours par le verbe.

*Différentes sortes de Sujets.*

IL y a quatre sortes de sujets. 1.° *Sujet simple*, tant au singulier qu'au pluriel; 2.° *sujet multiple*; 3.° *sujet complexe*; 4.° *sujet énoncé par plusieurs mots qui forment un sens total, & qui sont équivalens à un nom.*

1.° *Sujet simple*, énoncé en un seul mot. *Le soleil est levé; le soleil est le sujet*

simple au singulier. *Les astres brillent* ; *les astres* sont le sujet simple au pluriel.

2.<sup>o</sup> *Sujet multiple.* C'est lorsque pour abrégé, on donne un attribut commun à plusieurs objets différens. *La foi, l'espérance & la charité sont trois vertus théologiques* ; ce qui est plus court, que si l'on disoit, *La foi est une vertu théologique ; l'espérance est une vertu théologique ; la charité est une vertu théologique.* Ces trois mots, *la foi, l'espérance, la charité*, sont le sujet multiple. Et de même, *S. Pierre, S. Jean, S. Matthieu, &c. étoient apôtres* : *S. Pierre, S. Jean, S. Matthieu*, voila le sujet multiple ; *étoient apôtres*, en est l'attribut commun.

3.<sup>o</sup> *Sujet complexe.* Ce mot *complexe* vient du latin *complexus*, qui signifie *embarassé, composé.* Un sujet est complexe, lorsqu'il est accompagné de quelqu'adjectif ou de quelqu'autre modificatif. *Alexandre vainquit Darius* ; *Alexandre* est un sujet simple. Mais si je dis, *Alexandre, fils de Philippe*, ou *Alexandre, roi de Macé*

*doine*, voila un sujet complexe. Il faut bien distinguer, dans le sujet complexe, le sujet personnel ou individuel, & les mots qui le rendent sujet complexe. Dans l'exemple ci-dessus, *Alexandre* est le sujet personnel; *fils de Philippe*, ou *roi de Macédoine*, ce sont les mots qui n'étant point séparés d'*Alexandre*, rendent ce mot sujet complexe.

On peut comparer le sujet complexe à une personne habillée. Le mot qui énonce le sujet est, pour ainsi dire, la personne; & les mots qui rendent le sujet complexe, ce sont comme les habits de la personne. Observez que lorsque le sujet est complexe, on dit que la proposition est complexe ou composée.

L'attribut peut aussi être complexe. Si je dis, qu'*Alexandre vainquit Darius, roi de Perse*, l'attribut est complexe & ainsi la proposition est composée par rapport à l'attribut. Une proposition peut aussi être complexe, par rapport au sujet, & par rapport à l'attribut.

4.<sup>o</sup> La quatrième sorte de *sujet*, est un sujet énoncé par plusieurs mots, qui forment un sens total, & qui sont équivalens à un nom.

Il n'y a point de langue qui ait un assez grand nombre de mots, pour suffire à exprimer par un nom particulier chaque idée ou pensée qui peut nous venir dans l'esprit : alors on a recours à la périphrase. Par exemple, les Latins n'avoient point de mot pour exprimer la durée du temps pendant lequel un prince exerce son autorité. Ils ne pouvoient pas dire, comme nous, *Sous le règne d'Auguste* : ils disoient alors, *Dans le temps qu'Auguste étoit empereur* : *Imperante Cesare Augusto* ; car *regnum* ne signifie que royaume.

Ce que je veux dire de cette quatrième sorte de sujet, s'entendra mieux par des exemples. *Différer de profiter de l'occasion*, c'est souvent la laisser échapper sans retour. *Différer de profiter de l'occasion*, voilà le sujet énoncé par plusieurs mots qui forment un sens total, dont on dit que  
c'est

*c'est souvent laisser échaper l'occasion sans retour.*

*C'est un grand art, de cacher l'art. Ce, hoc, à savoir, cacher l'art, voila le sujet, dont on dit que c'est un grand art.*

*Bien vivre, est un moyen sûr de désarmer la médisance. Bien vivre est le sujet; est un moyen sûr de désarmer la médisance, c'est l'attribut.*

*Il vaut mieux être juste, que d'être riche; être raisonnable, que d'être savant. Il y a là quatre propositions, selon l'analyse grammaticale; deux affirmatives, & deux négatives, du moins en françois.*

1.<sup>o</sup> *Il, illud, ceci, à savoir être juste, vaut mieux que l'avantage d'être riche ne vaut. Etre juste est le sujet de la première proposition, qui est affirmative. Etre riche est le sujet de la seconde proposition, qui est négative en françois, parcequ'on sous-entend, ne vaut, être riche ne vaut pas tant.*

2.<sup>o</sup> *Il en est de même de la suivante: Etre raisonnable vaut mieux que d'être*

*savant. Etre raisonnable est le sujet, dont on dit vaut mieux, & cette première proposition est affirmative. Dans la corrélatrice, être savant ne vaut pas tant; être savant est le sujet.*

*Majus est, certeque gratius, prodesse hominibus, quàm opes magnas habere (1). Prodesse hominibus, être utile aux hommes; voila le sujet; c'est de quoi on affirme que c'est une chose plus grande, plus louable & plus satisfaisante, que de posséder de grands biens.*

Remarquez, 1.<sup>o</sup> que dans ces sortes de sujets, il n'y a point de sujet personnel; que l'on puisse séparer des autres mots. C'est le sens total, qui résulte des divers rapports que les mots ont entr'eux, qui est sujet de la proposition. Le jugement ne tombe que sur l'ensemble, & non sur aucun mot particulier de la phrase. 2.<sup>o</sup> Observez que l'on n'a recours à plusieurs mots pour énoncer un sens total; que par-

---

(1) Cicéron, de Nat. Deor. c. 25.

ce qu'on ne trouve pas dans la langue un nom substantif destiné à l'exprimer. Ainsi les mots qui énoncent ce sens total, suppléent à un nom qui manque. Par exemple, *Aimer à obliger & à faire du bien, est une qualité qui marque une grande ame.* *Aimer à obliger & à faire du bien,* voilà le sujet de la proposition. M. l'abbé de Saint-Pierre a mis en usage le mot de *bienfaisance*, qui exprime le sens d'*aimer à obliger & à faire du bien.* Ainsi, au lieu de ces mots, nous pouvons dire, *la bienfaisance est une qualité qui marque une grande ame.* Si nous n'avions pas le mot *Nourrice*, nous dirions, *une femme qui donne à têter à un enfant, & qui prend soin de la première enfance.*

*Autres sortes de propositions à distinguer, pour bien faire la construction.*

*I. Proposition absolue ou complète :  
Proposition relative ou partielle.*

1.º LORSQU'UNE proposition est telle, que l'esprit n'a besoin que des mots qui y



sont énoncés pour en entendre le sens ; nous disons que c'est-là une *proposition absolue* ou *complète*.

2.° Quand le sens d'une proposition met l'esprit dans la situation d'exiger ou de supposer le sens d'une autre proposition, nous disons que ces propositions sont relatives, & que l'une est la corrélatrice de l'autre. Alors ces propositions sont liées entr'elles par des conjonctions, ou par des termes relatifs. Les rapports mutuels que ces propositions ont alors entr'elles, forment un sens total, que les Logiciens appellent *proposition composée* : & ces propositions, qui forment le tout, sont chacune des propositions partielles.

L'assemblage de différentes propositions liées entr'elles, par des conjonctions ou par d'autres termes relatifs, est appelé *PÉRIODE* par les Rhéteurs. Il ne sera pas inutile d'en dire ici ce que le Grammairien en doit savoir.

## DE LA PÉRIODE.

LA période est un assemblage de propositions liées entr'elles par des conjonctions, & qui toutes ensemble font un sens fini. Ce sens fini est aussi appelé *sens complet*. Le sens est fini, lorsque l'esprit n'a pas besoin d'autres mots pour l'intelligence complète du sens, en sorte que toutes les parties de l'analyse de la pensée sont énoncées. Je suppose qu'un lecteur entende sa langue; qu'il soit en état de démêler ce qui est sujet, & ce qui est attribut dans une proposition, & qu'il connoisse les signes qui rendent les propositions corrélatives. Les autres connoissances sont étrangères à la Grammaire.

Il y a dans une période autant de propositions qu'il y a de verbes, sur-tout à quelque mode fini: car tout verbe employé dans une période, marque ou un jugement, ou un regard de l'esprit qui applique un qualificatif à un sujet. Or tout jugement suppose un sujet, puisqu'on ne peut

juger, qu'on ne juge de quelqu'un ou de quelque chose. Ainsi le verbe m'indique nécessairement un sujet & un attribut : par conséquent il m'indique une proposition, puisque la proposition n'est qu'un assemblage des mots qui énoncent un jugement porté sur quelque sujet. Ou bien le verbe m'indique une énonciation, puisque le verbe marque l'action de l'esprit qui adapte ou applique un qualificatif à un sujet, de quelque manière que cette application se fasse.

Je dis, sur-tout à quelque mode fini : car l'infinitif est souvent pris pour un nom, je veux lire ; & lors même qu'il est verbe, il forme un sens partiel avec un nom ; & ce sens est exprimé par une énonciation, qui est, ou le sujet d'une proposition logique, ou le terme de l'action d'un verbe ; ce qui est très-ordinaire en un mot des exemples de d'un & de l'autre ; & premièrement, d'une énonciation, qui est le sujet d'une proposition logique. On se fait dire au Noyer, qu'il

est bien fâcheux pour lui de porter des fruits, *Nocet esse feracem*; mot à mot, *Etre fertile est nuisible à moi*: où vous voyez que ces mots, *être fertile*, font un sens total, qui est le sujet de *est nuisible*, *nocet*. Et de même, *Magna ars est*, non *apparere artem*; mot à mot, *L'art ne point paroître, est un grand art*; c'est un grand art, de cacher l'art; de travailler de façon qu'on ne reconnoisse pas la peine que l'ouvrier a eue; il faut qu'il semble que les choses se soient faites ainsi naturellement. Dans un autre sens, *cacher l'art*, c'est ne pas donner lieu de se défier de quelqu'artifice. Ainsi, *l'art ne point paroître*, voila le sujet dont on dit que *c'est un grand art*. *Te duci ad mortem, Catilina, jam pridem oportebat* (1): mot à mot, *Toi être mené à la mort, est ce qu'on auroit dû faire il y a long-temps*. *Toi être mené à la mort*, voila le sujet. Et quelques lignes après, Cicéron, ajoute, *Interfectum te*

(1) Cicéron, I. Catilin.

*esse, Catilina, convenit. Toi être tué, Catilina, convient à la République. Toi être tué, voilà le sujet; Convient à la République, c'est l'attribut. Hominem esse solum non est bonum: Hominem esse solum, voilà le sujet: Non est bonum, c'est l'attribut.*

Ce sens formé par un nom avec un infinitif, est aussi fort souvent le terme de l'action d'un verbe: *Cupio me esse clementem* (1). *Cupio, je desire: & quoi? me esse clementem, moi être indulgent: où vous voyez, que me esse clementem fait un sens total, qui est le terme de l'action de cupio. Cupio, hoc nempe, me esse clementem. Il y a en latin un très-grand nombre d'exemples, de ce sens total formé par un nom avec un Infinitif; sens qui étant équivalent à un nom, peut également être, ou le sujet d'une proposition, ou le terme de l'action du verbe.*

Ces sortes d'énonciations, qui détermi-

---

(1) Cicéron, I. *Catil.* sub initio.

nent un verbe, & qui en font une application, comme quand on dit, *Je veux être sage*; *être sage* détermine *je veux*: ces sortes d'énonciations, dis-je, ou de déterminations, ne se font pas seulement par des infinitifs; elles se font aussi quelquefois par des propositions même, comme quand on dit, *Je ne sais qui a fait cela*; & en latin, *Nescio quis fecit*; *Nescio uter*, &c.

Il y a donc des propositions ou énonciations, qui ne servent qu'à expliquer ou déterminer un mot d'une proposition précédente. Mais avant que de parler de ces sortes de propositions, & de quitter la période, il ne sera pas inutile de faire les observations suivantes.

Chaque phrase ou assemblage de mots qui forme un sens partiel dans une période, & qui a une certaine étendue, est appelée *membre* de la période, *χάλος*. Si le sens est énoncé en peu de mots, on l'appelle *Incise*, *χόμμα*, *segmen*, *incisum*. Si tous les sens particuliers qui composent

la période, sont ainsi énoncés en peu de mots, c'est le style coupé; c'est ce que Cicéron appelle, *Incisim dicere*; Parler par incise; C'est ainsi, comme nous l'avons déjà vu, que M. Fléchier a dit : *Turenne est mort; la victoire s'arrête; la fortune chancelle; tout le camp demeure immobile.* Voilà quatre propositions, qui ne sont regardées que comme des incisives, parcequ'elles sont courtes : le style périodique emploie des phrases plus longues.

Ainsi, une période peut être composée, ou seulement de membres, ce qui arrive lorsque chaque membre a une certaine étendue; ou seulement d'incisives, lorsque chaque sens particulier est énoncé en peu de mots; ou enfin une période est composée de membres & d'incisives.

### III. Proposition explicative.

#### *Proposition déterminative.*

LA proposition *explicative* est différente de la *déterminative*, en ce que celle qui ne sert qu'à expliquer un mot, laisse le

mot dans toute sa valeur, sans aucune restriction : elle ne sert qu'à faire remarquer quelque propriété, quelque qualité de l'objet. Par exemple : *L'homme, qui est un animal raisonnable, devrait s'attacher à régler ses passions* : *Qui est un animal raisonnable*, c'est une proposition explicative, qui ne restreint point l'étendue du mot d'homme. L'on pourroit dire également : *L'homme devrait s'attacher à régler ses passions*. Cette proposition explicative fait seulement remarquer en l'homme une propriété, qui est une raison qui devoit le porter à régler ses passions.

Mais si je dis, *l'homme qui m'est venu voir ce matin*, ou *l'homme que nous venons de rencontrer*, ou *dont vous m'avez parlé*, est fort savant : ces trois propositions sont déterminatives. Chacune d'elles restreint la signification d'homme, à un seul individu de l'espèce humaine ; & je ne puis pas dire simplement, *l'homme est fort savant*, parceque l'homme seroit pris alors dans toute son étendue : c'est-à-dire, qu'il



seroit dit de tous les individus de l'espèce humaine. *Les hommes, qui sont créés pour aimer Dieu, ne doivent point s'attacher aux bagatelles : Qui sont créés pour aimer Dieu ;* voila une proposition explicative, qui ne restreint point l'étendue du mot *hommes*. *Les hommes qui sont complaisans se font aimer : Qui sont complaisans,* c'est une proposition déterminative, qui restreint l'étendue d'*hommes*, à ceux qui *sont complaisans* : en sorte que l'attribut, *se font aimer*, n'est pas dit de tous les hommes, mais seulement de ceux qui sont complaisans.

Ces énonciations, ou propositions, qui ne sont qu'*explicatives* ou *déterminatives*, sont communément liées aux mots qu'elles expliquent, ou à ceux qu'elles déterminent, par *qui*, ou par *que*, ou par *dont*, *duquel*, &c.

Elles sont liées par *qui*, lorsque ce mot est le sujet de la proposition explicative ou déterminative. *Celui qui craint le Seigneur : Les jeunes gens qui étudient.*

Elles sont liées par *que* : de qui arrive en deux manières.

1.° Ce mot *que* , est souvent le terme de l'action du verbe qui suit. Par exemple, *Le livre que je lis* ; *que* est le terme de l'action de lire. C'est ainsi que *dont* , *duquel* , *desquels* , *à qui* , *auquel* , *auxquels* , servent aussi à lier les propositions, selon les rapports que ces pronoms relatifs ont avec les mots qui suivent.

2.° Ce mot *que* , est encore souvent le représentatif de la proposition déterminative qui va suivre un verbe : *Je dis que* ; *que* est d'abord le terme de l'action *je dis* ; *Dico quod* : la proposition qui le suit est l'explication de *que* : *Je dis que les gens de bien sont estimés*. Ainsi il y a des propositions qui servent à expliquer ou à déterminer quelque mot , avec lequel elles entrent ensuite dans la composition d'une période.



## IV. Proposition principale.

*Proposition incidente.*

UN mot n'a de rapport grammatical avec un autre mot, que dans la même proposition. Il est donc essentiel de rapporter chaque mot à la proposition particulière dont il fait partie, sur-tout quand le rapport des mots se trouve interrompu par quelque proposition incidente, ou par quelqu'incise ou sens détaché.

La proposition incidente est celle qui se trouve entre le sujet personnel, & l'attribut d'une autre proposition, qu'on appelle *proposition principale*, parceque celle-ci contient ordinairement ce que l'on veut principalement faire entendre.

Ce mot *incidente* vient du latin *incidere*, *tomber dans*. Par exemple, *Alexandre, qui étoit roi de Macédoine, vainquit Darius. Alexandre vainquit Darius*, voilà la proposition principale. *Alexandre* en est le sujet; *vainquit Darius*, c'est l'attribut. Mais entre *Alexandre* & *vainquit* il y a

une autre proposition, *qui étoit roi de Macédoine*. Comme elle tombe entre le sujet & l'attribut de la proposition principale, on l'appelle *proposition incidente*. *Qui*, en est le sujet : ce *qui* rapelle l'idée d'*Alexandre qui* ; c'est-à-dire, *lequel Alexandre* ; *étoit roi de Macédoine*, c'est l'attribut. *Deus quem adoramus est omnipotens* ; *Le Dieu que nous adorons est tout-puissant*. *Deus est omnipotens* ; voila la proposition principale ; *quem adoramus*, c'est la proposition incidente. *Nos adoramus quem Deum* ; *nous adorons lequel Dieu*.

Ces propositions incidentes sont aussi des propositions explicatives, ou des propositions déterminatives.

#### V. Proposition explicite.

##### *Proposition implicite ou elliptique.*

UNE proposition est explicite, lorsque le sujet & l'attribut y sont exprimés.

Elle est implicite, imparfaite ou elliptique, lorsque le sujet ou le verbe ne sont

pas exprimés, & que l'on se contente d'énoncer quelque mot, qui par la liaison que les idées accessoires ont entr'elles, est destiné à réveiller dans l'esprit de celui qui lit, le sens de toute la proposition.

Ces propositions elliptiques sont fort en usage dans les devises & dans les proverbes. En ces occasions, les mots exprimés doivent réveiller aisément l'idée des autres mots que l'ellipse supprime.

Il faut observer, que les mots énoncés doivent être présentés, dans la forme qu'ils le seroient si la proposition étoit *explicite*: ce qui est sensible en latin. Par exemple, dans le proverbe dont nous avons parlé, *Ne sus Minervam*: *Minervam* n'est à l'accusatif, que parcequ'il y seroit dans la proposition explicite, à laquelle ces mots doivent être rapportés: *Sus non doceat Minervam*: *Qu'un ignorant ne se mêle point de vouloir instruire Minerve.* Et de même, ces trois mots *Dea optimo maximo*, qu'on ne désigne souvent que par les lettres initiales, *D. O. M.* font une proposition impli-

cite, dont la construction pleine est, *Hoc monumentum* ou *Thesis hac dicatur, voveatur, consecratur Deo optimo maximo.*

Sur le rideau de la comédie Italienne ; on lit ces mots, tirés de l'*Art poétique* d'Horace : *Sublato jure nocendi* : le droit de nuire ôté. Les circonstances du lieu doivent faire entendre au lecteur intelligent, que celui qui a donné cette inscription, a eu dessein de faire dire aux Comédiens : *Ridemus vitia, sublato jure nocendi* : Nous rions ici des défauts d'autrui, sans nous permettre de blesser personne.

La devise est une représentation allégorique, dont on se sert pour faire entendre une pensée, par une comparaison. La devise doit avoir un corps & une ame. Le corps de la devise, c'est l'image ou représentation. L'ame de la devise, sont les paroles qui doivent s'entendre d'abord littéralement de l'image ou corps symbolique ; & en même temps, le concours du corps & de l'ame de la devise, doit porter l'esprit à l'application que l'on veut faire,

c'est-à-dire, à l'objet de la comparaison.

L'ame de la devise est ordinairement une proposition elliptique. Je me contenterai de ce seul exemple. On a représenté le soleil au milieu d'un cartouche, & autour du soleil on a peint d'abord les planètes; ce qu'on a négligé de faire dans la suite. L'ame de cette devise est, *Nec pluribus impar* : mot à mot, *Il n'est pas insuffisant pour plusieurs*. Le roi Louis XIV fut l'objet de cette allégorie. Le dessein de l'auteur fut de faire entendre, que comme le soleil peut fournir assez de lumière pour éclairer ces différentes planètes, & qu'il a assez de force pour surmonter tous les obstacles, & produire dans la nature les différens effets que nous voyons tous les jours qu'il produit : ainsi le roi est doué de qualités si éminentes, qu'il seroit capable de gouverner plusieurs royaumes. Il a d'ailleurs tant de ressources & tant de forces, qu'il peut résister à ce grand nombre d'ennemis ligués contre lui, & les vaincre. De sorte que la con-

struction pleine, est, *Sicut sol non est impar pluribus orbibus illuminandis, ita Ludovicus XIV non est impar pluribus regnis regendis, nec pluribus hostibus profligandis.* Ce qui fait bien voir, que lorsqu'il s'agit de construction, il faut toujours réduire toutes les phrases & toutes les propositions à la construction pleine.

VI. *Proposition considérée grammaticalement.*

*Proposition considérée logiquement.*

ON peut considérer une proposition, ou grammaticalement, ou logiquement. Quand on considère une proposition grammaticalement, on n'a égard qu'aux rapports réciproques qui sont entre les mots : au lieu que dans la proposition logique, on n'a égard qu'au sens total qui résulte de l'assemblage des mots. En sorte qu'on pourroit dire, que la proposition considérée grammaticalement, est la proposition de l'élocution ; au lieu que la proposition considérée logiquement, est celle de l'entendement, qui



n'a égard qu'aux différentes parties ; je veux dire aux différens points de vue de la pensée. Il en considère une partie comme sujet, l'autre comme attribut, sans avoir égard aux mots : ou bien, il en regarde une comme cause, l'autre comme effet ; ainsi des autres manières qui sont l'objet de la pensée. C'est ce qui va être éclairci par des exemples.

*Celui qui me suit, dit Jesus-Christ, ne marche point dans les ténèbres.* Considérons d'abord cette phrase ou cet assemblage de mots grammaticalement, c'est-à-dire, selon les rapports que les mots ont entr'eux : rapports d'où résulte le sens. Je trouve que cette phrase, au lieu d'une seule proposition, en contient trois.

1.<sup>o</sup> *Celui*, est le sujet de *ne marche point dans les ténèbres* ; & voilà une proposition principale. *Celui* étant le sujet, est ce que les Grammairiens appellent le *nominatif du verbe*.

*Ne marche point dans les ténèbres*, c'est l'attribut. *Marche* est le verbe, qui est au

singulier, & à la troisième personne, parce que le sujet est au singulier, & est un nom de la troisième personne, puisqu'il ne marque ni la personne qui parle, ni celle à qui l'on parle. *Ne point*, est la négation, qui nie du sujet, l'action de *marcher dans les ténèbres*.

*Dans les ténèbres*, est une modification de l'action de celui qui marche : *Il marche dans les ténèbres*. *Dans* est une préposition qui ne marque d'abord qu'une modification ou manière incomplète ; c'est-à-dire, que *dans* étant une préposition, n'indique d'abord qu'une espèce, une sorte de modification, qui doit être ensuite singularisée, appliquée, déterminée par un autre mot, qu'on appelle par cette raison le complément de la préposition. Ainsi *les ténèbres* est le complément de *dans* : & alors ces mots, *dans les ténèbres*, forment un sens particulier qui modifie *marche* ; c'est-à-dire, qui énonce une manière particulière de marcher.

2.° *Qui me suit*. Ces trois mots font une

proposition incidente, qui détermine *ce-lui*, & le restreint à ne signifier que *Le disciple de Jesus-Christ*, c'est-à-dire, celui qui règle sa conduite & ses mœurs sur les maximes de l'Evangile. Les propositions incidentes, énoncées par *qui*, sont équivalentes à un adjectif.

*Qui* est le sujet de cette proposition incidente ; *me suit* ; est l'attribut ; *suit* ; est le verbe ; *me* , est le déterminant, ou terme de l'action de *suit* : car selon l'ordre de la pensée & des rapports , *me* est après *suit* ; mais selon l'élocution ordinaire, ou construction usuelle, ces sortes de pronoms précèdent le verbe. Notre langue a conservé beaucoup plus d'inversions latines qu'on ne pense.

3.<sup>o</sup> *Dit Jesus - Christ*. C'est une troisième proposition, qui fait une incise ou sens détaché : c'est un adjoind. En ces occasions, la construction usuelle met le sujet de la proposition après le verbe : *Jesus - Christ* est le sujet, & *dit* est l'attribut.

Considérons maintenant cette propo-

tion à la manière des Logiciens. Commençons d'abord à en séparer l'incise, dit *Jesus-Christ* : il ne nous restera plus qu'une seule proposition : *Celui qui me suit*. Ces mots ne forment qu'un sens total. *Qui* est le sujet de la proposition logique, sujet complexe ou composé : car on ne juge de *celui*, qu'entant qu'il est celui qui me suit. Voilà le sujet logique ou de l'entendement. C'est de ce sujet, que l'on pense, & que l'on dit qu'*Il ne marche point dans les ténèbres*.

Il en est de même de cette autre proposition : *Alexandre, qui étoit roi de Macédoine, vainquit Darius*. Examinons d'abord cette phrase grammaticalement. J'y trouve deux propositions : *Alexandre vainquit Darius* : voilà une proposition principale : *Alexandre* en est le sujet ; *vainquit Darius*, c'est l'attribut. *Qui étoit roi de Macédoine*, c'est une proposition incidente : *Qui* en est le sujet, & *étoit roi de Macédoine*, l'attribut. Mais logiquement, ces mots, *Alexandre, qui étoit roi de Macédoine*, forment un sens total,

équivalant à, *Alexandre roi de Macédoine*.  
Ce sens total est le sujet complexe de la proposition : *Vainquit Darius*, c'est l'attribut.

Je crois qu'un Grammairien ne peut pas se dispenser de connoître ces différentes sortes de propositions, s'il veut faire la construction d'une manière raisonnable.

Les divers noms que l'on donne aux différentes propositions, & souvent à la même, sont tirés des divers points de vue sous lesquels on les considère. Nous allons rassembler ici celles dont nous venons de parler, & que nous croyons qu'un Grammairien doit connoître.



*Table*

**TABLE des divers noms que l'on donne aux Propositions, aux Sujets & aux Attributs.**

<p>I. Division. { Proposition directe, énoncée par le Mode Indicatif. Proposition oblique, exprimée par quelqu'autre Mode du Verbe. Elle marque, non un jugement, mais quelque considération particulière de l'esprit. On l'appelle <i>Énonciation</i>.</p>	<p>Les Propositions les énonciations sont composées d'un Sujet &amp; d'un Attribut.</p>	<p>1. <i>Simple</i>, tant au pluriel qu'au singulier. 2. <i>Multiple</i>, lorsqu'on applique le même Attribut à différents Individus. 3. <i>Complexe</i>, 4. <i>Énoncé par plusieurs mots</i>, qui forment un sens total, &amp; qui sont équivalens à un nom.</p>
<p>II. Division. { Proposition absolue ou complète. Proposition relative ou partielle. On l'appelle aussi correlative.</p>	<p>L'ensemble des Propositions correlatives ou particelles forme la période.</p>	<p><i>Simple</i>. <i>Composé</i>, c'est-à-dire, énoncé par plusieurs mots.</p>
<p>III. Division. { Proposition explicative. Proposition déterminative.</p> <p>IV. Division. { Proposition principale. Proposition incidente.</p> <p>V. Division. { Proposition explicite. Proposition implicite ou elliptique.</p> <p>VI. Division. { Proposition considérée grammaticalement. Proposition considérée logiquement.</p>	<p>L'ensemble des Propositions correlatives ou particelles forme la période.</p>	<p><i>Le Sujet est, ou</i> <i>L'Attribut est, ou</i> <i>Le Prédicat est composé, ou</i> <i>De Membres &amp; d'Incises.</i></p>

Il faut observer que les Logiciens donnent le nom de *Proposition composée* à tout sens total qui résulte du rapport que deux propositions grammaticales ont entr'elles : rapport qui est marqué par la valeur des différentes conjonctions qui unissent les propositions grammaticales.

Ces propositions composées ont divers noms, selon la valeur de la conjonction ou de l'adverbe conjonctif, ou du relatif qui unit les simples propositions partielles, & en fait un tout. Par exemple, *ou, aut, vel*, est une conjonction disjonctive ou de division. On rassemble d'abord deux objets, pour donner ensuite l'alternative de l'un ou de l'autre. Ainsi, après avoir d'abord rassemblé dans mon esprit l'idée du soleil & celle de la terre, je dis que c'est ou le soleil qui tourne, ou que c'est la terre. Voilà deux propositions grammaticales relatives, dont les Logiciens ne font qu'une proposition composée, qu'ils appellent *Proposition disjonctive*.

Telles sont encore les propositions con-

ditionnelles, qui résultent du rapport de deux propositions, par la conjonction conditionnelle *Si*, ou *pourvu que* : *Si vous étudiez bien, vous deviendrez savant* : voilà une proposition composée, qu'on appelle *conditionnelle*. Ces propositions sont composées de deux propositions particulières, dont l'une exprime une condition, d'où dépend un effet que l'autre énonce. Celle où est la condition s'appelle *l'antécédent* : *Si vous étudiez bien*. Celle qui énonce l'effet qui suivra la condition, est appelée *le conséquent* : *vous deviendrez savant*.

*Il est estimé, parcequ'il est savant & vertueux*. Voilà une proposition composée, que les Logiciens appellent *causale*, du mot *parceque*, qui sert à exprimer la cause de l'effet que la première proposition énonce. *Il est estimé*, voilà l'effet : pourquoi ? *Parcequ'il est savant & vertueux* : voilà la cause de l'estime.

*La fortune peut bien ôter les richesses ; mais elle ne peut pas ôter la vertu*. Voilà



une proposition composée qu'on appelle *adversative* ou *discrétive* (1), qui sert à séparer, à distinguer, parcequ'elle est composée de deux propositions, dont la seconde marque une distinction, une séparation, une sorte de contrariété & d'opposition, par rapport à la première; & cette séparation est marquée par la conjonction adversative *mais*.

Il est facile de démêler ainsi les autres sortes de propositions composées. Il suffit pour cela de connoître la valeur des conjonctions qui lient les propositions particulières, & qui par cette liaison forment un tout, qu'on appelle *Proposition composée*. On fait ensuite aisément la construction détaillée de chacune des propositions particulières, qu'on appelle aussi *partielles*, ou *corrélatives*.

Je ne parle point ici des autres sortes de propositions, comme des propositions *universelles*, des *particulières*, des *singu-*

---

(1) Du latin, *Discretivus*.

lières, des indéfinies, des affirmatives, des négatives, des contradictoires, &c. Quoique ces connoissances soient très-utiles, j'ai cru ne devoir parler ici de la proposition, qu'autant qu'il est nécessaire de la connoître, pour avoir des principes sûrs de construction.

DEUX RAPORTS GÉNÉRAUX ENTRE  
LES MOTS, dans la construction.

I. Rapport d'Identité.

II. Rapport de Détermination.

Tous les rapports particuliers de construction, se réduisent à deux sortes de rapports généraux.

I. Rapport d'identité. C'est le fondement de l'accord de l'adjectif avec son substantif; car l'adjectif ne fait qu'énoncer ou déclarer ce que l'on dit qu'est le substantif: en sorte que l'adjectif, c'est le substantif analysé, c'est-à-dire, considéré comme étant de telle ou telle façon, comme ayant telle ou telle qualité. Ainsi l'adjectif ne

doit pas marquer, par rapport au genre, au nombre & au cas, des vues qui soient différentes de celles sous lesquelles l'esprit considère le substantif.

Il en est de même entre le verbe & le sujet de la proposition, parceque le verbe énonce que l'esprit considère le sujet comme étant, ayant, ou faisant quelque chose. Ainsi le verbe doit indiquer le même nombre & la même personne que le sujet indique : & il y a des langues, tel est l'Hébreu, où le verbe indique même le genre. Voila ce que j'appelle *rapport* ou *raison d'identité*, du Latin *idem*.

II. La seconde sorte de rapport, qui règle la construction des mots, c'est le rapport de détermination.

Le service des mots dans le discours, ne consiste qu'en deux points.

1.° A énoncer une idée : *Lumen*, lumière; *Sol*, soleil.

2.° A faire connoître le rapport qu'une idée a avec une autre idée. Ce qui se fait par les signes établis en chaque langue,

pour étendre, ou restreindre les idées, & en faire des applications particulières.

L'esprit conçoit une pensée tout d'un coup, par la simple intelligence, comme nous l'avons déjà remarqué. Mais quand il s'agit d'énoncer une pensée, nous sommes obligés de la diviser, de la présenter en détail par les mots, & de nous servir des signes établis, pour en marquer les divers rapports. Si je veux parler de la lumière du soleil, je dirai en latin, *Lumen solis*, & en françois, *De le soleil*, & par contraction, *Du soleil*, selon la construction usuelle. Ainsi en latin, la terminaison de *Solis*, détermine *Lumen* à ne signifier alors que la lumière du soleil. Cette détermination se marque en françois par la préposition *de*, dont les Latins ont souvent fait le même usage, comme nous le ferons voir en parlant de l'Article : *Templum de marmore* ; un temple de marbre.

La détermination qui se fait en latin par la terminaison de l'accusatif : *Diligens Do-*

*minum Deum tuum*, ou *Dominum Deum tuum diliges*; cette détermination, dis-je, se marque en françois par la place ou position du mot, qui, selon la construction ordinaire, se met après le verbe: *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu*. Les autres déterminations ne se font aujourd'hui en françois, que par le secours des prépositions. Je dis, aujourd'hui, parcequ'autrefois un nom substantif placé immédiatement après un autre nom substantif, le terminoit de la même manière qu'en latin. Un nom qui a la terminaison du génitif, détermine le nom auquel il se rapporte: *Lumen solis*; *Liber Petri*; *Al tens Innocent III* (1); au temps d'Innocent III: *L'Incarnation Notre-Seigneur*, pour l'Incarnation de Notre-Seigneur: *Le service Dieu*, pour le service de Dieu; *Le frere l'Empereor*, pour *Le frere de l'Empereur*: &c c'est de-là qu'on dit encore *l'Hôtel-Dieu*, &c. Voyez la *Préface des Anti-*

---

(1) Villehardouin.

quités *Gauloises* de Borel. Ainsi nos Pères ont d'abord imité l'une & l'autre manière des Latins : premièrement, en se servant en ces occasions de la préposition *de* : *Templum de marmore*, un temple *de* marbre ; secondement, en plaçant le substantif modifiant immédiatement après le modifié : *Frater Imperatoris*, le Frère l'Empereur ; *Domus Dei*, l'Hôtel Dieu. Mais alors le latin désignoit, par une terminaison particulière, l'effet du nom modifiant : avantage qui ne se trouvoit point dans les noms françois, dont la terminaison ne varie point. On a enfin donné la préférence à la première manière, qui marque cette sorte de détermination par le secours de la préposition *de* : La gloire de Dieu.

La syntaxe d'une langue ne consiste que dans les signes de ces différentes déterminations. Quand on connoît bien l'usage & la destination de ces signes, on fait la syntaxe de la langue. J'entends la *syntaxe nécessaire* ; car la *syntaxe usuelle & élégante* demande encore d'autres observa-

tions. Mais ces observations supposent toujours celles de la syntaxe nécessaire, & ne regardent que la netteté, la vivacité & les graces de l'élocution : ce qui n'est pas maintenant de notre sujet.

Un mot doit être suivi d'un ou de plusieurs autres mots déterminans, toutes les fois que par lui-même, il ne fait qu'une partie de l'analyse d'un sens particulier. L'esprit se trouve alors dans la nécessité d'attendre & de demander le mot déterminant, pour avoir tous le sens particulier que le premier mot ne lui annonce qu'en partie. C'est ce qui arrive à toutes les prépositions, & à tous les verbes actifs transitifs ; *Il est allé à ; à* n'énonce pas tout le sens particulier ; & je demande où ? on répond, *à la chasse, à Versailles*, selon le sens particulier qu'on a à désigner. Alors le mot qui achève le sens, dont la préposition n'a énoncé qu'une partie, est le complément de la préposition : c'est-à-dire, que la préposition & le mot qui la détermine, font ensemble un sens partiel, qui est en-

suite adapté aux autres mots de la phrase. En sorte que la préposition est, pour ainsi dire, un mot d'espèce ou de sorte, qui doit ensuite être déterminé individuellement. Par exemple, *Cela est dans* ; *dans* marque une sorte de manière d'être par rapport au lieu : & si j'ajoute *dans la maison*, je détermine, j'individualise, pour ainsi dire, cette manière spécifique d'être *dans*.

Il en est de même des verbes actifs. Quelqu'un me dit que *le Roi a donné* : ces mots, *a donné*, ne sont qu'une partie du sens particulier : l'esprit n'est pas satisfait ; il n'est qu'ému. On attend, ou l'on demande, 1.° *ce que le Roi a donné* ; 2.° *à qui il a donné*. On répond, par exemple, à la première question, *que le Roi a donné un régiment* ; voilà l'esprit satisfait par rapport à la chose donnée ; *régiment* est donc à cet égard le déterminant de *a donné* : il détermine *a donné*. On demande ensuite, *À qui le Roi a-t-il donné un régiment ?* On répond à *Monsieur N.* Ainsi la préposition *à*, suivie du nom qui la détermine, fait un sens



partiel qui est le déterminant de *a donné*, par rapport à *la personne* à qui. Ces deux sortes de relations sont encore plus sensibles en latin, où elles sont marquées par des terminaisons particulières. *Reddite (illa) qua sunt Caesaris, Casari, & (illa) qua sunt Dei, Deo.*

Voilà deux sortes de déterminations, aussi nécessaires & aussi directes l'une que l'autre, chacune dans son espèce. On peut, à la vérité, ajouter d'autres circonstances à l'action, comme le *temps*, le *motif*, la *manière*. Les mots qui marquent ces circonstances ne sont que des adjoints, que les mots précédens n'exigent pas nécessairement. Il faut donc bien distinguer les déterminations nécessaires, d'avec celles qui n'influent en rien à l'essence de la proposition grammaticale, en sorte que sans ces adjoints on perdrait, à la vérité, quelques circonstances de sens; mais la proposition n'en seroit pas moins telle proposition.

A l'occasion du rapport de détermina-

tion, il ne sera pas inutile d'observer qu'un nom substantif ne peut déterminer que trois sortes de mots : 1.° Un autre nom, 2.° un verbe, 3.° , ou enfin, une préposition. Voilà les seules parties du discours qui aient besoin d'être déterminées : car l'adverbe ajoute quelque circonstance de temps, de lieu, ou de manière. Ainsi il détermine lui-même l'action, ou ce qu'on dit du sujet, & n'a pas besoin d'être déterminé. Les conjonctions lient les propositions ; & à l'égard de l'adjectif, il se construit avec son substantif, par le rapport d'identité.

1.° Lorsqu'un nom substantif détermine un autre nom substantif, le substantif déterminant se met au génitif en latin, *lumen solis* ; & en françois, ce rapport se marque par la préposition *de*. Sur quoi il faut remarquer, que lorsque le nom déterminant est un individu de l'espèce qu'il détermine, on peut considérer le nom d'espèce comme un adjectif, & alors on met les deux noms au même cas, par rapport d'identité : *Urbs Roma, Roma qua est*

*urbs* : c'est ce que les Grammairiens appellent *apposition*. C'est ainsi que nous disons *le Mont-Parnasse*, *le fleuve Don*, & *le Cheval Pégase*, &c. mais, en dépit des Grammairiens modernes, les meilleurs Auteurs latins ont aussi mis au génitif le nom de l'individu, par rapport de détermination : *In oppido Antiochia* (1) : & *Celsam Butroti ascendimus urbem* (2). Exemple remarquable ; car *urbem Butroti* est à la question *quo*. Aussi, les Commentateurs qui préfèrent la règle de nos Grammairiens à Virgile, n'ont pas manqué de mettre dans leurs notes, *Ascendimus in urbem Butrozum*. Pour nous, qui préférons l'autorité incontestable & soutenue des Auteurs latins, aux remarques frivoles de nos Grammairiens, nous croyons que quand on dit, *Maneo Lutetia*, il faut sousentendre, *in urbe*.

2.° Quand un nom détermine un ver-

---

(1) Cicéron.

(2) Virgile, *Æn. l. III. v. 293*.

be, il faut suivre l'usage établi dans une langue, pour marquer cette détermination. Un verbe doit être suivi d'autant de noms déterminans, qu'il y a de sortes d'émotions que le verbe excite nécessairement dans l'esprit. *J'ai donné ; quoi ? & à qui ?*

3.° A l'égard de la préposition, nous venons d'en parler. Nous observerons seulement ici, qu'une préposition ne détermine qu'un nom substantif, ou un mot pris substantivement ; & que quand on trouve une préposition suivie d'une autre, comme quand on dit, *pour du pain, par des hommes, &c.* alors il y a ellipse, *pour quelque partie du pain, par quelques-uns des hommes.*

*Autres remarques pour bien faire la construction.*

I. QUAND ON VEUT faire la construction d'une Période, on doit d'abord la lire entièrement ; & s'il y a quelque mot de

sousentendu, le sens doit aider à le compléter. Ainsi l'exemple trivial des rudimens, *Deus quem adoramus*, est défectueux. On ne voit pas pourquoi *Deus* est au nominatif: il faut dire, *Deus quem adoramus est omnipotens. Deus est omnipotens*; voilà une proposition: *Quem adoramus*, en est une autre.

II. Dans les propositions absolues ou complètes, il faut toujours commencer par le sujet de la proposition; & ce sujet est toujours ou un individu, soit réel, soit métaphysique; ou bien un sens total exprimé par plusieurs mots.

III. Mais lorsque les propositions sont relatives, & qu'elles forment des Périodes, on commence par les conjonctions ou par les adverbes conjonctifs, qui les rendent relatives; par exemple, *si, quand, lorsque, pendant que*; &c. On met à part la conjonction, ou l'adverbe conjonctif, & l'on examine ensuite chaque proposition séparément: car il faut bien observer qu'un mot n'a aucun accident grammatical, qu'à

cause de son service dans la seule proposition où il est employé.

IV. Divisez d'abord la proposition en sujet & en attribut, le plus simplement qu'il sera possible. Après quoi, ajoutez au sujet personnel, ou réel, ou abstrait, chaque mot qui y a rapport, soit par la raison de *l'identité*, ou par la raison de la *détermination*. Ensuite, passez à l'attribut, en commençant par le verbe, & ajoutant chaque mot qui y a rapport selon l'ordre le plus simple, & selon les déterminations que les mots se donnent successivement.

S'il y a quelque adjectif ou incise, qui ajoute à la proposition, quelque circonstance de temps, de manière, ou quelque autre; après avoir fait la construction de cet incise, & après avoir connu la raison de la modification qu'il a, placez-le au commencement ou à la fin de la période, selon que cela vous paroîtra plus simple & plus naturel.

Par exemple, *Imperante Cesare Augusto, unigenitus Dei filius Christus, in*

*civitate David, qua vocatur Bethleem, natus est.* Je cherche d'abord le sujet personnel, & je trouve *Christus*. Je passe à l'attribut; & je vois *est natus*. Je dis d'abord, *Christus est natus*. Ensuite je connois par la terminaison, que *Filius unigenitus*, se rapporte à *Christus*, par rapport d'identité; & je vois que *Dei* étant au génitif, se rapporte à *Filius*, par rapport de détermination. Ce mot *Dei* détermine *Filius* à signifier ici le *filz unique de Dieu*. Ainsi j'écris le sujet total: *Christus unigenitus filius Dei*.

*Est natus*, voilà l'attribut nécessaire. *Natus* est au nominatif, par rapport d'identité avec *Christus*: car le verbe *est* marque simplement que le sujet est, & le mot *natus* dit ce qu'il est, *né*: *Est natus, est né, est celui qui naquit; est natus, comme nous disons, il est venu, il est allé*. L'indication du temps passé est dans le participe *venu, allé, natus, &c.*

*In civitate David*; voilà un adjectif, qui marque la circonstance du lieu de la

naissance. *In*, préposition de lieu, déterminée par *civitate David*. *David*, nom propre, qui détermine *civitate*. *David*: ce mot se trouve quelquefois décliné à la manière des Latins, *David, Davidis*. Mais ici il est employé comme nom hébreu, qui passant dans la langue latine, sans en prendre les inflexions, est considéré comme indéclinable.

Cette cité de David est déterminée plus singulièrement par la proposition incidente, *qua vocatur Bethleem*.

Il y a de plus ici un autre adjectif, qui énonce une circonstance de temps, *imperante Cesare Augusto*. On place ces sortes d'adjectifs ou au commencement, ou à la fin de la proposition, selon que l'on sent que la manière de les placer apporte ou plus de grace, ou plus de clarté.

Je ne voudrois pas que l'on fatiguât les jeunes gens qui commencent, en les obligeant de faire ainsi eux-mêmes la construction, ni d'en rendre raison de la manière que nous venons de le faire. Leur cerveau



n'a pas encore assez de consistance pour ces opérations réfléchies. Je voudrois seulement, qu'on ne les occupât d'abord qu'à expliquer un texte suivi, construit selon ces idées. Ils commenceront ainsi à les saisir par sentiment : & lorsqu'ils seront en état de concevoir les raisons de la construction, on ne leur en apprendra point d'autres, que celles dont la nature & leurs propres lumières leur feroient sentir la vérité. Rien de plus facile que de les leur faire entendre peu-à-peu, sur un latin où elles sont observées, & qu'on leur a fait expliquer plusieurs fois. Il en résulte deux grands avantages : 1.° moins de dégoût & moins de peine ; 2.° leur raison se forme, leur esprit ne se gâte point, & ne s'accoutume point à prendre le faux pour le vrai ; les ténèbres pour la lumière, ni à admettre des mots pour des choses. Quand on connoît bien les fondemens de la construction, on prend le gout de l'élégance par de fréquentes lectures des Auteurs qui ont le plus de réputation.

Les principes métaphysiques de la construction, sont les mêmes dans toutes les langues. Je vais en faire l'application sur une Idylle de Madame Deshoulières.

*Idylle de Madame Deshoulières.*

LES MOUTONS.

HÉLAS ! petits moutons, que vous êtes heureux !  
Vous passez dans nos champs, sans fouci, sans alarmes.  
Aussi-tôt aimés qu'amoureux,  
On ne vous force point à répandre des larmes.  
Vous ne formez jamais d'inutiles desirs :  
Dans vos tranquilles cœurs l'amour suit la nature.  
Sans ressentir ses maux, vous avez ses plaisirs.  
L'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'imposture,  
Qui font tant de maux parmi nous,  
Ne se rencontrent point chez vous.  
Cependant nous avons la raison pour partage,  
Et vous en ignorez l'usage.  
Innocens animaux, n'en soyez point jaloux,  
Ce n'est pas un grand avantage.  
Cette fière raison, dont on fait tant de bruit,  
Contre les passions n'est pas un sure remède.  
Un peu de vin la trouble,  
Un enfant la séduit.  
Et déchirer un cœur qui l'appelle à son aide,  
Est tout l'effet qu'elle produit.  
Toujours impuissante & sévère,  
Elle s'oppose à tout, & ne surmonte rien.  
Sous la garde de votre chien,

278.      *PRINCIPES*

Vous devez beaucoup moins redouter la colère  
Des loups cruels & ravissans ,  
Que , sous l'autorité d'une telle chimère ,  
Nous ne devons craindre nos sens.  
Ne vaudroit-il pas mieux vivre , comme vous faites ,  
Dans une douce oisiveté ?  
Ne vaudroit-il pas mieux être , comme vous êtes ,  
Dans une heureuse obscurité ,  
Que d'avoir , sans tranquillité ,  
Des richesses , de la naissance ,  
De l'esprit & de la beauté ?  
Ces prétendus trésors , dont on fait vanité ;  
Valent moins que votre indolence.  
Ils nous livrent sans cesse à des soins criminels.  
Par eux , plus d'un remors nous ronge.  
Nous voulons les rendre éternels ,  
Sans songer , qu'eux & nous , passeront comme un songe.  
Il n'est , dans ce vaste univers ,  
Rien d'assuré , rien de solide.  
Des choses d'ici-bas , la fortune décide ,  
Selon ses caprices divers.  
Tout l'effort de notre prudence  
Ne peut nous dérober au moindre de ses coups.  
Païssez , moutons , païssez , sans règle & sans science.  
Malgré la trompeuse apparence ,  
Vous êtes plus heureux & plus sages que nous.

*Construction grammaticale & raisonnée  
de cette Idylle.*

*Hélas ! petits moutons , que vous êtes heureux !*

*Vous êtes heureux. C'est la proposition.*

*Hélas ! petits moutons.* Ce sont les ad- joints à la proposition ; c'est-à-dire , que ce sont des mots qui n'entrent grammaticale- ment , ni dans le sujet , ni dans l'attribut de la proposition.

*Hélas !* est une interjection , qui mar- que un sentiment de compassion. Ce sen- timent a ici pour objet , la personne même qui parle. Elle se croit dans un état plus malheureux que la condition des mou- tons.

*Petits moutons.* Ces deux mots sont une suite de l'exclamation. Ils marquent , que c'est aux moutons que l'Auteur adresse la parole. Il leur parle comme à des per- sonnes raisonnables.

*Moutons* , c'est le substantif ; c'est-à- dire , le suppôt , l'être existant , c'est le mot qui explique vous.

*Petits* : c'est l'adjectif ou qualificatif. C'est le mot qui marque que l'on regarde le substantif avec la qualification que ce mot exprime. C'est le substantif même considéré sous un tel point de vue.

*Petits*, n'est pas ici un adjectif qui marque directement le volume & la petitesse des moutons : c'est plutôt un terme d'affection & de tendresse. La nature nous inspire ce sentiment pour les enfans & pour les petits animaux, qui ont plus de besoin de notre secours que les grands.

*Petits moutons*. Selon l'ordre de l'analyse énonciative de la pensée, il faudroit dire *moutons petits*, car *petits* suppose *moutons* : on ne met *petits* au pluriel & au masculin, que parceque *moutons* est au pluriel & au masculin. L'adjectif suit le nombre & le genre de son substantif, parceque l'adjectif n'est que le substantif même considéré avec telle ou telle qualification. Mais parceque ces différentes considérations de l'esprit se font intérieurement dans le même instant, & qu'elles ne sont divisées que par la nécessité de l'énonciation, la construction usuelle place au gré de l'usage certains adjectifs avant, & d'autres après leurs substantifs.

*Que vous êtes heureux !* *Que* est pris adverbialement,

adverbialement, & vient du latin *quantum*, *ad quantum*; à quel point, combien. Ainsi, *que* modifie le verbe: il marque une manière d'être, & vaut autant que l'adverbe *combien*.

*Vous*, est le sujet de la proposition; c'est de *vous* que l'on juge. *Vous*, est le pronom de la seconde personne. Il est ici au plurier.

*Etes heureux*, c'est l'attribut; c'est ce qu'on juge de *vous*.

*Etes*, est le verbe qui, outre la valeur ou signification particulière de marquer l'existence, fait connoître l'action de l'esprit qui attribue cette existence *heureuse* à *vous*: & c'est par cette propriété que ce mot est verbe. On affirme que *vous existez heureux*.

Les autres mots ne sont que des dénominations: mais le verbe, outre la valeur ou signification particulière du qualificatif qu'il renferme, marque encore l'action de l'esprit qui attribue ou applique cette valeur à un sujet.

*Etes.* La terminaison de ce verbe, marque encore le nombre, la personne & le temps présent.

*Heureux*, est le qualificatif, que l'esprit considère comme uni & identifié à *vous*, à votre existence. C'est ce que nous appelons *rapport d'identité*.

*Vous passez dans nos champs, sans souci, sans alarmes.*

Voici une autre proposition.

*Vous*, en est encore le sujet simple. C'est un pronom substantif, car c'est le nom de la seconde personne, en tant qu'elle est la personne à qui on adresse la parole; comme *roi*, *pape*, sont des noms de personnes, en tant qu'elles possèdent ces dignités. Ensuite, les circonstances font connoître de quel roi ou de quel pape on entend parler. De même, ici, les circonstances, les adjoints, font connoître que ce *vous*, ce sont les moutons. C'est se faire une fausse idée des pronoms, que de les prendre pour de simples vice-gérens, & les regarder comme des mots mis à la

place des vrais noms. Si cela étoit, quand les Latins disent *Cérès* pour *le pain*, ou *Bacchus* pour *le vin*; *Cérès* & *Bacchus* seroient des pronoms.

*Paissez*, est le verbe, dans un sens neutre, c'est-à-dire, que ce verbe marque ici un état de sujet : il exprime en même-temps l'action & le terme de l'action. Car *vous paissez*, est autant que *vous mangez l'herbe*. Si le terme de l'action étoit exprimé séparément, & qu'on dit *vous paissez l'herbe naissante*, le verbe seroit actif transitif.

*Dans nos champs*, voilà une circonstance de l'action.

*Dans* est une préposition qui marque une vue de l'esprit par rapport au lieu. Mais *dans* ne détermine point le lieu : c'est un de ces mots incomplets dont nous avons parlé, qui ne font qu'une partie d'un sens particulier, & qui ont besoin d'un autre mot pour former ce sens. Ainsi *dans* est la préposition, & *nos champs* en est le complément. Alors, ces mots, *dans nos*



*champs*, font un sens particulier, qui entre dans la composition de la proposition. Ces sortes de sens sont souvent exprimés en un seul mot, qu'on appelle adverbe.

*Sans souci* ; voila encore une préposition avec son compliment : c'est un sens particulier, qui fait un *incise*. Incise vient du latin *incisum*, qui signifie coupé. C'est un sens détaché qui ajoute une circonstance de plus à la proposition. Si ce sens étoit supprimé, la proposition auroit une circonstance de moins ; mais elle n'en seroit pas moins proposition.

*Sans alarmes*, est un autre incise.

*Aussi-tôt aimés qu'amoureux*,

*On ne vous force point à répandre des larmes.*

Voici une nouvelle période : elle a deux membres.

*Aussi-tôt aimés qu'amoureux*, c'est le premier membre : c'est-à-dire, le premier sens partiel, qui entre dans la composition de la période.

Il y a ici ellipse, c'est-à-dire, que pour

faire la construction pleine, il faut suppléer des mots que la construction usuelle supprime, mais dont le sens est dans l'esprit.

*Aussi-tôt aimés qu'amoureux ; c'est-à-dire, comme vous êtes aimés aussi-tôt que vous êtes amoureux.*

*Comme*, est ici un adverbe relatif, qui sert au raisonnement, & qui doit avoir un corrélatif ; *comme*, c'est-à-dire, & *parce-que vous êtes*, &c.

*Vous*, est le sujet ; *êtes aimés aussi-tôt*, est l'attribut. *Aussi-tôt* est un adverbe relatif de temps, *dans le même-temps*.

*Que*, autre adverbe de temps ; cest le corrélatif d'*aussi-tôt*. *Que* appartient à la proposition suivante, *que vous êtes amoureux* : ce *que* vient du latin, *in quo*, dans lequel, *cum*.

*Vous êtes amoureux* ; c'est la proposition corrélatrice de la précédente.

*On ne vous force point à répandre des larmes*. Cette proposition est la corrélatrice du sens total des deux propositions précédentes.

*On*, est le sujet de la proposition. *On* vient de *homo*. Nos pères disoient *hom*, *nou y a hom sur la terre* (1). *On*, se prend dans un sens indéfini, indéterminé, *une personne quelconque, un individu de votre espèce*.

*Ne vous force point à répandre des larmes*. Voila tout l'attribut : c'est l'attribut total : c'est ce qu'on juge de *on*.

*Force*, est le verbe qui est dit de *on* : c'est pour cela qu'il est au singulier, & à la troisième personne.

*Ne point* : ces deux mots font une négation : ainsi la proposition est négative. Voyez ce que nous disons de *point*, en parlant de l'*ARTICLE*, vers la fin.

*Vous*. Ce mot, selon la construction usuelle, est ici avant le verbe ; mais, selon l'ordre de la construction des vues de l'esprit, *vous* est après le verbe, puisqu'il est le terme ou l'objet de l'action de forcer.

Cette transposition du pronom n'est pas

---

(1) Voyez Borel au mot *Hom*.

en usage dans toutes les langues. Les Anglois disent, *I dress my self*; mot à mot, *j'habille moi-même*. Nous disons *je m'habille*, selon la construction usuelle; ce qui est une véritable inversion, que l'habitude nous fait préférer à la construction régulière. On lit trois fois, au dernier chapitre de l'Evangile de Saint Jean, *Simon, diligis me? Simon, amas me? Pierre, aimez-vous moi?* Nous disons *Pierre, m'aimez-vous?*

La plupart des étrangers qui viennent du nord, disent *j'aime vous, j'aime lui*; au lieu de dire, *je vous aime, je l'aime*; selon notre construction usuelle.

*A répandre des larmes. Répandre des larmes*; ces trois mots font un sens total, qui est le complément de la préposition *à*. Cette préposition met le sens total en rapport avec force, *forcer à, cogere ad*. Virgile a dit, *Cogitur ire ad lacrymas* (1), & *Vocant ad lacrymas* (2).

---

(1) *Æn. l. IV. v. 413.*      (2) *L. XI. v. 96.*

*Répandre des larmes.* *Des larmes* n'est pas ici le complément immédiat de *répandre*. *Des larmes* est ici dans un sens partitif. Il y a ellipse d'un substantif générale, *répandre une certaine quantité de les larmes* ; ou, comme disent les poètes latins, *Imbrem lacrymarum*, *une pluie de larmes*.

*Vous ne formez jamais d'inutiles desirs.*

*Vous*, est le sujet de la proposition. Les autres mots sont l'attribut. *Formez*, est le verbe, à la seconde personne du présent de l'indicatif.

*Ne*, est la négation, qui rend la proposition négative. *Jamais* est un adverbe de temps. *Jamais*, *en aucun temps*. Ce mot vient de deux mots latins, *jam* & *magis*.

*D'inutiles desirs.* C'est encore un sens partitif. *Vous ne formez jamais certains desirs*, *quelques desirs qui soient du nombre des desirs inutiles*.

*D'inutiles desirs.* Quand le substantif & l'adjectif

L'adjectif sont ainsi le déterminant d'un verbe, ou le complément d'une préposition dans un sens affirmatif, si l'adjectif précède le substantif, il tient lieu d'article, & marque la sorte ou espèce. *Vous formez d'inutiles desirs.* On qualifie d'*inutiles*, les desirs que vous formez. Si au contraire, le substantif précède l'adjectif, on lui rend l'article : c'est le sens individuel : *Vous formez des desirs inutilés.* On veut dire que les desirs particuliers ou singuliers que vous formez, sont du nombre de *les desirs* inutilés. Mais dans le sens négatif, on dirait, *Vous ne formez jamais pas, point, de desirs inutilés.* C'est alors le sens spécifique. Il ne s'agit point de déterminer tels ou tels desirs singuliers. On ne fait que marquer l'espèce ou sorte de desirs que vous formez.

*Dans vos tranquilles cœurs l'amour suit la nature.*

La construction est : *L'amour suit la nature dans vos cœurs tranquilles.* *L'amour*, est le sujet de la proposition, & par cette

raison il précède le verbe. *La nature*, est le terme de l'action de *suit*, & par cette raison ce mot est après le verbe. Cette position est dans toutes les langues, selon l'ordre de l'énonciation & de l'analyse des pensées. Mais lorsque cet ordre est interrompu par des transpositions, dans les langues qui ont des cas, il est indiqué par une terminaison particulière, qu'on appelle *accusatif*. En sorte qu'après que toute la phrase est finie, l'esprit remet le mot à sa place.

*Sans ressentir ses maux, vous avez ses plaisirs.*

Construction, *Vous avez ses plaisirs, sans ressentir ses maux.* *Vous*, est le sujet : les autres mots, sont l'attribut.

*Sans ressentir ses maux.* *Sans* est une préposition, dont *ressentir les maux* est le complément. *Ressentir ses maux*, est un sens particulier, équivalent à un nom. *Ressentir*, est ici un nom verbal. *Sans ressentir*, est une proposition implicite, *sans que vous ressentiez.* *Ses maux*, est après l'infinitif *ressentir*, parcequ'il en

est le déterminant. Il est le terme de l'action de *ressentir*.

*L'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'imposture,*

*Qui sont tant de maux parmi nous,*

*Ne se rencontrent point chez vous.*

Voilà la proposition principale.

*L'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'imposture* : c'est là le sujet de la proposition. Cette sorte de sujet est appelée *sujet multiple*, parceque ce sont plusieurs individus, qui ont un attribut commun. Ces individus sont ici des individus métaphysiques, des termes abstraits, à l'imitation d'objets réels.

*Ne se rencontrent point chez vous*, c'est l'attribut. On pourroit dire, *l'ambition ne se rencontre point chez vous ; l'honneur ne se rencontre point chez vous ; l'intérêt, &c.* ce qui auroit fait quatre propositions. En rassemblant les divers sujets dont on veut dire la même chose, on abrège le discours, & on le rend plus vif.

*Qui sont tant de maux parmi nous*. C'est la proposition incidente. *Qui*, en est le



*fujez*. C'est le pronom relatif. Il rappelle à l'esprit *l'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'imposture*, dont on vient de parler.

*Font tant de maux parmi nous*. C'est l'attribut de la proposition incidente.

*Tant de maux* ; c'est le déterminant de *font* ; c'est le terme de l'action de *font*.

*Tant*, vient de l'adjectif *tantus, a, um*. *Tant* est pris ici substantivement : *Tantum malorum, tantum ἄγῃα malorum, une si grande quantité de maux*.

*De maux* ; est le qualificatif de *tant*. C'est un des usages de la préposition *de*, de servir à la qualification.

*Maux*, est ici dans un sens spécifique, indéfini, & non dans un sens individuel. Ainsi, *maux* n'est pas précédé de l'article *les*.

*Parmi nous*, est une circonstance de lieu. *Nous*, est le complément de la préposition *parmi*.

*Cependant, nous avons la raison pour partisans.*  
Et vous en ignorez l'usage.

Voilà deux propositions liées entr'elles.

par la conjonction &. *Cependant*, adverbe, ou conjonction adverbative, c'est-à-dire, qui marque restriction ou opposition, par rapport à une autre idée ou pensée. Ici cette pensée est, *Nous avons la raison; cependant malgré cet avantage, les passions sont tant de maux parmi nous.* Ainsi, *cependant* marque opposition, contrariété, entre *avoir la raison*, & *avoir des passions*. Il y a donc ici une de ces propositions que les Logiciens appellent *adverbative* ou *discrétive*.

*Nous*, est le sujet; *Avons la raison pour partage*, est l'attribut.

*La raison pour partage*. L'auteur pouvoit dire, *la raison en partage*: mais alors il y auroit eu un bâillement ou *hiatus*, parceque *la raison* finit par la voyelle nasale *on*, qui auroit été suivie de *en*. Les Poètes ne sont pas toujours si exacts, & redoublent l'*n* en ces occasions; *la raison-n-en partage*: ce qui est une prononciation vicieuse. D'un autre côté, en disant, *pour partage*, la rencontre de ces deux

syllabes, *pour*, *par*, est désagréable à l'oreille.

*Vous en ignorez l'usage.* *Vous*, est le sujet ; *en ignorez l'usage*, est l'attribut. *Ignorez*, est le verbe. *L'usage*, est le déterminant de *ignorez* : c'est le terme de la signification d'*ignorer* ; c'est la chose ignorée. C'est le mot qui détermine *ignorez*.

*En*, est une sorte d'adverbe pronominal. Je dis que *en* est une sorte d'adverbe, parcequ'il signifie autant qu'une préposition & un nom. *En*, *inde* ; *de cela* ; *de la raison*. *En*, est un adverbe pronominal, parcequ'il n'est employé que pour réveiller l'idée d'un autre mot ; *Vous ignorez l'usage de la raison*.

*Innocens animaux, n'en soyez point jaloux.*

C'est ici une énonciation à l'impératif.

*Innocens animaux.* Ces mots ne dépendent d'aucun autre qui les précède, & sont énoncés sans articles. Il marquent, en pareil cas, la personne à qui l'on adresse la parole.

*Soyez*, est le verbe à l'impératif. *Ne point*, est la négation.

*En*, *de cela*, *de ce que nous avons* la raison pour partage.

*Jaloux* est l'adjectif. C'est ce qu'on dit que les animaux ne doivent pas être. Ainsi, selon la pensée, *jaloux* se rapporte à *animaux*, par rapport d'identité, mais négativement ; *ne soyez pas jaloux*.

*Ce n'est pas un grand avantage.*

*Ce*, pronom de la troisième personne. *Hoc*, *ce*, *cela*, à savoir que, *nous avons la raison*, *n'est pas un grand avantage*.

*Cette fière raison*, dont on fait tant de bruit,  
*Contre les passions n'est pas un sur remède.*

Voici proposition principale, & proposition incidente.

*Cette fière raison n'est pas un remède sur contre les passions* ; voilà la proposition principale.

*Dont on fait tant de bruit* : c'est la proposition incidente.

*Dont*, est encore un adverbe pronom-

minal, de laquelle, touchant laquelle. Dont vient, du mot *unde*, par mutation ou transposition de lettres, dit Nicot. Nous nous en servons pour *duquel*, de laquelle, de qui, de quoi.

*On*, est le sujet de cette proposition incidente.

*Fait tant de bruit*, en est l'attribut. *Fait*, est le verbe. *Tant de bruit*, est le déterminant de *fait*. *Tant de bruit*, *tantum* *χρημα* *jaclationis*, *tantam rem jaclationis*.

*Un peu de vin* la trouble.

*Un peu*: *peu* est un substantif; *parum vini*; une petite quantité de vin. On dit, *le peu*, de *peu*, à *peu*, pour *peu*. *Peu*, est ordinairement suivi d'un qualificatif. *De vin*, est le qualificatif de *peu*. *Un peu*; *un* & *le* sont des adjectifs prépositifs qui indiquent des individus. *Le* & *ce* indiquent des individus déterminés; au lieu que *un* indique un individu indéterminé: il a le même sens que *quelque*. Ainsi *un peu* est bien différent de *le peu*: celui-ci précède l'indi-

vidu déterminé, & l'autre l'individu indéterminé.

*Un peu de vin.* Ces quatre mots expriment une idée particulière, qui est le sujet de la proposition.

*La trouble,* c'est l'attribut. *Trouble,* est le verbe. *La,* est le terme de l'action du verbe. *La,* est un pronom de la troisième personne; c'est-à-dire, que *la* rappelle l'idée de la personne ou de la chose dont on a parlé: *Trouble la, elle, la raison.*

*Un enfant (l'amour) la séduit.*

C'est la même construction que dans la proposition précédente.

*Et déchirer un cœur, qui l'appelle à son aide,  
Est tout l'effet qu'elle produit.*

La construction de cette petite période mérite attention. Je dis période, grammaticalement parlant, parceque cette phrase est composée de trois propositions grammaticales: car il y a trois verbes à l'indicatif, *appelle, est, produit.*

*Déchirer un cœur est tout l'effet: c'est*

298      *PRINCIPES*

la première proposition grammaticale ;  
c'est la proposition principale.

*Déchirer un cœur*, c'est le sujet énoncé par plusieurs mots, qui font un sens qui pouroit être énoncé par un seul mot, si l'usage en avoit établi un. *Trouble*, *agitation*, *repentir*, *remors*, sont à peu près les équivalens de *déchirer un cœur*.

*Déchirer un cœur*, est donc le sujet ; & est tout l'effet, c'est l'attribut.

*Qui l'appelle à son aide* ; c'est une proposition incidente.

*Qui*, en est le sujet : ce qui est le pronom relatif qui rapelle, *cœur*.

*L'appelle à son aide*, c'est l'attribut de *qui* ; *la*, est le terme de l'action d'*appelle* ; *appelle elle*, *appelle la raison*.

*Qu'elle produit* ; *elle produit lequel effet* ; c'est la troisième proposition.

*Elle*, est le sujet : *elle* est un pronom qui rapelle *raison*.

*Produit que*, c'est l'attribut d'*elle*. *Que* est le terme de *produit*. C'est un pronom qui rapelle *effet*.

*Que* étant le déterminant , ou terme de l'action de *produit* , est après *produit* , dans l'ordre des pensées , & selon la construction simple : mais la construction usuelle l'énonce avant *produit* ; parceque le *que* étant un relatif conjonctif , il rappelle *effet* , & joint , *elle produit* , avec *effet*. Or , ce qui joint , doit être entre deux termes. La relation en est plus aisément apperçue , comme nous l'avons déjà remarqué.

Voilà trois propositions grammaticales ; mais logiquement , il n'y a là qu'une seule proposition.

*Et déchirer un cœur qui l'appelle à son aide* : ces mots font un sens total , qui est le sujet de la proposition logique.

*Est tout l'effet qu'elle produit* : voilà un autre sens total , qui est l'attribut. C'est ce qu'on dit de *déchirer un cœur*.

*Toujours impuissante & sévère ,  
Elle s'oppose à tous , & ne surmonte rien.*

Il y a encore ici ellipse , dans le pre-



mier membre de cette phrase. La construction pleine est : *La raison est toujours impuissante & sévère. Elle s'oppose à tout, parcequ'elle est sévère ; & elle ne surmonte rien, parcequ'elle est impuissante.*

*Elle s'oppose à tout*, ce que nous voudrions faire qui nous seroit agréable. *Opposer*, ponere ob, poser devant, s'opposer, opposer soi, se mettre devant comme un obstacle. *Se*, est le terme de l'action d'opposer. La construction usuelle le met avant son verbe, comme *me, te, le, que, &c. à tout* ; Cicéron a dit, *Opponere ad.*

*Ne surmonte rien.* *Rien*, est ici le terme de l'action de *surmonte*. *Rien*, est toujours accompagné de la négation exprimée ou sous-entendue. *Rien, nallam rem.*

*Sur toutes riens garde ces points.* *Mehun*, au Testament : où vous voyez que *sur toutes riens*, veut dire, sur toutes choses.

*Sous la garde de votre chien,  
Vous devez beaucoup moins redouter la colère*

DE GRAMMAIRE. 301

*Des loups cruels & ravissans ,  
Que , sous l'autorité d'une telle chimère ,  
Nous ne devons craindre nos sens.*

Il y a ici ellipse & synthèse. La synthèse se fait lorsque les mots se trouvent exprimés ou arrangés selon un certain sens que l'on a dans l'esprit.

De ce que (*ex eo quod , propterea quod*) vous êtes sous la garde de votre chien , vous devez redouter la colère des loups cruels & ravissans , *beaucoup moins* ; au lieu que nous , qui ne sommes que sous la garde de la raison , qui n'est qu'une chimère , nous n'en devons pas craindre nos sens *beaucoup moins*.

*Nous n'en devons pas moins craindre nos sens* : voilà la synthèse ou syllepse , qui attire le *ne* dans cette phrase.

*La colère des loups*. La poésie se permet cette expression. L'image en est plus noble & plus vive. Mais ce n'est pas par colère , que les loups & nous mangeons les moutons, Phèdre a dit , *fauce improbâ* ; & la Fontaine a dit , *la faim*,

*Beaucoup moins*, *multò minus* : c'est une expression adverbiale, qui sert à la comparaison, & qui, par conséquent, demande un corrélatif, *que*, &c. *Beaucoup moins*, *selon un coup moins beau*, *moins grand*. Voyez ce que nous disons de *BEAUCOUP*, en parlant de l'article.

*Ne vaudroit-il pas mieux vivre, comme vous faites,  
Dans une douce oisiveté.*

Voilà une proposition qui fait un sens incomplet, parceque la corrélatif n'est pas exprimée : mais elle va l'être dans la période suivante, qui a le même tour.

*Comme vous faites*, est une proposition incidente.

*Comme*, adverbe. *Quomodo* : à la manière que vous le faites.

*Ne vaudroit-il pas mieux être, comme vous êtes,  
Dans une heureuse obscurité,  
Que d'avoir, sans tranquillité,  
Des richesses, de la naissance,  
De l'esprit & de la beauté.*

Il n'y a dans cette période, que deux propositions relatives, & une incidente.

DE GRAMMAIRE. 303

*Ne vaudroit-il pas mieux être , comme vous êtes , dans une heureuse obscurité :* c'est la première proposition relative , avec l'incidente , *comme vous êtes.*

Notre syntaxe marque l'interrogation , en mettant les pronoms personnels après le verbe , même lorsque le nom est exprimé. *Le Roi ira-t-il à Fontainebleau ? Aimez-vous la vérité ? Irai-je.*

Voici qu'el est le sujet de cette proposition. *Il , illud , ceci , à savoir , être dans une heureuse obscurité ;* sens total énoncé par plusieurs mots équivalens à un seul. Ce sens total est le sujet de la proposition.

*Ne vaudroit-il pas mieux ?* Voilà l'attribut , avec le signe de l'interrogation. Ce *ne* interrogatif nous vient des Latins , *Egone , adeone , superatne , jamne vides ? Voyez-vous ? Ne voyez-vous pas ?*

*Que , quam.* C'est la conjonction ou particule , qui lie la proposition suivante ; en sorte que la proposition précédente & celle qui suit , sont les deux corrélatives de la comparaison.

*Que la chose , l'agrément d'avoir , sans tranquillité , l'abondance des richesses , l'avantage de la naissance , de l'esprit & de la beauté. Voila le sujet de la proposition corrélativ.*

*Ne vaut , qui est sous-entendu , en est l'attribut. Ne , parcequ'on a dans l'esprit , ne vaut pas tant que votre obscurité vaut.*

*Ces prétendus trésors , dont on fait vanité ,  
Valent moins que votre indolence.*

*Ces prétendus trésors valent moins ;  
voila une proposition grammaticale relative.*

*Que votre indolence ne vaut ; voila la corrélativ.*

*Votre indolence n'est pas dans le même cas : elle ne vaut pas ~~ce~~ moins : elle vaut bien davantage.*

*Dont on fait vanité , est une proposition incidente : On fait vanité desquels , à cause desquels. On dit , faire vanité , tirer vanité de , dont , desquels. On fait vanité : ce mot vanité entre dans la composition*

sition du verbe, & ne marque pas une telle vanité en particulier ; ainsi il n'y a point d'article.

*Ils nous livrent sans cesse à des soins criminels.*

*Ils* ( ces trésors , ces avantages ) : *Ils* est le sujet.

*Livrent nous sans cesse à , &c.* c'est l'attribut.

*A des soins criminels* ; c'est le sens partitif ; c'est-à-dire , que les soins auxquels ils nous livrent , font du nombre des *soins criminels* ; ils en font partie. Ces prétendus avantages nous livrent à certains soins , à quelques soins , qui sont de la classe des *soins criminels*.

*Sans cesse* , façon de parler adverbiale , *sine ulla intermissione*.

*Par eux , plus d'un remors nous ronge.*

*Plus d'un remors* , voila le sujet complexe de la proposition.

*Ronge nous par eux* , à l'occasion de ces trésors ; c'est l'attribut.

*Plus d'un remors.* *Plus*, est ici le substantif, & signifie *une quantité de remors plus grande que celle d'un seul remors.*

*Nous voulons les rendre éternels,*  
*Sans songer qu'eux & nous passerons comme un songe.*

*Nous*, est le sujet de la proposition.

*Voulons les rendre éternels, sans songer,* &c. c'est l'attribut logique.

*Voulons*, est un verbe actif. Quand on veut, on veut quelque chose; *les rendre éternels, rendre ces trésors éternels*: ces mots forment un sens, qui est le terme de l'action de *voulons*: c'est la chose que nous voulons.

*Sans songer qu'eux & nous passerons comme un songe.*

*Sans songer.* *Sans*, préposition. *Songer*, est pris ici substantivement. C'est le complément de la préposition *sans*; *sans la pensée que.* *Sans songer* peut aussi être regardé comme une proposition implicite: *sans que nous songions.*

*Que*, est ici une conjonction, qui unit à *songer*, la chose à quoi l'on ne songe point.

*Eux & nous passerons comme un songe.*  
 Ces mots forment un sens total, qui exprime la chose à quoi l'on devroit songer. Ce sens total est énoncé dans la forme d'une proposition; ce qui est ordinaire en toutes les langues. *Je ne sais qui a fait cela, Nescio quis fecit; Quis fecit* est le terme ou l'objet de *nescio*: *Nescio hoc, nempè, quis fecit.*

*Il n'est dans ce vaste univers,  
 Rien d'assuré, rien de solide.*

*Il, illud, nempè, ceci, à savoir, rien d'assuré, rien de solide.* Quelque chose d'assuré, quelque chose de solide: voilà le sujet de la proposition. *N'est (pas) dans ce vaste univers;* en voilà l'attribut. La négation *ne* rend la proposition négative.

*D'assuré.* Ce mot est pris ici substantivement: *Ne hilum quidem certi.* *D'assuré* est encore ici dans un sens qualificatif, & non dans un sens individuel; & c'est pour cela qu'il n'est précédé que de la préposition *de*, sans article.



*Des choses d'ici bas la Fortune décide,  
Selon ses caprices divers.*

*La Fortune*, sujet simple, terme abstrait personifié : c'est le sujet de la proposition. Quand nous ne connoissons pas la cause d'un événement, notre imagination vient au secours de notre esprit, qui n'aime pas à demeurer dans un état vague & indéterminé. Elle le fixe à des fantômes qu'elle réalise, & auxquels elle donne des noms, *Fortune, Hasard, Bonheur, Malheur.*

*Décide des choses d'ici bas, selon ses caprices divers.* C'est l'attribut complexe.

*Des choses, de les choses :* de signifie ici touchant.

*D'ici-bas* détermine chose. *Ici-bas* est pris substantivement.

*Selon ses caprices divers*, est une manière de décider. *Selon*, est la préposition. *Ses caprices divers*, est le complément de la préposition.

*Tout l'effort de notre prudence  
Ne peut nous dérober au moindre de ses coups.*

*Tout l'effort de notre prudence, voilà le*

sujet complexe : *de notre prudence* détermine l'effort, & le rend sujet complexe. *L'effort de* est un individu métaphysique, & par imitation ; comme un tel homme ne peut, de même *tout l'effort ne peut*.

*Ne peut dérober nous* ; & selon la construction usuelle, *nous dérober*.

*Au moindre, à le moindre* ; *à*, est la préposition ; *le moindre*, est le complément de la préposition.

*Au moindre de ses coups* ; *au moindre coup de ses coups*. *De ses coups*, est dans le sens partitif.

*Paissez, moutons, paissez. Sans regle & sans science,  
Malgré la trompeuse apparence,  
Vous êtes plus heureux & plus sages que nous.*

*La trompeuse apparence*, est ici un individu métaphysique personifié.

*Malgré*. Ce mot est composé de l'adjectif *mauvais*, & du substantif *gré*, qui se prend pour *volonté*, *goût*. *Avec le mauvais gré de*, en retranchant le *de*, à la manière de nos pères, qui supprimoient souvent cette préposition, comme nous

l'avons observé en parlant du rapport de détermination. Les anciens disoient *mau-gré* ; puis on a dit *malgré*. *Malgré moi* , avec le mauvais gré de moi ; *Cum mea mala gratia* ; *me invito*. Aujourd'hui , on fait de *malgré* une préposition. *Malgré la trompeuse apparence* , qui ne cherche qu'à en imposer & à nous en faire accroire , vous êtes , au fond & dans la réalité , plus heureux & plus sages que nous ne le sommes.

Tel est le détail de la construction des mots de cette Idylle. Il n'y a point d'ouvrage , en quelque langue que ce puisse être , qu'on ne pût réduire aux principes que je viens d'exposer , pourvu que l'on connût les signes des rapports des mots en cette langue , & ce qu'il y a d'arbitraire , qui la distingue des autres.

Au reste , si les observations que j'ai faites paroissent trop métaphysiques à quelques personnes , peu accourumées peut-être à réfléchir sur ce qui se passe en elles-mêmes ; je les prie de considérer qu'on

ne fauroit traiter raisonnablement de ce qui concerne les mots, que ce ne soit relativement à la forme que l'on donne à la pensée, & à l'analyse que l'on est obligé d'en faire par la nécessité de l'élocution, c'est-à-dire, pour la faire passer dans l'esprit des autres; & dès-lors on se trouve dans le pays de la Métaphysique. Je n'ai donc pas été chercher de la Métaphysique, pour en amener dans une contrée étrangère: je n'ai fait que montrer ce qui est dans l'esprit, relativement au discours & à la nécessité de l'élocution. C'est ainsi que l'anatomiste montre les parties du corps humain, sans y en ajouter de nouvelles. Tout ce qu'on dit des mots, qui n'a pas une relation directe avec la pensée, ou avec la forme de la pensée; tout cela, dis-je, n'excite aucune idée nette dans l'esprit. On doit connoître la raison des règles de l'élocution, c'est-à-dire, de l'art de parler & d'écrire, afin d'éviter les fautes de construction, & pour acquérir l'habitude de s'énoncer avec une exactitude rai-

sonnable qui ne contraigne point le génie.

Il est vrai que l'imagination auroit été plus agréablement anulée, par quelques réflexions sur la simplicité & la vérité des images, aussi bien que sur les expressions fines & naïves, par lesquelles cette illustre Dame peint si bien le sentiment.

Mais, comme la *construction simple & nécessaire*, est la base & le fondement de toute *construction usuelle & élégante*; que les pensées les plus sublimes, aussi-bien que les plus simples, perdent leur prix, quand elles sont énoncées par des phrases irrégulières; & que d'ailleurs le public est moins riche en observations sur cette *construction fondamentale*, j'ai cru qu'après avoir tâché d'en développer les véritables principes, il ne seroit pas inutile d'en faire l'application sur un ouvrage aussi connu & aussi généralement estimé que l'est l'*Idylle des Moutons* de Madame Deshoulières.

*Observations sur ce que les Grammairiens appellent DISCONVENANCE.*

On se sert du terme de *Disconvenance*, pour désigner des mots qui composent les divers membres d'une période, lorsque ces mots ne conviennent pas entr'eux, soit parcequ'ils sont construits contre l'analogie, ou parcequ'ils rassemblent des idées disparates, entre lesquelles l'esprit apperçoit de l'opposition, ou ne voit aucun rapport. Il semble qu'on tourne d'abord l'esprit d'un certain côté, & que lorsqu'il croit poursuivre la même route, il se sent tout-d'un-coup transporté dans un autre chemin. Ce que je veux dire s'entendra mieux par des exemples.

Un de nos Auteurs a dit que, *Notre réputation ne dépend pas des louanges qu'on nous donne, mais des actions louables que nous faisons.*

Il y a disconvenance entre les deux membres de cette période, en ce que le premier présente d'abord un sens négatif, *ne dé-*

314. PRINCIPES

*pend pas ; & dans le second membre , on sous-entend le même verbe dans un sens affirmatif. Il falloit dire , Notre réputation dépend , non des louanges qu'on nous donne , mais des actions louables que nous faisons.*

Nos Grammairiens soutiennent , que lorsque dans le premier membre d'une période , on a exprimé un adjectif , auquel on a donné , ou le genre masculin , ou le féminin , on ne doit pas dans le second membre sous-entendre cet adjectif en un autre genre , comme dans ce vers de Racine :

*Sa réponse est dictée , & même son silence.*

Les oreilles & les imaginations délicates veulent qu'en ces occasions , l'Ellipse soit précisément du même mot au même genre ; autrement , ce seroit un mot différent.

Les adjectifs qui ont la même terminaison au masculin & au féminin , *sage , fidèle , volage* , ne sont pas exposés à cette disconvenance.

Voici une disconvenance de temps. II

*regarde votre malheur, comme une punition du peu de complaisance que vous avez eue pour lui, dans le temps qu'il vous pria, &c. Il falloit dire, que vous eutes pour lui, dans le temps qu'il vous pria.*

On dit fort bien : *Les nouveaux philosophes disent que la couleur est un sentiment de l'ame : mais il faut dire, les nouveaux philosophes veulent que la couleur soit un sentiment de l'ame.*

On dit, *Je crois, je soutiens, j'assure, que vous êtes savant : mais il faut dire, je veux, je souhaite, je desire, que vous soyez savant.*

Une disconvenance bien sensible, est celle qui se trouve assez souvent dans les mots d'une métaphore. Les expressions métaphoriques doivent être liées entr'elles de la même manière qu'elles le seroient dans le sens propre. On a reproché à Malherbe d'avoir dit :

*Prends ta foudre, Louis, & va comme un lion*

Il falloit dire, *comme Jupiter.* Il y a disconvenance entre *foudre & lion.*



— Dans les premières éditions du Cid ;  
Chimène disoit :

*Malgré des feux si beaux , qui rompent ma colère.*

*Feux & rompre* ne vont point ensemble : c'est une disconvenance , comme l'Académie l'a remarqué.

*Ecorce* se dit fort bien dans un sens métaphorique , pour les dehors , l'apparence des choses. Ainsi , l'on dit que les ignorans s'arrêtent à l'écorce ; qu'ils s'amuse<sup>nt</sup> à l'écorce. Ces verbes conviennent fort bien avec *écorce* pris au propre. Mais on ne diroit pas au propre , *fondre l'écorce* : *Fondre* se dit de la glace ou du métal. J'avoue que *fondre l'écorce* m'a paru une expression trop hardie dans une Ode de Rousseau :

*Et les jeunes zéphirs , par leurs chaudes haleines ,  
Ont fondu l'écorce des eaux.*

Livre III. Ode VI.

Il y a un grand nombre d'exemples de disconvenances de mots , dans nos meilleurs écrivains ; parceque , dans la chaleur de la composition , on est plus occupé des

pensées, qu'on ne l'est des mots qui servent à énoncer les pensées.

On doit encore éviter les disconvenances dans le style ; comme , lorsque traitant un sujet grave, on se sert de termes bas, ou qui ne conviennent qu'au style simple. Il y a aussi des disconvenances dans les pensées, dans les gestes, &c.

Singula quæque locum tenent fortita decenter.  
Ut ridentibus arident, ita flentibus adsunt  
Humani vultus. Si vis me flere ; dolendum est  
Primum ipse tibi, &c. (1)

*Des mots explétifs.*

Le mot *explétif*, vient du latin, *explere*, remplir. En effet, les mots *explétifs* ne servent, comme les interjections, qu'à remplir le discours, & n'entrent pour rien dans la construction de la phrase, dont on entend également le sens, soit que le mot *explétif* soit énoncé, ou qu'il ne le soit pas.

Notre *moi* & notre *vous* sont quelquefois *explétifs* dans le style familier. On se

---

(1) Horace, de *Arte poetica*.

fert de *moi* , quand on parle à l'impératif & au présent. On se sert de *vous* , dans les narrations. Tartuffe , dans Molière , *acte III, scene 2* , voyant Dorine , dont la gorge ne lui paroissoit pas assez couverte , tire un mouchoir de sa poche , & lui dit :

. . . . . *Ah ! mon Dieu , je vous prie ,  
Avant que de parler , prenez-moi ce mouchoir.*  
& Maror a dit :

*Faites-les-moi les plus laids que l'on puisse :  
Pochez cet œil , fessez-moi cette cuisse.*

En sorte que , lorsque je lis dans Térence (1) , *fac me ut scitum* , je suis fort tenté de croire que ce *me* est explétif en latin , comme notre *moi* en françois.

On a aussi plusieurs exemples du *vous* explétif , dans les façons de parler familières : *Il vous la prend & l'emporte* , &c. Notre *même* est souvent explétif : *Le Roi y est venu lui-même : J'irai moi-même*. Ce *même* n'ajoute rien à la valeur du mot *Roi* , ni à celle de *je*.

---

(1) Heaut. *act. I. scen. IV. v. 32.*

Au troisième livre de l'Enéide, v. 632.  
Achéménide dit qu'il a vu *lui-même* le cy-  
clope se saisir de deux autres compagnons  
d'Ulysse, & les dévorer :

*Vidi ego-met duo de numero, &c.*

Où, vous voyez qu'après *vidi* & après  
*ego*, la particule *met* n'ajoute rien au sens.  
Ainsi *met* est une particule explétive, dont  
il y a plusieurs exemples : *Ego-met narra-*  
*bo* (1) : *Suscipe me-met totum*, dit Vati-  
nius à Cicéron, en le priant de le recevoir  
tout entier sous sa protection. C'est ainsi  
qu'on lit dans les manuscrits.

La syllabe *er*, ajoutée à l'infinitif passif  
d'un verbe latin, est explétive, puisqu'elle  
n'indique ni temps, ni personne, ni aucun  
autre accident particulier du verbe. Il est  
vrai qu'en vers elle sert à *abrévier l'i* de  
l'infinitif, & à fournir une dactyle au  
Poète. C'est la raison qu'en donne Ser-  
vius, sur ce vers de Virgile, *Ænéide, livre*  
*III, v. 493.*

---

(1) Térence, *Adelp. act. IV, scen, III, v. 13.*

*Dulce caput , magicas invitam accingi-er artes.*

*Accingier , id est præparari , dit Servius.*

*ACCINGIER autem , ut ad infinitum modum et addatur , ratio efficit metri. Nam cum in eo ACCINGI ultima sit longa , addita ER syllaba , brevis sit. Mais , ce qui est remarquable , & ce qui nous autorise à regarder cette syllabe comme explétive , c'est qu'on en trouve aussi des exemples en prose. Vatinius cliens pro se causam DICIER vult. (1) Quand on ajoute ainsi quelque syllabe à la fin d'un mot , les Grammairiens disent que c'est une figure qu'on appelle *Paragoge*.*

Parmi nous , dit M. l'Abbé Regnier (2) , il y a aussi des particules explétives. Par exemple , les pronoms *me , te , se* , joints à la particule *en* , comme quand on dit , *Je m'en retourne : Il s'en va*. Les pronoms *moi , toi , lui* , employés par répétition : *S'il ne veut pas vous le dire , je vous le*

(1) *Apud Cicéron. lib. V. ad famil. epist. ix.*

(2) *Grammaire , pag. 165 , in-4.*

*dirai* , moi ; *Il ne m'appartient pas* , à moi , *de me mêler de vos affaires* : *Il lui appartient bien* , à lui , *de parler comme il fait*.

Ces mots , *enfin* , *seulement* , à tout *hasard* , *après tout* , & quelques autres , ne doivent souvent être regardés que comme des mots explétifs & surabondans ; c'est-à-dire , des mots qui ne contribuent en rien à la construction ni au sens de la proposition ; mais ils ont deux services.

I. Nous avons remarqué ailleurs , que les langues se sont formées , par usage , & comme par une espèce d'instinct , & non après une délibération raisonnée de tout un peuple. Ainsi , quand certaines façons de parler ont été autorisées par une langue pratique , & qu'elles sont reçues parmi les honnêtes gens de la nation , nous devons les admettre , quoiqu'elles nous paroissent composées de mots rédon- dans & combinés d'une manière qui ne nous paroît pas régulière.

Avons-nous à traduire ces deux mots

d'Horace, *sunt quos*, &c. au lieu de dire, *quelques-uns sont*, *qui*, &c. nous devons dire, *il y en a qui*, &c. ou prendre quelque autre tour qui soit en usage parmi nous.

L'Académie Française a remarqué, que dans cette phrase : *C'est une affaire où il y va du salut de l'état*, la particule *y* paroît inutile, puisque *où* suffit pour le sens. Mais, dit l'Académie (1), *ce sont là des formules dont on ne peut rien ôter*. La particule *ne* est aussi fort souvent explétive, & ne doit pas pour cela être retranchée. *J'ai affaire, & je ne veux pas qu'on vienne m'interrompre : Je crains pourtant que vous ne veniez*. Que fait-là *ce ne* ? c'est votre venue que je crains : je devrois donc dire simplement, *je crains que vous veniez*. Non, dit l'Académie. *Il est certain*, ajoute-t-elle, aussi bien que *Vaugelas*, *Bouhours*, &c. *qu'avec craindre, empêcher, & quelques autres verbes, il faut né-*

---

(1) *Remarques & décisions de l'Académie Française*. Chez Colgaard, 1698.

*cessairement ajouter la négative ne. J'empêcherai bien que vous ne soyez du nombre, &c.*

C'est la pensée habituelle de celui qui parle, qui attire cette négation. *Je ne veux pas que vous veniez : Je crains en souhaitant que vous ne veniez pas.* Mon esprit tourné vers la négation, la met dans le discours. Voyez ce que nous avons dit de la *syllepse* & de l'*attraction*, dans l'article de la Construction.

Ainsi, le premier service des particules *explétives*, c'est d'entrer dans certaines façons de parler consacrées par l'usage.

II. Le second service, & le plus raisonnable, c'est de répondre au sentiment intérieur dont on est affecté, & de donner ainsi plus de force & d'énergie à l'expression. L'intelligence est prompte : elle n'a qu'un instant. Mais le sentiment est plus durable : il nous affecte ; & c'est dans le temps que dure cette affection, que nous laissons échapper les interjections, & que nous prononçons les mots *explétifs*, qui



sont une sorte d'interjection, puisqu'ils sont un effet du sentiment.

*C'est à vous à sortir, vous qui parlez* (1).

*Vous qui parlez*, est une phrase explétive, qui donne plus de force au discours.

*Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu, Ce qu'on appelle vu* (2).

*Et je ne puis du tout me mettre dans l'esprit, Qu'il ait osé tenter les choses que l'on dit.*

Ces mots, *vu de mes yeux, du tout*, sont explétifs, & ne servent qu'à mieux assurer ce que l'on dit. *Je ne parle pas sur le témoignage d'un autre; Je l'ai vu moi-même; je l'ai entendu de mes propres oreilles*: & dans Virgile, au neuvième livre de l'*Enéide*, vers 457:

*Me me adjum qui feci: in me convertite ferrum.*

Ces deux premiers *me* ne sont là que par énergie, & par sentiment. *Elocutio est dolore turbati*, dit Servius.

(1) Molière.

(2) Idem. *Tartuffe*, act. V. scèn. 3.

## DE L'ARTICLE.

LE mot article, vient du latin *articulus*, diminutif de *artus*, membre, parceque dans le sens propre, on entend par *article* les jointures des os de corps des animaux, unies de différentes manières, & selon les divers mouvemens qui leur sont propres; de-là, par métaphore & par extension, on a donné divers sens à ce mot.

Les Grammairiens ont appellé *articles*, certains petits mots qui ne signifient rien de physique, qui sont identifiés avec ceux devant lesquels on les place, & les font prendre dans une acception particulière. Par exemple, *Le roi aime le peuple*; le premier *le* ne présente qu'une même idée avec *roi*; mais il m'indique un roi particulier que les circonstances du pays où je suis, ou du pays dont on parle, me font entendre. L'autre *le* qui précède *peuple*, fait aussi le même effet à l'égard de *peuple*;

& de plus *le peuple* étant placé après *aime*, cette position fait connoître que le peuple est le terme ou l'objet du sentiment que l'on attribue au roi.

Les *articles* ne signifient point des choses ni des qualités seulement : ils indiquent à l'esprit le mot qu'ils précèdent, & le font considérer comme un objet tel, que sans l'article, cet objet seroit regardé sous un autre point de vue : ce qui s'entendra mieux dans la suite, sur-tout par les exemples.

Les mots que les Grammairiens appellent articles, n'ont pas toujours dans les autres langues des équivalens qui y aient le même usage. Les Grecs mettent souvent leurs articles devant les noms propres, tels que *Philippe*, *Alexandre*, *César*, &c. Nous ne mettons point l'article devant ces mots-là. Enfin, il y a des langues qui ont des articles, & d'autres qui n'en ont point.

Les Latins faisoient un usage si fréquent de leur adjectif démonstratif, *ille*, *illa*, *illud*, qu'il y a lieu de croire que c'est de

ces mots que viennent notre *le* & notre *la*. *Ille ego ; Mulier illa : Hic illa parya Petilia Philoëteta* (1). C'est là que la petite ville de Pétilie fut bâtie par Philoëtete. *Aufonia pars illa procul quam pandit Apollo.* (2). Pétrone faisant parler un guerrier qui se plaignoit de ce que son bras étoit devenu paralytique, lui fait dire : *Funerata est pars illa corporis mei, quâ quondam Achilles eram : Il est mort, ce bras, par lequel j'étois autrefois un Achille. Ille Deum pater. Quisquis fuit ille Deorum.* Ovid.

Il y a un grand nombre d'exemples de cet usage que les Latins faisoient de leur *ille*, *illa*, *illud*, sur-tout dans les comiques, dans Phédre, & dans les auteurs de la basse latinité. C'est de la dernière syllabe de ce mot *ille*, quand il n'est pas employé comme pronom, & qu'il n'est qu'un simple adjectif indicatif, que vient notre article *le* : à l'égard de notre article *la*,

(1) Virgile, *Æneid.* l. 3. v. 401.

(2) Ibid. v. 479.

il vient du féminin *illa*. La première syllabe du masculin *ille* a donné lieu à notre pronom *il*, dont nous faisons usage avec les verbes. *Ille affirmat. Ille fecit. Ingenio vires ille dat, ille rapit.* A l'égard de *elle*, il vient de *illa. Illa veretur.*

Dans presque toutes les langues vulgaires, les peuples, soit à l'exemple des Grecs, soit plutôt par une pareille disposition d'esprit, se sont fait de ces prépositifs qu'on appelle *articles*. Nous nous arrêtons principalement à l'*article* françois.

Tout prépositif n'est pas appelé *article*. *Ce, ces; cet, cette; ceci, cela; celui, celle; ceux, celles; celui-ci, celui-là; celles-ci, celles-là; certain, quelque, tout, chaque, nul, aucun, mon, ma, mes, &c.* ne sont que des adjectifs métaphysiques. Ils précèdent toujours leurs substantifs: & puisqu'ils ne servent qu'à leur donner une qualification métaphysique, je ne sais pourquoi on les met dans la classe des pronoms. Quoi qu'il en soit, on ne donne pas le nom d'*article* à ces adjectifs: ce sont spécialement

LOGIQUE

E T

PRINCIPES

DE GRAMMAIRE.

---

SECONDE PARTIE.

---

D

O

C

# LOGIQUE

ET

## PRINCIPES

### DE GRAMMAIRE,

Par M. DU MARSAIS.

*Ouvrages posthumes en partie, & en partie  
extraits de plusieurs Traités qui ont déjà paru  
de cet Auteur.*

---

SECONDE PARTIE.

---



A P A R I S,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques.  
Le BRETON, premier Imprimeur du Roi,  
rue de la Harpe.  
HERISSANT Fils, Libraire, rue S. Jacques;

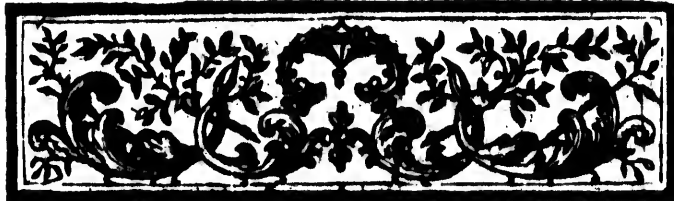
---

M. DCC. LXIX.





to



# PRINCIPES DE GRAMMAIRE.

---

## DE L'ARTICLE.

LES Grammaticiens ont appelé *articles*, certains petits mots qui ne signifient rien de physique, qui sont identifiés avec ceux devant lesquels on les place, & les font prendre dans une acception particulière. Par exemple, *Le roi aime le peuple*; le premier *le* ne présente qu'une même idée avec *roi*; mais il m'indique un roi particulier que les circonstances du pays où je suis, ou du pays dont on parle, me font entendre. L'autre *le* qui précède *peuple*, fait aussi le même effet à l'égard de *peuple*.

II. Partie.

D d 7

& de plus *le peuple* étant placé après *aime*, cette position fait connoître que le peuple est le terme ou l'objet du sentiment que l'on attribue au roi.

Les *articles* ne signifient point des choses ni des qualités : seulement ils indiquent à l'esprit le mot qu'ils précèdent, & le font considérer comme un objet tel, que sans l'article, cet objet seroit regardé sous un autre point de vue. Cela s'entendra mieux dans la suite, sur-tout par les exemples.

Les mots que les Grammairiens appellent articles, n'ont pas toujours dans les autres langues des équivalens qui y aient le même usage. Les Grecs mettent souvent leurs articles devant les noms propres, tels que *Philippe*, *Alexandre*, *César*, &c. Nous ne mettons point l'article devant ces mots-là. Enfin, il y a des langues qui ont des articles, & d'autres qui n'en ont point.

Les Latins faisoient un usage si fréquent de leur adjectif démonstratif, *ille*, *illa*, *illud*, qu'il y a lieu de croire que c'est de ces mots que viennent notre *le* & *notre*

*la. Ille ego; Mulier illa: Hic illa parvâ Petilia Philocteta (1). C'est là que la petite ville de Pétilie fut bâtie par Philoctète. Ausonia pars illa procul quam pandit Apollo (2). Pétrone faisant parler un guerrier qui se plaignoit de ce que son bras étoit devenu paralytique, lui fait dire: Funerata est pars illa corporis mei, quâ quondam Achilles eram: Il est mort, ce bras, par lequel j'étois autrefois un Achille. Ille Deum pater. Quisquis fuit ille Deorum. Ovid.*

Il y a un grand nombre d'exemples de cet usage que les Latins faisoient de leur *Ille, illa, illud*, sur-tout dans les comiques, dans Phédre, & dans les auteurs de la basse latinité. C'est de la dernière syllabe de ce mot *ille*, quand il n'est pas employé comme pronom, & qu'il n'est qu'un simple adjectif indicatif, que vient notre article *le*: à l'égard de notre article *la*,

(1) Virgile, *Æneid.* l. 3, v. 403.

(2) *Ibid.* v. 479.

il vient du féminin *illa*. La première syllabe du masculin *ille* a donné lieu à notre pronom *il*, dont nous faisons usage avec les verbes. *Ille affirmat. Ille fecit. Ingenio vires ille dat, ille rapit.* A l'égard de *elle*, il vient de *illa. Illa veretur.*

Dans presque toutes les langues vulgaires, les peuples, soit à l'exemple des Grecs, soit plutôt par une pareille disposition d'esprit, se sont fait de ces prépositifs qu'on appelle *articles*. Nous nous arrêterons principalement à l'*article* françois.

Tout prépositif n'est pas appelé *article*. *Ce, ces; cet, cette; ceci, cela; celui, celle; ceux, celles; celui-ci, celui-là; celles-ci, celles-là; certain, quelque, tout, chaque, nul, aucun, mon, ma, mes, &c.* ne sont que des adjectifs métaphysiques. Ils précèdent toujours leurs substantifs: & puisqu'ils ne servent qu'à leur donner une qualification métaphysique, je ne sais pourquoi on les met dans la classe des pronoms. Quoi qu'il en soit, on ne donne pas le nom d'*article* à ces adjectifs: ce sont spécialement

cialement ces trois mots, *le*, *la*, *les*, que nos Grammairiens nomment *articles*, peut-être parceque ces mots sont d'un usage plus fréquent. Avant que d'en parler plus en détail, observons que :

1.<sup>o</sup> Nous nous servons de *le* devant les noms masculins au singulier, *le roi*, *le jour*. 2.<sup>o</sup> Nous employons *la* devant les noms féminins au singulier, *la reine*, *la nuit*. 3.<sup>o</sup> La lettre *s*, qui, selon l'analogie de la langue, marque le pluriel, quand elle est ajoutée au singulier, a formé *les*, du singulier *le*. *Les* sert également pour les deux genres, *les rois*, *les reines*, *les jours*, *les nuits*. 4.<sup>o</sup> *Le*, *la*, *les*, sont les trois articles simples; mais ils entrent aussi en composition avec la préposition *à*, & avec la proposition *de*. Alors ils forment les quatre articles composés, *au*, *aux*, *du*, *des*.

*Au* est composé de la préposition *à*, & de l'article *le*; en sorte que *au* est autant que *à le*. Nos pères disoient *al*, *al tems* *Innocent III*; c'est-à-dire, *Au tems d'In-*

nocent III. *L'apostoile manda al prodome,*  
 &c. Le pape envoya au prud'homme (1).  
*Mainte larme i fu plorée de pitié al départir* (2). Vigenere traduit : *Maintes larmes*  
*furent plorées à leur département, & au*  
*prendre congé. C'est le son obscur de l'e*  
*muet de l'article simple le, & le change-*  
*ment assez commun en notre langue de*  
*l en u, comme mal, maux; cheval, che-*  
*vaux; altus, haut; alnus, aulne (arbre;)*  
*alna, aune (mesure; ) alter, autre, qui*  
*ont fait dire au, au lieu de à le, ou de*  
*al. Ce n'est que quand les noms masculins*  
*commencent par une consonne ou une*  
*voyelle aspirée, que l'on se sert de au,*  
*au lieu de à le. Car si le nom masculin*  
*commence par une voyelle, alors on ne*  
*fait point de contraction, la préposition*  
*à & l'article le demeurent chacun dans*  
*leur entier. Ainsi, quoiqu'on dise le cœur,*  
*au cœur, on dit l'esprit, à l'esprit; le père,*

---

(1) Villehardouin, liv. 1, p. 2.

(2) Ibid. pag. 16.

DE GRAMMAIRE. 331

au père ; & on dit *l'enfant*, à *l'enfant* ; on dit *le plomb*, au *plomb* ; & on dit *l'or*, à *l'or* ; *l'argent*, à *l'argent*. Car quand le substantif commence par une voyelle, l'e muet de *le* s'élide avec cette voyelle. Ainsi la raison qui a donné lieu à la contraction *au* ne subsiste plus ; & d'ailleurs, il se feroit un bâillement désagréable si l'on disoit *au esprit*, *au argent*, *au enfant*, &c. Si le nom est féminin, n'y ayant point d'e muet dans l'article *la*, on ne peut plus en faire *au* ; ainsi l'on conserve alors la préposition & l'article, *la raison*, à *la raison* ; *la vertu*, à *la vertu*.

*Aux* sert au pluriel pour les deux genres. C'est une contraction pour *à les*, *aux hommes*, *aux femmes* ; *aux rois*, *aux reines* ; pour *à les hommes*, *à les femmes* ; *à les rois*, *à les reines*, &c.

*Du* est encore une contraction pour *de le*. C'est le son obscur des deux e muets de suite de *le*, qui a amené la contraction *du*. Autrefois on disoit *del* : *La fin del conseil si fu tels* ; *L'arrêté du conseil fut*.



&c. (1) *Gervaise del Châtel*, *Gervais du Castel*. On dit donc *du bien*, & *du mal*, pour *de le bien*, *de le mal*, & ainsi de tous les noms masculins qui commencent par une consonne : car si le nom commence par une voyelle, ou qu'il soit du genre féminin, alors on revient à la simplicité de la préposition, & à celle de l'article qui convient au genre du nom. Ainsi on dit, *de l'esprit*, *de la vertu*, *de la peine*. Par-là on évite le bâillement : c'est la même raison que l'on a marquée sur *au*.

Enfin, *des* sert pour les deux genres au pluriel, & l'on dit pour *de les*, *des rois*, *des reines*.

Nos enfans, qui commencent à parler, s'énoncent d'abord sans contraction. Ils disent *de le pain*, *de le vin*. Tel est encore l'usage dans presque toutes nos provinces limitrophes, sur-tout parmi le peuple. C'est peut-être ce qui a donné lieu aux premières observations que nos Grammairiens ont faites de ces contractions.

---

(1) *Villehardouin, lib. 7, pag. 107.*

DE GRAMMAIRE. 333

Les Italiens ont un plus grand nombre de prépositions qui se contractent avec leurs articles.

Mais les Anglois, qui ont comme nous des prépositions & des articles, ne font pas ces contractions. Ainsi ils disent *of the*, *de le*, où nous disons *du*; *the king*, *le roi*; *of the king*, *de le roi*, & en françois *du roi*: *of the queen*, *de la reine*; *to the king*, *à le roi*, *au roi*; *to the queen*, *à la reine*. Cette remarque n'est pas de simple curiosité. Il est important, pour rendre raison de la construction, de séparer la préposition de l'article, quand ils sont l'un & l'autre en composition. Par exemple, si je veux rendre raison de cette façon de parler, *du pain suffit*; je commence à dire *de le pain*. Alors la préposition *de*, qui est ici une préposition extractive, & qui comme toutes les autres prépositions doit être entre deux termes, cette préposition, dis-je, me fait connoître qu'il y a ici une ellipse.

Phédre, dans la table de la Vipère & de la Lime, pour dire que cette vipère

cherchoit de quoi manger, dit : *Hæc, quàm tentaret si qua res esset cibi* : où vous voyez que *aliqua res cibi*, fait connoître par analogie, que du pain, c'est *aliqua res panis, paululum panis* ; quelque chose, une partie, une portion du pain. C'est ainsi que les Anglois, pour dire, *Donnez - moi du pain*, disent *Give me some bread*, *Donnez - moi quelque pain* : & pour dire, *J'ai vu des hommes*, *I have seen some men* ; mot à mot, *J'ai vu quelques hommes* ; à des médecins, *to some physicians*, à quelques médecins.

L'usage de sous-entendre ainsi quelque nom générique devant *de, du, des*, qui commencent une phrase, n'étoit pas inconnu aux Latins. Lentulus écrit à Cicéron de s'intéresser à sa gloire ; de faire valoir dans le sénat & ailleurs, tout ce qui pouroit lui faire honneur : *De nostra dignitate velim tibi ut semper cura sit* (1). Il est évident que *de nostra dignitate*, ne

---

(1) Cicéron, *Epist.* lib. 12. ep. 14.

peut être le nominatif de *cura fit*. Cependant ce verbe *fit* étant à un mode fini, doit avoir un nominatif. Ainsi Lentulus avoit dans l'esprit, *ratio*, ou *sermo de nostra dignitate*, l'intérêt de ma gloire. Et quand même on ne trouveroit pas en ces occasions de mot convenable à suppléer, l'esprit n'en seroit pas moins occupé d'une idée que les mots énoncés dans la phrase réveillent, mais qu'ils n'expriment point. Telle est l'analogie, tel est l'ordre de l'analyse de l'énonciation. Ainsi nos Grammairiens manquent d'exactitude, quand ils disent que la préposition dont nous parlons sert à marquer le nominatif, lorsqu'on ne veut que désigner une partie de la chose (1). Ils ne prennent pas garde que les prépositions ne sauroient entrer dans le discours sans marquer un rapport ou relation entre deux termes, entre un mot & un mot. Par exemple, la préposition *pour*

---

(1) Grammaire de Regnier, pag. 170; de Restaut, pag. 71 & 418.

marque un motif, une fin, une raison ; mais ensuite il faut énoncer l'objet qui est le terme de ce motif ; & c'est ce qu'on appelle *le complément de la proposition*. Par exemple, *Il travaille pour la patrie*, *la patrie* est le complément de *pour*, c'est le mot qui détermine *pour*. Ces deux mots, *pour la patrie*, font un sens particulier qui a rapport à *travaille* ; & ce dernier au sujet de la proposition, *le roi travaille pour la patrie*. Il en est de même des prépositions *de* & *a* : *Le livre de Pierre est beau*. *Pierre* est le complément de *de* ; & ces deux mots, *de Pierre* le rapportent à *livre*, qu'ils déterminent : c'est-à-dire, qu'ils donnent à ce mot le sens particulier qu'il a dans l'esprit, & qui dans l'énonciation le rend sujet de l'attribut qui le suit. C'est de ce *livre* que je dis qu'il est *beau*.

*A* est aussi une préposition, qui entre autres usages, marque un rapport d'attribution : *Donner son cœur à Dieu* · *Parter à quelqu'un* : *Dire sa pensée à son ami*.

Cependant, communément nos Gram-  
mairiens

grecs ne regardent ces deux mots (*de* & *à*) que comme des particules, qui servent, disent-ils, à décliner nos noms. L'une est, dit-on, la marque du génitif, & l'autre, celle du datif. Mais, n'est-il pas plus simple, & plus analogue au procédé des langues, dont les noms ne changent point leur dernière syllabe, de n'y admettre ni cas, ni déclinaisons, & d'observer seulement comment ces langues énoncent les mêmes vues de l'esprit, que les Latins font connoître par la différence des terminaisons? Tout cela se fait ou par la place du mot, ou par le secours des prépositions.

Les Latins n'ont que six cas; cependant il y a bien plus de rapports à marquer: ce plus, ils l'énoncent par le secours de leurs prépositions. Hé bien, quand la place du mot ne peut pas nous servir à faire connoître le rapport que nous avons à marquer, nous faisons alors ce que les Latins faisoient au défaut d'une déclinence ou terminaison particulière. Comme nous n'avons point de terminaison destinée à marquer le gé-

nitif, nous avons recours à une préposition. Il en est de même du rapport d'attribution: nous le marquons par la préposition *à*, ou par la préposition *pour*, & même par quelques autres; & les Latins marquoient ce rapport par une terminaison particulière, qui faisoit dire que le mot étoit alors au datif.

Nos Grammairiens ne nous donnent que six cas, sans doute parceque les Latins n'en ont que six. Notre accusatif, dit-on, est toujours semblable au nominatif. Hé, y a-t-il autre chose qui les distingue, sinon la place? l'un se met devant, & l'autre après: dans l'une & dans l'autre occasion, le nom n'est qu'une simple dénomination. Le génitif, selon nos Grammaires, est aussi toujours semblable à l'ablatif. Le datif a le privilège d'être seul avec le prétendu article *à*. Mais *de* & *à* ont toujours un complément, comme les autres prépositions, & ont également des rapports particuliers à marquer. Par conséquent, si *de* & *à* font des cas, *sur*, *par*, *pour*, *sous*, *dans*,

DE GRAMMAIRE. 339

avec, & les autres prépositions, devroient en faire aussi. Il n'y a que le nombre déterminé des six cas latins, qui s'y oppose. Ce que je veux dire est encore plus sensible en italien. On trouvera dans la Grammaire de Buommatéi, la plus estimée pour la langue italienne, un grand nombre d'exemples qui prouvent, que *di*, *a*, *da*, qui servent à former ce qu'on appelle cas, ne sont que des prépositions jointes à l'article, & qu'il y a beaucoup d'autres prépositions qui se joignent aux mots, comme celles-là.

Mais pour se convaincre que notre *de* & notre *a* ne sont que des prépositions, il faut encore observer qu'elles viennent, l'une de la préposition latine *de*, & l'autre de *ad*, ou *a*.

Les Latins ont fait de leur préposition *de* le même usage que nous faisons de notre *de*. Or si en latin *de* est toujours préposition, le *de* françois doit l'être aussi toujours.

1.<sup>o</sup> Le premier usage de cette préposition est de marquer l'extraction, c'est-à-



dire, d'où une chose est tirée, d'où elle vient, d'où elle a pris son nom. Ainsi nous disons, *Un temple de marbre, un pont de pierres, un homme du peuple, les femmes de notre siècle.*

2.° Et par extension, cette préposition sert à marquer la propriété : *Le livre de Pierre, c'est-à-dire, le livre tiré d'entre les choses qui appartiennent à Pierre.*

C'est selon ces acceptions, que les Latins ont dit, *Templum de marmore ponam* (1). *Je ferai bâtir un temple de marbre. Fuit in tectis de marmore templum* (2). *Il y avoit dans son palais un temple de marbre.*

..... *Solido de marmore templa  
Instituam, festosque dies de nomine Phæbi* (3).

*Je ferai bâtir des temples de marbre,  
& j'établirai des fêtes, du nom de Phébus,  
en l'honneur de Phébus.*

Les Latins, au lieu de l'adjectif, se sont

---

(1) Virgile, *Georg.* l. III, v. 13.

(2) *Æn.* IV, v. 457.

(3) *Æn.* VI, v. 70.

souvent servi de la préposition *de* suivie du nom; ainsi *de-marmore* est équivalent à *marmoreum*. On pourroit en rapporter un très-grand nombre d'exemples.

3.<sup>o</sup> *De* se prend aussi en latin & en françois pour *pendant*. *De die*, de nocte; *De jour*, de nuit.

4.<sup>o</sup> *De* pour *touchant*, au regard de. *Si res de amore meo secunda essent*: si les affaires de mon amour alloient bien (1). *Legati de pace*: des envoyés touchant la paix, pour parler de paix. *De captivis commutandis*: pour l'échange des prisonniers.

5.<sup>o</sup> *De*, à cause de, pour: *Nos amas de fidicina istac*: vous m'aimez à cause de cette musicienne. *Latus de amica*: il est gai à cause de sa maîtresse. *Kapto de fratre dolentis*: inconsolable de la mort de son frère. *Accusare*, arguere de: accuser, reprendre de.

6.<sup>o</sup> Enfin, cette préposition sert à for-

---

(1) Térence.

mer des façons de parler adverbiales. *De integro*, de nouveau. *De industria*, de propos délibéré, à dessein.

Si nous passions aux auteurs de la basse latinité, nous trouverions encore un plus grand nombre d'exemples. *De caelis Deus*, Dieu des Cieux. *Pannus de lana*, un drap, une étoffe de laine.

Ainsi l'usage que les Latins ont fait de cette préposition a donné lieu à celui que nous en faisons. Les autorités que je viens de rapporter doivent suffire, ce me semble, pour détruire le préjugé répandu dans toutes nos Grammaires, que notre *de* est la marque du génitif. Mais, encore un coup, puisqu'en latin, *Templum de marmore*; *primus de plebe*; *rabula de foro*; *declamator de ludo*; *homo de schola*; *mulieres de nostro saculo*, *qua sponte peccant*; *reliquum de ratiuncula*; *pannus de lana*; *de* n'est qu'une préposition avec son complément à l'ablatif, pourquoi ce même *de* passant dans la langue françoise avec un pareil complément, se trouveroit-il tranf-

formé en particule, & pourquoi ce complément, qui est à l'ablatif en latin, se trouveroit-il au génitif en françois ?

Il n'y est ni au génitif, ni à l'ablatif. Nous n'avons point de cas proprement dits en françois. Nous ne faisons que nommer : & à l'égard des rapports ou vues différentes sous lesquels nous considérons les mots, nous marquons ces vues, ou par la place du mot; ou par le secours de quelque préposition.

La préposition *de* est employée le plus souvent à la qualification & à la détermination : c'est-à-dire, qu'elle sert à mettre en rapport le mot qui qualifie avec celui qui est qualifié. *Un palais de roi, un courage de héros.*

Lorsqu'il n'y a que la simple préposition *de*, sans l'article, la préposition & son complément sont pris adjectivement. *Un palais de roi, est équivalent à un palais royal; une valeur de héros équivaut à une valeur héroïque. C'est un sens spécifique ou de sorte. Mais quand il y a un*

sens individuel ou personnel, soit universel, soit singulier; c'est-à-dire, quand on veut parler de tous les rois personnellement, comme si l'on disoit l'*intérêt des rois*, ou de quelque roi particulier, *la gloire du roi*, *la valeur du héros que j'aime*; alors on ajoute l'article à la préposition: car *des rois*, c'est *de les rois*; & *du héros*, c'est *de le héros*.

A l'égard de notre *à*, il vient le plus souvent de la préposition latine *ad*, dont les Italiens se servent encore aujourd'hui devant une voyelle: *ad uomo d'intellecô*, à un homme d'esprit: *ad uno ad uno*, un à un. Les Latins disoient également *loqui alicui* & *loqui ad aliquem*: *afferre aliquid alicui*, ou *ad aliquem*. Parler à quelqu'un: apporter quelque chose à quelqu'un. Si de ces deux manières de s'exprimer, nous avons choisi celle qui s'énonce par la préposition, c'est que nous n'avons point de datif.

1.° Les Latins disoient aussi *pertinere ad*: nous disons de même avec la préposition, *appartenir à*.

2.<sup>o</sup> Notre préposition à vient aussi quelquefois de la préposition latine à ou *ab*, *auferre aliquid alicui* ou *ab aliquo*, ôter quelque chose à quelqu'un. On dit aussi, *criperè aliquid alicui* ou *ab aliquo*. *Petere veniam à Deo*. Demander pardon à Dieu.

Tout ce que dit M. l'abbé Regnier, pour faire voir que nous avons des datifs, me paroît bien mal assorti avec tant d'observations judicieuses qui sont répandues dans sa Grammaire. Selon ce célèbre académicien, (*pag. 238.*) quand on dit, *voilà un chien qui s'est donné à moi*, à moi est au datif. Mais si l'on dit, *un chien qui s'est adonné à moi*, cet à moi n'est plus alors au datif; c'est, dit-il, la préposition latine *ad*. J'avoue que je ne saurois reconnoître la préposition latine dans *adonné à*, sans la voir aussi dans *donné à*; & que dans l'une & dans l'autre de ces phrases, les deux à me paroissent de même espèce, & avoir la même origine. En un mot, puisque *ad aliquem*, ou *ab aliquo*, ne sont

point des datifs en latin, je ne vois pas pourquoi à *quelqu'un* pouroit être un datif en françois.

Je regarde donc *de* & *à* comme de simples prépositions, aussi-bien que *par*, *pour*, *avec*, &c. Les unes & les autres servent à faire connoître en françois les rapports particuliers que l'usage les a chargés de marquer, sauf à la langue latine à exprimer autrement ces mêmes rapports.

A l'égard de *le*, *la*, *les*, je n'en fais pas une classe particulière de mots sous le nom d'*ARTICLE*; je les place avec les adjectifs prépositifs, qui ne se mettent jamais que devant leurs substantifs, & qui ont chacun un service qui leur est propre. On pouroit les appeler *PRÉNOMS*.

Comme la société civile ne sauroit employer trop de moyens pour faire naître dans le cœur des hommes des sentimens, qui d'une part les portent à éviter le mal qui est contraire à cette société, & de l'autre les engagent à pratiquer le bien, qui sert à la maintenir & à la rendre flo-

riffante ; de même l'art de la parole ne fautoit nous donner trop de secours pour nous faire éviter l'obscurité & l'amphibologie, ni inventer un assez grand nombre de mots, pour énoncer non-seulement les diverses idées que nous avons dans l'esprit, mais encore pour exprimer les différentes faces sous lesquelles nous considérons les objets de ces idées.

Telle est la destination des prénoms ou adjectifs métaphysiques, qui marquent, non des qualités physiques des objets, mais seulement des points de vue de l'esprit, ou des faces différentes sous lesquelles l'esprit considère le même mot. Tels sont, *tout, chaque, nul, aucun, quelque, certain*, dans le sens de *quidam, un, ce, cette, ces, le, la, les*, auxquels on peut joindre encore les adjectifs possessifs tirés des pronoms personnels; tels sont *mon, ma, mes*, & les noms de nombre cardinal, *un, deux, trois, quatre, cinq, six, &c.*

Ainsi je mets *le, la, les* au rang de ces prénoms ou adjectifs métaphysiques. Pour-



quoi les ôter de la classe de ces autres adjectifs ?

Ils sont adjectifs, puisqu'ils modifient leur substantif, & qu'ils le font prendre dans une acception particulière, individuelle & personnelle. Ce sont des adjectifs métaphysiques, puisqu'ils marquent, non des qualités physiques, mais une simple vue particulière de l'esprit.

Presque tous nos Grammairiens (Regnier, pag. 141. Restaut, pag. 64.) nous disent que *le*, *la*, *les*, servent à faire connoître le genre des noms, comme si c'étoit là une propriété qui fût particulière à ces petits mots. Quand on a un adjectif à joindre à un nom, on donne à cet adjectif, ou la terminaison masculine, ou la féminine, selon ce que l'usage nous en a appris. Si nous disons *le soleil*, plutôt que *la soleil*, comme *les Allemands*, c'est que nous savons qu'en françois *soleil* est du genre masculin, c'est-à-dire, qu'il est dans la classe des noms de choses inanimées auxquelles l'usage a consacré la terminaison des adjectifs déjà

destinés aux noms des mâles, quand il s'agit des animaux. Ainsi, lorsque nous parlons du soleil, nous disons *le soleil*, plutôt que *la*, par la même raison que nous dirions *beau soleil*, *brillant soleil*, plutôt que *belle*; *brillante*.

Au reste, quelques Grammairiens mettent *le*, *la*, *les*, au rang des pronoms. Mais si le pronom est un mot qui se met à la place du nom dont il rappelle l'idée, *le*, *la*, *les*, ne seront pronoms, que lorsqu'ils feront cette fonction. Alors ces mots vont tous seuls, & ne se trouvent point avec le nom qu'ils représentent: *La vertu est aimable*;  *aimez-la*. Le premier *la* est adjectif métaphysique, ou, comme on dit, article; il précède son substantif *vertu*; il personifie la *vertu*; il la fait regarder comme un individu métaphysique. Mais le second *la*, qui est après  *aimez*, rappelle la *vertu*; & c'est pour cela qu'il est pronom, & qu'il va tout seul. Alors *la* vient de *illam*, elle.

C'est la différence du service ou emploi

des mots, & non la différence matérielle du son, qui les fait placer en différentes classes. C'est ainsi que l'infinif des verbes est souvent nom, *le boire, le manger.*

Mais fans quitter nos mots, ce même son *la* n'est-il pas auffi quelquefois un adverbe qui répond aux adverbes latins *ibi, hâc, ist hâc, illâc* : il demeure là, il va là, &c. N'est-il pas encore un nom substantif, quand il signifie une note de musique ? Enfin, n'est-il pas auffi une particule expletive qui sert à l'énergie ? *Ce jeune homme-la, cette femme-la.*

A l'égard de *un, une*, dans le sens de *quelque* ou *certain*, en latin *quidam*, c'est encore un adjectif prépositif qui désigne un individu particulier, tiré d'une espèce, mais fans déterminer singulièrement quel est cet individu, si c'est Pierre ou Paul. Ce mot nous vient auffi du Latin. *Quis est is homo, unusne amator ? Hic est unus servus violentissimus* (1). *Sicut unus pater-*

---

(1) Plauté.

*familias* (1). Qui *variare cupit rem prodigialiter unam* (2). Celui qui croit embellir un sujet, *unam rem*, en y faisant entrer du merveilleux. Fortè *unam aspicio adolescentulam* (3). Donat, qui a commenté Térence, dans le temps que la langue latine étoit encore une langue vivante, dit sur ce passage, que Térence a parlé selon l'usage; & que s'il a dit *unam*, au lieu de *quandam*, c'est que telle étoit, dit-il, & que telle est encore la manière de parler.

La Grammaire générale de P. R. dit que *un* est article indéfini. Ce mot ne me paroît pas plus article indéfini, que *tout*, article universel, ou *ce*, *cette*, *ces*, articles définis. L'auteur ajoute, qu'on croit d'ordinaire que *un* n'a point de pluriel; qu'il est vrai qu'il n'en a point qui soit formé de lui même: (on dit pourtant *les uns*, *quelques-uns*; & les Latins ont dit au pluriel, *uni*, *una*, &c. *Ex unis ge-*

---

(1) Cicéron.

(2) Horace.

(3) Térence.

*minas mihi conficiet nuptias* (1). *Aderit una in unis adibus* (2). ) Je dis, poursuit l'auteur, que un a un pluriel pris d'un autre mot, qui est des, avant les substantifs, des animaux; & de, quand l'adjectif précède, de beaux lits. De un pluriel! cela est nouveau.

Si l'on veut bien faire attention que des est pour de les; que quand on dit à des hommes, c'est à de les hommes; que de ne sauroit alors déterminer à; qu'ainsi il y a ellipse, à des hommes, c'est-à-dire, à quelques-uns de les hommes, quibusdam ex hominibus; qu'au contraire, quand on dit le Sauveur des hommes, la construction est toute simple; on dit au singulier, le Sauveur de l'homme, & au pluriel le Sauveur de les hommes; il n'y a de différence que de le à les, & non à la préposition: il seroit inutile & ridicule de la répéter. Il en est de des, comme de aux;

---

(1) Térence.

(2) Idem.

l'un est *de les*, & l'autre à *les*. Or, comme lorsque le sens n'est pas partitif, on dit *aux hommes*, sans ellipse, on dit aussi *des hommes* dans le même sens général. *L'ignorance des hommes, la vanité des hommes.*

Ainsi regardons 1.<sup>o</sup> *le, la, les*, comme de simples adjectifs, indicatifs & métaphysiques, aussi-bien que *ce, cet, cette, un, quelqu'un, certain, &c.*

2.<sup>o</sup> Considérons *de* comme une préposition, qui, ainsi que *par, pour, en, avec, sans, &c.* sert à tourner l'esprit vers deux objets, & à faire apercevoir le rapport qu'on veut indiquer entre l'un & l'autre.

3.<sup>o</sup> Enfin, décomposons *au, aux, du, des*, faisant attention à la destination & à la nature de chacun des mots décomposés, & tout se trouvera aplani.

Mais avant que de passer à un plus grand détail touchant l'emploi & l'usage de ces adjectifs, je crois qu'il ne sera pas inutile de nous arrêter un moment aux considérations suivantes.

Chaque être singulier devoit avoir son nom propre, comme dans chaque famille, chaque personne a le sien. Mais cela n'a pas été possible, à cause de la multitude innombrable de ces êtres particuliers, de leurs propriétés, & de leurs rapports. On a donc été obligé de donner le même nom à tous les individus qui ont entre eux certaines qualités communes, c'est-à-dire, qui en forment l'espèce.

1.° Le nom *propre*, c'est le nom qui n'est dit que d'un être particulier, du moins dans la sphère où cet être se trouve. Ainsi *Louis*, *Marie*, sont des noms propres, qui, dans les lieux où on en connoît la destination, ne désignent que telle ou telle personne, & non une sorte ou espèce de personnes.

Les objets particuliers auxquels on donne ces sortes de noms, sont appelés des *individus*; c'est-à-dire, que chacun d'eux ne sauroit être divisé en un autre lui-même, sans cesser d'être ce qu'il est. Ce diamant, si vous le divisez, ne sera plus ce diamant,

L'idée qui le représente ne vous offre que lui, & n'en renferme pas d'autres qui lui soient subordonnés.

2.<sup>o</sup> Les noms d'*espèce*, ce sont des noms qui conviennent à tous les individus qui ont entr'eux certaines qualités communes. Ainsi, *chien* est un nom d'*espèce*, parceque ce nom convient à tous les *chiens* particuliers, dont chacun est un *individu*, semblable en certains points essentiels à tous les autres individus, qui, à cause de cette ressemblance, sont dits être de même *espèce* & ont entr'eux un nom commun, *chien*.

3.<sup>o</sup> Il y a une troisième sorte de noms, qu'il a plu aux maîtres de l'art d'appeller *noms de genre*, c'est-à-dire, *noms plus généraux*, plus étendus encore que les simples noms d'*espèce*. Ce sont ceux qui sont communs à chaque individu de toutes les espèces subordonnées à ce genre. Par exemple, *animal* se dit du *chien*, du *cheval*, du *lion*, du *cerf*, & de tous les individus particuliers qui vivent, qui peuvent se transf-



porter par eux-mêmes d'un lieu à un autre, qui ont des organes.

Les *espèces* subordonnées à leur *genre*, sont distinguées les unes des autres par quelque propriété essentielle. Chaque espèce a un caractère propre, qui la distingue d'une autre espèce, comme chaque *individu* a son *suppôt* particulier incommunicable à tout autre.

Ce caractère distinctif, ce motif, cette raison qui nous a donné lieu de nous former ces divers noms d'espèce, est ce qu'on appelle *différence*.

Remarquez - bien que tous ces noms, *genre*, *espèce*, *différence*, ne sont que des termes métaphysiques, tels que les noms abstraits *humanité*, *bonté*, & une infinité d'autres qui ne marquent que des considérations particulières de notre esprit, sans qu'il y ait hors de nous d'objet réel qui soit ou *espèce*, ou *genre*, ou *humanité*, &c.

L'usage où nous sommes de donner des noms aux objets des idées qui nous représentent des êtres réels, nous a portés à en

donner aussi par imitation aux objets métaphysiques des idées abstraites dont nous avons connoissance. Ainsi nous en parlons comme nous faisons des objets réels. En sorte que l'ordre métaphysique a aussi ses noms d'espèce & ses noms d'individus. *Cette verité, cette vertu, ce vice*, voila des mots pris par imitation dans un sens individuel.

C'est le besoin de faire connoître aux autres les objets singuliers de nos idées, & certaines vues ou manières particulières de considérer ces objets, soit réels, soit abstraits ou métaphysiques; c'est ce besoin, dis-je, qui, au défaut des noms propres pour chaque idée particulière, nous a donné lieu d'inventer, d'un côté les noms d'espèce, & de l'autre les adjectifs prépositifs, qui en font des applications individuelles. Les objets particuliers dont nous voulons parler, & qui n'ont pas de nom propre, se trouvent confondus avec tous les autres individus de leur espèce. Le nom de cette espèce leur convient également à tous,

Chacun de ces êtres innombrables qui nagent dans la mer est également appelé *poisson*. Ainsi le nom d'espèce tout seul, & par lui-même, n'a qu'une valeur indéfinie, c'est-à-dire, une valeur applicable, qui n'est adaptée à aucun objet particulier; comme quand on dit *vrai*, *bon*, *beau*, sans joindre ces adjectifs à quelque être réel ou métaphysique. Ce sont les prénoms qui, de concert avec les autres mots de la phrase, tirent l'objet particulier dont on parle, de l'indétermination du nom d'espèce, & en font ainsi une sorte de nom propre. Par exemple, si l'astre qui nous éclaire n'avoit pas son nom propre, *soleil*, & que nous eussions à en parler, nous prendrions d'abord le nom d'espèce, *astre*: ensuite nous nous servirions du prépositif qui conviendroit pour faire connoître que nous ne voulons parler que d'un individu de l'espèce d'*astre*: ainsi nous dirions, *cet astre*, ou *l'astre*: après quoi nous aurions recours aux mots qui nous paroïtroient les plus propres à déterminer singulièrement

cet individu d'*astre*. Nous dirions donc, *Cet astre qui nous éclaire*; *l'astre père du jour*; *l'ame de la nature*, &c. Autre exemple, *Livre* est un nom d'espèce dont la valeur n'est point appliquée. Mais si je dis, *Mon livre*, *ce livre*, *le livre que je viens d'acheter*; on conçoit d'abord par les pronoms ou prépositifs, *mon*, *ce*, *le*, & ensuite par les adjoints ou mots ajoutés, que je parle d'un tel livre, d'un tel individu de l'espèce de livre.

Observez que, lorsque nous avons à appliquer quelque qualification à des individus d'une espèce; où nous voulons faire cette application 1.<sup>o</sup> à tous les individus de cette espèce; 2.<sup>o</sup> ou seulement à quelques-uns que nous ne voulons ou que nous ne pouvons pas déterminer; 3.<sup>o</sup> où enfin à un seul que nous voulons faire connaître singulièrement. Ce sont ces trois sortes de vues de l'esprit que les Logiciens appellent *l'étendue de la proposition*.

Tout discours est composé de divers sens particuliers énoncés par des assemblages de

mots qui forment des propositions, & les propositions font les périodes. Or, toute proposition a 1.<sup>o</sup> ou une étendue universelle; c'est le premier cas dont nous avons parlé : 2.<sup>o</sup> ou une étendue particulière; c'est le second cas : 3.<sup>o</sup> ou enfin, une étendue singulière, c'est le dernier cas.

1.<sup>o</sup> Si celui qui parle donne un sens universel au sujet de sa proposition, c'est-à-dire, s'il applique quelque qualificatif à tous les individus d'une espèce, alors l'étendue de la proposition est universelle; ou, ce qui est la même chose, la proposition est universelle.

2.<sup>o</sup> Si l'individu dont on parle, n'est pas déterminé expressément, alors on dit que la proposition est particulière: elle n'a qu'une étendue particulière. C'est-à-dire, que ce qu'on dit, n'est dit que d'un sujet qui n'est pas désigné expressément.

3.<sup>o</sup> Enfin, les propositions sont singulières, lorsque le sujet, c'est-à-dire la personne ou la chose dont on parle, dont on juge, est un individu singulier déterminé.

Alors

Alors l'attribut de la proposition, c'est-à-dire, ce qu'on juge du sujet, n'a qu'une étendue singulière, ou ce qui est la même chose, ne doit s'entendre que de ce sujet. *Louis XV a triomphé de ses ennemis : Le soleil est levé.*

Dans chacun de ces trois cas, notre langue nous fournit un prénom destiné à chacune de ces vues particulières de notre esprit. Voyons donc l'effet propre, ou le service particulier de ces prénoms.

I. *Tout homme est animal ; Chaque homme est animal.* Voila chaque individu de l'espèce humaine qualifié par *animal*, qui alors se prend adjectivement. Car *tout homme est animal*, c'est-à-dire, *tout homme végète, est vivant, se meut, a des sensations*; en un mot, *tout homme a les qualités qui distinguent l'animal de l'Etre insensible.* Ainsi, *tout* étant le prépositif d'un nom appellatif, donne à ce nom une extension universelle; c'est-à-dire, que ce que l'on dit alors du nom, par exemple d'*homme*, est censé dit de chaque individu

de l'espèce : ainsi la proposition est universelle. Quand je dis *tout homme est mortel*, c'est autant que si je disois, *Alexandre étoit mortel ; César étoit mortel ; Philippe est mortel*, & ainsi de chaque individu, passé, présent & à venir, & même possible de l'espèce humaine.

Remarquez ces trois façons de parler, *tout homme est ignorant*, *tous les hommes sont ignorans*, *tout homme n'est que foible*. *Tout homme*, c'est-à-dire, chaque individu de l'espèce humaine, quel individu que ce puisse être de l'espèce humaine : alors *tout* est un pur adjectif. *Tous les hommes sont ignorans* ; c'est encore le même sens : ces deux propositions ne sont différentes que par la forme. Dans la première, *tout* veut dire *chaque* : elle présente la totalité distributivement, c'est-à-dire, qu'elle prend en quelque sorte les individus l'un après l'autre ; au lieu que *tous les hommes* les présente collectivement tous ensemble. Alors *tous* est un prépositif destiné à marquer l'universalité de *les hommes*.

*Tous* a ici une sorte de signification adverbiale, avec la forme adjectiue : c'est ainsi que le participe tient du verbe & du nom. *Tous*, c'est-à-dire, *universellement*, *sans exception* : ce qui est si vrai, qu'on peut séparer *tous* de son substantif, & le joindre au verbe. Quinault, parlant des oiseaux, dit : *En amour ils sont tous moins bêtes que nous*. Et voila pourquoi, en ces phrases, l'article *les* ne quitte point son substantif, & ne se met pas avant *tous*. *Tout l'homme*, c'est-à-dire, *l'homme en entier*, *l'homme entièrement*, *l'homme considéré comme un individu spécifique*. *Nul*, *aucun*, donnent aussi une extension universelle à leur substantif ; mais dans un sens négatif. *Nul homme*, *aucun homme*, *n'est immortel* : je nie l'immortalité de chaque individu de l'espèce humaine. La proposition est universelle, mais négative ; au lieu qu'avec *tous*, sans négation, la proposition est universelle affirmative. Dans les propositions dont nous parlons, *nul* & *aucun* étant adjectifs du sujet, doivent être accom-



pagnés d'une négation. *Nul homme n'est exempt de la nécessité de mourir. Aucun philosophe de l'antiquité n'a eu autant de connoissances de physique qu'on en a aujourd'hui.*

II. *Tout, chaque, nul, aucun*, sont donc la marque de la généralité ou universalité des propositions. Mais souvent ces mots ne sont pas exprimés, comme quand on dit : *Les François sont polis ; Les Italiens sont politiques.* Alors ces propositions ne sont que moralement universelles, *de more, ut sunt mores* ; c'est-à-dire, selon ce qu'on voit communément parmi les hommes. Ces propositions sont aussi appelées *indéfinies*, parceque d'un côté on ne peut pas assurer qu'elles comprennent généralement & sans exception tous les individus dont on parle ; & d'un autre côté, on ne peut pas dire non plus qu'elles excluent tel ou tel individu. Ainsi, comme les individus compris & les individus exclus ne sont pas précisément déterminés, & que ces propositions ne doivent être

entendues que du plus grand nombre, on dit qu'elles sont *indéfinies*.

III. *Quelque*, *un*, marquent aussi un individu de l'espèce dont on parle. Mais ces prénoms ne désignent pas singulièrement cet individu. *Quelque homme est riche*, *un savant m'est venu voir* : je parle d'un individu de l'espèce humaine ; mais je ne détermine pas si cet individu est *Pierre* ou *Paul*. C'est ainsi qu'on dit, *une certaine personne*, *un particulier* ; & alors *particulier* est opposé à *général* & à *singulier*. Il marque à la vérité un individu ; mais un individu qui n'est pas déterminé singulièrement. Ces propositions sont appelées *particulières*.

*Aucun*, sans négation, a aussi un sens particulier dans les vieux livres, & signifie *quelqu'un*, *quispiam*, *non-nullus*, *non-nemo*. Ce mot est encore en usage en ce sens parmi le peuple, & dans le style du Palais. *Aucuns soutiennent*, &c. *quidam affirmant*, &c. Ainsi, *aucunefois*, dans le vieux style, veut dire *quelquesfois*, de

*temps en temps ; plerumque , interdum , nonnunquam.*

On sert aussi aux propositions particulières. On m'a dit , c'est-à-dire , *Quelqu'un m'a dit ; un homme m'a dit.* Car on vient de *homme* ; & c'est par cette raison que pour éviter le bâillement ou rencontre de deux voyelles , on dit souvent *l'on* , comme on dit *l'homme* , *si l'on*. Dans plusieurs autres langues , le mot qui signifie *homme* , se prend aussi en un sens indéfini , comme notre *on*. *De , des* , qui sont des prépositions extractives , servent aussi à faire des propositions particulières. *Des Philosophes* ou *d'anciens Philosophes* , ont cru qu'il y avoit des *antipodes* , c'est-à-dire , *Quelques-uns des Philosophes* , où un certain nombre d'*anciens Philosophes* , ou en vieux style , *aucuns Philosophes*.

IV. *Ce* marque un individu déterminé , qu'il présente à l'imagination. *Ce livre , cet homme , cette femme , cet enfant , &c.*

V. *Le , la , les* , indiquent que l'on parle , 1.<sup>o</sup> ou d'un tel individu réel , que

l'on tire de son espèce, comme quand on dit, *Le roi, la reine, le soleil, la lune* : 2.<sup>o</sup> ou d'un individu métaphysique, & par imitation ou analogie : *La vérité, le mensonge ; l'esprit, c'est-à-dire, le génie ; le cœur, c'est-à-dire, la sensibilité ; l'entendement, la volonté, la vie, la mort, la nature, le mouvement, le repos, le néant, &c.*

C'est ainsi que l'on parle de l'espèce tirée du genre auquel elle est subordonnée, lorsqu'on la considère par abstraction, & pour ainsi dire, en elle-même sous la forme d'un tout individuel & métaphysique. Par exemple, quand on dit que *parmi les animaux, l'homme seul est raisonnable, l'homme est-là un individu spécifique.*

C'est encore ainsi que, sans parler d'aucun objet réel en particulier, on dit par abstraction, *l'or est le plus précieux des métaux ; le fer se fond & se forge ; le marbre sert d'ornement aux édifices ; le verre n'est point malléable ; la pierre est utile ; le cercle est rond, &c.* Tous ces mots, *l'or, le fer, le marbre, &c.* sont pris dans un

sens-individuel, mais métaphysique & spécifique; c'est-à-dire, que sous un nom singulier ils comprennent tous les individus d'une espèce; en sorte que ces mots ne sont proprement que les noms de l'idée exemplaire du point de réunion, ou concept, que nous avons dans l'esprit, de chacune de ces espèces d'êtres. Ce sont ces individus métaphysiques qui sont l'objet des Mathématiques, *le point, la ligne, le cercle, le triangle, &c.*

C'est par une pareille opération de l'esprit, que l'on personifie si souvent la *nature & l'art.*

Ces noms d'individus spécifiques sont fort en usage dans l'Apologue: *Le loup & l'agneau; l'homme & le cheval, &c.* On ne fait parler ni aucun loup ni aucun agneau particulier: c'est un individu spécifique & métaphysique qui parle avec un autre individu.

Ajoutons ici quelques observations à l'occasion de ces noms spécifiques.

1.<sup>o</sup> Quand un nom d'espèce est pris

adjectivement, il n'a pas besoin d'article : *Tout homme est animal* : *homme* est pris substantivement ; c'est un individu spécifique qui a son prépositif *tout* : mais *animal* est pris adjectivement, comme nous l'avons déjà observé. Ainsi il n'a pas plus de prépositif que tout autre adjectif n'en auroit ; & l'on dit ici *animal*, comme l'on diroit *mortel*, *ignorant*, &c.

C'est ainsi que l'Écriture dit que *toute chair est foin*, *omnis caro fœnum* (1) ; c'est-à-dire, peu durable, périssable, corruptible ; &c. & c'est ainsi que nous disons d'un homme sans esprit, qu'*il est bête*.

2.º Le nom d'espèce n'admet pas l'article lorsqu'il est pris selon sa valeur indéfinie, sans aucune extension ni restriction, ou application individuelle : c'est-à-dire, qu'alors le nom est considéré indéfiniment comme *sorte*, comme *espèce*, & non comme un individu spécifique. C'est ce qui arrive sur-tout, lorsque le nom d'espèce

---

(1) Isaie, c. 40. v. 6.

précédé d'une préposition, forme un sens adverbial avec cette préposition, comme quand on dit, *par jalousie, avec prudence, en présence, sans contrainte, sans feinte*. C'est dans ce même sens indéfini que l'on dit, *Avoir peur, avoir honte, faire pitié*. Ainsi on dira sans article : *Cheval est un nom d'espèce : Homme est un nom d'espèce ; & l'on ne dira pas, le cheval est un nom d'espèce ; l'homme est un nom d'espèce*, parceque le prénom le marqueroit que l'on voudroit parler d'un individu, ou d'un nom considéré individuellement.

3.° C'est par la même raison que le nonn d'espèce n'a point de prépositif, lorsqu'avec le secours de la préposition *de*, il ne fait que l'office de simple qualificatif d'espèce ; c'est-à-dire, lorsqu'il ne sert qu'à désigner qu'un tel individu est de telle espèce : *Une montre d'or ; une épée d'argent ; un homme de robe ; un marchand de vin ; un joueur de violon, &c. une action de clémence ; une femme de vertu*.

4.° Mais quand on personifie l'espèce,

qu'on en parle comme d'un individu spécifique, ou qu'il ne s'agit que d'un individu particulier tiré de la généralité de cette même espèce, alors le nom d'espèce étant considéré individuellement, est précédé d'un prénom : *La peur trouble la raison ; la peur que j'ai de mal faire ; la crainte de vous importuner ; l'envie de bien faire ; l'animal est plus parfait que l'être insensible ; jouer du violon , du luth , de la harpe : on regarde alors le violon , le luth , la harpe , &c. comme tel instrument particulier , & on n'a point d'individu à qualifier adjectivement.*

Ainsi on dira dans le sens qualificatif adjectif, *Un rayon d'espérance , un rayon de gloire , un sentiment d'amour : au lieu que si l'on personifie la gloire , l'amour , &c. on dira avec un prépositif :*

Un héros que la gloire élève  
N'est qu'à demi récompensé :  
Et c'est peu , si l'amour n'achève  
Ce que la gloire a commencé (1).

---

(1) Quinault.



Et de même; on dira, *J'ai acheté une tabatière d'or, & J'ai fait faire une tabatière d'un or ou de l'or qui m'est venu d'Espagne.* Dans le premier exemple, *d'or* est qualificatif indéfini, ou plutôt c'est un qualificatif pris adjectivement; au lieu que dans le second, *de l'or*, ou *d'un or*; il s'agit d'un tel *or*: c'est un qualificatif individuel; c'est un individu de l'espèce de l'or.

On dit d'un prince ou d'un ministre, *qu'il a l'esprit de gouvernement*; *de gouvernement* est un qualificatif pris adjectivement. On veut dire que ce ministre gouverneroit bien, dans quelque pays que ce puisse être où il seroit employé; au lieu que si l'on disoit de ce ministre, *qu'il a l'esprit du gouvernement*, *du gouvernement* seroit un qualificatif individuel de l'esprit de ce ministre; on le regarderoit comme propre singulièrement à la conduite des affaires du pays particulier où on le met en œuvre.

Il faut donc bien distinguer le qualifi-

catif spécifique adjectif, du qualificatif individuel. *Une tabatière d'or*, voila un qualificatif adjectif : *une tabatière de l'or que*, ou *d'un or que*, c'est un qualificatif individuel : c'est un individu de l'espèce de l'or. Mon esprit est occupé de deux substantifs : 1.º de la tabatière ; 2.º de l'or particulier dont elle a été faite.

Observez qu'il y a aussi des individus collectifs, ou plutôt des noms collectifs, dont on parle comme si c'étoit autant d'individus particuliers. C'est ainsi que l'on dit, *le peuple*, *l'armée*, *la nation*, *le parlement*, &c.

On considère ces mots-là comme noms d'un tout, d'un ensemble ; l'esprit les regarde par imitation comme autant de noms d'individus réels qui ont plusieurs parties ; & c'est par cette raison, que lorsque quelqu'un de ces mots est le sujet d'une proposition, les Logiciens disent que la proposition est singulière.

On voit donc que *le* annonce toujours

un objet considéré individuellement par celui qui parle ; soit au singulier , *la maison de mon voisin* ; soit au pluriel , *les maisons d'une telle ville sont bâties de brique*.

Ce ajoute à l'idée de *le* , en ce qu'il montre , pour ainsi dire , l'objet à l'imagination , & suppose que cet objet est déjà connu , ou qu'on en a parlé auparavant. C'est ainsi que Cicéron a dit , *Quid est enim hoc ipsum diu ?* Qu'est-ce en effet que ce long-temps.

Dans le style didactique , ceux qui écrivent en latin , lorsqu'ils veulent faire remarquer un mot , en tant qu'il est un tel mot , se servent , les uns de l'article grec τὸ , les autres de *ly*. τὸ *adhuc est adverbium compositum* : Ce mot *adhuc* est un adverbe composé (1).

Et l'auteur d'une Logique , après avoir dit que *l'homme seul est raisonnable ; homo tantum rationalis* , ajoute que *ly tantum*

---

(1) Perisonius , in *Sancti Minerva* , p. 576.

*reliqua entia excludit* : Ce mot *tantum* exclud tous les autres êtres (1).

Ce fut Pierre Lombard, dans le XII<sup>e</sup> siècle, & saint Thomas dans le XIII<sup>e</sup>, qui introduisirent l'usage de ce *ly*. Leurs disciples les ont imités. Ce *ly* n'est autre chose que l'article françois *li*, qui étoit en usage dans ces temps-là. *Ainsi fu li chatiau de Galathas pris : Li baron & li dux de Venise : Li Vénitiens par mer & li François par terre* (2).

Villehardouin & ses contemporains écrivoient *li*, & quelquefois *lj*, d'où on a fait *ly*, soit pour remplir la lettre, soit pour donner à ce mot un air scientifique, & l'élever au-dessus du langage vulgaire de ces temps-là.

Les Italiens ont conservé cet article au pluriel, & en ont fait aussi un adverbe qui signifie *là* : en sorte que *ly tantum*, c'est comme si l'on disoit *ce mot-là tantum*.

---

(1) *Philos. ration.* auct. P. Franc. Caro. *Venet.* 1665.

(2) Villehardouin, *liv. 3. pag. 53.*

Notre *ce* & notre *le* ont le même office indicatif que *to* & que *ly* ; mais *ce* avec plus d'énergie que *le*.

5.<sup>o</sup> *Mon, ma, mes; ton, ta, tes; son, sa, ses, &c.* ne sont que de simples adjectifs tirés des pronoms personnels. Ils marquent que leur substantif a un rapport de propriété avec la première, la seconde, ou la troisième personne. Mais de plus, comme ils sont eux-mêmes adjectifs prépositifs, & qu'ils indiquent leurs substantifs, ils n'ont pas besoin d'être accompagnés de l'article *le*. Que si l'on dit *le mien, le tien*, c'est que ces mots sont alors des pronoms substantifs. On dit proverbialement que *Le mien & le tien sont pères de la discorde*.

6.<sup>o</sup> Les noms de nombre cardinal *un, deux, &c.* font aussi l'office de pronoms ou adjectifs prépositifs, *Dix soldats, cent écus*.

Mais si l'adjectif numérique & son substantif font ensemble un tout, une sorte d'individu collectif, & que l'on veuille  
marquer

marquer que l'on considère ce tout sous quelque vue de l'esprit, autre encore que celle de nombre, alors le nom de nombre est précédé de l'article ou prénom, qui indique ce nouveau rapport. Le jour de la multiplication des pains, les Apôtres dirent à Jesus-Christ : *Nous n'avons que cinq pains & deux poissons* : voila *cinq pains & deux poissons* dans un sens numérique absolu. Mais ensuite l'Evangeliste ajoute que Jesus-Christ prenant *les cinq pains & les deux poissons*, les bénit, &c. voila *les cinq pains & les deux poissons* dans un sens relatif à ce qui précède. Ce sont les cinq pains & les deux poissons dont on avoit parlé d'abord. Cet exemple doit bien faire sentir que *le, la, les; ce, cette, ces*, ne sont que des adjectifs qui marquent le mouvement de l'esprit, qui se tourne vers l'objet particulier de son idée.

Les prépositifs désignent donc des individus déterminés dans l'esprit de celui qui parle. Mais lorsque cette première détermination n'est pas aisée à apercevoir

par celui qui lit ou qui écoute, ce sont les circonstances ou les mots qui suivent, qui ajoutent ce que l'article ne sauroit faire entendre. Par exemple, si je dis: *Je viens de Versailles, j'y ai vu le roi*, les circonstances font connoître que je parle de notre auguste monarche. Mais si je voulois faire entendre que j'y ai vu le roi de Pologne, je serois obligé d'ajouter *de Pologne à le roi*: & de même si en lisant l'histoire de quelque monarchie ancienne ou étrangère, je voyois qu'en un tel temps *le roi fit telle chose*, je comprendrois bien que ce seroit le roi du royaume dont il s'agiroit.

### *DES NOMS PROPRES.*

Les noms propres n'étant pas des noms d'espèces, nos pères n'ont pas cru avoir besoin de recourir à l'article pour en faire des noms d'individus, puisque par eux-mêmes ils ne sont que cela.

Il en est de même des êtres inanimés auxquels on adresse la parole. On les voit,

ces êtres, puisqu'on leur parle : ils sont présens, au moins à l'imagination. On n'a donc pas besoin d'article pour les tirer de la généralité de leur espèce, & en faire des individus.

Coulez, ruisseau, coulez, fuyez-nous.

Hélas, petits moutons, que vous êtes heureux!

Bille des plaisirs, triste goutte (1).

Cependant, quand on veut appeller un homme ou une femme du peuple qui passe, on dit communément, *l'homme; la femme; écoutez la belle fille, la belle enfant, &c.* Je crois qu'alors il y a ellipse : *Écoutez, vous qui êtes la belle fille, &c. Vous qui êtes l'homme à qui je veux parler, &c.* Nous ne mettons pas l'article, sur-tout devant les noms propres personnels : *Pierre, Marie, Alexandre, César, &c.* Voici quelques remarques à ce sujet.

I. Si par figure on donne à un nom propre une signification de nom d'espèce, &

---

(1) Deshoulières.



qu'on applique ensuite cette signification, alors on aura besoin de l'article. Par exemple, si vous donnez au nom d'*Alexandre* la signification de *conquérant* ou de *héros*, vous direz que Charles XII a été l'*Alexandre de notre siècle*. C'est ainsi qu'on dit les *Cicérons*, les *Démotthènes*; c'est-à-dire, les grands orateurs, tels que Cicéron & Démotthènes. Les *Virgiles*, c'est-à-dire, les grands poètes.

*Dieu* est le nom du souverain Etre. Mais si par rapport à ses divers attributs, on en fait une sorte de nom d'espèce, on dira, *Le Dieu de miséricorde*; *le Dieu des Chrétiens*, &c.

II. Il y a un très-grand nombre de noms propres, qui dans leur origine n'étoient que des noms appellatifs. Par exemple, *Ferté* qui vient par syncope de *fermeté*, signifioit autrefois *citadelle*. Ainsi, quand on vouloit parler d'une citadelle particulière, on disoit *la Ferté* d'un tel endroit: & c'est de-là que nous viennent *la Ferté-Imbault*, *la Ferté-Milon*, &c.

*Mesnil* est aussi un vieux mot, qui signifioit *maison de campagne*, *village*, du latin *Manile* & *Masnile* dans la balle latinité. C'est de - là que nous viennent les noms de tant de petits bourgs appellés *le Mesnil*. Il en est de même de *le Mans*, *le Perche*, &c. *Le Câtelet*, c'est-à-dire, *le petit château*; *le Quesnoi*, c'étoit un lieu planté de *Chênes*; le *ché* prononcé par *ké* à la manière de Picardie, & des pays circonvoisins.

Il y a aussi plusieurs qualificatifs qui sont devenus noms propres d'hommes, tels que *le Blanc*, *le Noir*, *le Brun*, *le Beau*, *le Bel*, *le Blond*, &c. & ces noms conservent leurs prénoms, quand on parle de la femme. *Madame le Blanc*, c'est-à-dire, *femme de M. le Blanc*.

III. Quand on parle de certaines femmes, on se sert du prénom *la*, parcequ'il y a un nom d'espèce sous-entendu. *La le Maire*, c'est-à-dire, *l'actrice le Maire*.

IV. C'est peut-être par la même raison qu'on dit, *le Tasse*, *l'Arioste*, *le Dante*,

en sous-entendant *poète* ; & qu'on dit *le Titien* , *le Carache* , en sous-entendant *peintre* : ce qui nous vient des Italiens.

Qu'il me soit permis d'observer ici que les noms propres de famille ne doivent être précédés de la préposition *de* , que lorsqu'ils sont tirés de noms de terre. Nous avons en France de grandes maisons qui ne sont connues que par le nom de la principale terre que le chef de la maison possédoit avant que les noms propres de famille fussent en usage. Alors le nom est précédé de la préposition *de* , parcequ'on sous-entend *sire* , *seigneur* , *duc* , *marquis* , &c. ou *sieur d'un tel fief*. Telle est la maison de France , dont la branche d'aîné en aîné n'a d'autre nom que *France*.

Nous avons aussi des maisons très-illustres & très-anciennes , dont le nom n'est point précédé de la préposition *de* , parce que ce nom n'a pas été tiré d'un nom de terre. C'est un nom de famille ou maison.

Il y a de la petitesse à certains gentils-hommes d'ajouter le *de* à leur nom de fa-

mille; rien ne décele tant l'homme nouveau & peu instruit.

Quelquefois les noms propres sont accompagnés d'adjectifs; surquoi il y a quelques observations à faire.

I. Si l'adjectif est un nom de nombre ordinal, tel que *premier*, *second*, &c. & qu'il suive immédiatement son substantif, comme ne faisant ensemble qu'un même tout, alors on ne fait aucun usage de l'article. Ainsi on dit, *François I*, *Charles II*, *Henri IV*, pour *quatrième*.

II. Quand on se sert de l'adjectif pour marquer une simple qualité du substantif qu'il précède; alors l'article est mis avant l'adjectif. *Le savant Scaliger*, *le galant Ovide*.

III. De même, si l'adjectif n'est ajouté que pour distinguer le substantif des autres qui portent le même nom, alors l'adjectif suit le substantif, & cet adjectif est précédé de l'article. *Henri le Grand*, *Louis le Juste*, &c. où vous voyez que *le* tire *Henri* & *Louis* du nombre des autres *Hen-*

ris & des autres *Louis*, & en fait des individus particuliers, distingués par une qualité spéciale.

IV. On dit aussi avec le comparatif & avec le superlatif relatif, *Homere*, le meilleur poète de l'antiquité : *Varron*, le plus savant des Romains.

Il paroît, par les observations ci-dessus, que lorsqu'à la simple idée du nom propre on joint quelqu'autre idée, ou que le nom dans sa première origine a été tiré d'un nom d'espèce ; ou d'un qualificatif qui a été adapté à un objet particulier, par le changement de quelques lettres, alors on a recours au prépositif, par une suite de la première origine. C'est ainsi que nous disons *le paradis* ; mot qui à la lettre signifie un jardin planté d'arbres qui portent toute sorte d'excellens fruits, & par extension un lieu de délices.

*L'enfer*, c'est un lieu bas, d'*inferus*. *Via infera*, la rue d'enfer, rue inférieure par rapport à une autre qui est audeffus.

*L'univers*, *universus orbis* ; l'être universel ;

DE GRAMMAIRE. 385

*versel; l'assemblage de tous les êtres créés.*

*Le monde*, du latin *mundus*, adjectif qui signifie *propre, élégant, ajusté, paré*, & qui est pris ici substantivement. Les Païens, frappés de l'éclat des astres, & de l'ordre qui leur paroïssoit régner dans l'univers, lui donnèrent un nom tiré de cette beauté & de cet ordre.

*Mundus* est encore pris substantivement, lorsqu'on dit *Mundus muliebris*, la toilette des dames, où sont tous les petits meubles dont elles se servent pour se rendre plus propres, plus ajustées, plus séduisantes. Le mot grec *κόσμος*, qui signifie, *ordre, ornement, beauté*, répond au *mundus* des Latins.

*Le soleil*, de *solus*, selon Cicéron, parceque c'est le seul astre qui nous paroisse aussi grand; & que lorsqu'il est levé, tous les autres disparoissent à nos yeux.

*La lune*, à *lucendo*, c'est-à-dire, la planète qui nous éclaire, sur-tout en certains temps pendant la nuit. *Sol; vel quia solus ex omnibus sideribus est tantus, vel quia cum exortus, obscuratis omnibus, solus ap-*

paret. Luna à lucendo nominata ; eadem est enim Lucina (1).

La mer , c'est-à-dire , l'eau amère. Propriè autem Mare appellatur, eo quod aqua ejus amara sint (2).

La terre , c'est-à-dire , l'élément sec , du grec τήρω, sécher , & au futur second τήρω. Aussi voyons-nous qu'elle est appelée Arida dans la Genèse , ch. 1, v. 9, & en saint Matthieu , ch. 23, v. 15. Circuitis mare & aridam. Cette étymologie me paroît plus naturelle que celle que Varron en donne. Terra dicta eo quod teritur (3).

Elément est donc le nom générique de quatre espèces, qui sont le feu, l'air, l'eau & la terre.

### DES NOMS DE PAYS.

LES noms de pays , de royaumes, de provinces, de montagnes, de rivières, entrent souvent dans le discours sans article ;

(1) Cicéron , de Natura Deorum , l. 2, c. 27.

(2) Isidore. l. 13, c. 14.

(3) Varron, de Lingua Latina , IV, 4.

DE GRAMMAIRE. 387

comme noms qualificatifs, *le royaume de France, d'Espagne, &c.* En d'autres occasions, ils prennent l'article, soit qu'on sous-entende alors *terre, ou région, pays, montagne, fleuve, rivière, vaisseau, &c.* Ils prennent sur-tout l'article quand ils sont personifiés : *l'intérêt de la France; la politesse de la France.*

Quoi qu'il en soit, j'ai cru qu'on seroit bien aise de trouver dans les exemples suivans, quel est aujourd'hui l'usage à l'égard de ces mots, sauf au lecteur à s'en tenir simplement à cet usage, ou à chercher à faire l'application des principes que nous avons établis, s'il trouve qu'il y ait lieu.

*Noms propres employés  
seulement avec une pré-  
position sans l'article.*

*Royaume de Valence.  
Ile de Candie.  
Royaume de France; &c.*

*Il vient de Pologne.  
Il est allé en Perse, en Suède,  
&c.*

*Noms propres employés  
avec l'article.*

*La France.  
L'Espagne.  
L'Angleterre.  
La Chine.  
Le Japon.*

*Il vient de la Chine, du Ja-  
pon, de l'Amérique, du  
Péron.*



Il est revenu d'Espagne, de Perse, d'Afrique, d'Asie, &c.

Il demeure en Italie, en France, & à Malthe, à Rouen, à Avignon (1), &c.

Les modes, les vins de France, les vins de Bourgogne, de Champagne, de Bourdeaux, de Tokay.

Il vient de Flandre. A mon départ d'Allemagne. L'Empire d'Allemagne. Chevaux d'Angleterre, de Barbarie, &c.

Il demeure au Pérou, au Japon, à la Chine, aux Indes, à l'Isle Saint-Domingue.

La politesse de la France. L'intérêt de l'Espagne. On attribue à l'Allemagne l'invention de l'imprimerie. Le Mexique, le Pérou, les Indes. Le Maine, la Marche, le Perche, le Milanéz, le Mantouan, le Parmesan. Vin du Rhin.

Il vient de la Flandre Francoise. La gloire de l'Allemagne.

On dit par apposition, le Mont-Parnasse, le Mont-Valérien, &c. & on dit la montagne de Tarare. On dit le fleuve Don, & la rivière de Seine : ainsi de quelques autres ; sur quoi nous renvoyons à l'usage.

(1) Les Languedociens & les Provençaux disent en Avignon, pour éviter le babillement, c'est une faute.

REMARQUES SUR CES PHRASES.

1.<sup>o</sup> *Il a beaucoup d'argent ; il a bien de l'argent :* 2.<sup>o</sup> *Il a beaucoup d'argent ; il n'a point d'argent.*

I. L'or, l'argent, l'esprit, &c. peuvent être considérés, ainsi que nous l'avons observé, comme des individus spécifiques. Alors, chacun de ces individus est regardé comme un tout, dont on peut tirer une portion. Ainsi, *Il a de l'argent*, c'est *Il a une portion* de ce tout qu'on appelle *argent, esprit ; &c.* La préposition *de* est alors extensive d'un individu, comme la préposition latine *ex* ou *de*. *Il a bien de l'argent, de l'esprit, &c.* : c'est la même analogie que *il a de l'argent, &c.* C'est ainsi que Plaute dit, *Credo ego illic inesse auri & argenti largiter.*

II. A l'égard de *Il a beaucoup d'argent, d'esprit, &c.* : *il n'a point d'argent, d'esprit, &c.* ; il faut observer que ces mots *beaucoup, peu, pas, point, rien, sorte, espèce, tant, moins, plus, que* lorsqu'il

vient de *quantum*, comme dans ces vers,

Que de mépris vous avez l'un pour l'autre!

Et que vous avez de raison!

Ces mots, dis-je, ne sont point des adverbes; ils sont de véritables noms, du moins dans leur origine; & c'est pour cela qu'ils sont modifiés par un simple qualificatif indéfini, qui n'étant point pris individuellement, n'a pas besoin d'article. Il ne lui faut que la seule préposition pour le mettre en rapport avec *beaucoup*, *peu*, *point*, *pas*, *rien*, *forte*, &c.

*Beaucoup* vient, selon Nicot, de *bella*, id est, *bona & magna copia*; une *belle abondance*, comme on dit *un belle récolte*, &c. Ainsi, *d'argent*, *d'esprit*, sont les qualificatifs de *coup*, en tant qu'il vient de *copia*. Il a abondance d'argent, d'esprit, &c.

M. Ménage dit que ce mot est formé de l'adjectif *beau*, & du substantif *coup*. Ainsi quelque étymologie qu'on lui donne, on voit que ce n'est que par abus qu'il est

considéré comme un adverbe. On dit, *Il est meilleur de beaucoup*, c'est-à-dire, *selon un beaucoup* : où vous voyez que la préposition décele le substantif.

*Peu* signifie *petite quantité*. On dit *le peu, un peu, de peu, à peu, quelque peu*. Tous les analogistes soutiennent qu'en latin avec *parum*, on sous-entend *ad* ou *per*, & qu'on dit *parum-per*, comme on dit *te-cum*, en mettant la préposition après le nom. Ainsi nous disons *un peu de vin*, comme les Latins disent *parum vini*. En sorte que comme *vini* qualifie *parum* substantif, notre *de vin* qualifie *peu* par le moyen de la préposition *de*.

*Rien* vient de *rem*, accusatif de *res*. Les langues qui se sont formées du latin, ont souvent pris des cas obliques pour en faire des dénominations directes; ce qui est fort ordinaire en italien. Nos pères disoient, *sur toutes riens* (1); & dans Nicot, *Elle le hait sur tout rien*, c'est-à-dire, *sur-tou-*

---

(1) Mehun.

*tes choses.* Aujourd'hui *rien* veut dire *aucune chose*. On sous-entend la négation, & on l'exprime même ordinairement : *Ne dites rien, ne faites rien.* On dit, *le rien vaut mieux que le mauvais.* Ainsi, *rien de bon, ni de beau, c'est aucune chose de bon, &c.*

De *bon* ou de *beau*, sont donc des qualificatifs de *rien*; & alors de *bon* ou de *beau* étant pris dans un sens qualificatif de sorte ou d'espèce, ils n'ont point l'article. Au lieu que si l'on prenoit *bon* ou *beau* individuellement, ils seroient précédés d'un pronom; *le beau vous touche; j'aime le vrai, &c.*

Nos pères, pour exprimer le sens négatif, se servirent d'abord, comme en latin, de la simple négative *ne*: *Sachiez nos ne venismes por vos mal faire* (1). Dans la suite, pour donner plus de force & plus d'énergie à la négation, on y ajouta quelque'un des mots qui ne marquent que de petits

---

(1) Villehardouin, pag. 48.

objets, tels que grain, goutte, mie, brin, pas, point : *Quia res est minuta, sermone vernaculo additur ad maiorem negationem* (1). Il y a toujours quelque mot de sous-entendu en ces occasions : *Je n'en ai grain ne goutte : Je n'en ai pour la valeur ou la grosseur d'un grain, &c.* Ainsi, quoique ces mots servent à la négation, ils n'en sont pas moins de vrais substantifs. *Je ne veux pas ou point ; c'est-à-dire, Je ne veux cela même de la longueur d'un PAS, ni de la grosseur d'un POINT. Je n'irai point : c'est comme si l'on disoit : Je ne ferai un PAS pour y aller ; je ne m'avancerai d'un POINT : Quasi dicas, dit Nicot, ne punctum quidem progrediar ut eam illò.* C'est ainsi que mie, dans le sens de miette de pain, s'employoit autrefois avec la particule négative : *Il ne l'aura mie : Il n'est mie un homme de bien : Ne prohibetis quidem mica in eo est* (2). Cette façon de parler est encore en usage en Flandre.

(1) Nicot, au mot Goutte.

(2) Idem.

394. PRINCIPES

Le substantif *brin*, qui se dit au propre des menus jets des herbes, sert souvent par figure à faire une négation, comme *pas & point*. Et si l'usage de ce mot étoit aussi fréquent parmi les honnêtes gens qu'il l'est parmi le peuple, il seroit regardé, aussi-bien que *pas & point*, comme une particule négative : *A-t-il de l'esprit? il n'en a brin. Je ne l'ai vu qu'un petite brin, &c.*

On doit regarder *ne pas, ne point*, comme le *nihil* des Latins. *Nihil* est composé de la négation *ne*, & du mot *hilum* qui signifie la petite marque noire qu'on voit au bout d'une fève. Les Latins disoient : *Hoc nos neque pertinet hilum* (1). *Cela ne nous intéresse en rien, pas même de la valeur de la petite marque noire d'une fève. Neque proficit hilum, &c.*

Or, comme dans la suite le *hilum* des Latins s'unit si fort avec la négation *ne*, que ces deux mots n'en firent plus qu'un

---

(1) Lucrece, liv. 3. v. 843.

seul *nihilum*, *nihil*, *nil*, & que *nihil* se prend souvent pour le simple *non* : *Nihil circuitione usus es* (1); de même notre *pas* & notre *point* ne sont plus regardés dans l'usage, que comme des particules négatives qui accompagnent la négation *ne*; mais qui ne laissent pas de conserver toujours des marques de leur origine.

Or, comme en latin *nihil* est souvent suivi d'un qualificatif, *nihil falsi dixi*, *mi senex* (2), *nihil incommodi*, *nihil gratia*, *nihil lucri*, *nihil sancti*, &c. de même le *pas* & le *point* étant pris pour une très-petite quantité, pour *un rien*, sont suivis en françois d'un qualificatif : *Il n'a pas de pain*, *d'argent*, *d'esprit*, &c. ces noms *pain*, *argent*, *esprit*, étant alors des qualificatifs indéfinis, ils ne doivent point avoir de prépositif.

Les Latins disoient aussi, *Ne faire pas*

---

(1) Térence.

(2) *Idem*.



plus de cas de quelqu'un ou de quelque chose, qu'on en fait de ces petits flocons de laine ou de soie que le vent emporte, *floci facere*, c'est-à-dire, *facere rem flocci*: nous disons *un fécu*.

La Grammaire générale dit (pag. 82), que dans le sens affirmatif, on dit avec l'article, *Il a de l'argent, du cœur, de la charité, de l'ambition*; au lieu qu'on dit négativement sans article: *Il n'a point d'argent, de cœur, de charité, d'ambition*, parceque, dit-on, le propre de la négation est de tout ôter.

Je conviens que selon le sens, la négation ôte le tout de la chose; mais je ne vois pas pourquoi dans l'expression, elle nous ôteroit l'article, sans nous ôter la préposition. D'ailleurs, ne dit-on pas dans le sens affirmatif, sans article, *Il a encore un peu d'argent*, & dans le sens négatif avec l'article, *Il n'a pas le sou; Il n'a plus un sou de l'argent qu'il avoit; Les langues ne sont point des sciences: On ne coupe point des mots inféparables*, dit fort bien

M. l'abbé d'Oliver. Ainsi, je crois que la véritable raison de la différence de ces façons de parler doit se tirer du sens individuel & défini, qui seul admet l'article, & du sens spécifique indéfini & qualificatif, qui n'est jamais précédé de l'article.

Les éclaircissemens que l'on vient de donner pourront servir à résoudre les principales difficultés que l'on pourroit avoir au sujet des articles. Cependant, on croit devoir encore ajouter ici des exemples qui ne seront point inutiles, dans les cas pareils.

*Noms construits sans pronom ni préposition, à la suite d'un verbe dont ils sont le complément,*

SOUVENT un nom est mis sans pronom ni préposition après un verbe qu'il détermine; ce qui arrive en deux occasions: 1.<sup>o</sup> parceque le nom est pris alors dans un sens indéfini, comme quand on dit, *Il aime à faire plaisir, à rendre service*; car il ne s'agit pas alors d'un tel plaisir, ni d'un

tel service particulier; en ce cas on diroit ;  
*faites-moi ce ou le plaisir ; rendez-moi ce*  
*service , ou le service , ou un service , qui,*  
 &c. 2.<sup>o</sup> Cela se fait aussi souvent pour abrégé,  
 par ellipse , ou dans des façons de  
 parler familières & proverbiales ; ou enfin  
 parceque les deux mots ne font qu'une  
 sorte de mot composé : ce qui sera facile  
 à démêler dans les exemples suivans :

*AVOIR* *faim , soif , dessein , honte ,*  
*coutume , pitié , compassion , froid , chaud ,*  
*mal , besoin , part au gâteau , envie , &c.*

*CHERCHER* *fortune , malheur.*

*COURIR* *fortune , risque.*

*DEMANDER* *raison , vengeance , grâce ,*  
*pardon , justice.*

*DIRE* *vrai , faux , matines , vêpres.*

*DONNER* *prise , jour , parole , avis ,*  
*caution , quittance , atteinte , &c.*

*ECHAPER.* *Il l'a échappé belle ; c'est-*  
*à-dire , peu s'en est fallu qu'il ne lui soit*  
*arrivé quelque malheur.*

*ENTENDRE* *raison , raillerie , malice ,*  
*vêpres , &c.*

DE GRAMMAIRE. 399

**FAIRE** vie qui dure, bonne chère, envie, corps neuf, réflexion, honte, honneur, peur, plaisir, cas de quelqu'un, alliance, marché, argent de tout, provision, semblant, route, front, face, difficulté.

**GAGNER** pays, gros.

**METTRE** ordre, fin.

**PARLER** vrai, raison, bon sens, latin, françois, &c.

**PORTER** envie, témoignage, coup, bonheur, malheur, compassion.

**PRENDRE** garde, patience, séance, médecine, congé, conseil, langue, &c.

**RENDRE** service, amour pour amour, visite, gorge, &c.

**SAVOIR** lire, vivre, chanter, &c.

**TENIR** parole, prison, bon, ferme.  
Ces adjectifs sont pris adverbialement.

*Noms construits avec une préposition sans article.*

LES noms d'espèce qui sont pris selon leur simple signification spécifique, se construisent avec une préposition sans article.

*Changez ces pierres en pains. L'éducation que le père d'Horace donna à son fils est digne d'être prise pour modèle, A Rome, à Athènes, à bras ouverts. Il est arrivé à bon port, à minuit. Il est à jeun. A Dimanche, à Vêpres. Tout ce que l'Espagne a nourri de vaillans. Vivre sans pain. Une livre de pain. Il n'a pas de pain. Un peu de pain. Beaucoup de pain. Une grande quantité de pain.*

*J'ai un coquin de frère, c'est-à-dire, qui est de l'espèce de frère, comme on dit, quelle espèce d'homme êtes-vous. Térence a dit, Quid hominis, & ailleurs, Quid monstri.*

*Remarquez que dans ces exemples, le qui ne se raporte point au nom spécifique, mais au nom individuel qui précède. C'est un bon homme de père qui; le qui se raporte à bon homme,*

*Se conduire par sentiment; parler avec esprit, avec grâces, avec facilité; agir par dépit, par colère, par amour, par faiblesse.*

*En fait de physique, on donne souvent des mots pour des choses. Physique est pris dans un sens spécifique qualificatif de fait. A l'égard de on donne des mots, c'est le sens individuel partitif. Il-y a ellipse. Le régime ou complément immédiat du verbe donner est ici sous-entendu : ce que l'on entendra mieux par les exemples suivans.*

*Noms construits avec l'article ou prénom, sans préposition.*

*Ce que j'aime le mieux, c'est le pain, (individu spécifique). Apportez le pain; voila le pain, qui est le complément immédiat ou régime naturel du verbe. Ce qui fait voir, que quand on dit, apportez ou donnez-moi du pain, alors il y a ellipse. Donnez-moi une portion, quelque chose du pain. C'est le sens individuel partitif.*

*Tous les pains du marché, ou collectivement, Tout le pain du marché ne suffiroit pas pour, &c.*

*Donnez-moi un pain. Emportons quelques pains pour le voyage.*

*Noms construits avec la préposition & l'article.*

*Donnez-moi du pain, c'est-à-dire, de le pain. Encore un coup, il y a ellipse dans les phrases pareilles. Car la chose donnée se joint au verbe donner sans le secours d'une préposition. Ainsi, donnez-moi du pain, c'est, donnez-moi quelque chose de le pain, de ce tout spécifique individuel qu'on appelle pain. Le nombre des pains que vous avez apporté n'est pas suffisant.*

*Voilà bien des pains, de les pains; individuellement, c'est-à-dire, considérés comme faisant chacun un être à part.*

*Remarques sur l'usage de l'article, quand l'adjectif précède le substantif, ou quand il est après le substantif.*

*Si un nom substantif est employé dans le discours avec un adjectif, il arrive ou*

que l'adjectif précède le substantif, ou qu'il le suit.

L'adjectif n'est séparé de son substantif, que lorsque le substantif est le sujet de la préposition, & que l'adjectif en est affirmé dans l'attribut. *Dieu est le tout-puissant.* Dieu est le sujet; *tout-puissant*, qui est dans l'attribut, en est séparé par le verbe *est*, qui selon notre manière d'expliquer la proposition, fait partie de l'attribut. Car ce n'est pas seulement *tout-puissant* que je juge de Dieu; j'en juge qu'il est, qu'il existe tel.

Lorsqu'une phrase commence par un adjectif seul, par exemple, *Savant en l'art de régner, ce prince se fit aimer de ses sujets & craindre de ses voisins*; il est évident qu'alors on sous-entend, *ce prince qui étoit savant, &c.* Ainsi *savant en l'art de régner*, est une proposition incidente, implicite, je veux dire, dont tous les mots ne sont pas exprimés. En réduisant ces propositions à la construction simple, on voit qu'il n'y a rien contre les règles; & que si dans la



construction usuelle on préfère la façon de parler elliptique, c'est que l'expression en est plus serrée & plus vive.

Quand le substantif & l'adjectif font ensemble le sujet de la proposition, ils forment un tout inséparable. Alors les prépositifs se mettent avant celui des deux qui commence la phrase. Ainsi on dit :

1.<sup>o</sup> Dans les propositions universelles :  
*Tout homme, chaque homme, tous les hommes, nul homme, aucun homme.*

2.<sup>o</sup> Dans les propositions indéfinies :  
*Les Turcs, les Persans, les hommes savans, les savans philosophes.*

3.<sup>o</sup> Dans les propositions particulières :  
*Quelques hommes, certaines personnes soutiennent, &c. Un savant m'a dit; des savans m'ont dit, en sous-entendant quelques-uns, aucuns, ou de savans philosophes, en sous-entendant, un certain nombre, ou quelqu'autre mot.*

4.<sup>o</sup> Dans les propositions singulières : *Le soleil est levé : la lune est dans son plein; cet homme, cette femme, ce livre.*

Ce que nous venons de dire des noms qui sont sujets d'une proposition, se doit aussi entendre de ceux qui sont le complément immédiat de quelque verbe ou de quelques prépositions : *Détestons tous les vices , pratiquons toutes les vertus , &c. Dans le ciel , sur la terre , &c.*

J'ai dit le complément immédiat : j'entens par-là tout substantif qui fait un sens avec un verbe ou une préposition , sans qu'il y ait de mot sous-entendu entre l'un & l'autre. Car quand on dit , *Vous aimez des ingrats* , *des ingrats* n'est pas le complément immédiat de  *aimez*. La construction entière est , *Vous aimez certaines personnes , qui sont du nombre des ingrats , ou quelques - uns des ingrats , de les ingrats*. Ainsi *des ingrats* énonce une partition ; c'est un sens partitif. Nous en avons souvent parlé.

Mais dans l'une ou dans l'autre de ces deux occasions , c'est-à-dire , 1.° quand l'adjectif & le substantif sont le sujet de la proposition ; 2.° ou qu'ils sont le con-

plément d'un verbe ou d'une préposition; en quelles occasions faut-il n'employer que cette simple préposition, & en quelles occasions faut-il y joindre l'article, & dire *du* ou *de le*, & *des*, c'est-à-dire, *de les*?

La *Grammaire générale* dit (pag. 54) qu'*avant les substantifs on dit DES, des animaux, & qu'on dit DE quand l'adjectif précède, de beaux lits.*

Mais cette règle n'est pas générale. Car dans le sens qualificatif indéfini on se sert de la simple préposition *de*, même devant le substantif, sur-tout quand le nom qualifié est précédé du prépositif *un*, & on se sert de *des* ou *de les*, quand le mot qui qualifie est individuel: *Les lumières des philosophes anciens, ou des anciens philosophes.*

Voici une liste d'exemples, dont le lecteur judicieux pourra faire usage, & juger des principes que nous avons établis.

Les ouvrages de Cicéron | Les ouvrages de Cicéron  
ont pleins des idées les plus | sont pleins d'idées saintes,  
saines. (de les idées).

Voilà *idées* dans le sens individuel.

Faites-vous *des principes*.  
C'est le sens individuel.

Défaites-vous *des préjugés* de l'enfance.

Cet arbre porte *des fruits excellens*.

Les espèces différentes *des animaux* qui sont sur la terre. (sens individuel universel).

Entrez dans le détail *des règles* d'une saine dialectique.

Ces raisons sont *des conjectures* bien foibles.

Faire *des mots nouveaux*.  
Choisir *des fruits excellens*.

Chercher *des détours*.

Se servir *des termes* établis par l'usage.

Evitez l'air *de l'affectation*. (sens individuel métaphysique).

Charger la mémoire *des phrases* de Cicéron.

Discours soutenus par *des expressions fortes*.

*Idées saines* est dans le sens spécifique indéfini, général de sorte.

Nos connoissances doivent être tirées *de principes évidens*.

Sens spécifique : où vous voyez que le substantif précède.

N'avez-vous point *de préjugé* sur cette question.

Cet arbre porte *d'excellens fruits*. (sens de sorte).

Il y a différentes espèces *d'animaux* sur la terre.

Différentes sortes *de poissons*, &c.

Il entre dans un grand détail *de règles frivoles*.

Voilà le substantif qui précède. C'est le sens spécifique indéfini. On ne parle d'aucunes règles particulières. C'est le sens de sorte.

Ces raisons sont *de foibles conjectures*.

Faire *de nouveaux mots*.  
Choisir *d'excellens fruits*.

Chercher *de longs détours* pour exprimer les choses les plus aisées.

Ces exemples peuvent servir *de modèles*.

Evitez tout ce qui a un air *d'affectation*.

Charger la mémoire *de phrases*.

Discours soutenus par *de vives expressions*.

Plein *des sentimens* les plus beaux.

Il a recueilli *des préceptes* pour la langue & pour la morale.

Servez - vous *des signes* dont nous sommes convenus.

Le choix *des études*.

Les connoissances ont toujours été l'objet *de l'estime, des louanges & de l'admiration* des hommes.

Les richesses de l'esprit ne peuvent être acquises que par l'étude.

Les biens *de la fortune* sont fragiles.

L'enchaînement *des preuves* fait qu'elles plaisent & qu'elles persuadent.

C'est par la méditation sur ce qu'on lit qu'on acquiert *des connoissances nouvelles*.

Les avantages *de la mémoire*.

La mémoire *des faits* est la plus brillante.

La mémoire est le trésor *de l'esprit*, le fruit *de l'attention & de la réflexion*.

Le but *des bons maîtres* doit être de cultiver l'esprit de leurs disciples.

On ne doit proposer *des difficultés* que pour faire triompher la vérité.

Plein *de sentimens*.

Plein *de grands sentimens*.

Recueil *de préceptes* pour la langue & pour la morale.

Nous sommes obligés d'user *de signes* extérieurs pour nous faire entendre.

Il a fait un choix *de livres* qui sont, &c.

C'est un sujet *d'estime, de louanges & d'admiration*.

Il y a au Pérou une abondance prodigieuse *de richesses inutiles*.

Des biens *de fortune*.

Il y a dans ce livre un admirable enchaînement *de preuves solides*. (sens de forte).

C'est par la méditation qu'on acquiert *des nouvelles connoissances*.

Il y a différentes sortes *de mémoire*.

Il n'a qu'une mémoire *de faits*, & ne retient aucun raisonnement.

Présence *d'esprit*. La mémoire *d'esprit & de raison* est plus utile que les autres sortes de mémoire.

Il a un air *de maître* qui choque.

Il a fait un recueil *de difficultés*, dont il cherche la solution.

DE GRAMMAIRE. 409

Le goût des hommes est  
sujet à des vicissitudes.

Il n'a pas besoin de la le-  
çon que vous voulez lui don-  
ner.

Une société d'hommes  
choisis : (d'hommes choisis  
qualifie la société adjective-  
ment).

César n'eut pas besoin  
d'exemple.

Il n'a pas besoin de leçons.

*Remarque.*

Lorsque le substantif précède, comme il signifie par lui-même, ou un être réel ou un être métaphysique considéré par imitation, à la manière des êtres réels, il présente d'abord à l'esprit une idée d'individualité d'être séparé existant par lui-même; au lieu que lorsque l'adjectif précède, il offre à l'esprit une idée de qualification, une idée de sorte, un sens adjectif. Ainsi l'article doit précéder le substantif: au lieu qu'il suffit que la préposition précède l'adjectif, à moins que l'adjectif ne serve lui-même avec le substantif à donner l'idée individuelle, comme quand on dit: *Les savans hommes de l'antiquité: le sentiment des grands philosophes de l'antiquité, des plus savans philosophes. On a fait la description des beaux lits qu'on envoie en Portugal.*

RÉFLEXIONS SUR CETTE RÈGLE  
de M. de Vaugelas :

*Qu'on ne doit point mettre de relatif après  
un nom sans article.*

L'AUTEUR de la *Grammaire générale* a examiné cette règle (II partie, ch. 10). Cet auteur paroît la restreindre à l'usage présent de notre langue. Cependant, de la manière que je la conçois, je la crois de toutes les langues, & de tous les temps.

En toute langue & en toute construction, il y a une justesse à observer dans l'emploi que l'on fait des signes destinés par l'usage pour marquer non-seulement les objets de nos idées, mais encore les différentes vues sous lesquelles l'esprit considère ces objets. L'article, les prépositions, les conjonctions, les verbes avec leurs différentes inflexions, enfin tous les mots qui ne marquent point des choses, n'ont d'autre destination que de faire connoître ces différentes vues de l'esprit.

D'ailleurs, c'est une règle des plus com-

munes du raisonnement, que lorsqu'au commencement du discours on a donné à un mot une certaine signification, on ne doit pas lui en donner une autre dans la suite du même discours. Il en est de même par rapport au sens grammatical. Je veux dire, que dans la même période, un mot qui est au singulier dans le premier membre de cette période, ne doit pas avoir dans l'autre membre un corrélatif ou adjectif qui le suppose au pluriel. En voici un exemple, tiré de la *Princesse de Clèves*, (tom. 2, p. 119) : *M. de Némours ne laissoit échapper aucune occasion de voir Madame de Clèves, sans laisser paroître néanmoins qu'il les cherchât.* Ce *les* du second membre étant au pluriel, ne devoit pas être destiné à rappeler *occasion*, qui est au singulier dans le premier membre de la période. Par la même raison, si dans le premier membre de la phrase, vous m'avez d'abord présenté le mot dans un sens spécifique, c'est-à-dire, comme nous l'avons dit, dans un sens qualificatif adjectif, vous ne devez



pas, dans le membre qui suit, donner à ce mot un relatif, parceque le relatif rappelle toujours l'idée d'une personne ou d'une chose, d'un individu réel ou métaphysique, & jamais celle d'un simple qualificatif, qui n'a aucune existence, & qui n'est que mode. C'est uniquement à un substantif, ou à un adjectif considéré comme substantif, & non comme mode, que le *qui* peut se rapporter. L'antécédent de *qui* doit être pris dans le même sens, aussi-bien dans toute l'étendue de la période, que dans toute la suite du syllogisme.

Ainsi, quand on dit, *Il a été reçu avec politesse*, ces deux mots, *avec politesse*, sont une expression adverbiale, modificative, adjectivale, qui ne présente aucun être réel ni métaphysique. Ces mots *avec politesse* ne marquent point une telle politesse individuelle. Si vous voulez marquer une telle politesse, vous avez besoin d'un prépositif qui donne à *politesse* un sens individuel, réel, soit universel, soit particulier, soit singulier; alors le *qui* fera son office.

Encore un coup, *avec politesse* est une expression adverbiale. C'est l'adverbe *poliment* décomposé.

Or, ces sortes d'adverbes sont absolus, c'est-à-dire, qu'ils n'ont ni suite ni complément : & quand on veut les rendre relatifs, il faut ajouter quelque mot qui marque la corrélation. *Il a été reçu si poliment que*, &c. *Il a été reçu avec tant de politesse, que*, &c. : ou bien, *avec une politesse qui*, &c.

Ainsi, je crois que le sens de la règle de Vaugelas est que, lorsqu'en un premier membre de la période un mot est pris dans un sens absolu, adjectivement ou adverbialement, ce qui est ordinairement marqué en françois par la suppression de l'article, & par les circonstances, on ne doit pas, dans le membre suivant, ajouter un relatif, ni même quelque autre mot qui supposeroit que la première expression auroit été prise dans un sens fini & individuel, soit universel, soit particulier ou singulier. Ce seroit tomber dans

le sophisme que les Logiciens appellent ,  
*Passer de l'espèce à l'individu ; passer du  
général au particulier.*

Ainsi , je ne puis pas dire , *L'homme est  
animal qui raisonne* , parceque *animal* ,  
dans le premier membre , étant sans arti-  
cle , est un nom d'espèce pris adjective-  
ment & dans un sens qualificatif. Or , *qui  
raisonne* ne peut se dire que d'un individu  
réel qui est ou déterminé ou indéterminé ;  
c'est-à-dire pris dans le sens particulier  
dont nous avons parlé. Ainsi je dois dire ,  
*L'homme est le seul animal* , ou *un animal  
qui raisonne.*

Par la même raison , on dira fort-bien ,  
*Il n'a point de livre qu'il n'ait lu.* Cette  
proposition est équivalente à celles-ci : *Il  
n'a pas un seul livre qu'il n'ait lu. Cha-  
que livre qu'il a , il l'a lu. Il n'y a point  
d'injustice qu'il ne commette ; c'est-à-dire ,  
Chaque sorte d'injustice , il la commet.  
Est-il ville dans le royaume qui soit plus  
obéissante ? c'est-à-dire , Est-il dans le  
royaume quelqu'autre ville , une ville qui*

*soit plus obéissante que? &c. Il n'y a homme qui sache cela; aucun homme ne fait cela.*

Ainsi, c'est le sens individuel qui autorise le relatif; & c'est le sens qualificatif adjectif ou adverbial qui fait supprimer l'article; la négation n'y fait rien, quoi qu'en dise l'auteur de la *Grammaire générale*. Si l'on dit de quelqu'un qu'il agit *en roi, en père, en ami*, & qu'on prenne *roi, père, ami*, dans le sens spécifique, & selon toute la valeur que ces mots peuvent avoir, on ne doit point ajouter le *qui*. Mais si les circonstances font connoître qu'en disant *roi, père, ami*, on a dans l'esprit l'idée particulière de tel *roi, de tel père, de tel ami*, & que l'expression ne soit pas consacrée par l'usage au seul sens spécifique ou adverbial, alors on peut ajouter le *qui*: *Il se conduit en père tendre qui*: car c'est autant que si l'on disoit, *comme un père tendre*. C'est le sens particulier, qui peut recevoir ensuite une détermination singulière.

*Il est accablé de maux, c'est-à-dire, de maux particuliers, ou de dettes particulières qui, &c. Une sorte de fruits qui, &c. Une sorte tire ce mot fruits de la généralité du nom fruit. Une sorte est un individu spécifique, ou un individu collectif.*

Ainsi, je crois que la vivacité, le feu, l'enthousiasme, que le style poétique demande, ont pu autoriser Racine à dire (Esther, Act. 2, Sc. 8). *Nulle paix pour l'impie : il la cherche, elle le suit.* Mais cette expression ne seroit pas régulière en prose, parceque la première proposition étant universelle négative, & où *nulle* emporte toute paix pour l'impie, les pronoms *la* & *elle* des propositions qui suivent, ne doivent pas rappeler dans un sens affirmatif & individuel, un mot qui a d'abord été pris dans un sens négatif universel. Peut-être pouroit-on dire, *Nulle paix qui soit durable n'est donnée aux hommes* : mais on seroit encore mieux de dire : *Une paix durable n'est point donnée aux hommes.*

Telle est la justesse d'esprit, & la pré-

cision que nous demandons dans ceux qui veulent écrire en notre langue, & même dans ceux qui la parlent. Ainsi, on dit absolument dans un sens indéfini, *Se donner en spectacle, avoir peur, avoir pitié, un esprit de parti, un esprit d'erreur*. On ne doit donc pas ajouter ensuite à ces substantifs, pris dans un sens général, des adjectifs qui les supposeroient dans un sens fini, & en feroient des individus métaphysiques. On ne doit donc point dire, *Se donner en spectacle funeste, ni un esprit d'erreur fatale, de sécurité téméraire, ni avoir peur terrible*. On dit pourtant *avoir grand' peur*, parcequ'alors cet adjectif *grand*, qui précède son substantif, & qui perd même ici sa terminaison féminine, ne fait qu'un même mot avec *peur*, comme dans *grand'messe, grand'mère*. Par le même principe, je crois qu'un de nos auteurs n'a pas parlé exactement, quand il a dit (1), *Octavien déclare en plein sénat, qu'il veut*

---

(1) Le P. Sanadon, *Vie d'Horace*, pag. 47.

*lui remettre le gouvernement de la république. En plein sénat* est une circonstance de lieu : c'est une sorte d'expression adverbiale, où *sénat* ne se présente pas sous l'idée d'un être personifié. C'est cependant cette idée que suppose *lui remettre*. Il falloit dire, *Octavien déclare au sénat assemblé, qu'il veut lui remettre, &c.* ou prendre quelque autre tour.

*Si les langues qui ont des articles ont un avantage sur celles qui n'en ont point.*

LA perfection des langues consiste principalement en deux points. 1.° Avoir une assez grande abondance de mots pour suffire à énoncer les différens objets des idées que nous avons dans l'esprit. Par exemple, en latin, *regnum* signifie *royaume* ; c'est le pays dans lequel un souverain exerce son autorité. Mais les Latins n'ont point de nom particulier pour exprimer la durée de l'autorité du souverain. Alors ils ont recours à la périphrase. Ainsi, pour dire, *sous le règne d'Auguste*, ils disent *Impe-*

rante *Cesare Augusto*, dans le temps qu'*Auguste* régnoit. Au lieu qu'en françois nous avons *royaume*, & de plus *règne*. La langue françoise n'a pas toujours de pareils avantages sur la latine. 2.<sup>o</sup> Une langue est plus parfaite, lorsqu'elle a plus de moyens pour exprimer les divers points de vue sous lesquels notre esprit peut considérer le même objet. *Le roi aime le peuple*, & *le peuple aime le roi*. Dans chacune de ces phrases *le roi* & *le peuple* sont considérés sous un rapport différent. Dans la première, c'est *le roi* qui *aime*; dans la seconde, c'est *le roi* qui est *aimé*. La place ou position dans laquelle on met *roi* & *peuple*, fait connoître l'un & l'autre de ces points de vue.

Les prépositifs & les prépositions servent aussi à de pareils usages en françois.

Selon ces principes, il paroît qu'une langue qui a une sorte de mots de plus qu'une autre, doit avoir un moyen de plus pour exprimer quelque vue fine de l'esprit; qu'ainsi les langues qui ont des articles ou



prépositifs ; doivent s'énoncer avec plus de justesse & de précision que celles qui n'en ont point. L'article *le* tire un nom de la généralité du nom d'espèce, & en fait un nom d'individu, *le roi*, ou d'individus, *les rois*. Le nom sans article ou prépositif est un nom d'espèce ; c'est un adjectif. Les Latins, qui n'avoient point d'articles, avoient souvent recours aux adjectifs démonstratifs. *Dic ut lapides isti panes fiant* : Dites que ces pierres deviennent pains. Quand ces adjectifs manquent, les adjoints ne suffisent pas toujours pour mettre la phrase dans toute la clarté qu'elle doit avoir : *Si filius Dei es*, on peut traduire, *Si vous êtes fils de Dieu*, & voilà *fils* nom d'espèce ; au lieu qu'en traduisant *Si vous êtes le fils de Dieu*, *le fils* est individu.

Nous mettons de la différence entre ces quatre expressions : 1. *fils de roi* ; 2. *fils d'un roi* ; 3. *fils du roi* ; 4. *le fils du roi*. En *fils de roi*, *roi* est un nom d'espèce, qui, avec la préposition, n'est qu'un qua-

lificatif. 2. *Fils d'un roi* ; *d'un roi* est pris dans le sens particulier dont nous avons parlé, c'est *le fils de quelque roi*. 3. *Fils du roi* ; *fils* est un nom d'espèce ou appellatif, & *roi* est un nom d'individu, *fils de le roi*. 4. *Le fils du roi*, *le fils* marque un individu. *Filius regis* ne fait pas sentir ces différences.

*Etes-vous roi ? Etes-vous le roi ?* Dans la première phrase, *roi* est un nom appellatif : dans la seconde, *roi* est pris individuellement. *Rex es tu ?* ne distingue pas ces diverses acceptions. *Nemo satis gratiam regi refert* (1), où *regi* peut signifier *au roi*, où à *un roi*.

*Un palais de prince*, est un beau palais qu'un prince habite, ou qu'un prince pourroit habiter décemment. Mais *le palais du prince* (de le prince) est le palais déterminé qu'un tel prince habite. Ces différentes vues ne sont pas distinguées en latin d'une manière aussi simple. Si, en se mettant à

---

(1) Térence, *Phorm*, II, 2, 24.

table; on demande *le pain*, c'est une totalité qu'on demande : le latin dira *da* ou *affer panem*. Si, étant à table, on demande *du pain*, c'est une portion de *le pain* : cependant le latin dira également *panem*.

Il est dit au second chapitre de saint Matthieu, que les Mages s'étant mis en chemin au sortir du palais d'Hérode, *videntes stellam, gavisi sunt; & intrantes domum, invenerunt puerum*. Voila *étoile, maison, enfant*, sans aucun adjectif déterminatif. Je conviens que ce qui précède fait entendre que cette étoile est celle qui avoit guidé les Mages depuis l'Orient; que cette maison est la maison que l'étoile leur indiquoit; & que cet enfant est celui qu'ils venoient adorer. Mais le latin n'a rien qui présente ces mots avec leur détermination particulière. Il faut que l'esprit supplée à tout. Ces mots ne seroient pas énoncés autrement, quand ils seroient noms d'espèce. N'est-ce pas un avantage de la langue françoise, de ne pouvoir employer ces

trois mots qu'avec un prépositif qui fasse connoître qu'ils sont pris dans un sens individuel déterminé par les circonstances? *Ils virent l'étoile ; ils entrèrent dans la maison ; & trouvèrent l'enfant.*

Je pourois rapporter plusieurs exemples, qui feroient voir que lorsqu'on veut s'exprimer en latin d'une manière qui distingue le sens individuel du sens adjectif ou indéfini, ou bien le sens partitif du sens total, on est obligé d'avoir recours à quelque adjectif démonstratif, ou à quelque autre adjectif. On ne doit donc pas nous reprocher que nos articles rendent nos expressions moins fortes & moins serrées que celles de la langue latine. Le défaut de force & de précision est le défaut de l'écrivain, & non celui de la langue.

Je conviens que quand l'article ne sert point à rendre l'expression plus claire, & plus précise, on devroit être autorisé à le supprimer. J'aimerois mieux dire, comme nos pères, *Pauvreté n'est pas vice*, que de dire, *la pauvreté n'est pas un vice*. Il y a

plus de vivacité & d'énergie dans la phrase ancienne; mais cette vivacité & cette énergie ne sont louables, que lorsque la suppression de l'article ne fait rien perdre de la précision de l'idée, & ne donne aucun lieu à l'indétermination du sens.

L'habitude de parler avec précision, de distinguer le sens individuel du sens spécifique adjectif & indéfini, nous fait quelquefois mettre l'article où nous pouvions le supprimer. Mais nous aimons mieux que notre style soit alors moins serré, que de nous exposer à être obscurs. Car en général, *il est certain (1) que l'article mis ou supprimé devant un nom, fait quelquefois une si grande différence de sens, qu'on ne peut douter que les langues qui admettent l'article, n'aient un grand avantage sur la langue latine, pour exprimer nettement & clairement certains rapports ou vues de l'esprit, que l'article seul peut désigner, sans quoi le lecteur est exposé à se méprendre.*

---

(1) Regnier, *Grammaire*, pag. 152.

Je me contenterai de ce seul exemple. Ovide faisant la description des enchantemens qu'il imagine que Médée fit pour rajeunir Jason, dit que Médée (1) *Teclis, nuda pedem, egreditur*. Les traducteurs instruits que les poètes emploient souvent un singulier pour un pluriel, figure dont ils avoient un exemple devant les yeux en *crinem irroravit aquis* (2), qui se trouvent quelques vers plus bas; ces traducteurs, dis-je, ont cru qu'en *nuda pedem*, *pedem* étoit aussi un singulier pour un pluriel; & tous, hors l'abbé Banier, on traduit *nuda pedem*, par *ayant les pieds nus*. Ils devoient mettre, comme l'abbé Banier, *ayant un pied nud*. C'étoit effectivement la pratique de ces magiciens, dans leurs prestiges, d'avoir un pied chaussé, & l'autre nud. *Nuda pedem* peut donc signifier *ayant un pied nud*, ou *ayant les pieds nus*; & alors la langue, faute d'articles, manque

---

(1) *Metam.* lib. 7, v. 184.

(2) v. 189.

de précision, & donne lieu aux méprises. Il est vrai que par le secours des adjectifs déterminatifs, le latin peut suppléer au défaut des articles : & c'est ce que Virgile a fait en une occasion pareille à celle dont parle Ovide. Mais alors le latin perd le prétendu avantage d'être plus serré & plus concis que le françois.

Lorsque Didon eut recours aux enchantemens, elle avoit un pied nud, dit Virgile... (1). *Unum exuta pedem vinculis* ; & ce pied, c'étoit le gauche, selon les commentateurs.

Je conviens qu'Ovide s'est énoncé d'une manière plus serrée, *nuda pedem* ; mais il a donné lieu à une méprise. Virgile a parlé comme il auroit fait, s'il avoit écrit en françois ; *unum exuta pedem*, ayant un pied nud. Il a évité l'équivoque, par le secours de l'adjectif indicatif *unum* ; & ainsi il s'est exprimé avec plus de justesse qu'Ovide.

---

(1) *Æneid.* lib. 4, v. 518.

En un mot, la netteté & la précision sont les premières qualités que le discours doit avoir. On ne parle que pour exciter dans l'esprit des autres une pensée, précisément telle qu'on la conçoit. Or, les langues qui ont des articles, ont un instrument de plus pour arriver à cette fin; & j'ose assurer qu'il y a dans les livres latins bien des passages obscurs, qui ne sont tels que par le défaut d'articles; défaut qui a souvent induit les auteurs à négliger les autres adjectifs démonstratifs, à cause de l'habitude où étoient ces auteurs d'énoncer les mots sans articles, & de laisser au lecteur à suppléer.

Je finis par une réflexion judicieuse du P. Buffier (1). Nous avons tiré nos éclaircissements d'une métaphysique, peut-être un peu subtile, mais très-réelle. . . . . C'est ainsi que les sciences se prêtent mutuellement leurs secours. Si la Métaphysique contribue à démêler nettement des

---

(1) Grammaire, n. 340.



points essentiels à la Grammaire ; celle-ci bien apprise , ne contribueroit peut-être pas moins à éclaircir les discours les plus métaphysiques.

---

O B S E R V A T I O N S  
SUR LES LETTRES DE L'ALPHABET.

ON divise les lettres en voyelles & en consonnes. Les *voyelles* sont ainsi appellées du mot *voix* , parcequ'elles se font entendre par elles-mêmes. Elles forment toutes seules un son , une voix. Les *consonnes* , au contraire , ne sont entendues qu'avec l'air qui fait la voix ou voyelle ; & c'est de-là que vient le nom de consonne , *consonans* , c'est-à-dire , *qui sonne avec une autre*.

Il n'y a aucun être particulier qui soit *voyelle* , ni aucun qui soit *consonne*. Mais on a observé des différences dans les modifications que l'on donne à l'air qui sort des poumons , lorsqu'on en fait usage pour former les sons destinés à être les signes des pensées. Ce sont ces différentes considéra-

tions ou précisions de notre esprit, à l'occasion des modifications de la voix; ce sont, dis-je, ces précisions qui nous ont donné lieu de former les mots de *voyelle*, de *consonne*, d'*articulation*, & autres. Ce qui distingue les différens points de vue de notre esprit, sur le mécanisme de la parole, & nous donne lieu d'en discourir avec plus de justesse.

Mon dessein n'est pas d'entrer ici dans l'examen & dans le détail de la formation de chaque lettre particulière. Mais comme la mécanique de la voix est un sujet intéressant, que c'est principalement par la parole que nous vivons en société, j'ai cru devoir donner une idée générale de la mécanique de la voix, qui fera entendre plus aisément la différence qu'il y a entre la *consonne* & la *voyelle*.

D'abord il faut observer, que l'air qui sort des poumons est la matière de la voix, c'est-à-dire, du chant & de la parole. Lorsque la poitrine s'élève par l'action de certains muscles, l'air extérieur entre dans les

430      *PRINCIPES*

vésicules des poumons, comme il entre dans une pompe dont on élève le piston. Ce mouvement, par lequel les poumons reçoivent l'air, est ce qu'on appelle *inspiration*. Quand la poitrine s'affaisse, l'air sort des poumons : c'est ce qu'on nomme *expiration*. Le mot de *respiration* comprend l'un & l'autre de ces mouvemens : ils en sont les deux espèces.

Les cartilages & les muscles de la partie supérieure de la trachée artère forment une espèce de tête, ou une sorte de couronne oblongue qui donne passage à l'air que nous respirons. C'est ce que le peuple appelle *la pomme* ou *le morceau d'Adam*. Les Anatomistes le nomment *larynx*, λάρυγξ; d'où vient λαρίζω, *clamo*, je crie. L'ouverture du larynx est appelée *glotte*, γλῶττα, & suivant qu'elle est resserrée ou dilatée par le moyen de certains muscles, elle forme la voix, ou plus grêle ou plus pleine.

Au-dessus de la glotte, il y a une espèce de soupape, qui dans le temps du passage

des alimens couvre la glotte : ce qui les empêche d'entrer dans la trachée artère. On l'appelle *épiglotte* ; d'*ἐπί*, *super*, sur , & *γλωττα*, ou *γλωττις*.

M. Ferrein, célèbre anatomiste, a observé à chaque lèvre de la glotte une espèce de ruban large d'une ligne, tendu horizontalement. L'action de l'air qui passe par la fente ou glotte, excite dans ces rubans des vibrations qui les font sonner comme les cordes d'un instrument de musique. M. Ferrein appelle ces rubans *cordes vocales*. Les muscles du larynx tendent ou relâchent plus ou moins ces cordes vocales : ce qui fait la différence des tons dans le chant, dans les plaintes & dans les cris (1).

Les poumons, la trachée artère, le larynx, la glotte & ses cordes vocalés, sont les premiers organes de la voix, auxquels il faut ajouter le palais, c'est-à-dire, la partie supérieure & intérieure de la bou-

---

(1) Voyez le *Mémoire* de M. Ferrein, *Hist. de l'Académie des Sciences*. année 1741, pag. 409.

che, les dents, les lèvres, la langue, & même ces deux ouvertures qui sont au fond du palais & qui répondent aux narines : elles donnent passage à l'air quand la bouche est fermée.

Tout air qui sort de la trachée artère n'excite pas pour cela du son. Il faut, pour produire cet effet, que l'air soit poussé par une impulsion particulière, & que dans le temps de son passage il soit rendu sonore par les organes de la parole. Ce qui lui arrive par deux causes différentes.

1.<sup>o</sup> L'air étant poussé avec plus ou moins de violence par les poumons, il est rendu sonore par la seule situation où se trouvent les organes de la bouche. 2.<sup>o</sup> L'air qui sort de la trachée artère est rendu sonore dans son passage, par l'action ou mouvement de quelqu'un des organes de la parole.

Voilà deux causes qu'il faut bien distinguer; 1.<sup>o</sup> simple situation des organes; 2.<sup>o</sup> action ou mouvement de quelque organe particulier sur l'air qui sort de la trachée artère.

Je compare la première manière à ces fentes qui rendent sonore le vent qui y passe; & je trouve qu'il en est à peu près de la seconde, comme de l'effet que produit l'action d'un corps solide qui en frappe un autre.

Les différentes sortes de parties qui forment l'ensemble de l'organe de la voix, donnent lieu de comparer cet organe, selon les différens effets de ces parties, tantôt à un instrument à vent, tel que l'orgue ou la flute, tantôt à un instrument à corde, tantôt enfin à quelqu'autre corps capable de faire entendre un son, comme une cloche frappée par son battant, ou une enclume sur laquelle on donne des coups de marteau.

Par exemple, s'agit-il d'expliquer la voyelle, on aura recours à une comparaison tirée de quelque instrument à vent. Supposons un tuyau d'orgue ouvert; il est certain que tant que ce tuyau demeurera ouvert, & tant que le soufflet fournira de vent ou d'air, le tuyau rendra le son qui est l'effet propre de l'état & de la situation où se trouvent les parties par

lesquelles l'air passe. Il en est de même de la flûte. Tant que celui qui en joue y souffle de l'air, on entend le son propre au trou que les doigts laissent ouvert. Le tuyau d'orgue ni la flûte n'agissent point; ils ne font que se prêter à l'air poussé, & demeurent dans l'état où cet air les trouve.

Voilà précisément la voyelle. Chaque voyelle exige que les organes de la bouche soient dans la situation requise pour faire prendre à l'air qui sort de la trachée artère la modification propre à exciter le son de telle ou telle voyelle. La situation qui doit faire entendre l'*a*, n'est pas la même que celle qui doit exciter le son de l'*i*. Ainsi des autres.

Tant que la situation des organes subsiste dans le même état, on entend la même voyelle, aussi long-temps que la respiration peut fournir d'air. Les poumons sont à cet égard ce que les soufflets sont à l'orgue.

Selon ce que nous venons d'observer, il suit que le nombre des voyelles est bien

plus grand qu'on ne le dit communément.

Tout son qui ne résulte que d'une situation d'organe, sans exiger aucun battement ni mouvement qui survienne aux parties de la bouche, & qui peut être continué aussi long-temps que l'expiration peut fournir d'air, un tel son est une voyelle. Ainsi *a, á, é, è, ê, i, o, u, ou, eu, & la foible e muet, & les nazales, an, en, &c;* tous ces sons-là sont autant de voyelles particulières, tant celles qui ne sont écrites que par un seul caractère, tel que *a, e, i, o, u,* que celles qui faute d'un caractère propre, sont écrites par plusieurs lettres, telles que *ou, eu, oient, &c.* Ce n'est pas la manière d'écrire qui fait la voyelle, c'est la simplicité du son, qui ne dépend que d'une situation d'organes, & qui peut être continué. Ainsi, *au, eau, ou, eu, aient, &c,* quoiqu'écrits par plus d'une lettre, n'en sont pas moins de simples voyelles. Nous avons donc la voyelle *u* & la voyelle *ou* : les Italiens n'ont que l'*ou,*



qu'ils écrivent, par le simple *u*. Nous avons de plus la voyelle *eu*, *feu*, *lieu* : l'*e* muet en est la foible, & aussi une voyelle particulière.

Il n'en est pas de même de la consonne. Elle ne dépend pas, comme la voyelle, d'une situation d'organes qui puisse être permanente. Elle est l'effet d'une action passagère, d'un tremoussement, ou d'un mouvement momentanée (1) de quelque organe de la parole, comme de la langue, des lèvres, &c. En sorte que si j'ai comparé la voyelle au son qui résulte d'un tuyau d'orgue ou du trou d'une flûte, je crois pouvoir comparer la consonne à l'effet que produit le battant d'une cloche ou le mar-

---

(1) Ecrivez *momentanée* par deux *ee*. Telle est l'analogie des mots françois qui viennent des mots latins *eu*, *eus*. C'est ainsi que l'on dit les *Champs-Elisées*; les *Monts-Pyrénées*, le *Collisée*, & non le *Colisé*; le fleuve *Alphée*, & non le fleuve *Alphé*, fluvius *Alpheus*. Voyez le Dictionnaire de l'Académie, celui de Trévoux, & celui de Joubert, aux mots *momentanée* & *spontanée*.

teau sur l'enclume. Fournissèz de l'air à un tuyau d'orgue, ou au trou d'une flûte, vous entendez toujours le même son : au lieu qu'il faut répéter les coups du battant de la cloche & ceux du marteau sur l'enclume, pour avoir encore le son qu'on a entendu la première fois. De même, si vous cessez de répéter le mouvement des lèvres qui a fait entendre le *be* ou le *pe* ; si vous ne redoublez point le trémoussement de la langue qui a produit le *re*, on n'entendra plus ces consonnes. On n'entend de son, que par le trémoussement que les parties sonores de l'air reçoivent des divers corps qui les agitent. Or l'action des lèvres ou les agitations de la langue, donnent à l'air qui sort de la bouche la modification propre à faire entendre telle ou telle consonne. Or, si après une telle modification, l'émission de l'air qui l'a reçue dure encore, la bouche demeurant nécessairement ouverte pour donner passage à l'air, & les organes se trouvant dans la situation qui a fait entendre la voyelle, le son de cette

voyelle pourra être continué aussi long-temps que l'émission de l'air durera : au lieu que le son de la consonne n'est plus entendu, après l'action de l'organe qui l'a produite.

L'union ou combinaison d'une consonne avec une voyelle ne peut se faire que par une même émission de voix. Cette union est appelée *articulation*. Il y a des articulations simples & d'autres qui sont plus ou moins composées : ce que M. Hardouin, secrétaire de la Société Littéraire d'Arras, a extrêmement bien développé dans un Mémoire particulier. Cette combinaison se fait d'une manière successive, & elle ne peut être que momentanée. L'oreille distingue l'effet du battement & celui de la situation : elle entend séparément l'un après l'autre. Par exemple, dans la syllabe *ba*, l'oreille entend d'abord le *b*, ensuite l'*a* ; & l'on garde ce même ordre, quand on écrit les lettres qui font les syllabes, & les syllabes qui font les mots.

Enfin, cette union est de peu de durée,

pare  
orga  
en c  
prop  
d'ob  
entr  
arriv  
deur  
com  
est e  
son  
que  
a su  
ente  
I  
con  
cep  
sou  
ou  
seu  
cré-  
I  
con  
foi

parcequ'il ne seroit pas possible que les organes de la parole fussent en même temps en deux états, qui ont chacun leur effet propre & différent. Ce que nous venons d'observer à l'égard de la consonne qui entre dans la composition d'une syllabe, arrive aussi par la même raison dans les deux voyelles qui font une diphtongue, comme *ui*, dans *lui*, *nuit*, *bruit*, &c. L'*u* est entendu le premier; & il n'y a que le son de l'*i* qui puisse être continué, parce que la situation des organes qui forme l'*i* a succédé subitement à celle qui avoit fait entendre l'*u*.

L'articulation ou combinaison d'une consonne avec une voyelle fait une syllabe: cependant une seule voyelle fait aussi fort souvent une syllabe. La syllabe est un son, ou simple ou composé, prononcé par une seule impulsion de voix. *A-jou-té*, *ré-u-ni*, *cré-é*.

Les syllabes qui sont terminées par des consonnes sont toujours suivies d'un son foible, qui est regardé comme un *e muet*.

C'est le nom qu'on donne à l'effet de la dernière ondulation, ou du dernier tremoussément de l'air sonore; c'est le dernier ébranlement que le nerf auditif reçoit de cet air. Je veux dire que cet *e* muet foible n'est pas de même nature que l'*e* muet excité à dessein, tel que l'*e* de la fin des mots *vu-e*, *vi-e*, & tels que sont tous les *e* de nos rimes féminines. Ainsi il y a bien de la différence entre le son foible que l'on entend à la fin du mot *Michel*, & le dernier du mot *Michèle*; entre *bel* & *belle*; entre *coq* & *coque*; entre *Job* & *robe*; *bal* & *balle*; *cap* & *cape*; *Siam*, & *ame*, &c.

S'il y a dans un mot plusieurs consonnes de suite, il faut toujours supposer entre chaque consonne cet *e* foible & fort bref. Il est comme le son que l'on distingue entre chaque coup de marteau, quand il y en a plusieurs qui se suivent d'aussi près qu'il est possible. Ces réflexions font voir que l'*e* muet foible est dans toutes les langues.

Requeillons de ce que nous avons dit, que la voyelle est le son qui résulte de la situation où les organes de la parole se trouvent dans le temps que l'air de la voix sort par la trachée artère, & que la consonne est l'effet de la modification passagère que cet air reçoit de l'action momentanée de quelqu'organe particulier de la parole.

C'est relativement à chacun de ces organes, que dans toutes les langues on divise les lettres en certaines classes, où elles sont nommées du nom de l'organe particulier qui paroît contribuer le plus à leur formation. Ainsi les unes sont appelées *labiales*, d'autres *linguales*, ou bien *palatiales*, ou *dentales*, ou *nazales*, ou *gutturales*. Quelques-unes peuvent être dans l'une & dans l'autre de ces classes, lorsque divers organes concourent à leur formation.

Labiales. B, P, F, V, M.

Linguales. D, T, N, L, R.

Palatiales. G, J, G *fort* ou K ou Q;

le mouillé fort *Ille* & le mouillé foible *ye*.

Dentales ou sifflantes. S ou C *doux*, tel que *se*, *si*, Z, CH. C'est à cause de ce sifflement que les anciens ont appelé ces consonnes *semivocales*, *semivocales*, *demi-voyelles*; au lieu qu'ils appelloient les autres *muettes*.

Nazales. M, N. GN.

Gutturales. C'est le nom qu'on donne à celles qui sont prononcées avec une aspiration forte, & par un mouvement du fond de la trachée artère. Ces aspirations fortes sont fréquentes en orient & au midi. Il y a des lettres gutturales parmi les peuples du nord. Ces lettres paroissent rudes à ceux qui n'y sont pas accoutumés. Nous n'avons de son guttural que le *hé*, qu'on appelle communément *H aspirée*. Cette aspiration est l'effet d'un mouvement particulier des parties internes de la trachée artère. Nous ne l'articulons qu'avec les voyelles, *le héros*, *la hauteur*.

Il y a des Grammairiens qui mettent le H au rang des *consonnes*; d'autres, au

contr  
quant  
sons d  
confi  
Po  
& les  
nent  
se pe  
ou co  
le po  
La  
renc  
Il y  
certa  
ties  
poin  
nièr  
De  
vin  
nor  
ticu  
tion  
tra  
les

contraire, soutiennent que ce signe ne marquant aucun son particulier, analogue aux sons des autres consonnes, il ne doit être considéré que comme un signe d'aspiration.

Pour moi, je crois que puisque les uns & les autres de ces Grammairiens conviennent de la valeur de ce signe, ils doivent se permettre réciproquement de l'appeler, ou *consonne*, ou *signe d'aspiration*, selon le point de vue qui les affecte le plus.

La diversité des climats cause des différences dans la prononciation des langues. Il y a des peuples qui mettent en action certains organes, & même certaines parties des organes, dont les autres ne font point usage. Il y a aussi une forme ou manière particulière de faire agir les organes. De plus, en chaque nation, en chaque province, & même en chaque ville, on s'énonce avec une sorte de modulation particulière : c'est ce qu'on appelle *accent national*, ou *accent provincial*. On en contracte l'habitude par l'éducation; & quand les esprits animaux ont pris une certaine



route, il est bien difficile, malgré l'empire de l'ame, de leur en faire prendre une nouvelle. De-là vient aussi qu'il y a des peuples qui ne sauroient prononcer certaines lettres. Les réflexions qu'on peut faire sur ce sujet sont fort utiles pour rendre raison des changemens arrivés à certains mots, qui ont passé d'une langue dans une autre. Voyez la *Dissertation* de M. Falconer, sur les principes de l'étymologie, dans l'*Histoire de l'Académie des Belles-Lettres*. Il faut voir aussi les Grammaires des différentes langues.

A l'égard du nombre de nos consonnes, si l'on ne compte que ces sons, & qu'on ne s'arrête point aux caractères de notre alphabet, ni à l'usage souvent déraisonnable que l'on fait de ces caractères, on trouvera que nous avons dix-huit consonnes, qui ont un son bien marqué, & auxquelles la qualification de *consonne* n'est point contestée.

Nous devrions donner un caractère propre, déterminé, unique & invariable à

cha  
ont  
lum  
nab  
tion  
que  
un  
A  
nos  
cou  
nor  
I  
rale  
d'a  
for  
à n  
pre  
se  
son  
fet  
fait  
(j)  
—  
(

chacun de ces sons : ce que les Grecs ont fait exactement, conformément aux lumières naturelles. Est-il en effet raisonnable que le même signe ait des destinations différentes dans le même genre, & que le même objet soit indiqué tantôt par un signe, tantôt par un autre ?

Avant que d'entrer dans le compte de nos consonnes, je crois devoir faire une courte observation sur la manière de les nommer.

Il y a cent ans que la *Grammaire générale* de Port-Royal (1) proposa une manière d'apprendre à lire facilement en toutes sortes de langues. Cette manière consiste à nommer les consonnes par le son propre qu'elles ont dans les syllabes où elles se trouvent, en ajoutant seulement à ce son propre celui de l'e muet, qui est l'effet de l'impulsion de l'air nécessaire pour faire entendre la consonne. Par exemple, si je veux nommer la lettre B dans les mots

---

(1) *Partie I, ch. 6.*

446 **PRINCIPES**

*Babylone*, *Bibus*, &c. je l'appellerai *be*, comme on le prononce dans la dernière syllabe de *tombe*, ou dans la première de *besoin*.

Ainsi du *D*, que je nommerai *de*, comme on l'entend dans *ronde*.

Je ne dirai plus *effe*; je dirai *fe*, comme dans *fera*, *étouffe*.

Cette pratique facilite extrêmement la liaison des consonnes avec les voyelles, pour en faire des syllabes. Elle a été renouvelée de nos jours, par MM. de Lamay, père & fils, & par d'autres maîtres habiles. Les mouvemens que M. Dumas s'est donnés pendant sa vie pour établir son bureau typographique, ont aussi beaucoup contribué à faire connoître cette dénomination, en sorte qu'elle est aujourd'hui pratiquée même dans les petites écoles.

Voyons maintenant le nombre de nos consonnes. Je les joindrai, autant qu'il sera possible, à chacune de nos huit voyelles principales.

Figure  
de la  
lettre.

B, b.

C, c dur  
K, Q, q.

D, d.

S, s.

O, o dur

Figure de la lettre.	Nom de la lettre.	Exemples de chaque consonne avec chaque voyelle.
B, b.	Bc.	Babylone, <sup>a</sup> Beat, <sup>i</sup> bière, <sup>o</sup> bonnet, <sup>u</sup> bule, <sup>ou</sup> boule, <sup>eu</sup> beurre, <sup>e muet.</sup> bedeau.
C, c dur K, Q, q.	Que.	Cadre <i>ou</i> quadre, karat <i>ou</i> carat, kalendes <i>ou</i> calendes, le Quénoi, qui, kiricle, coco, cure, le cou, queue, querir, querelle.
		Comme je ne cherche que les sons propres de chaque lettre de notre langue, désignés par un seul caractère incommunicable à tout autre son, je ne donne ici au c que le son fort qu'il a dans les syllabes ca, co, ou. Le son doux ce, ci, appartient au s; & le son ce, çé, appartient à la lettre z.
D, d.	Dc.	David, un dé, Diane, dodu, duché, douleur, deux, demander.
F, f.	Fc.	Faveur, féminin, fini, forêt, funeste, le four, le feu, femelle.
G, g dur.	Gcc.	Gage, guérir, guide, à gogo, guttural, goulu, gueux, guede.

Figure de la lettre.	Nom de la lettre	
		Je ne donne ici à ce caractère, que le son qu'il a devant <i>a</i> , <i>o</i> , <i>u</i> : le son foible <i>ge</i> , <i>gi</i> , appartient au <i>J</i> .
J, j.	Je.	Jamais, jésuite, j'irai, joli, jupe, joue, jeu, jeter, jettou.
		Le son du <i>J</i> devant <i>i</i> a été donné dans notre orthographe vulgaire au <i>g</i> doux, <i>gibier</i> , <i>gise</i> , <i>giboulée</i> , &c : & souvent malgré l'étymologie, comme dans <i>ci git</i> , <i>hic jacet</i> . Les partisans de l'orthographe vulgaire ne respectent l'étymologie que lorsqu'elle est favorable à leurs préjugés.
L, l.	Le.	La, légion, livre, loge, la lune, Louis, leurrer, leçons.
M, m.	Me.	Machine, médifant, midi, morale, muse, moulin, meunier, mener.
N, n.	Ne.	Nager, Néron, Nicole, novice, nuage, nourice, neutre, mener.
P, p.	Pe.	Pape, péril, pigeon, pommade, punition, poupee, peuple, pelé, pelote.

Ragout ;

Figure de la lettre.	Nom de la lettre	
R, r.	Re.	Ragout, règle, rivage, Rome, rude, rouge, Reutlingen, <i>ville de Souabe</i> , revénir.
S, s.	Se.	Sage, séjour, Sion, Solon, sucre, souvenir, seul, semaine.
T, t.	Tc.	Table, ténèbres, tiarre, tonère, tuteur, Toulouse, <i>l'ordre Teuto-nique en Allemagne</i> , tenir.
V, v.	Vc.	Valeur, vélin, ville, volonté, vulgaire, vouloir, je veux, venir.
Z, z.	Zc.	Zacharie, zéphire, zizanie, zone, Zurich, <i>ville de Suisse</i> .

Aux quinze sons que nous venons de remarquer, on doit en ajouter encore quatre autres, qui devroient avoir un caractère particulier. Les Grecs n'auroient pas manqué de leur en donner un, comme ils firent à l'e long, à l'o long & aux lettres aspirées. Les quatre sons dont je veux parler ici sont le *ch*, qu'on nomme *che*, le *gn*, qu'on nomme *gne*, le *ll* ou *lle*, qui est un son

Figure de la lettre.	Nom de la lettre.	
		mouillé fort, & lę y qu'on nomme <i>yé</i> , qui est un son mouillé foible.
Ch.ch.	Che.	Chapeau, chérir, chicane, chose, chute, chou, chemin, cheval.
Gn.gn.	Gne.	Il ne s'agit pas de ces deux lettres, quand elles gardent leur son propre, comme dans <i>gnomes</i> , <i>magnus</i> ; il s'agit du son mouillé qu'on leur donne dans, Pays de <i>Cocagne</i> , <i>Allemagne</i> , <i>magnanime</i> , <i>Champagne</i> , <i>règne</i> , <i>ligne</i> , <i>inifigne</i> , <i>magnifique</i> , <i>Avignon</i> , <i>oignon</i> . Les Espagnols marquent ce son par un <i>n</i> surmonté d'une petite ligne, qu'ils appellent <i>tilde</i> , c'est-à-dire, titre. <i>Montaña</i> , montagne; <i>España</i> , Espagne.
L. l.	L. l. mouillé fort.	Nous devrions avoir aussi un caractère particulier destiné uniquement à marquer le son de <i>l</i> mouillé.

Comme ce caractère nous manque, notre orthographe n'est pas uniforme dans la manière de désigner ce son. Tantôt nous l'in-

## DE GRAMMAIRE. 451

diquons par un seul *l*, tantôt par deux *ll*, quelquefois par *lh*. On doit seulement observer que *l* mouillé est presque toujours précédé d'un *i*. Mais cet *i* n'est pas pour cela la marque caractéristique du *l* mouillé, comme on le voit dans *civil*, *nil*, *exil*, *fil*, *file*, *vil*, *vile*, où le *l* n'est point mouillé, non plus que dans *Achille*, *pupille*, *tranquille*, qu'on feroit mieux de n'écrire qu'avec un seul *l*.

Il faut observer, qu'en plusieurs mots l'*i* se fait entendre dans la syllabe avant le son mouillé; comme dans *peril*, on entend l'*i*, ensuite le son mouillé *pé-ri-l*.

Il y a au contraire, plusieurs mots où l'*i* est muet; c'est-à-dire, qu'il n'y est pas entendu séparément du son mouillé. Il est confondu avec ce son; ou plutôt, où il n'y est point quoiqu'on l'écrive, ou il y est bien foible.

*Exemple où l'i est entendu.*

Pé-ri-l, avri-l, babi-l, du mi-l, genti-l.  
homme, Brési-l, fi-llé, babi-llé, véti-llé,



fieri-*lle*, chevi-*lle*, fami-*lle*, céd-i-*lle* ;  
Sévi-*lle*.

*Exemples où l'i est muet, & confondu avec  
le son mouillé.*

De l'a-*il*, de l'a-*il*, qu'il s'en ai-*lle*,  
bou-ill-on, bouillir, boute-*lle*, berca-*il*,  
éma-*il*, éventa-*il*, qu'il fou-*ille*, qu'il  
fa-*ille*, le village de Sulli, merve-*ille*,  
mou-*ille*, mou-*iller*, ni fou ni ma-*ille*, sans  
pare-*ille*, il ra-*ille*; le duc de Sulli, le feu-*il*  
de la porte, le somme-*il*, il somme-*ille*,  
sou-*iller*, trava-*il*, trava-*iller*, qu'il veu-*ille*,  
la ve-*ille*, rien qui va-*ille*.

Le son mouillé du *l* est aussi marqué dans  
quelques noms propres par *lh* ; *Milhaut*,  
ville de Rouergue, *M. Silhon*, *M. de  
Pardalhac*.

On a observé que nous n'avons point de  
mots qui commencent par le son mouillé.

*Du yé, ou mouillé foible.*

Le peuple de Paris change le mouillé  
fort en mouillé foible. Il prononce *fi-ye*,  
au lieu de *fille*, *Versa-yes*, pour *Versail-*

*Ies.* Cette prononciation a donné lieu à quelques Grammairiens modernes d'observer ce mouillé foible. En effet, il y a bien de la différence dans la prononciation de *ien* dans *mien*, *tien*, &c, & de celle de *mo-yen*, *pa-yen*, *a-yeux*, *a-yant*, *Ba-yonne*, *Ma-yence*, *Bla-ye* ville de Guienne, *fa-yance*, *emplo-yons* à l'indicatif, afin que nous *emplo-i-yons*, que vous *a-i-yez*, que vous *so-i-yez* au subjonctif. La ville de *No-yon*, le duc de *Ma-yenne*, le chevalier *Ba-yard*, la *Ca-yenne*, *ca-yer*, *so-yer*, *bo-yaux*.

Ces Grammairiens disent que ce son mouillé est une consonne. M. du Mas, qui a inventé le bureau typographique, dit que dans les mots *pa-yer*, *emplo-yer*, &c, *yé* est une espèce d'*i* mouillé consonne ou *demi-consonne* (1).

M. de Launay dit que cette lettre *y* est amphibie; qu'elle est voyelle quand elle a la prononciation de l'*i*; mais qu'elle est

---

(1) Bibliothèque des Enfans, III<sup>e</sup> vol. p. 209.

consonne , quand on l'emploie avec les voyelles , comme dans les syllabes *ya, yé,* &c; & qu'alors il la met au rang des consonnes (1).

Pour moi , je ne dispute point sur le nom ; l'essentiel est de bien distinguer & de bien prononcer cette lettre. Je regarde ce son *yé* dans les exemples ci-dessus , comme un son mixte , qui me paroît tenir de la voyelle & de la consonne , & faire une classe à part.

Ainsi , en ajoutant le *che* & les deux sons mouillés *gn* & *ll* , aux quinze premières consonnes , cela fait dix-huit consonnes , sans compter le *h* aspiré , ni le mouillé foible ou son mixte *ye*.

Je n'ai point placé la lettre *x* parmi les consonnes , parcequ'elle n'a point de son qui lui soit propre. C'est une lettre double , que les copistes ont mise en usage pour abréger. Elle fait quelquefois le service des deux lettres fortes *cs* , & quelquefois celui des deux foibles *gz*.

(1) *Méthode* de M. de Launay , pag. 39 & 40.

*X* pour *CS*.

<i>Exemples.</i>	<i>Prononcez.</i>
Axe.	Ac-se.
Axiome.	Ac-siome.
Alexandre.	Alec-sandre.
Fluxion.	Fluc-sion.
Sexe.	Sec-se.
Taxe.	Tac-se.
Vexé.	Vec-sé.
Xavier.	Cla-vier.
Xénophon.	Clé-nophon.

*X* pour *GZ*.

<i>Exemples.</i>	<i>Prononcez.</i>
Examen.	Eg-zamen.
Exemple.	Eg-zemple.
Exaucer.	Eg-zaucer.
Exarque.	Eg-zarque.
Exercice.	Eg-zercice.
Exil.	Eg-zil.
Exiger.	Eg-ziger.
Exode.	Eg-zode.
Exhorter.	Eg-zhorter.

A la fin des mots, l'*x* a, en quelques noms propres, le son du *cs*; *Ajax*, *Pollux*, *Styx*: on prononce *Ajacs*, *Pollux*, *Styces*. Il en est de même de l'adjectif *préfix*, qu'on prononce *préfics*.

Mais dans les autres mots que les maîtres à écrire, pour donner plus de jeu à la plume, ont terminés par un *x*, ce *x* tient seulement la place du *s*, comme dans *je veux*, *les cieux*, *les ieux*, *la voix*, *six*, *dix*, *chevaux*.

Le *x* est employé pour deux *ss* dans *soixante*, *Bruxelles*, *Auxone*, *Auxerre*. On dit *Ausserre*, *soiffante*, *Brusselles*, *Auffone*, à la manière des Italiens qui n'ont point de *x*, dans leur Alphabet, & qui emploient les deux *ss* à la place de cette lettre: *Alessandro*, *Alessio*.

On écrit aussi, par abus, le *x* au lieu du *z*, en ces mots *sixième*, *deuxième*, quoiqu'on prononce *sizième*, *deuzièmes*. Le *x* tient lieu du *c* dans *excellent*, prononcez *eccellent*.

Dans la liste que j'ai donnée des consonnes,

sonnes, j'ai rejeté les caractères auxquels un usage aveugle a donné le son de quel qu'un de ceux que j'y ai comptés. Tels sont le *k* & le *q*, puisque le *c* dur marque exactement le son de ces lettres. Je n'ai point donné au *c* le son du *f*, ni au *f*, le son du *z*. C'est ainsi qu'en grec le *x*, *cappa*, est toujours *cappa*, le *ς*, *sigma*, toujours *sigma*. De sorte que si en grec la prononciation d'un mot vient à changer, ou par contraction, ou par la forme de la conjugaison, ou par la raison de quelque dialecte, l'orthographe de ce mot se conforme au nouveau son qu'on lui donne. On n'a égard, en grec, qu'à la manière de prononcer les mots, & non à la source d'où ils viennent, quand elle n'influe en rien sur la prononciation, qui est le seul but de l'orthographe. Elle ne doit que peindre la parole, qui est son original; elle ne doit point en doubler les traits, ni lui en donner qu'il n'a pas, ni s'obstiner à le peindre à présent tel qu'il étoit il y a plusieurs années.

Au reste , les réflexions que je fais ici n'ont d'autre but , que de tâcher de découvrir les fons de notre langue. Je ne cherche que le fait. D'ailleurs, je respecte l'usage , dans le temps même que j'en reconnois les écarts & la déraison ; & je m'y conforme , malgré la réflexion sage du célèbre prote de Poitiers & de M. Restaut , qui nous disent (1) qu'il est toujours louable, en fait d'orthographe , de quitter une mauvaise habitude pour en contracter une meilleure ; c'est-à-dire, plus conforme aux lumières naturelles & au but de l'art.

Que si quelqu'un trouve qu'il y a de la contrariété dans cette conduite , je lui répons que tel est le procédé du genre humain. Agissons-nous toujours conformément à nos lumières & à nos principes ?

Depuis M. l'abbé de Dangeau , nos Grammairiens divisent les consonnes en

---

(1) *Traité de l'Orthographe en forme de Dictionnaire*, à la lettre X.

*foibles & en fortes.* Effectivement il y a plusieurs lettres qui se prononcent facilement l'une pour l'autre, parceque ces lettres étant produites par les mêmes organes, il suffit d'appuyer un peu plus ou un peu moins pour les faire entendre, ou l'une ou l'autre. Ainsi le même organe poussé par un mouvement doux, produit une consonne foible, comme *B*, & s'il a un mouvement plus fort & plus appuyé, il fait entendre une consonne forte, comme *P*. *B* est donc la foible de *P*, & *P* est la forte de *B*. Je vais opposer ici ces lettres les unes aux autres.

*Consonnes foibles.*

*B.*

Bacha.

Baigner.

Bain.

Bal.

Balle.

Ban.

*Consonnes fortes.*

*P.*

Pacha.

Peigner.

Pain.

Pal, *terme de Blason*,

Pâle.

Pan, *divinité du Paganisme.*



*Consonnes foibles. Consonnes fortes.*

Baquet. Paquet.

Bar, duché en Lor- Par.  
rainé.

Bâté. Pâté.

Bâtard. Patar, petite mon-  
noie.

Beau. Peau.

Bécher. Pêcher.

Bercet. Percer.

Billard. Pillard.

Blanche. Planche.

Bois. Pois.

D.

T.

Dactyle, terme de Poésie.

Tactile, qui peut être touché, ou qui concerne le sens du toucher : les qualités tactiles.

Danset.

Tanser, réprimander.

Dard.

Tard.

Dater.

Tâter.

DE GRAMMAIRE. 461

*Consonnes foibles. Consonnes fortes.*

Déiste.

Théiste.

Dette.

Tette, Tête.

Doge.

Toge.

Doigt.

Toit.

Donner.

Tonner.

G, *gue.*

C dur, K ou Q, *que.*

Gabaret (1).

Cabaret,

Gache.

Cache.

Gage.

Cage.

Gale.

Cale, *terme de Marine.*

Gand.

Quand.

Can, *qu'on écrit communément Caën.*

Glace.

Classe.

Grace.

Crasse.

Grand.

Cran.

Grève.

Crève.

Gris.

Cri, cris.

---

(1) Ville de Gascogne.

*Consonnes foibles.*      *Consonnes fortes.*

Grosse.

Grosse.

Grotte.

Crotte.

J, je.

Ch, che.

Japon.

Chapon.

Jarretière.

Charretière.

Jatte.

Chatte.

V, ve.

F, fe.

Vain.

Faim.

Valoir.

Faloir.

Vaner.

Faner.

Vendre, vendu.

Fendre, fendu.

Z, ze.

S, se.

Zèle.

Selle.

Zone.

il Sonne, de sonner.

La Saone, rivière.

Ye mouillé foible.

L, ll mouillé fort.

Qu'il pai-ye.

Pa-ille.

Pa-yen.

Ma-ille.

Mo-yen.

Va-ille.

<i>Consonnes foibles.</i>	<i>Consonnes fortes.</i>
<i>La ville de Bla-ye en Guyenne.</i>	<i>Verfa-illes.</i>
<i>Les isles Luca-yes en Amérique.</i>	<i>Fi-lle.</i>
<i>La ville de No-yon en Picardie, &amp;c.</i>	<i>Fami-lle, &amp;c.</i>

Par ce détail des consonnes foibles & des fortes, il paroît qu'il n'y a que les deux lettres nazales *m, n* & les deux liquides *l, r*, dont le son ne change point d'un plus foible en un plus fort, ni d'un plus fort en un plus foible. Et ce qu'il y a de plus remarquable à l'égard de ces quatre lettres, selon l'observation que M. Harduin a faite dans le *Mémoire* dont j'ai parlé, c'est qu'elles peuvent se lier avec chaque espèce de consonne, soit avec les foibles, soit avec les fortes, sans apporter aucune altération à ces lettres. Par exemple, *im-bibé*; voila le *m* devant une foible; *impi-toyable*, le voila devant une forte. Je ne prétens pas dire que ces quatre consonnes

464      *PRINCIPES*

soient immuables; elles se changent souvent, sur-tout entr'elles : je dis seulement qu'elles peuvent précéder ou suivre indifféremment ou une lettre foible ou une lettre forte. C'est peut-être par cette raison que les anciens ont donné le nom de *liquides* à ces quatre consonnes, *l, m, n, r*.

Au lieu qu'à l'égard des autres, si une foible vient à être suivie d'une forte, les organes prenant la disposition requise pour articuler cette lettre forte, font prendre le son fort à la foible qui précède; en sorte que celle qui doit être prononcée la dernière; change celle qui est devant en une lettre de son espèce : la forte change la foible en forte, & la foible fait que la forte devient foible.

C'est ainsi que nous avons vu que le *x* vaut tantôt *cs*, qui sont deux fortes, & tantôt *gx*, qui sont deux foibles. C'est par la même raison, qu'au préterit le *b* de *scribo* se change en *p*, cause d'une lettre forte qui doit suivre : ainsi on dit, *scribo, scripsi, scriptum*. M. Harduin est entré à

DE GRAMMAIRE. 465

ce sujet dans un détail fort exact, par rapport à la langue françoise; & il observe que, quoique nous écrivions *absent*, si nous voulons y prendre garde, nous trouverons que nous prononçons *apsent*.

---

DE LA LETTRE E.

LA lettre *E, e*, est la cinquième de la plupart des alphabets, & la seconde des voyelles.

Les anciens Grecs s'étant apperçus qu'en certaines syllabes de leurs mots, l'*e* étoit moins long & moins ouvert qu'il ne l'étoit en d'autres syllabes, trouvèrent à propos de marquer par des caractères particuliers cette différence, qui étoit si sensible dans la prononciation.

En latin, & dans la plupart des langues, l'*e* est prononcé, comme notre *e* ouvert commun au milieu des mots, lorsqu'il est suivi d'une consonne, avec laquelle il ne fait qu'une même syllabe; *cæ - lèbs*, *mèl*, *pèr*, *patrèm omnipo-tèn-tèm*, *pès*.

*è*, &c : mais selon notre manière de prononcer le latin, l'*e* est fermé, quand il finit un mot ; *mare*, *cubile*, *patre*, &c. Dans nos provinces d'au-delà de la Loire, on prononce l'*e* final latin, comme un *e* ouvert. C'est une faute.

Il y a beaucoup d'analogie entre l'*e* fermé & l'*i* : c'est pour cela que l'on trouve souvent l'une de ces lettres au lieu de l'autre, *herè*, *heri*. C'est par la même raison, que l'ablatif de plusieurs mots latins est en *e* ou en *i* ; *prudente*, & *prudenti*.

Mais passons à notre *e* français. J'observerai d'abord, que plusieurs de nos Grammairiens disent, que nous avons quatre sortes d'*e*. La *Méthode* de Port-Royal au *Traité des Lettres*, pag. 622, dit que ces quatre prononciation différentes de l'*e* se peuvent remarquer dans ce seul mot, *dérèremment* ; mais il est aisé de voir qu'aujourd'hui l'*e* de la dernière syllable, *ment*, n'est *e* que dans l'écriture.

La prononciation de nos mots a varié  
L'écriture n'a été inventée, que pour indi-

## DE GRAMMAIRE. 467

quer la prononciation ; mais elle ne fau-  
 roit en suivre tous les écarts, je veux dire,  
 tous les divers changemens. Les enfans  
 s'éloignent insensiblement de la pronon-  
 ciation de leurs pères : ainsi l'orthographe  
 ne peut se conformer à sa destination que  
 de loin en loin. Elle a d'abord été liée  
 dans les livres, au gré des premiers inven-  
 teurs. Chaque signe ne signifioit d'abord  
 que le son pour lequel il avoit été inventé :  
 le signe *a*, marquoit le son *a* ; le signe *e*,  
 le son *e*, &c. C'est ce que nous voyons  
 encore aujourd'hui dans la langue grec-  
 que, dans la latine, & même dans l'ita-  
 lienne & dans l'espagnole. Ces deux der-  
 nières, quoique langues vivantes, sont  
 moins sujetes aux variations que la nôtre.

Parmi nous, nos yeux s'accoutument dès  
 l'enfance à la manière dont nos pères écri-  
 voient un mot, conformément à leur  
 manière de le prononcer ; de sorte que,  
 quand la prononciation est venu à chan-  
 ger, les yeux accoutumés à la manière  
 d'écrire de nos pères, se sont opposés au



concert que la raison auroit voulu introduire entre la prononciation & l'orthographe, selon la première destination des caractères. Ainsi il y a eu alors parmi nous, la langue qui parle à l'oreille, & qui seule est la véritable langue; & il y a eu la manière de la représenter aux yeux, non telle que nous l'articulons, mais telle que nos pères la prononçoient; en sorte que nous avons à reconnoître un moderne sous un habillement antique. Nous faisons alors une double faute: celle d'écrire un mot autrement que nous ne le prononçons, & celle de le prononcer ensuite autrement qu'il n'est écrit. Nous prononçons *a* & nous écrivons *e*, uniquement parce que nos pères prononçoient & écrivoient *e*. . . . . Le premier *e* dans les mots *empereur*, *enfant*, *femme*, &c. fait voir seulement, que l'on prononçoit *empereur*, *enfant*, *fême*; & c'est ainsi que ces mots sont prononcés dans quelques-unes de nos provinces. Mais cela ne fait pas une quatrième sorte d'*e*.

Nous n'avons proprement que trois sortes d'*e*. Ce qui les distingue, c'est la manière de prononcer l'*e*, ou en un temps plus ou moins long, ou en ouvrant plus ou moins la bouche. Ces trois sortes d'*e*, sont l'*e* ouvert, l'*e* fermé, & l'*e* muet: On les trouve tous trois en plusieurs mots. *Fèrmeté*, *honnèteté*, *évêque*, *févère*, *échelle*, &c.

Le premier *e* de *fèrmeté* est ouvert: c'est pourquoi il est marqué d'un accent grave. La seconde syllabe *me* n'a point d'accent, parceque l'*e* y est muet. *Té* est marqué de l'accent aigu; c'est le signe de l'*e* fermé.

Ces trois sortes d'*e* sont encore susceptibles de plus ou de moins.

L'*e* ouvert est de trois sortes: I. l'*e* ouvert commun: II. l'*e* plus-ouvert: III. l'*e* très-ouvert.

I. L'*e* ouvert commun: c'est l'*e* de presque toutes les langues: c'est l'*e* que nous prononçons dans les premières syllabes de *père*, *mère*, *frère*, & dans *il appelle*, *il mène*, *ma nièce*, & encore dans tous les mots où l'*e* est suivi d'une consonne, avec

laquelle il forme la même syllabe, à moins que cette consonne ne soit l'*s* ou le *z*, qui marquent le pluriel, ou le *nt* de la troisième personne du pluriel des verbes. Ainsi on dit *examèn* & non *examén*. On dit *tèl*, *bèl*, *cièl*, *chès*, *brès*, *Josèph*, *nès*, *relief*, *Israèl*, *Abèl*, *Babèl*, *réèl*, *Michèl*, *mièl*, *plurièl*, *criminèl*, *quèl*, *naturèl*, *hôtèl*, *mortèl*, *mutuèl*, *l'hymèn*, *Sadducéèn*, *Chaldéèn*, *il viènt*, *il soutiènt*, &c.

Toutes les fois qu'un mot finit par un *e* muet, on ne sauroit soutenir la voix sur cet *e* muet, puisque si on la soutenoit, l'*e* ne seroit plus muet. Il faut donc que l'on appuie sur la syllabe qui précède cet *e* muet; & alors, si cette syllabe est elle-même un *e* muet, cet *e* devient ouvert commun, & sert de point d'appui à la voix, pour rendre le dernier *e* muet: ce qui s'entendra mieux par les exemples. Dans *mener*, *appeller*, &c. le premier *e* est muet, & n'est point accentué. Mais si je dis je *mène*, j'*appelle*, cet *e* muet devient ouvert commun, & doit être accentué: je

mène, j'appelle. De même, quand je dis j'aime, je demande, le dernier e de chacun de ces mots est muet : mais si je dis, par interrogation, aimé-je, ne demandé-je pas ? alors l'e, qui étoit muet, devient e ouvert commun.

Je fais qu'à cette occasion, nos Grammairiens disent que la raison de ce changement de l'e muet, c'est qu'il ne sauroit y avoir deux e muets de suite : mais il faut ajouter, à la fin d'un mot. Car, dès que la voix passe, dans le même mot, à une syllabe soutenue, cette syllabe peut être précédée de plus d'un e muet, REDEMander, REVEnir, &c. Nous avons même plusieurs e muets de suite, par des monosyllabes : mais il faut que la voix passe de l'e muet à une syllabe soutenue. Par exemple, de ce que je redemande ce qui n'est dû, &c ; voilà six e muets de suite, au commencement de cette phrase, & il ne sauroit s'en trouver deux précisément à la fin du mot.

II. L'e est plus ouvert en plusieurs mots,

comme dans la première syllabe de *fermeté*, où il est ouvert bref. Il est ouvert long dans *grèffe*.

III. L'e est très-ouvert dans *accès*, *succès*, *être*, *tempête*, *il est*, *abbèsse*, *sans cesse*, *professe*, *arrêt*, *forêt*, *trêve*, *la grève*, *il rêve*, *la tête*.

L'e ouvert commun au singulier, devient ouvert long au pluriel, le *CHÈF*, les *chêfs*; un mot *brèf*, les mots *brèfs*; un *autel*, des *autels*. Il en est de même des autres voyelles, qui deviennent plus longues au pluriel. Voyez le *Traité de la Prosodie*, de M. l'abbé d'Olivet.

Ces différences sont très-sensibles aux personnes qui ont reçu une bonne éducation dans la capitale. Depuis qu'un certain esprit de justesse, de précision & d'exactitude s'est un peu répandu parmi nous, nous marquons par des accents la différence des e.

C'est sur-tout à l'occasion de nos e brefs & de nos e longs, que nos Grammairiens font deux observations qui ne me paroissent pas justes.

La

La première, c'est qu'ils prétendent que nos pères ont doublé les consonnes, pour marquer que la voyelle qui précède étoit brève. Cette opération ne me paroît pas naturelle. Il ne seroit pas difficile de trouver plusieurs mots où la voyelle est longue, malgré la consonne doublée, comme dans *greffe* & *nèfle*. Le premier *e* est long, selon M. l'abbé d'Olivet (1).

L'*e* est ouvert long dans *abbesse*, *professe*, sans *cesse*, malgré l'*s* redoublée. Je crois que ce prétendu effet de la consonne redoublée, a été imaginé par zèle pour l'ancienne orthographe. Nos pères écrivoient ces doubles lettres, parcequ'ils les prononçoient, ainsi qu'on les prononce en latin; & comme on a trouvé par tradition ces lettres écrites, les yeux s'y sont tellement accoutumés, qu'ils en souffrent avec peine le retranchement. Il falloit bien trouver une raison pour excuser cette foiblesse.

---

(1) *Profod.* pag. 67.

Quoi qu'il en soit, il faut considérer la voyelle en elle-même, qui en tel mot est brève, & en tel autre longue. L'a est bref dans *place*, & long dans *grace*, &c.

Quand les poètes Latins avoient besoin d'allonger une voyelle, ils redoubloient la consonne suivante, *reiligio*. La première de ces consonnes étant prononcée avec la voyelle, la rendoit longue : cela paroît raisonnable. Nicot, dans son *Dictionnaire*, au mot *Aage*, observe que, *ce mot est écrit par un double aa, pour dénoter ce grand A François, ainsi que l'a grec : lequel aa nous prononçons avec traînée de la voix en aucuns mots, comme en Chaalons.* Aujourd'hui, nous mettons l'accent circonflexe sur l'a. Il seroit bien extraordinaire que nos pères eussent doublé les voyelles pour allonger, & les consonnes pour abréger.

La seconde observation, qui ne me paroît pas exacte, c'est qu'on dit qu'anciennement les voyelles longues étoient suivies d's muettes qui en marquoient la lon-

gue  
ren  
la F  
cor  
du  
ces  
qu'e  
a d'  
miè  
ceq  
enc  
mèr  
non  
fête  
Baj  
une  
la b  
a fa  
s'éc  
I  
les  
pro  
qu'  
qui

gueur. Les Grammairiens qui ont fait cette remarque, n'ont pas voyagé au midi de la France, où tous ces *s* se prononcent encore, même celle de la troisième personne du verbe *est* : ce qui fait voir que toutes ces *s* n'ont d'abord été écrites, que parce qu'elles étoient prononcées. L'orthographe a d'abord suivi, fort exactement, sa première destination : on écrivoit une *s*, parce qu'on prononçoit une *s*. On prononce encore ces *s* en plusieurs mots, qui ont la même racine que ceux où elle ne se prononce plus. Nous disons encore *festin*, de *fête* ; la *Bastille*, & en Provence, la *Bastide*, de *bâtir*. Nous disons, prendre une ville par *escalade*, d'*échelle* ; donner la *bastonnade*, de *bâton* ; ce jeune homme a fait une *escapade*, quoique nous disions, *s'échaper*, sans *s*.

En Provence, en Languedoc, & dans les autres provinces méridionales, on prononce l'*s* de *Pasque* ; & à Paris, quoiqu'on dise, *Pâque*, on dit, *Pascal*, *Pasquin*, *pasquinade*.



Nous avons une espèce de chiens, qu'on appelloit autrefois, *Espagnols*, parcequ'ils nous viennent d'Espagne. Aujourd'hui, on écrit *Epagneul*; on prononce ce mot sans *s*, & l'*e* y est bref. On dit *prestolet*, *presbytère*, de *prêtre*; *prestation* de serment; *prestesse*, *celeritas*, de *presto esse*, être prêt.

L'*e* est aussi bref en plusieurs mots, quoique suivi d'une *s*, comme dans *presque*, *modeste*, *leste*, *terrestre*, *trimestre*, &c.

Selon M. l'abbé d'Olivet (1), il y a aussi plusieurs mots où l'*e* est bref, quoique l'*s* en ait été retranchée, *échelle*. *Etre* est long à l'infinif; mais il est bref dans *vous êtes*, *il a été*.

Enfin, M. Restaut, dans le *Dictionnaire de l'Orthographe françoise*, au mot *registre*, dit que l'*s* sonne aussi sensiblement dans *registre*, que dans *liste* & *funeste*; & il observe, que du temps de Marot, on prononçoit *épistre*, comme *registre*, & que c'est par cette raison que Marot a fait

---

(1) *Profod.*

rimer *registre* avec *épître*. Tant il est vrai que c'est de la prononciation que l'on doit tirer les règles de l'orthographe. Mais revenons à nos *e*.

L'*e* fermé est celui que l'on prononce en ouvrant moins la bouche, qu'on ne l'ouvre lorsqu'on prononce un *e* ouvert commun. Tel est l'*é* de la dernière syllabe de *fermeté*, *bonté*, &c.

Cet *e* est aussi appelé masculin, parce que lorsqu'il se trouve à la fin d'un participe ou d'un adjectif, il indique le masculin, *aisé*, *habillé*, *aimé*, &c.

L'*e* des infinitifs est fermé, tant que l'*r* ne se prononce point; mais si l'on vient à prononcer l'*r*, ce qui arrive toutes les fois que le mot qui suit commence par une voyelle, alors l'*e* fermé devient ouvert commun; ce qui donne lieu à deux observations.

1.<sup>o</sup> L'*e* fermé ne rime point avec l'*e* ouvert: *aimer*, *abîmer*, ne riment point avec la *mer*, *mare*. Ainsi Madame Deshoulières n'a pas été exacte, lorsque dans l'*I-dylle du ruisseau*, elle a dit :

*Dans votre sein il cherche à s'abîmer.*

*Vous & lui, jusqu'à la mer.*

*Vous n'êtes qu'une même chose.*

2.<sup>o</sup> Mais comme l'*e* de l'infinitif devient ouvert commun, lorsque l'*r* qui le suit est lié avec la voyelle qui commence le mot suivant, on peut rappeler la rime, en disant :

*Dans votre sein il cherche à s'abîmer ;*

*Et vous & lui, jusqu'à la mer ,*

*Vous n'êtes qu'une même chose.*

L'*e* muet est ainsi appelé, relativement aux autres *e*. Il n'a pas, comme ceux-ci, un son fort, distinct & marqué. Par exemple, dans *mener*, *demandeur*, on fait entendre l'*m* & le *d*, comme si l'on écrivoit, *mner*, *dmandeur*.

Le son foible qui se fait à peine sentir entre l'*m* & l'*n* de *mener*, & entre le *d* & l'*m* de *demandeur*, est précisément l'*e* muet. C'est une suite de l'air sonore qui a été modifié par les organes de la parole, pour faire entendre ces consonnes.

L  
le, d  
faut  
ceux  
alors  
D  
gloir  
moir  
appr  
L  
ner,  
lang  
suivi  
sonn  
nes  
cour  
l'on  
psalm  
mna  
Mne  
de la  
O  
ble

L'e muet des monosyllabes *me, te, se, le, de*, est un peu plus marqué. Mais il ne faut pas en faire un e ouvert, comme font ceux qui disent *amène-lè* : l'e prend plutôt alors le son de l'*eu* foible.

Dans le chant, à la fin des mots, tel que *gloire, fidèle, triomphe*, l'e muet est moins foible que l'e muet commun, & approche d'avantage de l'*eu* foible.

L'e muet foible, tel qu'il est dans *mener, demander*, se trouve dans toutes les langues, toutes les fois qu'une consonne est suivie immédiatement par une autre consonne. Alors, la première de ces consonnes ne sauroit être prononcée sans le secours d'un esprit foible. Tel est le son que l'on entend entre le *p* & l'*s*, dans *pseudo, psalmus, Psittacus*, & entre l'*m* & l'*n* de *mina*, une mine, espèce de monnoie; *Mnemosine*, la mère des Muses, la Déesse de la mémoire.

On peut comparer l'e muet, au son foible que l'on entend après le son fort

que produit un coup de marteau qui frappe un corps solide.

Ainsi il faut toujours s'arrêter sur la syllabe qui précède un *e* muet à la fin des mots.

Nous avons déjà observé, qu'on ne sauroit prononcer deux *e* muets de suite, à la fin d'un mot, & que c'est la raison pour laquelle l'*e* muet de *mener* devient ouvert dans *je mène*.

Les vers qui finissent par un *e* muet, ont une syllabe de plus que les autres, par la raison que la dernière syllabe étant muette, on appuie sur la pénultième. Alors, je veux dire à cette pénultième, l'oreille est satisfaite, par rapport au complément du rithme & du nombre des syllabes : & comme la dernière tombe foiblement, & qu'elle n'a pas un son plein, elle n'est point comptée, & la mesure est remplie à la pénultième :

*Jeune & vaillant héros, dont la haute sagesse.*

L'oreille

L'oreille  
ges, q  
on en  
se.

L'e  
qu'il se  
Par ex  
bon, b  
appelle  
mine u  
culin;

L'e  
&c, n  
donne  
qu'il de  
lui don  
e n'est  
marque  
& prbr  
syllabe  
son for

L'e r  
qui par  
finit pa

L'oreille est satisfaite à la pénultième, *ges*, qui est le point d'appui, après lequel on entend l'*e* muet de la dernière syllabe *se*.

L'*e* muet est appelé *féminin*, parce qu'il sert à former le féminin des adjectifs. Par exemple, *saint*, *sainte*; *pur*, *pure*; *bon*, *bonne*, &c. Au lieu que l'*e* fermé est appelé *masculin*, parce que lorsqu'il termine un adjectif, il indique le genre masculin; *un homme aimé*, &c.

L'*e* qu'on ajoute après le *g*, *il mangea*, &c, n'est que pour empêcher qu'on ne donne au *g* le son fort *ga*, qui est le seul qu'il devroit marquer. Or, cet *e* fait qu'on lui donne le son foible, *il menja*. Ainsi cet *e* n'est ni ouvert, ni fermé, ni muet. Il marque seulement, qu'il faut adoucir le *g*, & prononcer *je*, comme dans la dernière syllabe de *gage*. On trouve en ce mot le son fort & le son foible du *g*.

L'*e* muet est la voyelle foible de *eu*: ce qui paroît dans le chant, lorsqu'un mot finit par un *e* muet moins foible.

*Rien ne peut l'arrêter*

*Quand la gloire l'appelle.*

Cet *eu* ; qui est la forte de l'*e* muet , est une véritable voyelle. Ce n'est qu'un son simple , sur lequel on peut faire une tenue. Cette voyelle est marquée dans l'écriture par deux caractères : il ne s'ensuit pas de là que *eu* soit une diphtongue à l'oreille , puisqu'on n'entend pas deux sons voyelles. Tout ce que nous pouvons en conclure , c'est que les auteurs de notre Alphabet ne lui ont pas donné un caractère propre.

Les lettres écrites , qui , par les changemens survenus à la prononciation , ne se prononcent point aujourd'hui , ne doivent que nous avertir que la prononciation a changé. Mais ces lettres multipliées ne changent pas la nature du son simple , qui seul est aujourd'hui en usage , comme dans la dernière syllabe de *ils aimoient* , *amabant*.

L'*e* est muet long dans les dernières syllabes des troisièmes personnes du pluriel des verbes , quoique cet *e* soit suivi

d'nt  
les vi  
taines  
nent d  
Cet  
ble qu  
de per  
rence  
tre il

D

L  
LE m  
adjecti  
le pré  
labe m  
labe é  
au lieu  
latine  
core et  
vinces  
a - ou

d'*nt* qu'on prononçoit autrefois, & que les vieillards prononcent encore en certaines provinces. Ces deux lettres viennent du latin, *amant*, ils aiment.

Cet *e* muet est plus long & plus sensible qu'il ne l'est au singulier. Il y a peu de personnes qui ne sentent pas la différence qu'il y a dans la prononciation, entre *il aime*, & *ils aiment*.

### DES DIPHTONGUES.

**L**E mot diphtongue par lui-même est adjectif de *syllabe*; mais dans l'usage on le prend substantivement. *A* est une syllabe monophthongue, c'est-à-dire, une syllabe énoncée par un son unique ou simple, au lieu que la syllabe *au* prononcée à la latine *a ou*, & comme on la prononce encore en Italie, &c. & même dans nos Provinces méridionales; *au*, dis-je, ou plutôt *a-ou*, c'est une diphtongue, c'est-à-dire,



une syllabe qui fait entendre le son de deux voyelles par une même émission de voix, modifiée par le concours des mouvemens simultanés des organes de la parole. De *dis*, *bis*, & *φῶγγος*, *sonus*.

L'essence de la diphtongue consiste donc en deux points.

1.° Qu'il n'y ait pas, du moins sensiblement, deux mouvemens successifs dans les organes de la parole.

2.° Que l'oreille sente distinctement les deux voyelles par la même émission de voix. *Dieu*; j'entens l'*i* & la voyelle *eu*; & ces deux sons se trouvent réunis en une seule syllabe, & énoncés en un seul temps. Cette réunion, qui est l'effet d'une seule émission de voix, fait la diphtongue; ainsi *au*, *ai*, *oient*, &c. prononcés à la françoise, *ô*, *è*, *é*, ne sont point diphtongues. Le premier est prononcé comme un *ô* long, *au-mône*, *ou-ne*. Les partisans même de l'ancienne orthographe l'écrivent par *o* en plusieurs mots, malgré l'étymologie, *or* de *aurum*; *o-reille* de

*auris* ; & à l'égard de *ai* , *oit* , *aient* , on les prononce comme un *è* , qui le plus souvent est ouvert , *palais* comme *succes* ; ils *av-oient* , ils *avè* , &c.

Cette différence entre l'orthographe & la prononciation, a donné lieu à nos Grammairiens de diviser les diphtongues en vraies ou propres, & en fausses ou impropres. Ils appellent aussi les premières *diphtongues de l'oreille* , & les autres *diphtongues aux yeux*. Ainsi l'*Æ* & l'*Œ* , qui ne se prononcent plus aujourd'hui que comme un *e* , ne sont diphtongues qu'aux yeux ; c'est improprement qu'on les appelle *diphtongues*.

Nos voyelles sont *a* , *é* , *è* , *ê* , *i* , *o* , *eu* , *e* muet , *ou*. Nous avons encore nos voyelles nasales , *an* , *en* , *in* , *on* , *un*. C'est la combinaison ou l'union de deux de ces voyelles en une seule syllabe , en un seul temps , qui fait la diphtongue.

Les Grecs nomment *prépositive* la première voyelle de la diphtongue , & *postpositive* la seconde : ce n'est que sur celle-ci

que l'on peut faire une tenue, comme nous l'avons remarqué en parlant des consonnes.

Il seroit à souhaiter que nos Grammairiens fussent d'accord entr'eux sur le nombre de nos diphtongues ; mais nous n'en sommes pas encore à ce point là. Nous avons une Grammaire qui commence la liste des diphtongues par *eo*, dont elle donne pour exemple *Géographie*, *Théologie*. Cependant il me semble que ces mots sont de cinq syllables, *Gé-o-gra-phi-e*, *Thé-o-lo-gi-e*. Nos Grammairiens & nos Dictionnaires me paroissent avoir manqué de justesse & d'exactitude au sujet des diphtongues ; mais sans me croire plus infallible, voici celles que j'ai remarquées en suivant l'ordre des voyelles. Les unes se trouvent en plusieurs mots, & les autres seulement en quelques-uns.

*AI*, tel qu'on l'entend dans l'interjection de douleur ou d'exclamation, *ai, ai, ai* ; & quand l'*a* entre en composition dans la même syllabe avec le mouillé fort, com-

me dans *m-ail*, *b-ail*, de *l'-ail*, *a-ti-r-ail*,  
*évan-t-ail*, *por-t-ail*, &c. où qu'il est suivi  
 du mouillé foible; la ville de *Bl-aye* en  
 Guienne, les îles *Lu-c-ayes* en Amérique.

Cette diphtongue *ai* est fort en usage  
 dans nos provinces d'au-delà de la Loire.  
 Tous les mots qu'on écrit en françois par  
*ai*, comme *faire*, *nécessaire*, *jamais*,  
*plaire*, *palais*, &c. y sont prononcés par  
*a-i*, diphtongue; on entend l'*a* & l'*i*.  
 Telle étoit la prononciation de nos pères,  
 & c'est ainsi qu'on prononce cette diphton-  
 gue en grec, *μῶσαι*, *τιμαί*. Telle est aussi  
 la prononciation des Italiens, des Espa-  
 gnols, &c. ce qui fait bien voir avec com-  
 bien peu de raison quelques personnes  
 s'obstinent à vouloir introduire cette  
 diphtongue oculaire à la place de la  
 diphtongue oculaire *oi* dans les mots  
*françois*, *croire*, comme si *ai* étoit plus  
 propre que *oi* à représenter le son de l'*è*.  
 Si vous avez à réformer *oi* dans les mots  
 où il se prononce *è*, mettez *è*, autrement  
 c'est réformer un abus par un plus grand,

& c'est pécher contre l'analogie. Si l'on écrit *François*, *j'avois*, c'est que nos pères prononçoient *François*, *j'avois*; mais on n'a jamais prononcé *Français* en faisant entendre l'*a* & l'*i*. En un mot si l'on vouloit une réforme, il falloit plutôt la tirer de *procès*, *succès*, *très*; *auprès*, *dès*, &c. que de se régler sur *palais* & sur un petit nombre de mots pareils qu'on écrit par *ai*, par la raison de l'étymologie *palatium*, & parceque telle étoit la prononciation de nos pères: prononciation qui se conserve encore, non - seulement dans les autres langues vulgaires, mais même dans quelques - unes de nos Provinces.

Il n'y a pas long - temps que l'on écrivoit *nai*, *natus*; *il est nai*. Mais enfin la prononciation a soumis l'orthographe en ce mot, & l'on écrit *né*.

Mais passons aux autres diphtongues.

J'observerai d'abord que l'*i* ne doit être écrit par *y*, que lorsqu'il est signe du mouillé foible.

*Eau. Fléau*; ce mot est de deux syllabes:

*Etre l'effroi du monde, & le fléau de Dieu* (1).

A l'égard de *seau*, *eau*, communément ces trois lettres *eau* se prononcent comme un *o* fort long, & alors leur ensemble n'est qu'une diphtongue oculaire ou une forte de demi-diphtongue, dont la prononciation doit être remarquée; car il y a bien de la différence dans la prononciation entre un *seau* à puiser de l'eau & un *sot*, entre de l'eau & un *os*, entre la *peau* & le *Pô*, rivière, ou *Pau*, ville. M. l'abbé Regnier dit (2) que l'*é* qui est joint à *au* dans cette diphtongue se prononce comme un *e* féminin, & d'une manière presque imperceptible.

*Ei*, comme en grec *τίρω*, *tendo*. Nous ne prononçons guère cette diphtongue que dans des mots étrangers; *bei* ou *bey*; *dei* ou *déy*; le *Dei de Tunis*; ou avec l'*n*

---

(1) Corneille.

(2) Grammaire, pag. 70.

nazal, comme dans *teindre, Reims, ville.*

Selon quelques Grammairiens, on entend en ces mots un *i* très-foible, ou un son particulier, qui tient de l'*e* & de l'*i*. Il en est de même devant le son mouillé dans les mots *so-l-eil, con-f-e-il, som-m-e-il, &c.*

Mais selon d'autres, il n'y a en ces derniers, que l'*e*, suivi du son mouillé; le *v-ie-il homme, con-f-e-il, somm-e-il, &c;* & de même avec les voyelles *a, ou, eu*. Ainsi, selon ces Grammairiens, dans *eil*, qu'on prononce *euil*, il n'y a que *eu* suivi d'un son mouillé, ce qui me paroît plus exact. Comme dans la prononciation du son mouillé, les organes commencent d'abord par être disposés, comme si l'on alloit prononcer *i*, il semble qu'il y ait un *i*: mais on n'entend que le son mouillé, qui dans le mouillé fort est une consonne. Mais à l'égard du mouillé foible, c'est un son mitoyen, qui me paroît tenir de la voyelle & de la consonne: *mo-yen, pa-yen*: en ces mots, *yen* est un son bien

diffé  
mien

I  
le di  
des

vé-n

I

pi-t-

I

l-iè-

V-i

b-ia

un

r-ie-

I

b-ie

ch-i

pra

son

I

sur

différent de celui qu'on entend dans *bien*,  
*mien*, *tien*.

IA. *D-ia-cre*, *d-ia-mant*, sur-tout dans  
le discours ordinaire. *F-ia-cre*; les *Plé-ia-*  
*des*, de la *v-ia-nde*; *négo-c-iant*; *incon-*  
*vé-n-ien-t*.

IE. *P-ié* ou *p-iéd*, les *p-ié-ds*; *ami-t-ié*;  
*pi-t-ié*; *pre-m-ier*, *der-n-ier*; *mé-t-ier*.

IÈ ouvert. Une *v-iè-le*, instrument; *vo-*  
*l-iè-re*; *Gu-iè-ne*, province de France;  
*V-iè-ne*, ville, ou verbe, *veniât*; *n-iai-s*;  
*b-iai-s*; on prononce *niès*, *biès*; *f-iè-r*;  
un *t-iè-rs*; le *c-iè-l*; *Ga-br-iè-l*; *es-sen-*  
*r-iè-l*; du *m-iè-l*; *f-iè-l*.

IEN, où l'i n'est pas mouillé foible;  
*b-ien*, *m-ien*, *t-ien*, *f-ien*, *en-tre-t-ien*,  
*ch-ien*, *co-mé-d-ien*, *In-d-ien*, *gar-d-ien*,  
*pra-ti-c-ien*. L'i & la voyelle nazale en en  
font la diphtongue.

IEU; *D-ieu*, *l-ieu*, les *c-ieux*, *m-ieux*.

IO; *f-io-le*, *ca-pr-io-le*, *car-io-le*, *v-io-le*,  
sur-tout en prose.

ION, *p-ion*, que nous *ai-m-ion-s*, *di-*



*-sion-s*; &c. *Ac-t-ion*; *occā-s-ion*. Ion est souvent de deux syllabes en vers.

*IOU*. Cette diphtongue n'est d'usage que dans nos provinces méridionales, ou bien en des mots qui viennent de-là. *Montes-qu-iou*, *Ch-iou-r-me*; *O-l-iou-les*, ville de Provence: la Ciotat, ville de Provence; on dit la *C-iou-tat*.

*YA*, *yan*, *ye*, *e* muet, *yé*, &c. L'*i* ou l'*y* a souvent devant les voyelles un son mouillé foible; c'est-à-dire, un son exprimé par un mouvement moins fort, que celui qui fait entendre le son mouillé, dans *Versailles*, *paille*: mais le peuple de Paris, qui prononce *Versa-ye*, *pa-ye*, fait entendre un mouillé foible. Ce son est l'effet du mouvement affoibli qui produit le mouillé fort. Ce qui fait une prononciation particulière, différente de celle qu'on entend dans *mien*, *tien*, où il n'y a point de son mouillé, comme nous l'avons déjà observé.

Ainsi je crois pouvoir mettre au rang des diphtongues les sons composés, qui

réfu  
foib  
je p  
vou  
C  
dip  
Aoy  
qu'  
voi  
On  
mo  
enc  
vin  
y-o  
Par  
dip  
dip  
ten  
ce  
inu  
lic  
im  
d'a

résultent d'une voyelle jointe au mouillé foible. *A-yant, vo-yant, pa-yen, pai-yant, je pai-ye, emplo-yer, do-yen* ; afin que vous *so-ye-z, dé-lai-ye-r, bro-ye-r.*

*Oi.* La prononciation naturelle de cette diphtongue est celle que l'on suit en grec, *οἶος*. On entend l'*o* & l'*i*. C'est ainsi qu'on prononce communément, *voi-ye-le, voi-ye-r, moi-yen, loi-yal, roi-yaume.* On écrit communément, *voyelle, voyer, moyen, loyal, royaume.* On prononce encore ainsi plusieurs mots, dans les provinces d'au-delà de la Loire. On dit *Savoy-oi-e*, en faisant entendre l'*o* & l'*i*. A Paris, on dit *Savo-ya-rd* : *ya* est la diphtongue.

Les autres manières de prononcer la diphtongue *oi* ne peuvent pas se faire entendre exactement par écrit. Cependant, ce que nous alons observer, ne fera pas inutile à ceux qui ont les organes assez délicats & assez souples pour écouter & pour imiter les personnes qui ont eu l'avantage d'avoir été élevées dans la capitale, & d'y

avoir reçu une éducation perfectionnée par le commerce des personnes qui ont l'esprit cultivé.

Il y a des mots où *oi* est aujourd'hui presque toujours changé en *oe*, d'autres où *oi* se change en *ou*, & d'autres enfin en *oua*. Mais il ne faut pas perdre de vue, que hors les mots où l'on entend l'*o* & l'*i*, comme en grec *λόγι*, il n'est pas possible de représenter bien exactement par écrit les différentes prononciations de cette diphtongue.

*Oi*, prononcé par *oe*, où l'*e* a un son ouvert, qui approche de l'*o* : *F-oi*, *l-oi*, *fr-oi-d*, *t-oi-t*, *m-oi*, à *f-oi-son*, *qu-oi*, *c-oi-ffe*, *oi-seau*, *j-oi-e*, *d-oi-gt*, *d-oi-t*, *ab-oi-s*, *t-oi-le*, &c.

*Oi*, prononcé par *ou* : *M-oi-s*, *p-oi-s*, *n-oi-x*, *tr-oi-s*, la ville de *Tr-oi-e*, &c. Prononcez, *m-oa*, *p-oa*, &c.

*Oi*, prononcé par *oua* ; *b-oi-s* ; prononcez, *b-ou-a*.

*OIN*. *S-oin*, *l-oin*, *be-f-oin*, *f-oin*, *j-oin-dre*, *m-oin-s*. On doit plutôt pro-

noncer  
après  
pronon

Il fa  
n'avon  
exacte

*Oua*  
tion,  
nonce

'tique,

*Oe*.

plus o  
vers. M  
tion, c  
gue.

*Ou*

Diphte

*Ov*

*Ou*

nier m

qui, i

*Oui*, c

*Oui*, je

noncer en ces mots une sorte d'e nazal après l'e, que de prononcer *ouin* : ainsi prononcez *soein*, plutôt que *souin*.

Il faut toujours se ressouvenir que nous n'avons pas de signes pour représenter exactement ces sortes de sons.

*Oua*, écrit par *ua*, *éq-ua-teur*, *éq-ua-tion*, *aq-ua-tique*, *quinq-ua-gésime*. Prononcez *é-c-oua-teur*, *é-q-oua-tion*, *a-q-oua-tique*, *quin-q-oua-gésime*.

**OE.** *P-oe-te*, *p-oe-me*. Ces mots sont plus ordinairement de trois syllabes en vers. Mais dans la liberté de la conversation, on prononce *poe*, comme diphtongue.

**OVEN.** *Ec-ouen*, *R-ouen*, villes. Diphtongues en prose.

**OUE.** *Oue-st*, *Sud-oue-st*.

**OUI.** *Bouis*, *Louis*, en prose. Ce dernier mot est de deux syllabes en vers, *qui*, *ita*.

*Oui, ce sont ces plaisirs & ces pleurs que j'envie.*  
*Oui, je l'achèterai le Praticien François.*

Racine.

OUIN. *Bara-g-ouin, ba-b-ouin.*

UE. Statue *éq-ue-stre, cas-ue-l, ann-ue-l,*  
*éc-ue-lle, r-ue-lle, tr-ue-lle,* sur-tout en  
prose.

UI. *L-ui, ét-ui, n-ui-t, br-ui-t, fr-ui-t,*  
*h-ui-t, l-ui-re; je s-ui-s un S-ui-ssé.*

UIN. *Al-ouin,* théologien célèbre du  
tethps de Charlemagne. *Quin-quagésime,*  
prononcez *quin,* comme en latin; & de  
même *Quin-til-ien,* le mois de *J-uin.*  
On entend l'*u* & l'*i* nazal.

Je ne parle point de *Caën, Laon,*  
*paon, Jean,* &c. parcequ'on n'entend  
plus aujourd'hui qu'une voyelle nazale en  
ces mots-là. *Can, Pan, Lan, Jan.*

Enfin il faut observer, qu'il y a des  
combinaisons de voyelles qui sont diphton-  
gues en prose & dans la conversation, &  
que nos poètes font de deux syllabes :

*Voudrois-tu bien chanter pour moi, cher Licidas,*  
*Quelqu'air Si-ci-li-en (1).*

On dit *Sæ-ci-lien,* en trois syllabes, dans  
le discours ordinaire.

(1) Longepierre.

D  
La foi,  
Il est juste  
Allez, v  
Vous pe  
Cette fièr  
Contre le  
Non, je  
De tous

La p  
diphthon  
traités  
françois

Au  
plus ou  
ai mar  
qu'on l  
Quinti  
far, d  
homme  
les fai  
orator  
in filio

(1)

(2)

(3)

*La foi, ce nœud sacré, ce li-en pré-ci-eux (1).*  
*Il est juste, grand Roi, qu'un meurtri-er périsse (2).*  
*Allez, vous devri-ez mourir de pure honte (3).*  
*Vous perdri-ez le temps en discours superflus (5).*  
*Cette fière raison, dont on fait tant de bruit,*  
*Contre les passi-ons n'est pas un sur remède (5).*  
*Non, je ne hais rien tant que les contost-ions*  
*De tous ces grands faiseurs de protestations (6).*

La plupart des mots en *ion* & *ions* sont diphthongues en prose. Voyez les divers traités que nous avons de la versification françoise.

Au reste, qu'il y ait en notre langue plus ou moins de diphthongues que je n'en ai marqué, cela est fort indifférent, pourvu qu'on les prononce bien. Il est utile, dit Quintilien, de faire ces observations. César, dit-il, Cicéron, & d'autres grands hommes, les ont faites; mais il ne faut les faire qu'en passant. *Marcus Tullius orator, artis hujus diligentissimus fuit, & in filio, ut in epistolis apparet. Non ob-*

(1) Brébeuf.

(4) Fontenelle.

(2) Corneille.

(5) Deshoulières.

(3) Molière.

(6) Molière.

*stant hæc disciplina per illas euntibus, sed circa illas hærentibus (1).*

---



---

### DES ACCENS.

LE mot ACCENT vient d'*accentum*, supin du verbe *accinere*, qui vient de *& ad* de *canere*. Les Grecs l'appellent *ἰσωνδία*, *modulatio qua syllabis adhibetur*, venant de *ἐπίς*, préposition grecque qui entre dans la composition des mots, & qui a divers usages, & d'*ὠδή*, *cantus*, chant. On l'appelle aussi *ῥέος*, *ton*.

Il faut ici distinguer la chose, & le signe de la chose.

La chose, c'est la voix; la parole, c'est le mot, en tant que prononcé avec toutes les modifications établies par l'usage de la langue que l'on parle.

Chaque nation, chaque peuple, chaque province, chaque ville même, diffère d'un autre dans le langage, non-seulement par

---

(1) Quintilien, *Instit. orat.* lib. 1, cap. 7, in fine.

DE  
cequ'on  
encore pa  
prononcer

Cette  
lation des  
sens les n  
car l'acce  
peut affec  
n'est appe

C'est e  
disent: P  
& que M  
Vous tâch  
d'une lan

Cette  
cours, P  
que M. l  
*Traité d*  
*tional*

Pour  
faudroit  
inflexion  
de la ca  
pour bie

ce qu'on se sert de mots différens ; mais encore par la manière d'articuler & de prononcer les mots.

Cette manière différente dans l'articulation des mots est appelée *accent*. En ce sens les mots écrits n'ont point d'accens ; car l'accent ou l'articulation modifiée, ne peut affecter que l'oreille : or l'écriture n'est apperçue que par les yeux.

C'est encore en ce sens que les poètes disent : Prêtez l'oreille à mes tristes *accens* ; & que M. Pellisson disoit aux Réfugiés, Vous tâchez de vous former aux *accens* d'une langue étrangère.

Cette espèce de modulation dans le discours, particulière à chaque pays, est ce que M. l'abbé d'Olivet, dans son excellent *Traité de la Prosodie*, appelle *accent national*.

Pour bien parler une langue vivante, il faudroit avoir le même accent, la même inflexion de voix qu'ont les honnêtes gens de la capitale. Ainsi, quand on dit que pour bien parler françois, il ne faut point



500      *PRINCIPES*

*avoir d'accent*, on veut dire qu'il ne faut avoir ni l'accent italien, ni l'accent gascon, ni l'accent picard, ni aucun autre accent, qui n'est pas celui des honnêtes gens de la capitale.

*Accent*, ou modulation de la voix dans le discours, est le genre dont chaque accent national est une espèce particulière. C'est ainsi qu'on dit l'*accent gascon*, l'*accent flamand*. L'accent gascon élève la voix, où, selon le bon usage, on la baisse; il abrège des syllabes que le bon usage allonge. Par exemple; un Gascon dit *par-consquent* au lieu de dire *Par conséquent*. Il prononce sèchement toutes les voyelles nazales *an, en, in, on, un, &c.*

Selon le mécanisme des organes de la parole, il y a plusieurs sortes de modifications particulières à observer dans l'accent en général, & toutes ces modifications se trouvent aussi dans chaque accent national, quoiqu'elles soient appliquées différemment: car si l'on veut y prendre garde, on trouve par-tout uniformité & variété.

DE GRAMMAIRE. 501

Par-tout les hommes ont un visage, & pas un ne ressemble parfaitement à un autre; par-tout les hommes parlent, & chaque pays a sa manière particulière de parler & de modifier la voix. Voyons donc quelles sont ces différentes modifications de voix qui sont comprises sous le mot général d'*accent*.

I. Premièrement, il faut observer que les syllabes, en toute langue, ne sont pas prononcées du même ton. Il y a diverses inflexions de voix, dont les unes élèvent le ton, les autres le baissent, & d'autres enfin l'élèvent d'abord, & le rabaisent ensuite sur la même syllabe. Le ton élevé est ce qu'on appelle *accent aigu*; le ton bas ou baissé est ce qu'on nomme *accent grave*; enfin le ton élevé & baissé successivement & presque en même temps sur la même syllabe, est l'*accent circonflexe*.

« La nature de la voix est admirable, dit Cicéron : toute sorte de chant est agréablement varié par le ton circonflexe, par l'aigu & par le grave : or le

« discours ordinaire, poursuit-il, est aussi une espèce de chant ». *Mira est natura vocis, cujus quidem, è tribus omnino sonis, inflexo, acuto, gravi, tanta sit & tam suavis varietas perfecta in cantibus: est autem in dicendo etiam quidam cantus* (1). Cette différente modification du ton, tantôt aigu, tantôt grave & tantôt circonflexe, est encore sensible dans le cri des animaux & dans les instrumens de musique.

II. Outre cette variété dans le ton, qui est ou grave, ou aigu, ou circonflexe, il y a encore à observer le temps que l'on met à prononcer chaque syllabe. Les unes sont prononcées en moins de temps que les autres, & l'on dit de celles-ci qu'elles sont longues, & de celles-là qu'elles sont brèves. Les brèves sont prononcées dans le moins de temps qu'il est possible: aussi dit-on qu'elles n'ont qu'un temps, c'est-à-dire, une mesure, un battement: au lieu que

---

(1) Cicéron, *Orator*, n. 17, & 18.

les longues en ont deux; & voila pour-  
 quoi les anciens doubloient souvent dans  
 l'écriture les voyelles longues, ce que  
 nos pères ont imité en écrivant *aage*.

Les anciens relevoient la voix sur l'*a* du  
 nominatif, & le marquoient par un accent  
 aigu, *Musá*: au lieu qu'à l'ablatif, ils  
 l'élevoient d'abord, & la rabaissoient en-  
 suite, comme s'il y avoit eu *Musáà*; &  
 voila l'accent circonflexe que nous avons  
 conservé dans l'écriture, quoique nous en  
 ayons perdu la prononciation.

III. On observe encore l'aspiration qui  
 se fait devant les voyelles en certains mots,  
 & qui ne se pratique pas en d'autres,  
 quoiqu'avec la même voyelle & dans une  
 syllabe pareille. C'est ainsi que nous pro-  
 nonçons *le héros* avec aspiration, & que  
 nous disons *l'héroïne*, *l'héroïsme* & *les*  
*vertus héroïques* sans aspiration.

IV. A ces trois différences, que nous  
 venons d'observer dans la prononciation,  
 il faut encore ajouter la variété du ton  
 pathétique, comme dans l'interrogation,

l'admiration, l'ironie, la colère & les autres passions. C'est ce que M. l'abbé d'Olivet appelle l'*accent oratoire*.

V. Enfin, il y a à observer les intervalles que l'on met dans la prononciation, depuis la fin d'une période jusqu'au commencement de la période qui suit ; & entre une proposition, & une autre proposition : entre une incise, une parenthèse, une proposition incidente, & les mors de la proposition principale, dans lesquels cette incise, cette parenthèse ou cette proposition incidente sont enfermées.

Toutes ces modifications de la voix, qui sont très-sensibles dans l'élocution, sont, ou peuvent être marquées dans l'écriture, par des signes particuliers, que les anciens Grammairiens ont aussi appelés *accens*. Ainsi ils ont donné le même nom à la chose, & au signe de la chose.

Quoique l'on dise communément que ces signes ou accens sont une invention qui n'est pas trop ancienne, & quoiqu'on montre des manuscrits de mille ans, dans lesquels

lesquels on ne voit aucun de ces signes, & où les mots sont écrits de suite, sans être séparés les uns des autres, j'ai bien de la peine à croire que lorsqu'une langue a eu acquis un certain degré de perfection, lorsqu'elle a eu des orateurs & des poètes, & que les Muses ont joui de la tranquillité qui leur est nécessaire pour faire usage de leurs talens; j'ai, dis-je, bien de la peine à me persuader qu'alors les copistes habiles n'aient pas fait tout ce qu'il falloit pour peindre la parole avec toute l'exactitude dont ils étoient capables; qu'ils n'aient pas séparé les mots par de petits intervalles, comme nous les séparons aujourd'hui, & qu'ils ne se soient pas servi de quelques signes pour indiquer la bonne prononciation.

Voici un passage de Cicéron qui me paroît prouver bien clairement qu'il y avoit de son temps des notes ou signes dont les copistes faisoient usage. *Hanc diligentiam subsequitur modus etiam & forma verborum. Versus enim veteres illi*

*in hac soluta oratione propemodum, hoc est números quosdam nobis esse adhibendos putarunt. Interpirationis enim, non defatigationis nostrae, neque librariorum notis, sed verborum & sententiarum modò interpunctas clausulas in orationibus esse voverunt : idque princeps Isocrates instituisse fertur (1).* « Les anciens, dit-il, ont voulu qu'il y eût dans la prose même des intervalles, des séparations, du nombre & de la mesure, comme dans les vers : & par ces intervalles, cette mesure, ce nombre, ils ne veulent pas parler ici de ce qui est déjà établi pour la facilité de la respiration & pour soulager la poitrine de l'orateur, ni des notes ou signes des copistes : mais ils veulent parler de cette manière de prononcer qui donne de l'ame & du sentiment aux mots & aux phrases, par une sorte de modulation pathétique ». Il me semble que l'on peut conclure de ce passage, que les signes,

(1) Cicéron, *Orator*. lib. 3, n. 44.

les notes, les accens, étoient connus & pratiqués dès avant Cicéron, au moins par les copistes habiles.

Isidore, qui vivoit il y a environ douze cens ans, après avoir parlé des accens, parle encore de certaines notes qui étoient en usage, dit-il, chez les auteurs célèbres, & que les anciens avoient inventées, poursuit-il, pour la distinction de l'écriture, & pour montrer la raison, c'est-à-dire, le mode, la manière de chaque mot & de chaque phrase. *Præterea, quædam sententiarum nota apud celeberrimos autores fuerunt, quasque antiqui ad distinctionem scripturarum, carminibus & historiis apposuerunt, ad demonstrandam unamquamque verbi, sententiarumque, ac versuum rationem* (1).

Quoi qu'il en soit, il est certain que la manière d'écrire a été sujette à bien des variations, comme tous les autres arts. Ainsi, tout ce que l'on peut conclure de

---

(1) Isidore, *Origin*, lib. 1, c. 20.



ces manuscrits, où l'on ne voit ni distance entre les mots, ni accens, ni points, ni virgules, c'est qu'ils ont été écrits ou dans des temps d'ignorance, ou par des copistes peu instruits.

Les Grecs paroissent être les premiers qui ont introduit l'usage des accens dans l'écriture. Mais leurs accens n'avoient pour objet que les inflexions de la voix, en tant qu'elle peut être ou élevée ou rabaisée.

L'accent aigu, que l'on écrivoit de droit à gauche ', marquoit qu'il falloit élever la voix en prononçant la voyelle sur laquelle il étoit écrit.

L'accent grave, ainsi écrit ` , marquoit au contraire qu'il falloit rabaisser la voix.

L'accent circonflexe est composé de l'aigu & du grave ^ . Dans la suite les copistes l'arondirent de cette manière ~ ; ce qui n'est en usage que dans le grec. Cet accent étoit destiné à faire entendre qu'après avoir d'abord élevé la voix, il falloit la rabaisser sur la même syllabe.

Les Latins ont fait le même usage de ces trois accens. Cette élévation & cette dépression de la voix étoient plus sensibles chez les anciens, qu'elles ne le sont parmi nous, parceque leur prononciation étoit plus soutenue & plus chantante. Nous avons pourtant aussi élèvement & abaissement de la voix dans notre manière de parler ; & cela indépendamment des autres mots de la phrase ; en sorte que les syllabes de nos mots sont élevées & baissées selon l'accent prosodique ou tonique, indépendamment de l'accent pathétique ; c'est-à-dire du ton que la passion & le sentiment font donner à toute la phrase : car il est de la nature de chaque voix, dit l'auteur de la *Méthode grecque de Port-Royal*, ( pag. 551 ) d'avoir quelque élèvement qui soutienne la prononciation, & cet élèvement est ensuite modéré & diminué, & ne porte pas sur les syllabes suivantes.

Nous ne sommes pas dans l'usage de marquer dans l'écriture, par des signes ou

510      *PRINCIPES*

accens cet élèvement & cet abaissement de la voix. Notre prononciation, encore un coup, est moins soutenue & moins chantante que la prononciation des anciens; par conséquent la modification ou ton de voix dont il s'agit nous est moins sensible. L'habitude augmente encore la difficulté de démêler ces différences délicates. Les anciens prononçoient, au moins leurs vers, de façon qu'ils pouvoient mesurer par des battemens la durée des syllabes. *Adsueta[m] moram, pollicis sonore vel plausu pedis, discriminare, qui docent artem, solent* (1). Ce que nous ne pouvons faire qu'en chantant. Enfin, en toutes sortes d'accens oratoires, soit en interrogeant, en admirant, en nous fâchant, &c. les syllabes qui précèdent nos *e* muets ne sont-elles pas soutenues & élevées comme elles le sont dans le discours ordinaire?

Cette différence entre la prononciation des anciens & la nôtre, me paroît être la

---

(1) Terentianus Maurus, de *Metris*, sub *medi*.

DE GRAMMAIRE. 511

véritable raison pour laquelle, quoique nous ayons une quantité, comme ils en avoient une, cependant la différence de nos longues & de nos brèves n'étant pas également sensible en tous nos mots, nos vers ne sont formés que par l'harmonie qui résulte du nombre des syllabes, au lieu que les vers grecs & les vers latins tirent leur harmonie du nombre des pieds assortis par certaines combinaisons de longues & de brèves.

Aujourd'hui, dans la Grammaire latine, on ne donne le nom d'accent qu'aux trois signes dont nous avons parlé, le grave, l'aigu & le circonflexe. Mais les anciens Grammairiens latins donnoient le nom d'accent à plusieurs autres signes employés dans l'écriture. Priscien, qui vivoit dans le sixième siècle, & Isidore, qui vivoit peu de temps après, disent également que les Latins ont dix accens.

A notre égard, nous donnons le nom d'accent, premièrement aux inflexions de voix, & à la manière de prononcer des

### 312 PRINCIPES

pays particuliers. Ainsi, comme nous l'avons déjà remarqué, nous disons l'*accent gascon*, &c. *Cet homme a l'accent étranger*, c'est-à-dire, qu'il a des inflexions de voix & une manière de parler, qui n'est pas celle des personnes nées dans la capitale. En ce sens, *accent* comprend l'élévation de la voix, la quantité & la prononciation particulière de chaque mot & de chaque syllabe.

En second lieu, nous avons conservé le nom d'*accent* à chacun des trois signes du ton, qui est ou aigu, ou grave, ou circonflexe. Mais ces trois signes ont perdu parmi nous leur ancienne destination. Ils ne sont plus, à notre égard, que des accents imprimés.

En françois, nous élevons la syllabe qui précède un *e* muet. Ainsi, quoique dans *mener*, l'*e* de la première syllabe *me* soit muet, cet *e* devient ouvert, & doit être soutenu dans *je mène*, parcequ'alors il est suivi d'un *e* muet, qui finit le mot. Cet *e* final devient plus aisément muet, quand

la syllabe qui le précède est soutenue. C'est le mécanisme de la parole, qui produit toutes ces variétés, qui paroissent des bisareries ou des caprices de l'usage à ceux qui ignorent les véritables causes des choses.

L'usage n'a point encore établi de mettre un accent sur l'e ouvert, quand cet e est suivi d'une consonne, avec laquelle il ne fait qu'une syllabe. Ainsi on écrit sans accent, la *mer*, le *fer*, *aimer*, *donner*, &c.

---

### DES NOMS ADJECTIFS.

LE mot *adjectif* vient du latin *adjectus*, ajouté, parcequ'en effet le nom *adjectif* est toujours ajouté à un nom substantif, qui est ou exprimé ou sous-entendu. L'adjectif est un mot qui donne une qualification au substantif : il en désigne la qualité ou manière d'être. Or, comme toute qualité suppose la substance dont elle est qualité, il est évident que tout adjectif sup-

§ 14      P R I N C I P E S

pose un substantif : car il faut être, pour être tel. Que si nous disons, *le beau vous touche* ; *le vrai doit être l'objet de nos recherches* ; *le bon est préférable au beau*, &c. il est évident que nous ne considérons même alors ces qualités, qu'en tant qu'elles sont attachées à quelque substance ou suppôt : *le beau*, c'est-à-dire, *ce qui est beau* ; *le vrai*, c'est-à-dire, *ce qui est vrai*, &c. En ces exemples, *le beau*, *le vrai*, ne sont pas de purs adjectifs. Ce sont des adjectifs pris substantivement, qui désignent un suppôt quelconque, en tant qu'il est ou *beau*, ou *vrai*, ou *bon*, &c. Ces mots sont donc alors en même temps adjectifs & substantifs. Ils sont substantifs, puisqu'ils désignent un suppôt, &c. Ils sont adjectifs, puisqu'ils désignent ce suppôt, en tant qu'il est tel.

Il y a autant de sortes d'adjectifs, qu'il y a de sortes de qualités, de manières & de relations que notre esprit peut considérer dans les objets.

Nous ne connoissons point les substan-

DE GRAMMAIRE. 515

ces en elles-mêmes : nous ne les connoissons que par les impressions qu'elles font sur nos sens ; & alors nous disons que les objets sont tels, selon le sens que ces impressions affectent. Si ce sont les ieux qui sont affectés, nous disons que l'objet est coloré, qu'il est ou blanc, ou noir, ou rouge, ou bleu, &c. Si c'est le goût, le corps est ou doux, ou amer, ou aigre, ou fade, &c. Si c'est le tact, l'objet est ou rude, ou poli ; ou dur, ou mou ; gras, huileux ou sec, &c.

Ainsi, ces mots, *blanc, noir, rouge, bleu, doux, amer, aigre, fade, &c.* sont autant de qualifications que nous donnons aux objets, & sont par conséquent autant de noms adjectifs. Et parceque ce sont les impressions que les objets physiques font sur nos sens, qui nous font donner à ces objets les qualifications dont nous venons de parler, nous appellerons ces sortes d'adjectifs, *adjectifs physiques.*

Comme nous sommes accoutumés à qualifier les êtres physiques, en consé-



quence des impressions immédiates qu'ils font sur nous, nous qualifions aussi les êtres métaphysiques & abstraits, en conséquence de quelque considération de notre esprit à notre égard. Les adjectifs qui expriment ces sortes de vues ou considérations, sont ceux que j'appelle *adjectifs métaphysiques*.

Les adjectifs métaphysiques sont en très-grand nombre. On pourroit en faire autant de classes différentes, qu'il y a de sortes de vues sous lesquelles l'esprit peut considérer les êtres physiques & les êtres métaphysiques.

Supposons une allée d'arbres, dans une vaste plaine. Deux hommes arrivent à cette allée, l'un par un bout, l'autre par le bout opposé. Chacun de ces hommes regardant les arbres de cette allée, dit, *Voilà le premier* : de sorte que l'arbre que l'un appelle *le premier*, est *le dernier* par rapport à l'autre. Ainsi *premier*, *dernier*, & les autres noms de nombre ordinal, ne sont que des adjectifs métaphy-

siques. Ce sont des adjectifs de relation & de rapport numéral.

Les noms de nombre cardinal, tels que *deux, trois, &c.* sont aussi des adjectifs métaphysiques, qui qualifient une collection d'individus.

*Mon, ma; ton, ta; son, sa, &c.* sont aussi des adjectifs métaphysiques, qui désignent un rapport d'appartenance ou de propriété, & non une qualité physique & permanente des objets.

*Grand & petit* sont encore des adjectifs métaphysiques. Car un corps, quel qu'il soit, n'est ni grand, ni petit en lui-même; il n'est appelé tel, que par rapport à un autre corps. Ce à quoi nous avons donné le nom de *grand*, a fait en nous une impression différente de celle que ce que nous appellons *petit* nous a faite. C'est la perception de cette différence, qui nous a donné lieu d'inventer les noms de *grand, de petit, de moindre, &c.*

*Différent, pareil, semblable,* sont aussi des adjectifs métaphysiques, qui qualifient

les noms substantifs, en conséquence de certaines vues particulières de l'esprit. *Différent* qualifie un nom, précisément en tant que je sens que la chose n'a pas fait en moi des impressions pareilles à celles qu'un autre y a faites. Deux objets, tels que j'apperçois que l'un n'est pas l'autre, font pourtant en moi des impressions pareilles en certains points. Je dis qu'ils sont *semblables* en ces points-là, parceque je me sens affecté à cet égard de la même manière. Ainsi, *semblable* est un adjectif métaphysique.

Tout corps me paroît borné, & je vois une étendue au-delà. Je dis donc que ces corps sont *terminés, bornés, finis*. Ainsi *borné, terminé, fini*, ne supposent que des bornes & la connoissance d'une étendue ultérieure; ce sont donc des adjectifs métaphysiques.

Tout ce qui nous paroît tel, que nous n'appercevons pas qu'il puisse avoir un degré de bonté & d'excellence au-delà, nous l'appellons *parfait*.

Voici encore d'autres adjectifs métaphysiques qui demandent de l'attention.

Un nom est adjectif, quand il qualifie un nom substantif. Or, qualifier un nom substantif, ce n'est pas seulement dire qu'il est *rouge* ou *bleu*, *grand* ou *petit*; c'est en fixer l'étendue, la valeur, l'acception, étendre cette acception ou la restreindre, en sorte pourtant que toujours l'adjectif & le substantif pris ensemble, ne présentent qu'un même objet à l'esprit. Au lieu que si je dis *liber Petri*, *Petri* fixe à la vérité l'étendue de la signification de *liber*: mais ces deux mots présentent à l'esprit deux objets différens, dont l'un n'est pas l'autre. Au contraire, quand je dis, *le beau livre*, il n'y a là qu'un objet réel, mais dont j'énonce qu'il est beau. Ainsi, tout mot qui fixe l'acception du substantif, qui en étend ou qui en restreint la valeur, & qui ne présente que le même objet à l'esprit, est un véritable adjectif, Ainsi *nécessaire*, *accidentel*, *possible*, *impossible*, *tout*, *nul*, *quelque*, *aucun*, *cha-*

§ 20      **PRINCIPES**

*que, tel, quel, certain, ce, cet, cette, mon, ma, ton, ta, vos, votre, notre, & même le, la, les,* sont de véritables adjectifs métaphysiques, puisqu'ils modifient des substantifs, & les font regarder sous des points de vue particuliers. *Tout homme* présente *homme* dans un sens général affirmatif : *nul homme* l'annonce dans un sens général négatif : *quelque homme* présente un sens particulier indéterminé : *son, sa, ses, vos, &c.* font considérer le substantif sous un sens d'appartenance & de propriété. Car quand je dis *meus ensis*, *meus* est autant simple adjectif que *Evandrius*, dans ce vers de Virgile (1),

*Nam tibi, Thymbre, caput Evandrius abstulit ensis :*

*Meus* marque l'appartenance par rapport à moi, & *Evandrius* la marque par rapport à *Evandre*.

---

(1) *Aeneid.* lib. 10, v. 394.

DE GRAMMAIRE. 521

Il faut ici observer, que les mots changent de valeur, selon les différentes vues que l'usage leur donne à exprimer. *Boire, manger*, sont des verbes; mais quand on dit *le boire, le manger*, &c. alors *boire & manger* sont des noms. *Aimer* est un verbe actif; mais dans ce vers de l'Opera d'Atys,

*P'aime, c'est mon destin d'aimer toute ma vie.*

*Aimer* est pris dans un sens neutre. *Mien, tien, sien*, étoient autrefois adjectifs. On disoit *un sien frère, un mien ami*. Aujourd'hui, en ce sens, il n'y a que *mon, ton, son*, qui soient adjectifs. *Mien, tien, sien*, sont de vrais substantifs de la classe des pronoms; *le mien, le tien, le sien*.

*La discorde*, dit la Fontaine, *vint*

*Avec Que si, Que non, son frère,*

*Avec le tien, le mien, son père.*

*Nos, vos*, sont toujours adjectifs; mais *votre, nôtre*, sont souvent adjectifs & souvent pronoms: *le vôtre, le nôtre. Vous & les vôtres: voila le vôtre, voici le sien.*

522      **PRINCIPES**

& *le mien*. Ces pronoms indiquent alors des objets certains dont on a déjà parlé.

Ces réflexions servent à décider si ces mots, *père, roi, & autres semblables*, sont adjectifs ou substantifs : qualifient-ils? ils sont adjectifs. *Louis XV est roi; roi qualifie Louis XV; donc roi est-là adjectif. Le roi est à l'armée : le roi désigne alors un individu : il est donc substantif. Ainsi ces mots sont pris, tantôt adjectivement, tantôt substantivement : cela dépend de leur service; c'est-à-dire, de la valeur qu'on leur donne dans l'emploi qu'on en fait.*

Il reste à parler de la syntaxe des adjectifs. Ce qu'on peut dire à ce sujet se réduit à deux points : 1.° la *terminaison* de l'adjectif : 2.° la *position* de l'adjectif.

I. A l'égard du premier point, il faut se rappeler ce principe dont nous avons parlé ci-dessus, que l'adjectif & le substantif mis ensemble en construction, ne présentent à l'esprit, qu'un seul & même individu, ou physique ou métaphysique. Ainsi, l'adjectif n'étant réellement que le

substantif même considéré avec la qualification que l'adjectif énonce, ils doivent avoir l'un & l'autre les mêmes signes des vues particulières sous lesquelles l'esprit considère la chose qualifiée. Parle-t-on d'un objet singulier? l'adjectif doit avoir la terminaison destinée à marquer le singulier. Le substantif est-il de la classe des noms qu'on appelle masculins? l'adjectif doit avoir le signe destiné à marquer les noms de cette classe. Enfin, y a-t-il dans une langue une manière établie pour marquer les rapports ou points de vue qu'on appelle *cas*? l'adjectif doit encore se conformer ici au substantif. En un mot, il doit énoncer les mêmes rapports, & se présenter sous les mêmes faces que le substantif, parcequ'il n'est qu'un avec lui. C'est ce que les Grammairiens appellent *la concordance de l'adjectif avec le substantif*, qui n'est fondée que sur l'identité physique de l'adjectif avec le substantif.

II. A l'égard de la position de l'adjectif, c'est-à-dire, s'il faut le placer avant



ou après le substantif, s'il doit être au commencement ou à la fin de la phrase, s'il peut être séparé du substantif par d'autres mots, je réponds que dans les langues qui ont des cas, c'est - à - dire, qui marquent par des terminaisons les rapports que les mots ont entr'eux, la position n'est d'aucun usage pour faire connoître l'identité de l'adjectif avec son substantif. C'est l'ouvrage ou plutôt la destination de la terminaison; elle seule a ce privilège. Et dans ces langues, on consulte seulement l'oreille pour la position de l'adjectif, qui même peut être séparé de son substantif par d'autres mots.

Mais dans les langues qui n'ont point de cas, comme le François, l'adjectif est toujours joint à son substantif. Il n'en est séparé que lorsque l'adjectif est attribut, comme *Louis est juste; Phébus est sourd; Pégase est rétif; & encore avec rendre, devenir, paroître.*

*Un veni étoit trop foible, & vous le rendez d'un  
Téme d'être long, & je desiens obcur.*

DE GRAMMAIRE. § 29

Dans les phrases telles que celle qui suit, les adjectifs qui paroissent isolés forment seuls par ellipse une proposition particulière.

Heureux qui peut voir, du rivage,  
Le terrible Océan par les vents agité.

Il y a là deux propositions grammaticales. Celui (qui peut voir, du rivage, le terrible Océan par les vents agité) est heureux. Où vous voyez que heureux est l'attribut de la proposition principale.

Il n'est point indifférent en françois, selon la syntaxe élégante, & d'usage, d'énoncer le substantif avant l'adjectif, ou l'adjectif avant le substantif. Il est vrai que pour faire entendre le sens, il est égal de dire *bonnet blanc* ou *blanc bonnet*; mais par rapport à l'élocution & à la syntaxe d'usage, on ne doit dire que *bonnet blanc*. Nous n'avons sur ce point d'autre règle que l'oreille exercée, c'est-à-dire, accoutumée au commerce des personnes de la nation qui font le bon usage. Ainsi je me con-

126 PRINCIPES

testeraï de donner ici des exemples qui pourront servir de guide dans les occasions analogues. On dit *habit rouge* ; ainsi dites *habit bleu*, *habit gris*, & non *bleu habit*, *gris habit*. On dit *mon livre* ; ainsi dites *ton livre*, *son livre*, *leur livre*. Vous verrez dans la liste suivante, *zone torride*, ainsi dites par analogie *zone tempérée* & *zone glaciale* : ainsi des autres exemples.

*Liste de plusieurs adjectifs qui ne vont qu'après leurs substantifs dans les exemples qu'on en donne ici.*

*Accent gascon. Air indolent. Ange gardien. Beauté parfaite. Beauté romaine. Bonnet blanc. Cas direct. Cas oblique. Chapeau noir. Chemin raboteux. Contrat clandestin. Couleur jaune. Dîme royale. Discours concis. Empire Ottoman. Esprit invincible. État ecclésiastique. Étoiles fixes. Expression littérale. Fables choisies. Figure ronde. Forme ovale. Ganif éguis*

DE GRAMMAIRE. 527

*Génie supérieur. Grammaire raisonnée. Hommage rendu. Homme instruit. Homme juste, Laine blanche. Lettre anonyme. Lieu inaccessible. Ligne droite. Livres choisis. Vue courte. Vue basse. Des yeux noirs. Zone torride, &c.*

Il y a au contraire des adjectifs qui précèdent toujours les substantifs qu'ils qualifient, comme,

*Certains gens. Grand général. Grand capitaine. Mauvaise habitude. Brave soldat. Belle situation. Juste défense. Beau jardin. Bon ouvrier. Gros arbre. Petit arbre. Petit animal. Saint religieux. Profond respect. Jeune homme. Vieux pécheur. Cher ami. Réduit à la dernière misère. Tiers-Ordre. Triple alliance, &c.*

Je n'ai pas prétendu insérer dans ces listes tous les adjectifs qui se placent les uns devant les substantifs, & les autres après. J'ai voulu seulement faire voir que cette position n'étoit pas arbitraire.

Les adjectifs métaphysiques, comme *le, la, les, ce, cet, quelque, un, tout,*

§ 28 . PRINCIPES

chaque , tel , quel , son , sa , ses , votre , nos , leur , se placent toujours avant les substantifs qu'ils qualifient.

Les adjectifs de nombre précèdent aussi les substantifs appellatifs , & suivent les noms propres. *Le premier homme , François premier ; quatre personnes , Henri quatre , pour quatrième.* Mais en parlant du nombre de nos rois , nous disons dans un sens appellatif , *qu'il y a eu quatorze Louis , & que nous en sommes au quinzième.* On dit aussi dans les citations , *livre premier , chapitre second* : hors de-là on dit *le premier livre , le second livre.*

D'autres enfin se placent également bien devant ou après leurs substantifs. *C'est un savant homme , c'est un homme savant : c'est un habile avocat , ou un avocat habile ; & encore mieux , c'est un homme fort savant , c'est un avocat fort habile.* Mais on ne dit point , *c'est un expérimenté avocat* , au lieu qu'on dit , *c'est un avocat expérimenté , ou fort expérimenté.* *C'est un beau livre ; c'est un livre fort*

*fort beau. Ami véritable, véritable ami.  
De tendres regards, des regards tendres.  
L'intelligence suprême, la suprême intelli-  
gence. Savoir profond, profond savoir.  
Affaire malheureuse, malheureuse affai-  
re, &c.*

Voilà des pratiques que le seul bon usage peut apprendre; & ce sont-là de ces finesses qui nous échappent dans les langues mortes, & qui étoient sans doute très-sensibles à ceux qui parloient ces langues, dans le temps qu'elles étoient vivantes.

La poésie, où les transpositions sont permises, & même où elles ont quelquefois des grâces, a sur ce point plus de liberté que la prose.

Cette position de l'adjectif devant ou après le substantif est si peu indifférente, qu'elle change quelquefois entièrement la valeur du substantif. En voici des exemples bien sensibles.

*C'est une nouvelle certaine, c'est une chose certaine; c'est-à-dire, assurée, vé-*

*ritable, constante. J'ai appris certaines choses, certaine nouvelle; alors certaine répond au quidam des Latins, & fait prendre le substantif dans un sens vague & indéterminé.*

*Un honnête homme est un homme qui a des mœurs, de la probité, & de la droiture. Un homme honnête est un homme poli, qui a envie de plaire. Les honnêtes gens d'une ville, ce sont les personnes de la ville qui sont au-dessus du peuple, qui ont du bien, une réputation intégrè, une naissance honnête, & qui ont eu de l'éducation. Ce sont ceux dont Horace dit, *Quibus est equus & pater & res.**

*Vrai a un sens différent, selon qu'il est placé avant ou après un substantif. Gilles est un vrai charlatan, c'est-à-dire, qu'il est réellement un charlatan. C'est un homme vrai, c'est-à-dire, véridique. C'est une nouvelle vraie, c'est-à-dire, véritable.*

*C'est un pauvre homme, se dit par mépris d'un homme qui n'a pas une sorte*

de  
qui  
de li  
Au  
me  
U  
gala  
qui  
rend  
hom  
que  
E  
nés,  
fidel  
aime  
&c.  
le m  
fidel  
vent  
s'ils  
dit  
2  
mièr  
lettr

de mérite, d'un homme qui néglige ou qui est incapable de faire ce qu'on attend de lui; & ce *pauvre homme* peut être *riche*.

Au lieu qu'un *homme pauvre* est un homme sans biens.

Un *homme galant* n'est pas toujours un *galant homme*. Le premier est un homme qui cherche à plaire aux femmes, qui leur rend de petits soins. Au lieu qu'un *galant homme* est un honnête homme, qui n'a que des procédés simples.

En françois, nos adjectifs sont terminés, 1.<sup>o</sup> ou par un *e muet*, comme *sage*, *fidèle*, *utile*, *facile*, *habile*, *timide*, *riche*, *aimable*, *volage*, *troisième*, *quatrième*, &c. Alors l'adjectif sert également pour le masculin & pour le féminin. *Un amant fidèle*, *une femme fidèle*. Ceux qui écrivent *fidel*, *util*, font la même faute que s'ils écrivoient *sag*, au lieu de *sage*, qui se dit également pour les deux genres.

2.<sup>o</sup> Si l'adjectif est terminé dans la première dénomination par quelqu'autre lettre que par un *e muet*, alors cette pro-



mière terminaison sert pour le genre masculin, *pur, dur, brun, savant, fort, bon.*

A l'égard du genre féminin, il faut distinguer. Ou l'adjectif finit au masculin par une voyelle, ou il est terminé par une consonne,

Si l'adjectif masculin finit par toute autre voyelle que par un *e* muet, ajoutez seulement l'*e* muet après cette voyelle, vous aurez la terminaison féminine de l'adjectif. *Sensé, sensée. Joli, jolie. Bourru, bourrue.*

Si l'adjectif masculin finit par une consonne, détachez cette consonne de la lettre qui la précède, & ajoutez un *e* muet à cette consonne détachée, vous aurez la terminaison féminine de l'adjectif. *Pur, pu-re. Saint, sain-te. Sain, sai-ne. Grand, gran-de. Sot, so-te. Bon, bo-ne.*

Je fais bien que les maîtres à écrire, pour multiplier les jambages, dont la suite rend l'écriture plus unie & plus agréable à la vue, ont introduit une seconde *n* dans *bo-ne*, comme ils ont introduit une *m*

dans *ho-me* : ainsi on écrit communément *bonne*, *homme*, *honneur*, &c. mais ces lettres redoublées sont contraires à l'analogie, & ne servent qu'à multiplier les difficultés pour les étrangers & pour les gens qui apprennent à lire.

Il y a quelques adjectifs qui s'écartent de la règle : en voici le détail.

On disoit autrefois au masculin, *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, & au féminin, selon la règle, *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*. Ces féminins se sont conservés : mais les masculins ne sont en usage que devant une voyelle, *un bel homme*, *un nouvel amant*, *un fol amour* : ainsi *beau*, *nouveau*, *fou*, *moue*, ne forment point de féminin. Mais *Espagnol* est en usage, d'où vient *Espagnole*, selon la règle générale. *Blanc* fait *blanche* ; *franc*, *franche*. *Long* fait *longue* : ce qui fait voir que le *g* de *long* est le *g* fort que les modernes appellent *gue*. Il est bon, dans ces occasions, d'avoir recours à l'analogie qu'il y a entre l'adjectif & le substantif abstrait. Par exemple, *lon-*

*gueur, long, longue; douceur, doux, douce; jalousie, jaloux, jalouse; fraîcheur, frais, fraîche; sécheresse, sec, sèche.*

Le *f* & le *v* sont au fond la même lettre divisée en forte & en foible. Le *f* est la forte, & le *v* est la foible. De-là *naïf, naïve; abusif, abusive; chétif, chétive; défensif, défensive; passif, passive; négatif, négative; purgatif, purgative, &c.*

On dit *mon, ma: ton, ta: son, sa;* mais devant une voyelle on dit également au féminin *mon, ton, son; mon ame, ton ardeur, son épée.* Ce que le mécanisme des organes de la parole a introduit pour éviter le bûillement qui se feroit à la rencontre des deux voyelles *ma ame, ta épée, sa épouse.* En ces occasions *son, ton, mon* sont féminins, de la même manière que *mes, tes, ses, les* le sont au pluriel, quand on dit *mes filles, les femmes, &c.*

L'adjectif doit avoir la terminaison qui convient au genre que l'usage a donné au

substantif. Sur quoi on doit faire une remarque singulière sur le mot *Gens*. On donne la terminaison féminine à l'adjectif qui précède ce mot, & la masculine à celle qui le suit, fût - ce dans la même phrase. *Il y a de certaines gens qui sont bien fots.*

Le pluriel de l'adjectif se forme en ajoutant une *s* au singulier, *bon, bons; fort, forts*. Par conséquent puisqu'on écrit au singulier *gâté, gâtée*, on doit écrire au pluriel *gâtés, gâtées*, ajoutant simplement l'*s* pour le pluriel masculin, comme on l'ajoute pour le pluriel féminin. Cela me paroît plus analogue, que d'ôter l'accent aigu au masculin, & ajouter un *z*, *gatez*. Je ne vois pas que le *z* ait plutôt que l'*s* le privilège de marquer que l'*e* qui le précède est un *e* fermé. Pour moi je ne fais usage du *z* après l'*e* fermé, que pour la seconde personne plurielle du verbe, *vous aimez*, ce qui distingue le verbe du participe & de l'adjectif: *vous êtes aimés*;

les perdreaux sont gâtés ; vous gâtez ce livre.

Les adjectifs terminés au singulier par une *s* servent aux deux nombres. *Il est gros & gras ; ils sont gros & gras.*

Il y a quelques adjectifs qu'il a plu aux Maîtres à écrire de terminer par un *x* ; au lieu de *s*, qui finissant en dedans ne donne pas à la main la liberté de faire de ces figures inutiles qu'ils appellent *traits*. Il faut regarder cet *x* comme une véritable *s*. Ainsi on dit, *il est jaloux, & ils sont jaloux ; il est doux, & ils sont doux ; l'époux, les époux, &c.* L'*I* final se change en *aux*, qu'on feroit mieux d'écrire *aus, égal, égaus, verbal, verbaus, féodal, féodaus, nuptial, nuptiaus, &c.*

A l'égard des adjectifs qui finissent par *ent* ou *ant* au singulier, on forme leur pluriel en ajoutant *s*, selon la règle générale ; & alors on peut laisser ou rejeter le *t* ; cependant lorsque le *t* sert au féminin, l'analogie demande qu'on le garde : ex-

cellent, excellente; excellents, excellentes.

Outre le genre, le nombre & le cas, dont nous venons de parler, les adjectifs sont encore sujets à un autre accident, qu'on appelle *les degrés de comparaison*, & qu'on devroit plutôt appeler *dégrés de qualification*; car la qualification est susceptible de plus ou de moins, *bon, meilleur, excellent; savant, plus savant, très-savant*. Le premier de ces degrés est appelé *positif*; le second, *comparatif*, & le troisième *superlatif*.

Il ne sera pas inutile d'ajouter ici deux observations.

La première, c'est que les adjectifs se prennent souvent adverbialement. *Facile & difficile*, dit Donat, *quæ adverbia ponuntur, nomina potius dicenda sunt, pro adverbiiis posita; ut est, torvum clamat; horrendum resonat; & dans Horace (1), turbidum latatur; ressent les saillies d'une*

---

(1) Lib. 2. Od. 19, v. 6.

528      *PRINCIPES*

joie agitée & confuse (1); *Perfidum ridens Venus*, Venus avec un sourire perfide. Et même, *primò*, *secundò*, *tertiò*, *postremò*, *serò*, *optatò*, ne sont que des adjectifs pris adverbialement. Il est vrai qu'au fond l'adjectif conserve toujours sa nature, & qu'en ces occasions même il faut toujours sous-entendre une préposition & un nom substantif, à quoi tout adverbe est réductible. Ainsi *turbidum letatur*, id est *letatur juxta negotium*, ou *modum turbidum*. *Primò*, *secundò*, id est, *in primo vel secundo loco*; *optatò advenis*, id est, *in tempore optato*.

A l'imitation de cette façon de parler latine, nos adjectifs sont souvent pris adverbialement. *Parler haut*, *parler bas*, *sentir mauvais*, *voir clair*, *chanter faux*, *chanter juste*, &c. On peut en ces occasions sous-entendre une préposition & un nom substantif. *Parler d'un ton haut*, *sen-*

---

(1) *Lib. 3. Od. 27, v. 67.*

*tir un mauvais gout, voir d'un œil clair, chanter d'un ton faux.* Mais quand il seroit vrai qu'on ne pouroit point trouver de nom substantif convenable & usité, la façon de parler n'en seroit pas moins elliptique; on y sous-entendrait l'idée de chose ou d'être dans un sens neutre.

La seconde remarque, c'est qu'il ne faut pas confondre l'adjectif avec le nom substantif qui énonce une qualité, comme *blancheur, étendue*. L'adjectif qualifie un substantif; c'est le substantif même considéré comme étant tel: *Magistrat équitable*. Ainsi l'adjectif n'existe dans le discours que relativement au substantif, qui en est le suppôt, & auquel il se rapporte par l'identité; au lieu que le substantif qui exprime une qualité, est un terme abstrait & métaphysique, qui énonce un concept particulier de l'esprit, qui considère la qualité indépendamment de toute application particulière, & comme si le mot étoit le nom d'un être réel & subsistant par lui-même. Tels sont, *couleur, éten-*



*due, équité, &c.* ce sont des noms substantifs par imitation.

Au reste, les adjectifs sont d'un grand usage, sur-tout en poésie, où ils servent à faire des images & à donner de l'énergie. Mais il faut toujours que l'Orateur ou le Poète aient l'art d'en user à propos, & que l'adjectif n'ajoute jamais au substantif une idée accessoire, inutile, vaine ou déplacée.

---

### *DU COMPARATIF.*

Pour bien entendre ce mot, c'est un adjectif pris substantivement, il faut observer que les objets peuvent être qualifiés ou absolument sans aucun rapport à d'autres objets, ou relativement, c'est-à-dire, par rapport à d'autres.

I. Lorsqu'on qualifie un objet absolument, l'adjectif qualificatif est dit être au positif. Ce premier degré est appelé *positif*, parcequ'il est comme la première pierre qui est posée pour servir de fonde-

ment aux autres degrés de signification. Ces degrés sont appelés communément *dégrés de comparaison*. César étoit vaillant : le soleil est brillant, *vaillant & brillant* sont au positif.

En second lieu, quand on qualifie un objet relativement à un autre ou à d'autres, alors il y a entre ces objets ou un rapport d'égalité, ou un rapport de supériorité, ou enfin un rapport de prééminence.

Si il y a un rapport d'égalité, l'adjectif qualificatif est toujours regardé comme étant au positif; alors l'égalité est marquée par des adverbes, *aque ac, tam quam, ita ut,* & en françois par *autant que, aussi que*. César étoit *aussi brave* qu'Alexandre l'avoit été. Si nous étions plus proches des étoiles, elles nous paroïtroient *aussi brillantes* que le soleil. Aux équinoxes, les nuits sont *aussi longues que* les jours.

II. Lorsqu'on observe un rapport de plus ou un rapport de moins dans la qua-

lité de deux choses comparées, alors l'adjectif qui énonce ce raport est dit être au *comparatif*. C'est le second degré de signification, ou, comme on dit, de comparaison: *Petrus est doctior Paulo*, Pierre est plus savant que Paul: le soleil est plus brillant que la lune. Où vous voyez qu'en latin le comparatif est distingué du positif par une terminaison particulière, & qu'en françois il est distingué par l'addition du mot *plus* ou du mot *moins*.

III. Enfin, le troisième degré est appelé *superlatif*. Ce mot est formé de deux mots latins, *super*, au-dessus, & *latus*, porté. Ainsi le superlatif marque la qualité portée au suprême degré de plus ou de moins.

Il y a deux sortes de superlatifs en françois.

I. Le *superlatif absolu*, que nous formons avec les mots *très*, *fort*, *extrêmement*; & quand il y a admiration, avec *bien*. *Il est bien raisonnable*. *Très* vient du latin *ter*, trois fois, *très-grand*, c'est-

à-dire, *trois fois grand*, *Fort* est un abrégé de *fortement*.

II. Nous avons encore le *superlatif relatif*. Il est le *plus raisonnable* de ses frères.

Les adverbess ont aussi des degrés de signification, *bien*, *mieux*, *fort bien*; *bene*, *melius*, *optime*.

« Notre langue, dit le P. Bouhours, n'a point pris de superlatifs des Latins. Elle n'en a point d'autre que *Généralissime*, qui est tout françois, & que le cardinal de Richelieu fit de son autorité, allant commander les armées de France en Italie, si nous en croyons Balzac (1) ».

Nous avons emprunté des Italiens cinq ou six termes de dignités, dont nous nous servons en certaines formules, & auxquels nous nous contentons de donner une terminaison françoise, qui n'empêche pas de reconnoître leur origine latine. Tels sont,

---

(1) *Doutes sur la Langue françoise*, pag. 60.

544      **PRINCIPES**  
*reverendissime, illustrissime, excellentis-*  
*sime, éminentissime.*

---

**D E S C A S.**

**L**E mot *Cas* vient du latin *casus*, chute: racine, *cadere*, tomber. Les cas d'un nom sont les différentes inflexions ou terminaisons de ce nom. On a regardé ces terminaisons comme autant de différentes chutes d'un même mot. L'imagination & les idées accessojres ont beaucoup de part aux dénominations & à bien d'autres sortes de pensées; ainsi ce mot *cas* est dit ici dans un sens figuré & métaphorique. Le nominatif, c'est-à-dire, la première dénomination tombant, pour ainsi dire, en d'autres terminaisons, fait les autres cas qu'on appelle *obliques*. *Nominativus, sive Rectus, cadens à sua terminatione in alias, facit obliquos casus* (1).

---

(1) *Princ. liv. 3, de Casu.*

Ces

Ces terminaisons sont aussi appelées *désinances*; mais ces mots *terminaison*, *désinance*, sont le *genre*. *Cas* est l'*espèce*, qui ne se dit que des noms; car les verbes ont aussi des terminaisons différentes, *j'aime*, *j'aimois*, *j'aimerai*, &c. Cependant on ne donne le nom de *cas* qu'aux terminaisons des noms, soit au singulier, soit au pluriel. *Pater*, *patris*, *patri*, *patrem*, *patre*. Voilà toutes les terminaisons de ce mot au singulier; en voilà tous les cas, en observant seulement que la première terminaison *pater* sert également pour nommer & pour appeler.

Les Latins ont six cas, tant au singulier qu'au pluriel, *nominatif*, *génitif*, *datif*, *accusatif*, *vocatif*, *ablatif*.

Le premier, c'est le *nominatif*. Il est appelé *cas* par extension, & parcequ'il doit se trouver dans la liste des autres terminaisons du nom. Il nomme; il énonce l'objet dans toute l'étendue de l'idée qu'on en a, sans aucune modification. C'est pour cela qu'on l'appelle aussi le *cas direct*.

546      *PRINCIPES*

*rectus*. Quand un nom est au nominatif, les Grammairiens disent qu'il est *in recto*.

Le *génitif* est ainsi appelé, parcequ'il est, pour ainsi dire, le fils aîné du nominatif, & qu'il sert ensuite plus particulièrement à former les cas qui le suivent. Ils en gardent toujours la lettre caractéristique ou figurative, c'est-à-dire, celle qui précède la terminaison propre qui fait la différence des déclinaisons: par exemple, *is*, *i*, *em* ou *im*, *e* ou *i*, sont les terminaisons des noms de la troisième déclinaison des Latins au singulier. Si vous avez à décliner quelqu'un de ces noms, gardez la lettre qui précédera *is* au génitif. Par exemple, nominatif *rex*, c'est-à-dire, *regs*, génitif *reg-is*, ensuite *reg-i*, *reg-em*, *reg-e*, & de même au pluriel, *reg-es*, *reg-um*, *reg-ibus*. *Genitivus naturale vinculum generis possidet: nascitur quidem à nominativo, generat autem omnes obliquos sequentes* (1).

---

(1) Prisc. *ibid.*

Le  
le rap  
mage  
*finis*

L'a  
l'obje  
signif  
prépo

Le  
pelle

L'a  
d'une

Il  
cieuse

» a p

» rior

» le

& di

ficati

bus

aliis

Q

(1)

Le *datif* sert à marquer principalement le rapport d'attribution, le profit, le dommage, par rapport à quoi, le pourquoi, *finis cui*.

L'*accusatif* accuse, c'est-à-dire, déclare l'objet ou le terme de l'action que le verbe signifie. On le construit aussi avec certaines prépositions & avec l'infinitif.

Le *vocatif* sert à appeler. Priscien l'appelle aussi *saluatorius*.

L'*ablatif* sert à ôter, avec le secours d'une préposition.

Il ne faut pas oublier la remarque judicieuse de Priscien. « Chaque cas, dit-il, » a plusieurs usages; mais les dénominations se tirent de l'usage le plus connu & le plus fréquent ». *Multas alias quoque & diversas unusquisque casus habet significationes; sed à notioribus & frequentioribus acceperunt nominationem, sicut in aliis quoque multis hoc invenimus* (1).

Quand on dit de suite & dans un cer-

---

(1) Prisc. *ibid.*



548      *PRINCIPES*

tain ordre toutes les terminaisons d'un nom, c'est ce qu'on appelle décliner. C'est encore une métaphore. On commence par la première terminaison d'un nom, ensuite on descend, on décline, on va jusqu'à la dernière.

Les anciens Grammairiens se servoient également du mot *décliner*, tant à l'égard des noms qu'à l'égard des verbes. Mais il y a long-temps que l'on a consacré le mot *décliner* aux noms; & que lorsqu'il s'agit de verbes, on dit *conjuguer*, c'est-à-dire, ranger toutes les terminaisons d'un verbe dans une même liste, & tout de suite comme sous un même joug. C'est encore une métaphore.

Il y a en latin quelques mots qui gardent toujours la terminaison de leur première dénomination. On dit alors que ces mots sont *indéclinables*. Tels sont *fas*, *nefas*, *cornu* au singulier, &c. ainsi ces mots n'ont point de *cas*.

Cependant, quand ces mots se trouvent dans une phrase, comme lorsqu'Horace a

dit (1) *Fas atque nefas exiguo sine libidinum discernunt avidi* ; & ailleurs (2) ; Et *peccare nefas , aut pretium est mori* ; & Virgile (3) : *Jam cornu petat* ; & (4) *cornu ferit ille , caveto* ; alors le sens , c'est - à - dire , l'ensemble des mots de la phrase , fait connoître la relation que ces mots indéclinables ont avec les autres mots de la même proposition , & sous quel rapport ils y doivent être considérés.

Ainsi dans le premier passage d'Horace , je vois bien que la construction est , *illi avidi discernunt fas & nefas*. Je dirai donc que *fas & nefas* sont le terme de l'action ou l'objet de *discernunt* , &c. Si je dis qu'ils sont à l'accusatif , ce ne sera que par extension & par analogie avec les autres mots latins qui ont des cas , & qui en une pareille position auroient la terminaison de l'accusatif. J'en dis autant de *cornu*

(1) *Lib. 1. Od. 18, v. 10.*

(2) *Lib. 3. Od. 4, v. 24.*

(3) *Eclogue 9, v. 57.*

(4) *Ecl. 9, v. 25.*

*ferit* : ce ne sera non plus que par analogie que *cornu* est là à l'ablatif ; & l'on ne diroit ni l'un ni l'autre, si les autres mots de la langue latine étoient également indéclinables.

Je fais ces observations pour faire voir,

I. Que ce sont les terminaisons seules qui par leur variété constituent les cas, & doivent être appellées *cas* ; en sorte qu'il n'y a point de cas, ni par conséquent de déclinaison dans les langues où les noms gardent toujours la terminaison de leur première dénomination ; & que lorsque nous disons *un temple de marbre*, ces deux mots *de marbre* ne sont pas plus au génitif que les mots latins *de marmore*, quand Virgile a dit, *Templum de marmore ponam* (1). Ainsi *à* & *de* ne marquent pas plus des cas en françois, que *par*, *pour*, *en*, *sur*, &c. Voyez ce que nous avons dit sur ce sujet en traitant de l'ARTICLE.

II. Le second point qui est à considérer

---

(1) *Georg. liv. 3, v. 13*, & ailleurs.

dans les *cas*, c'est l'usage qu'on en fait dans les langues qui ont des *cas*.

Ainsi il faut bien observer la destination de chaque terminaison particulière. Tel rapport, telle vue de l'esprit est marqué par tel *cas*, c'est-à-dire, par telle terminaison.

Or ces terminaisons supposent un ordre dans les mots de la phrase. C'est l'ordre successif des vues de l'esprit de celui qui a parlé. C'est cet ordre qui est le fondement des relations immédiates des mots, de leurs enchainemens & de leurs terminaisons. *Pierre bat Paul; moi aime toi, &c.* On va entendre ce que je veux dire.

Les *cas* ne sont en usage que dans les langues où les mots sont transposés, soit par la raison de l'harmonie, soit par le feu de l'imagination, ou par quelque autre cause.

Or, quand les mots sont transposés comment puis-je connoître leurs relations?

Ce sont les différentes terminaisons; ce

sont les cas qui m'indiquent ces relations, & qui, lorsque la phrase est finie, me donnent le moyen de rétablir l'ordre des mots, tel qu'il a été nécessairement dans l'esprit de celui qui a parlé, lorsqu'il a voulu énoncer sa pensée par des mots. Par exemple :

*Frigidus agricolam si quando continet imber* (1).

Je ne puis pas douter que, lorsque Virgile a fait ce vers, il n'ait joint dans son esprit l'idée de *frigidus* à celle d'*imber*; puisque l'un est le substantif, & l'autre l'adjectif. Or le substantif & l'adjectif sont la chose même: c'est l'objet considéré comme tel: ainsi l'esprit ne les a point séparés.

Cependant, voyez combien ici ces deux mots sont éloignés l'un de l'autre. *Frigidus* commence le vers, & *imber* le finit.

Les terminaisons font que mon esprit rapproche ces deux mots, & les remet dans l'ordre des vues de l'esprit, relatives à

---

(1) *Georg. lib. 1, v. 259.*

l'élocution : car l'esprit ne divise ainsi les pensées que par la nécessité de l'énonciation.

Comme la terminaison de *frigidus* me fait rapporter cet adjectif à *imber*, de même voyant qu'*Agricolam* est à l'accusatif, j'aperçois qu'il ne peut avoir de rapport qu'avec *continet*. Ainsi je range ces mots selon leur ordre successif, par lequel seul ils font un sens : *Si quando imber frigidus continet domi Agricolam*. Ce que nous disons ici est encore plus sensible dans ce vers :

*Aret ager, vitio, moriens, sitis, aëris, herba* (1).

Ces mots, ainsi séparés de leurs corrélatifs, ne font aucun sens.

*Est sec, le champ, vice, mourant, et soif, de l'air, l'herbe*. Mais les terminaisons m'indiquent les corrélatifs, & dès-lors je trouve le sens. Voilà le vrai usage des cas.

---

(1) Eclog. 7, v. 17.

*Ager aret, herba moriens fitit præ vitio aëris.*

Ainsi les cas sont les signes des rapports, & indiquent l'ordre successif, par lequel seul les mots font un sens. Les cas n'indiquent donc le sens, que relativement à cet ordre; & voila pourquoi les langues dont la syntaxe suit cet ordre, & ne s'en écarte que par des inversions légères aisées à apercevoir, & que l'esprit rétablit aisément; ces langues, dis-je, n'ont point de cas: ils y seroient inutiles, puisqu'ils ne servent qu'à indiquer un ordre que ces langues suivent: ce seroit un double emploi. Ainsi, si je veux rendre raison d'une phrase françoise; par exemple, de celle-ci, *Le roi aime le peuple*, je ne dirai pas que *le roi* est au nominatif, ni que *le peuple* est à l'accusatif: je ne vois en l'un ni en l'autre mot qu'une simple dénomination, *le roi, le peuple*. Mais comme je fais, par l'usage, l'analogie & la syntaxe de ma langue, la simple position de ces mots me fait connoître leurs rapports, &

les différentes vues de l'esprit de celui qui a parlé.

Ainsi je dis 1.<sup>o</sup> Que *le roi* paroissant le premier, est le sujet de la proposition; qu'il est l'agent, que c'est la personne qui a le sentiment d'aimer.

2.<sup>o</sup> Que *le peuple* étant énoncé après le verbe, *le peuple* est le complément d'*aime*: je veux dire que *aime*, tout seul, ne feroit pas un sens suffisant; l'esprit ne seroit pas satisfait. Il aime, hé quoi? *le peuple*. Ces deux mots, *aime le peuple*, font un sens partiel dans la proposition. Ainsi *le peuple* est le terme du sentiment d'aimer; c'est l'objet, c'est le patient; c'est l'objet du sentiment que j'attribue au roi. Or ces rapports sont indiqués en françois par la place ou position des mots, & ce même ordre est montré en latin par les terminaisons.

Qu'il me soit permis d'emprunter ici pour un moment le style figuré. Je dirai donc, qu'en latin l'harmonie ou le caprice accordent aux mots la liberté de s'écarter



de la place que l'intelligence leur avoit d'abord marquée. Mais ils n'ont cette permission, qu'à condition qu'après que toute la proposition sera finie, l'esprit de celui qui lit ou qui écoute, les remettra par un simple point de vue dans le même ordre où ils auront été d'abord dans l'esprit de celui qui aura parlé.

Amusons-nous un moment à une fiction: S'il plaisoit à Dieu de faire revivre Cicéron, de nous en donner la connoissance, & que Dieu ne donnât à Cicéron que l'intelligence des mots françois, & nullement celle de notre syntaxe, c'est-à-dire, de ce qui fait que nos mots assemblés & rangés dans un certain ordre, font un sens. Je dis que si quelqu'un disoit à Cicéron, *Illustre Romain, après votre mort Auguste vainquit Antoine*, Cicéron entendroit chacune de ces paroles en particulier; mais il ne connoitroit pas qui est celui qui a été le vainqueur, ni celui qui a été vaincu. Il auroit besoin de quelques jours d'usage, pour apprendre parmi nous

que c'est l'ordre des mots, leur position, & leur place, qui est le signe principal de leurs rapports.

Or, comme en latin il faut que le mot ait la terminaison destinée à sa position, & que sans cette condition, la place n'influe en rien pour faire entendre le sens, *Augustus vicit Antonius* ne veut rien dire en latin. Ainsi, *Auguste vainquit Antoine* ne formeroit d'abord aucun sens dans l'esprit de Cicéron; parceque l'ordre successif ou significatif des vues de l'esprit n'est indiqué en latin que par les cas ou terminaisons des mots: ainsi il est indifférent de dire *Antoniam vicit Augustus*, ou *Augustus vicit Antonium*. Cicéron ne concevrait donc point le sens d'une phrase, dont la syntaxe lui seroit entièrement inconnue. Ainsi il n'entendrait rien à *Auguste vainquit Antoine*: ce seroit là pour lui trois mots qui n'auroient aucun signe de rapport. Mais reprenons la suite de nos réflexions sur les cas.

Il y a des langues qui ont plus de six

358 PRINCIPES

cas, & d'autres qui en ont moins. Le R. Galanus, Théatin, qui avoit demeuré plusieurs années chez les Arméniens, dit qu'il y a dix cas dans la langue arménienne. Les Arabes n'en ont que trois.

Les Grecs n'ont que cinq cas, *nomina-  
tif, génitif, datif, accusatif, vocatif*. Mais la force de l'ablatif est souvent rendue par le génitif, & quelquefois par le datif. *Ablativi formâ Græci carent, non  
vi; quæ genitivo & aliquando dativo re-  
fertur (1)*.

Nous avons dit qu'il y a dans une langue & en chaque déclinaison, autant de cas que de terminaisons différentes dans les noms. Cependant le génitif & le datif de la première déclinaison des Latins, sont semblables au singulier. Le datif de la seconde est aussi terminé comme l'ablatif. Il semble donc qu'il ne devrait y avoir que cinq cas en ces déclinaisons.

Mais 1.<sup>o</sup> il est certain que la pronon-

---

(1) *Canisii Hellenismi, Part. orat. p. 87.*

ciation de l'a au nominatif de la première déclinaison étoit différente de celle de l'a à l'ablatif. Le premier est bref, l'autre est long.

2.<sup>o</sup> Le génitif fut d'abord terminé en ai, d'où l'on forma e pour le datif. *In prima declinatione dictum olim mensai, & hinc deinde formatum in dativo mensæ (1).*

3.<sup>o</sup> Enfin l'analogie demande cette uniformité de six cas dans les cinq déclinaisons; & alors ceux qui ont une terminaison semblable, sont des cas par imitation avec les cas des autres terminaisons: ce qui rend uniforme la raison des constructions. *Casus sunt non vocis, sed significationis, ne non etiam structura rationem servamus (2).*

Les rapports qui ne sont pas indiqués par des cas en grec, en latin, & dans les autres

---

(1) Perizonius, in Sancti Minerva, l. 1, c. 6,

n. 4.

(2) Prisc. l. 5, de Casu.

langues qui ont des cas, ces rapports; dis-  
je, sont suppléés par des prépositions. *Clam*  
*patrem.*

Ces prépositions qui précèdent les  
noms; équivalent à des cas pour le sens,  
puisque elles marquent des vues particuliè-  
res de l'esprit. Mais elles ne font point  
des cas proprement dits; car l'essence du  
cas ne consiste que dans la terminaison du  
nom, destinée à indiquer une telle rela-  
tion particulière d'un mot à quelqu'autre  
mot de la proposition.



## OBSERVATIONS

SUR LES VERBES.

## DES VERBES AUXILIAIRES.

Le mot *auxiliaire* vient du latin *auxiliaris*, & signifie *qui vient au secours*. On appelle *verbes auxiliaires* le verbe *être* & le verbe *avoir*, parcequ'ils aident à conjuguer certains temps des autres verbes, & ces temps sont appelés *temps composés*.

Il y a dans les verbes des temps qu'on appelle *simples*. C'est lorsque la valeur du verbe est énoncée en un seul mot: *j'aime*, *j'aimois*, *j'aimerai*, &c.

Il y a encore des temps composés: *j'ai aimé*, *j'avois aimé*, *j'aurois aimé*, &c. ces temps sont énoncés en deux mots.

Il y a même des temps doublement composés, qu'on appelle *sur-composés*. C'est lorsque le verbe est énoncé par trois

§62      *PRINCIPES*

mots; quand il a eu diné; j'aurois été aimé, &c.

Plusieurs de ces temps, qui sont composés ou sur-composés en françois, sont simples en latin, sur-tout à l'actif, *amavi*, j'ai aimé, &c. Le françois n'a point de temps simples au passif. Il en est de même en espagnol, en italien, en allemand, & dans plusieurs autres langues vulgaires. Ainsi, quoiqu'on dise en latin, en un seul mot, *amor*, *amaris*, *amatur*, ou dit en françois, *je suis aimé*, &c. en espagnol, *soy amado*, *eres amado*, *es amado*; en italien, *sono amato*, *sei amato*, *e amato*.

Les verbes passifs des Latins ne sont composés qu'aux préterits & aux autres temps qui se forment du participe passé; *amatus sum* ou *fui*, j'ai été aimé; *amatus ero* ou *fuero*, j'aurai été aimé. On dit aussi à l'actif, *amatum ire*, qu'il aimera ou qu'il doit aimer; & au passif, *amatum iri*, qu'il sera ou qu'il doit être aimé. *Amatum est* alors un nom indéclinable, *ire* ou *iri ad amatum*.

Cependant, on ne s'est point avisé en latin de donner en ces occasions le nom d'auxiliaire au verbe *sum*, ni à *habeo*, ni à *ire*, quoiqu'on dise *habeo persuasum*; & que César ait dit, *Misit copias quas habebat paratas: habere grates, fidem, mentionem, odium, &c.*

Notre verbe *devoir* ne seyt-il pas aussi d'auxiliaire aux autres verbes, par métaphore ou par extension; pour signifier ce qui arrivera; *je dois aller demain à Versailles; je dois recevoir; il doit partir; il doit arriver, &c.*

Le verbe *faire* a souvent aussi le même usage, *faire voir, faire part, faire des complimens, faire honte, faire peur, faire pitié, &c.*

Je crois qu'on n'a donné le nom d'auxiliaire à *être* & à *avoir*, que parceque ces verbes étant suivis d'un nom verbal, deviennent équivalens à un verbe simple des Latins. *Veni, je suis venu.* C'est ainsi que parceque *propter* est une préposition en latin, on a mis aussi notre *à cause* au



rang des prépositions françoises, & ainsi de quelques autres.

Pour moi je suis persuadé, qu'il ne faut juger de la nature des mots, que relativement au service qu'ils rendent dans la langue où ils sont en usage, & non par rapport à quelqu'autre langue, dont ils sont l'équivalent. Ainsi ce n'est que par périphrase ou circonlocution que, *je suis venu* est le prétérit de *venir*. *Je* est le sujet; c'est un pronom personnel: *suis* est seul le verbe, à la première personne du temps présent, *je suis* actuellement: *venu* est un participe ou adjectif verbal, qui signifie une action passée, & qui la signifie adjectivement comme arrivée; au lieu qu'*avènement* la signifie substantivement & dans un sens abstrait. Ainsi, *il est venu*, c'est-à-dire, *il est actuellement celui qui est venu*, comme les Latins disent, *venturus est*, *il est actuellement celui qui doit venir*.

*J'ai aimé*: le verbe n'est que *ai*, *habeo*. *J'ai* est dit alors par figure, par méta-

phore, par similitude. Quand nous disons, *j'ai un livre*, &c. *J'ai* est au propre, & nous tenons le même langage par comparaison, lorsque nous nous servons de termes abstraits. Ainsi nous disons, *j'ai aimé*, comme nous disons, *j'ai honte*, *j'ai peur*, *j'ai envie*, *j'ai soif*, *j'ai faim*, *j'ai chaud*, *j'ai froid*. Je regarde donc *aimé*, comme un véritable nom substantif abstrait & métaphysique, qui répond à *amatum*, *amatu* des Latins, quand ils disent *amatum ire*, aller au sentiment d'aimer, ou *amatum iri*, l'action d'aller au sentiment d'aimer être pris, *viam iri ad amatum*. Or, comme en latin *amatum*, *amatu*, n'est pas le même mot qu'*amatus*, *a, tum*, de même *aimé*, dans *j'ai aimé*, n'est pas le même mot que dans *je suis aimé* ou *aimée*. Le premier est actif, *j'ai aimé*; au lieu que l'autre est passif, *je suis aimé*. Ainsi quand un officier dit, *j'ai habillé mon régiment*, *mes troupes*; *habillé* est un nom abstrait pris dans un sens actif.

Au lieu que quand il dit, *les troupes que j'ai habillées*, *habillées* est un pur adjectif participe, qui est dit dans le même sens que *paratus*, dans la phrase ci-dessus, *copias quas habebat paratas* (1).

Ainsi il me semble que nos Grammaires pouroient bien se passer du mot d'*auxiliaire*, & qu'il suffiroit de remarquer en ces occasions le mot qui est le verbe, le mot qui est le nom, & la périphrase qui équivaut au mot simple des Latins. Si cette précision paroît trop recherchée à certaines personnes, du moins elles n'y trouveront rien qui les empêche de s'en tenir au train commun, ou plutôt à ce qu'elles savent déjà.

Ceux qui ne savent rien ont bien plus de facilité à apprendre bien, que ceux qui déjà savent mal.

Nos Grammairiens, en voulant donner à nos verbes des temps qui répondissent

---

(1) César.

comme en un seul mot, aux temps simples des Latins, ont inventé le mot de *verbe auxiliaire*. C'est ainsi qu'en voulant assujétir les langues modernes à la méthode latine, ils les ont embarrassées d'un grand nombre de préceptes inutiles, de *cas*, de *déclinaisons* & autres termes qui ne conviennent point à ces langues, & qui n'y auroient jamais été reçus, si les Grammairiens n'avoient pas commencé par l'étude de la langue latine. Ils ont assujéti de simples équivalens à des règles étrangères. Mais on ne doit pas régler la Grammaire d'une langue, par les formules de la Grammaire d'une autre langue.

Les règles d'une langue ne doivent se tirer que de cette langue même. Les langues ont précédé les Grammaires; & celles-ci ne doivent être formées que d'observations justes tirées du bon usage de la langue particulière dont elles traitent.



---



---

**DES CONJUGAISONS.**

LA Conjugaison (1) est un arrangement suivi, de toutes les terminaisons d'un verbe, selon les voix, les modes, les temps, les nombres & les personnes, termes de Grammaire qu'il faut d'abord expliquer.

Le mot *voix* est pris ici dans un sens figuré. On personifie le verbe, on lui donne une voix, comme si le verbe parloit; car les hommes pensent de toutes choses par ressemblance à eux-mêmes: ainsi la voix est comme le ton du verbe. On range toutes les terminaisons des verbes en deux classes différentes: 1.<sup>o</sup> les terminaisons qui font connoître que le sujet de la proposition fait une action, sont dites être de la voix active, c'est-à-dire, que le sujet est considéré alors comme agent: c'est le sens actif: 2.<sup>o</sup> toutes celles

---

(1) En latin, *Conjugatio*. Ce mot signifie, jonction, assemblage. Racine, *Conjungere*.

qui sont destinées à indiquer que le sujet de la proposition est le terme de l'action qu'un autre fait, qu'il en est le patient, ces terminaisons sont dites être de la *voix passive*, c'est-à-dire, que le verbe énonce alors un sens passif.

Par *modes*, on entend les différentes manières d'exprimer l'action. Il y a quatre principaux modes, l'*indicatif*, le *subjonctif*, l'*impératif* & l'*infinitif*, auxquels en certaines langues on ajoute l'*optatif*.

L'*indicatif* énonce l'action d'une manière absolue, comme *j'aime*, *j'ai aimé*, *j'avois aimé*, *j'aimerai*. C'est le seul mode qui forme des propositions, c'est-à-dire, qui énonce des jugemens; les autres modes ne font que des énonciations. Voyez ce que nous disons à ce sujet à l'article *CONSTRUCTION*, où nous faisons voir la différence qu'il y a entre une proposition & une simple énonciation.

Le *subjonctif* exprime l'action d'une manière dépendante, subordonnée, incertaine, conditionnelle, en un mot d'une

manière qui n'est pas absolue, & qui suppose toujours un indicatif: *quand j'aimerois, afin que j'aimasse*; ce qui ne dit pas *que j'aime*, ni *que j'ais aimé*.

L'*optatif*, que quelques Grammairiens ajoutent aux modes que nous avons nommés, exprime l'action avec la forme de desir & de souhait. *Plût à Dieu qu'il vienna*. Les Grecs ont des terminaisons particulières pour l'*optatif*. Les Latins n'en ont point. Quand ils veulent énoncer le sens de l'*optatif*, ils empruntent des terminaisons du *subjonctif*, auxquelles ils ajoutent la particule de desir, *Utinam*, *plût à Dieu que*. Dans les langues où l'*optatif* n'a point de terminaisons qui lui soient propres, il est inutile d'en faire un mode séparé du *subjonctif*.

L'*impératif* marque l'action avec la forme de commandement, ou d'exhortation, ou de prière, *prens, viens, va donc*.

L'*infinitif* énonce l'action dans un sens abstrait, & n'en fait par lui-même aucune application singulière & adaptée à un su-

jet: *Aimer, donner, venir.* Ainsi il a besoin, comme les prépositions, les adjectifs, &c. d'être joint à quelque autre mot, afin qu'il puisse faire un sens singulier & adapté.

A l'égard des *temps*, il faut observer que toute action est relative à un temps, puisqu'elle se passe dans le temps. Ces rapports de l'action au temps sont marqués en quelques langues par des particules ajoutées au verbe. Ces particules sont les signes du temps. Mais il est plus ordinaire que les temps soient désignés par des terminaisons particulières, au moins dans les temps simples. Tel est l'usage en grec, en latin, en françois, &c.

Il y a trois temps principaux; le présent, comme *amo, j'aime*; le passé ou préterit, comme *amavi, j'ai aimé*; l'avenir ou futur, comme *amabo, j'aimerai*.

Ces trois temps sont des temps simples & absolus. On y ajoute les temps relatifs & combinés, comme *je lisois, quand vous êtes venu*.

*Les nombres.* Ce mot se dit de la pro-



priété qu'ont les terminaisons des noms & celles des verbes de marquer si le mot doit être entendu d'une seule personne, ou si on doit l'entendre de plusieurs, *amo*, *amamus*.

Enfin, il faut savoir ce qu'on entend par les *personnes grammaticales*. Pour cela il faut observer que tous les objets qui peuvent faire la matière du discours, sont, 1.<sup>o</sup> ou la personne qui parle d'elle-même, *amo*, *j'aime*; 2.<sup>o</sup> ou la personne à qui on adresse la parole, *amas*, *vous aimez*; 3.<sup>o</sup> ou enfin quelque autre objet, qui n'est ni la personne qui parle, ni celle à qui l'on parle, *Rex amat populum*, *le Roi aime le peuple*.

Cette considération des mots, selon quelque-une de ces trois vues de l'esprit, a donné lieu aux Grammairiens de faire un usage particulier du mot *personne* par rapport au discours. Ils appellent *première personne* celle qui parle, parceque c'est d'elle que vient le discours. La personne à qui s'adresse le discours est appelée la

*seconde personne.* Enfin, la *troisième personne*, c'est tout ce qui est considéré comme étant l'objet dont la première personne parle à la seconde.

Voyez combien de sortes de vues de l'esprit sont énoncées en même temps par une seule terminaison ajoutée aux lettres radicales du verbe. Par exemple, dans *amare*, ces deux lettres *a, m*, sont les radicales ou immuables. Si à ces deux lettres j'ajoute *o*, je forme *amo*. Or en disant *amo*, je fais connoître que je juge de moi; je m'attribue le sentiment d'aimer. Je marque donc en même temps la voix, le mode, le temps, le nombre, la personne.

Je fais ici en passant cette observation, pour faire voir qu'outre la propriété de marquer la voix, le mode, la personne, &c. & outre la valeur particulière de chaque verbe, qui énonce ou l'essence, ou l'existence, ou quelqu'action, ou quelque sentiment, &c. le verbe marque encore l'action de l'esprit qui applique cette valeur à un sujet, soit dans les propositions,

soit dans les simples énonciations; & c'est ce qui distingue le verbe des autres mots, qui ne sont que de simples dénominations. Mais revenons au mot *conjugaison*.

On peut aussi regarder ce mot comme un terme métaphorique tiré de l'action d'atteler les animaux sous le joug au même char & à la même charrue, ce qui emporte toujours l'idée d'assemblage, de liaison & de jonction. Les anciens Grammairiens se sont servi indifféremment du mot de *conjugaison* & de celui de *déclinaison*, soit en parlant d'un verbe, soit en parlant d'un nom. Mais aujourd'hui on emploie *declinatio* & *declinare* quand il s'agit des noms; & on se sert de *conjugatio* & de *conjugare* quand il est question des verbes.

Les Grammairiens de chaque langue ont observé qu'il y avoit des verbes qui énonçoient les modes, les temps, les nombres & les personnes par certaines terminaisons, & que d'autres verbes de la

même langue avoient des terminaisons toutes différentes pour marquer les mêmes modes, les mêmes temps, les mêmes nombres & les mêmes personnes. Alors les Grammairiens ont fait autant de classes différentes de ces verbes, qu'il y a de variétés entre leurs terminaisons, qui malgré leurs différences ont cependant une égale destination par rapport au temps, au nombre & à la personne. Par exemple, *amo, amavi, amatum, amare; moneo, monui, monitum, monere; lego, legi, lectum, legere; audio, audivi, auditum, audire.* Ces quatre sortes de terminaisons différentes entr'elles, énoncent également des vues de l'esprit de même espèce. *Amavi*, j'ai aimé; *monui*, j'ai averti; *legi*, j'ai lu; *audivi*, j'ai entendu. Vous voyez que ces différentes terminaisons marquent également la première personne au singulier, & au temps passé de l'indicatif. Il n'y a de différence que dans l'action que l'on attribue à chacune de ces premières personnes, & cette action est marquée par les lettres

## 576 PRINCIPES

radicales du verbe, *am*, *mon*, *leg*, *aud*.

A l'égard du françois, il faut d'abord observer que tous nos verbes sont terminés à l'infinitif, ou en *er*, ou en *ir*, ou en *oir*, ou en *re*. Ainsi ce seul mot technique, *er-ir-oir-re*, énoncé par chacune de ses syllabes, chacune de nos quatre conjugaisons générales.

Ces quatre conjugaisons générales sont ensuite subdivisées en d'autres, à cause des voyelles ou des diphtongues, ou des consonnes qui précèdent la terminaison générale. Par exemple, *er* est une terminaison générale : mais si *er* est précédé d'un son mouillé foible, comme dans *envo-yer*, *ennu-yer*, ce son apporte quelques différences dans la conjugaison. Il en est de même dans *re*. Ces deux lettres sont quelquefois précédées de consonnes, comme dans *vainere*, *rendre*, *bâtre*, &c.

Je crois que plutôt que de fatiguer l'esprit & la mémoire de règles, il vaut mieux donner un paradigme de chacune de ces quatre conjugaisons générales, & mettre  
ensuite

ensuite au dessus une liste alphabétique des verbes que l'usage a exceptés de la règle.

Je crois aussi que l'on peut s'épargner la peine de se fatiguer après les observations que les Grammairiens ont faites sur les formations des temps. La seule inspection du paradygme donne lieu à chacun de faire ses remarques sur ce point.

D'ailleurs les Grammairiens ne s'accordent point sur ces formations. Les uns commencent par l'infinitif. Il y en a qui tirent les formations de la première personne du présent de l'indicatif : d'autres de la seconde, &c. L'essentiel est de bien connoître la signification, l'usage & le service d'un mot. Amusez-vous ensuite, tant qu'il vous plaira, à observer les rapports de filiation ou de paternité que ce mot peut avoir avec d'autres.

S'il eut été possible que les langues eussent été le résultat d'une assemblée générale de la nation, & qu'après bien des discussions & des raisonnemens, les philosophes y eussent été écoutés, & eussent en

voix délibérative; il est vraisemblable qu'il y auroit eu plus d'uniformité dans les langues. Il n'y auroit eu, par exemple, qu'une seule conjugaison, & un seul paradygme pour tous les verbes d'une langue. Mais comme les langues n'ont été formées que par une sorte de métaphysique d'instinct & de sentiment, s'il est permis de parler ainsi; il n'est pas étonnant qu'on n'y trouve pas une analogie bien exacte, & qu'il y ait des irrégularités. Par exemple, nous désignons la même vue de l'esprit par plus d'une manière, soit que la nature des lettres radicales qui forment le mot amène cette différence, ou par la seule raison du caprice & d'un usage aveugle. Ainsi nous marquons la première personne au singulier, quand nous disons *j'aime*. Nous désignons aussi cette première personne, en disant, *je finis*, ou bien *je reçois*, ou *je prens*, &c. Ce sont ces différentes sortes de terminaisons auxquelles les verbes sont assujétis dans une langue, qui sont les différentes conjugaisons, comme nous l'a-

vons déjà observé. Il y a des langues où les différentes vues de l'esprit sont marquées par des particules, dont les unes précèdent, & les autres suivent les radicales. Qu'importe comment, pourvu que les vues de l'esprit soient distinguées avec netteté, & que l'on apprenne par usage à connoître les signes de ces distinctions?

---

**DES PRÉPOSITIONS,**  
*& en particulier de la Préposition A.*

**I**L faut observer, à l'égard des prépositions :

I. Que toute préposition est entre deux termes qu'elle lie, & qu'elle met en rapport.

II. Que ce rapport est souvent marqué par la signification propre de la préposition même, comme, *avec, dans, sur, &c.*

III. Mais que souvent aussi les prépositions, sur-tout, *à, de, ou du,* outre le rapport qu'elles indiquent quand elles sont prises dans leur sens primitif & propre, ne



sont ensuite par figure & par extension, que de simples prépositions unitives ou indicatives, qui ne font que mettre deux mots en rapport : en sorte qu'alors c'est à l'esprit même à remarquer la sorte de rapport qu'il y a entre les deux termes de la relation unis entr'eux par la préposition. Par exemple, *Approchez-vous du feu* : du lie feu avec *approchez-vous* : & l'esprit observe ensuite un rapport d'approximation, que *du* ne marque pas. *Eloignez-vous du feu* ; du lie feu avec *éloignez-vous*, & l'esprit observe là un rapport d'éloignement. Vous voyez que la même préposition sert à marquer des rapports opposés. On dit de même *donner à*, & *ôter à*. Ainsi ces sortes de rapports diffèrent autant que les mots diffèrent entr'eux.

Je crois donc, que lorsque les prépositions ne sont, ou ne paroissent pas prises dans le sens propre de leur première destination, & que par conséquent elles n'indiquent pas par elles-mêmes la sorte de rapport particulier que celui qui parle veut

faire entendre; alors c'est à celui qui écoute ou qui lit, à reconnoître la sorte de rapport qui se trouve entre les mots liés par la préposition simplement unitive ou indicative.

Cependant, quelques Grammairiens ont mieux aimé épuiser la métaphysique la plus recherchée, & si je l'ose dire, la plus inutile & la plus vaine, que d'abandonner le lecteur au discernement que lui donne la connoissance & l'usage de sa propre langue. *Rapport de cause; rapport d'effet, d'instrument, de situation, d'époque. Table à pieds de biche; c'est là un rapport de forme, dit l'abbé Girard (1). Bassin à barbe, rapport de service; Pierre à feu, rapport de propriété productive (2), &c.* La préposition à n'est point destinée à marquer par elle-même un rapport de propriété productive, ou de service, ou de forme, &c. quoique ces rapports se trouvent entre les mots liés par la préposition

(1) Tom. II, pag. 199.

(2) Idem, *ibid.*

2. D'ailleurs, les mêmes rapports sont souvent indiqués par des prépositions différentes, & souvent des rapports opposés sont indiqués par la même préposition.

Il me paroît donc que l'on doit d'abord observer la première & principale destination d'une préposition. Par exemple, la principale destination de la préposition *à*, est de marquer la relation d'une chose à une autre, comme, le terme où l'on va, ou à quoi ce qu'on fait se termine, le but, la fin, l'attribution, le pourquoi. *Aller à Rome : Prêter de l'argent à usure, à gros intérêt : Donner quelque chose à quelqu'un, &c.* Les autres usages de cette préposition reviennent ensuite à ceux-là, par catachrèse, abus, extension, ou imitation. Mais il est bon de remarquer quelques-uns de ces usages, afin d'avoir des exemples qui puissent servir de règle, & aider à décider les doutes par analogie & par imitation. On dit donc :

*Après un nom substantif.*

*Air à chanter. Billet à ordre, c'est-à-dire, payable à ordre. Chaise à deux. Doute à éclaircir. Entreprise à exécuter. Grenier à sel. Habit à la mode. Instrument à vent. Matière à procès. Plaine à perte de vue, &c.*

*Après un adjectif.*

*Agréable à la vue. Contraire à la santé. Délicieux à manger. Facile à faire. Observez qu'on dit, Il est facile de faire cela.*

*Quand on le veut, il est facile.  
De s'affirmer un repos plein d'apas.*

La raison de cette différence est que dans le dernier exemple de n'a pas rapport à facile; mais à il. Il, hoc, cela, à savoir de faire, &c. est facile, est une chose facile. Ainsi, il, de s'affirmer un repos plein d'apas, est le sujet de la préposition, & est facile, en est l'attribut.

*Après un verbe.*

*S'abandonner à ses passions. S'amuser à des bagatelles. Applaudir à quelqu'un. Aimer à boire, à faire du bien. Les hommes n'aiment point à admirer les autres : ils cherchent eux-mêmes à être goûtés & à être applaudis. La Bruyère. Aller à cheval. S'appliquer à. S'attacher à. Blessé à. Crier à l'aide, au feu, &c. Conseiller quelque chose à quelqu'un. Demander à. Donner à boire à quelqu'un. Etre à, &c. Voyons à qui l'autre, c'est-à-dire, voyons à ceci, (attendamus ad hoc, nempe) à savoir qui l'aura.*

*Avant une autre préposition.*

*A se trouve quelquefois avant la préposition de, comme en ces exemples:*

*Peut-on ne pas céder à de si puissans charmes?*

*Et peut-on refuser son cœur*

*À de beaux yeux qui le demandent.*

*Je crois qu'en ces occasions, il y a une ellipse synthétique : l'esprit est occupé des*

charmes qui l'ont frappé ; & il met ces charmes au rang des charmes puissans dont on ne sauroit se garantir. *Peut-on ne pas céder à l'attrait , au pouvoir de si puissans charmes. Peut-on refuser son cœur à ces yeux , qui sont de la classe des beaux yeux.* L'usage abrégé ensuite l'expression , & introduit des façons de parler particulières, auxquelles on doit se conformer , & qui ne détruisent pas les règles.

Ainsi je crois que *de* ou *des* , sont toujours des prépositions extractives , & que quand on dit , *des savans soutiennent ; des hommes m'ont dit , &c. des savans , des hommes* , ne sont pas au nominatif. Et de même , quand on dit , *j'ai vu des femmes ; j'ai vu des hommes , &c. des femmes , des hommes* , ne sont pas à l'accusatif. Car si l'on veut bien y prendre garde , on reconnoitra que *ex hominibus , ex mulieribus , &c.* ne peuvent être ni le sujet de la proposition , ni le terme de l'action du verbe ; & que celui qui parle , veut dire , que *quelques-uns des savans soutiennent , &c.*

586 PRINCIPES

*quelques-uns des hommes ; quelques-unes des femmes , disent , &c.*

*A , après des adverbes.*

On ne se sert de la préposition *à* après un adverbe , que lorsque l'adverbe marque relation. Alors l'adverbe exprime la forte de relation , & la préposition indique le corrélatif. Ainsi on dit , *conformément à*. On a jugé *conformément à* l'Ordonnance de 1667. On dit aussi *relativement à*.

D'ailleurs l'adverbe ne marquant qu'une circonstance absolue & déterminée de l'action , n'est pas suivi de la préposition *à*.

*A , en des façons de parler adverbiales , & en celles qui sont équivalentes à des prépositions latines , ou de quelqu'autre langue.*

*A jamais. A toujours. A l'encontre. Tour à tour. Pas à pas. Vis-à-vis. A pleines mains. A fur & à mesure. A la fin , tandem , aliquando. C'est-à-dire , netteme ,*

scilicet. *Suivre à la piste. Faire le diable à quatre. Se faire tenir à quatre. A cause,* qu'on rend en latin par la préposition, *propter. A raison de. Jusqu'à, ou jusques à. Au-delà. Au-dessus. Au-dessous. A quoi bon, quorsum. A la vue, à la présence, ou en présence, coram.*

Telles sont les principales occasions où l'usage a consacré la préposition *à*. Les exemples que nous venons de rapporter, serviront à décider par analogie les difficultés que l'on pourroit avoir sur cette préposition.

Au reste la préposition *au* est la même que la préposition *à*. La seule différence qu'il y a entre l'une & l'autre, c'est que *à* est un mot simple, & que *au* est un mot composé.

Ainsi il faut considérer la préposition *à* en deux états différens.

I. Dans son état simple : 1.<sup>o</sup> *Rendez à César, ce qui appartient à César :* 2.<sup>o</sup> *Se prêter à l'exemple :* 3.<sup>o</sup> *Se rendre à la raison.* Dans le premier exemple *à* est



devant un nom sans article. Dans le second exemple, *à* est suivi de l'article masculin, parce que le mot commence par une voyelle; *à l'exemple*, *à l'esprit*, *à l'amour*. Enfin dans le dernier, la préposition *à* précède l'article féminin.

II. Hors de ces trois cas, la préposition *à* devient un mot composé par la jonction avec l'article *le*, ou avec l'article pluriel *les*. L'article *le*, à cause du son sourd de l'*e* muet, a amené *au*, de sorte qu'au lieu de dire *à le*, nous disons *au*, si le nom ne commence pas par une voyelle; *s'adonner au bien*. Et au pluriel, au lieu de dire *à les*, nous changeons *l* en *u*; ce qui arrive souvent dans notre langue, & nous disons *aux*, soit que le nom commence par une voyelle, ou par une consonne, *aux hommes*, *aux femmes*. Ainsi *au* est autant que *à le*, & *aux*, que *à les*.

## DE L'ADVERBE.

LE mot *adverbe* est formé de la préposition *ad*, *vers*, *auprès*, & du mot *verbe*, parceque l'adverbe se met ordinairement auprès du verbe, auquel il ajoute quelque modification ou circonstance. *Il aime constamment : il écrit mal.* Les dénominations se tirent de l'usage le plus fréquent : or le service le plus ordinaire des adverbes est de modifier l'action que le verbe signifie, & par conséquent de n'en être pas éloigné : & voila pourquoi on les a appellés *adverbes* ; c'est-à-dire, mots joints au verbe. Ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait des adverbes qui se rapportent aussi au nom adjectif, au participe, & à des noms qualificatifs, tels que *roi*, *père*, &c. car on dit, *il m'a paru fort changé : c'est une femme extrêmement sage & fort aimable. Il est véritablement roi.*

En faisant l'énumération des différentes

sortes de mots qui entrent dans le discours, je place l'adverbe après la préposition, parcequ'il me paroît que ce qui distingue l'adverbe des autres espèces de mots, c'est que l'adverbe vaut autant qu'une préposition & un nom : il a la valeur d'une préposition avec son complément : c'est un mot qui abrège. Par exemple *sagement*, vaut autant que, *avec sagesse*.

Ainsi, tout mot qui peut être rendu par une préposition & un nom, est un adverbe. Par conséquent ce mot *y*, quand on dit, *il y est*, ce mot, *dis - je*, est un adverbe qui vient du latin *Ibi*. Car, *il y est*, est comme si l'on disoit, *il est dans ce lieu-là*.

Où est encore un adverbe qui vient du latin *Ubi*, que l'on prononçoit *oubi*. Où est-il, c'est-à-dire, *en quel lieu*.

*Si*, quand il n'est pas conjonction conditionnelle, est aussi adverbe, comme quand on dit, *elle est si sage, il est si savant*. Alors, *si* vient du latin *Sic*, c'est-à-dire, *à ce point, au point que, &c.* C'est la

valeur ou signification du mot, & non le nombre des syllabes, qui doit faire mettre un mot en telle classe, plutôt qu'en telle autre. Ainsi *A* est préposition, quand il a le sens de la préposition latine *à*, ou celui de *ad* : au lieu que *A* est mis au rang des verbes, quand il signifie *habes*, & alors nos pères écrivoient *ha*.

Puisque l'adverbe emporte toujours avec lui la valeur d'une préposition, & que chaque préposition marque une espèce de manière d'être, une sorte de modification dont le mot qui suit la préposition fait une application particulière, il est évident que l'adverbe doit ajouter quelque modification ou quelque circonstance à l'action que le verbe signifie. Par exemple, *il a été reçu avec politesse, ou poliment.*

Il suit encore de-là que l'adverbe n'a pas besoin lui-même de complément. C'est un mot qui sert à modifier d'autres mots, & qui ne laisse pas l'esprit dans l'attente nécessaire d'un autre mot, comme sont le verbe actif & la préposition. Car si je dis

du roi, *qu'il a donné*, on me demandera *quoi, & à qui*. Si je dis de quelqu'un qu'il s'est conduit *avec, ou par, ou sans*, ces prépositions font attendre leur complément. Au lieu que si je dis, *il s'est conduit prudemment, &c.* l'esprit n'a plus de question nécessaire à faire par rapport à *prudemment*. Je puis bien, à la vérité, demander en quoi a consisté cette prudence; mais ce n'est plus là le sens nécessaire & grammatical.

Pour bien entendre ce que je veux dire, il faut observer que toute proposition qui forme un sens complet, est composée de divers sens ou concepts particuliers, qui, par le rapport qu'ils ont entre eux, forment l'ensemble ou sens complet.

Ces divers sens particuliers, qui sont comme les pierres du bâtiment, ont aussi leur ensemble. Quand je dis, *le soleil est levé*, voilà un sens complet. Mais ce sens complet est composé de deux concepts particuliers: j'ai le concept de *soleil*, & le concept de *est levé*. Or remarquez, que

ce dernier concept est composé de deux mots, *est & levé*, & que ce dernier suppose le premier. *Pierre dort*, voilà deux concepts énoncés par deux mots : mais si je dis *Pierre bat*, ce mot *bat* n'est qu'une partie de mon concept; il faut que j'énonce la personne ou la chose que *Pierre bat*. *Pierre bat Paul*, alors *Paul* est le complément de *bat*; *bat Paul* est le concept entier; mais concept partiel de la proposition *Pierre bat Paul*.

De même, si je dis *Pierre est avec*, *sur*, ou *dans*, ces mots *avec*, *sur*, ou *dans*, ne sont que des parties de concept, & ont besoin chacun d'un complément. Or ces mots joints à un complément forment un concept, qui, étant énoncé en un seul mot, forme l'adverbe, qui en tant que concept particulier & tout formé, n'a pas besoin de complément pour être tel concept particulier.

Selon cette notion de l'adverbe, il est évident que les mots qui ne peuvent pas être réduits à une préposition suivie de son

complément, sont ou des conjonctions ou des particules, qui ont des usages particuliers. Mais ces mots ne doivent point être mis dans la classe des adverbes. Ainsi je ne mets pas *non*, ni *oui* parmi les adverbes.

*Non*, *ne*, sont des particules négatives.

A l'égard de *oui*, je crois que c'est le participe passé du verbe *ouïr*, & que nous disons *oui*, par ellipse, *cela est oui*, *cela est entendu*. C'est dans le même sens que les Latins disoient *dictum puta* (1).

Il y a donc autant de sortes d'adverbes qu'il y a d'espèces de manières d'être qui peuvent être énoncées par une préposition & son complément. On peut les réduire à certaines classes.

#### ADVERBES DE TEMPS.

Il y a deux questions de temps qui se font par des adverbes, & auxquelles on répond ou par des adverbes, ou par des prépositions avec un complément.

---

(1) Térence, *Andr. act. I, sc. I.*

1. *Quand* viendrez-vous ? *demain*, dans trois jours.

2. *Combien de temps* ? *Si long-temps que. Autant de temps que. Combien de temps* Jesus-Christ a-t-il vécu ? Trente-trois ans ; on sous-entend, *pendant*.

Voici encore quelques adverbess de temps, *Jusqu'à ce que. Tous les jours* ; on sous-entend la préposition *pendant*. *Maintenant. Présentement. Alors*, c'est-à-dire, à l'heure.

*Auparavant*. Ce mot étant adverbe, ne doit point avoir de complément. Ainsi c'est une faute de dire *auparavant cela* : il faut dire, *avant cela. Autrefois. Dernièrement*.

*Aujourd'hui*, c'est-à-dire, au jour de *hui*, au jour présent. On disoit autrefois simplement *hui* : je n'irai *hui*. *Nicod. Hui* est encore en usage dans nos provinces méridionales.

*Hier. Demain. Autrefois. Un jour*, pour le passé & pour l'avenir. *Quelquesfois*, le matin, le soir. *Tard. Avant-hier. Quel-*



595      *PRINCIPES*

*que jour, avec affirmation. Jamais, avec négation. Déjà. Long-temps. Depuis peu. Quand. Ci-devant. Ci-après. A l'avenir. Avant que. Jusqu'à ce que. Tandis que. Bientôt. D'abord. Tout à l'heur. Alors. Dès-lors. Enfin. A l'avenir. Ordinairement. D'ordinaire.*

*ADVERBES DE LIEU.*

Il y a quatre manières d'envisager le lieu. On peut le regarder, 1.<sup>o</sup> comme étant le lieu où l'on est; où l'on demeure: 2.<sup>o</sup> comme étant le lieu où l'on va: 3.<sup>o</sup> comme étant le lieu par où l'on passe: 4.<sup>o</sup> comme étant le lieu d'où l'on vient. C'est ce que les Grammairiens appellent, *in loco, ad locum, per locum, de loco*, ou autrement, *ubi, quo, qua, unde*. Où est-il? Il est là. Où & là sont des adverbes: car on peut dire *En quel lieu? En ce lieu; &c.*

Voici encore quelques adverbes de lieu, ou de situation. *Y: il y est. Ailleurs. De-*

DE GRAMMAIRE. 997

*vant. Derrière. Dessus. Dessous. Dedans. Dehors. Par-tout. Autour.*

ADVERBES DE QUANTITÉ.

*Combien. Beaucoup. Peu. Davantage. Très-fort. Un peu. Médiocrement. Amplement. En abondance. A foison. Largement."*

ADVERBES DE QUALITÉ.

*Savamment. Pieusement. Ardemment. Sagement. Gaiement. Bien. Mal. Heureusement ; & grand nombre d'autres formes des adjectifs qui qualifient leurs substantifs.*

ADVERBES DE MANIÈRE.

*Promptement. Tout d'un coup. Lentement. A la hâte. Peu à peu. Confusément. Insolemment. De diverses manières.*

Il y a des adverbes qui servent à marquer le rapport ou la relation de ressemblance. *Ainsi que. Comme. De la même manière que. De même que.*

D'autres au contraire marquent diversité. *Autrement. D'ailleurs.*

598 PRINCIPES

D'autres adverbesservent à compter combien de fois. *Quelquefois. Combien de fois. Encore. Souvent. Rarement. Une fois, deux fois, trois fois, cent fois, mille fois :* en françois nous sous-entendons ici quelques prépositions, *pendant, pour, par.*

D'autres sont adverbess de nombre ordinal. *Premièrement. Secondement. En troisième lieu, &c.*

ADVERBES D'INTERROGATION.

*Pourquoi. Pour quel sujet. Comment.* Il y a aussi, sur-tout en latin, des particules qui servent à l'interrogation. *An, anne, num, nunquid, nonne. Ne* joint à un mot, *Vidēs ne? Voyez-vous? Et* joint à certains mots, *Ecquando, quand? Ecquis, qui? Ecqua mulier, quelle femme?*

ADVERBES D'AFFIRMATION.

*Ainsi. Certainement. Vraiment oui. Sans doute.*

DE GRAMMAIRE. 599

ADVERBES DE NÉGATION.

*En aucune manière. Nullement. Point du tout. Nulle part.*

ADVERBES DE DIMINUTION.

*Presque. Peu s'en faut.*

ADVERBES DE DOUTE.

*Peut-être.*

Il y a aussi des adverbes qui servent dans le raisonnement. *Ainsi. Or. Par conséquent.*

D'autres marquent assemblage. *Ensemble, conjointement, pareillement.* D'autres, division. *A part, en particulier, séparément, en détail, l'un après l'autre.* D'autres d'exception, *seulement, &c.*

Il y a aussi des mots qui servent dans les comparaisons, pour augmenter la signification des adjectifs. Par exemple, on dit au positif, *pieux, plus pieux, très ou fort pieux.* Ces mots *plus, très, fort,* sont considérés comme des adverbes. *Fort;*

600 PRINCIPES

c'est-à-dire, *fortement, extrêmement.* *Très* vient de *ter*, *trois-fois*. *Plus*, c'est-à-dire, *selon une plus grande valeur*. *Moins* est encore un adverbe qui sert à la comparaison.

Il y a des adverbes qui se comparent, sur-tout les adverbes de qualité, ou qui expriment ce qui est susceptible de plus ou de moins. Comme *long-temps, plus long-temps. Savamment, plus savamment, très-savamment. Vaillamment, plus vaillamment, très-vaillamment.*

Il y a des mots que certains Grammairiens placent avec les conjonctions, & que d'autres mettent avec les adverbes. Mais si ces mots renferment la valeur d'une préposition & de son complément, comme *parceque, c'est pourquoi, &c.* ils sont adverbes; & s'ils font de plus l'office de conjonction, nous dirons que ce sont des adverbes conjonctifs.

Il y a plusieurs adjectifs qui sont pris adverbialement. *Il sent bon. Il sent mauvais. Il voit clair. Il chante juste. Parlez bas.*

*bas. Parlez haut. Frappez fort. Tenir bon. Tenir ferme, &c.*

On appelle expression *adverbiale*, celle qui est équivalente à un adverbe. Si l'usage avoit établi un seul mot pour exprimer le même sens, ce mot seroit un adverbe : mais comme ce sens est énoncé en deux mots, on dit que c'est une expression *adverbiale*. Il en est de même de *vis-à-vis*, *tout d'un coup*, *tout-à-coup*, *à coup sur*, qu'on exprime en latin en un seul mot, par des adverbes particuliers; *Improvisè*, *subitò* : *certò*, & *tout de bon*, *seriò*, &c.

---

### DES CONJONCTIONS.

LES conjonctions sont de petits mots qui marquent que l'esprit, outre la perception qu'il a de deux objets, aperçoit entre ces objets un rapport ou d'accompagnement, ou d'opposition, ou de quelque autre espèce. L'esprit rapproche alors en

E-e e

lui-même ces objets, & les considère l'un par rapport à l'autre, selon cette vue particulière. Or le mot qui n'a d'autre office que de marquer cette considération relative de l'esprit, est appelé Conjonction.

Par exemple, si je dis que *Cicéron & Quintilien sont les auteurs les plus judicieux de l'antiquité*, je porte de Quintilien le même jugement que j'énonce de Cicéron. Voilà le motif qui fait que je rassemble Cicéron avec Quintilien. Le mot & qui marque cette liaison, est la conjonction.

Il en est de même si l'on veut marquer quelque rapport d'opposition ou de disconvenance. Par exemple, si je dis qu'*il y a un avantage réel à être instruit*; & que j'ajoute ensuite, sans aucune liaison, qu'*il ne faut pas que la science inspire de l'orgueil*, j'énonce deux sens séparés. Mais si je veux rapprocher ces deux sens, & en former l'un de ces ensembles qu'on appelle Période, j'aperçois d'abord de la

disconvenance, & une sorte d'éloignement & d'opposition qui doit se trouver entre la science & l'orgueil.

Voilà le motif qui me fait réunir ces deux objets: C'est pour en marquer la disconvenance. Ainsi en les rassemblant, j'énoncerai cette idée accessoire par la conjonction *mais*. Je dirai donc: *Il y a un avantage réel à être instruit; mais il ne faut pas que cet avantage inspire de l'orgueil.* Ce *mais* rapproche les deux propositions ou membres de la période, & les met en opposition.

Ainsi, la valeur de la conjonction consiste à lier des mots par une nouvelle modification, ou idée accessoire, ajoutée à l'un par rapport à l'autre. Les anciens Grammairiens ont balancé s'ils placeroient les conjonctions au nombre des parties du discours; & cela par la raison que les conjonctions ne représentent point d'idées de choses. *Mais qu'est-ce qu'être partie du discours, dit Priscien (1), sinon énoncer*

(1) Lib. XI, sub initio.



quelque concept, quelque affection ou mouvement intérieur de l'esprit? Quid enim est aliud pars orationis, nisi vox indicans mentis conceptum, id est cogitationem? Il est vrai que les conjonctions n'énoncent pas, comme font les noms, des idées d'êtres ou réels ou métaphysiques: mais elles expriment l'état ou affection de l'esprit entre une idée & une autre idée, entre une proposition & une autre proposition. Ainsi les conjonctions supposent toujours deux idées & deux propositions, & elles font connoître l'espèce d'idée accessoire que l'esprit conçoit entre l'une & l'autre.

Si l'on ne regarde dans les conjonctions, que la seule propriété de lier un sens à un autre; on doit reconnoître que ce service leur est commun avec bien d'autres mots.

1.º Le verbe, par exemple, lie l'attribut au sujet. Les pronoms *lui, elle, eux, le, la, les, leur,* lient une proposition à une autre. Mais ces mots tirent leur dé-

nomination d'un autre emploi qui leur est plus particulier.

2.<sup>o</sup> Il y a aussi des adjectifs relatifs qui font l'office de *conjonction*. Tel est le relatif *qui, lequel, laquelle*. Car outre que ce mot rapelle & indique l'objet dont on a parlé, il joint encore & unit une autre proposition à cet objet. Il identifie même cette nouvelle proposition avec l'objet. *Dieu que nous adorons est tout-puissant* : cet attribut, *est tout-puissant*, est affirmé de Dieu, en tant qu'il est celui *que nous adorons*. *Tel, quel, Talis, qualis, tantus, quantus; tot, quot, &c.* font aussi l'office de *conjonctions*.

3.<sup>o</sup> Il y a des adverbes qui, outre la propriété de marquer une circonstance de temps ou de lieu, supposent de plus quelque autre pensée qui précède la proposition où ils se trouvent. Alors ces adverbes font aussi l'office de *conjonction*. Tels sont *afin que*. On trouve dans quelques anciens, & l'on dit même encore aujourd'hui en certaines provinces, à celle *fin*

*que*, *ad hunc finem secundum quem*; où vous voyez la préposition & le nom qui font l'adverbe, & de plus l'idée accessoire de liaison & de dépendance. Il en est de même de *à cause que*, *propterea quod*; *parceque*, *quia*; *encore*, *adhuc*; *déjà*, *jam*, &c. Ces mots doivent être considérés comme adverbes conjonctifs, puisqu'ils font en même temps l'office d'adverbes & celui de conjonctions. C'est du service des mots dans la phrase qu'on doit tirer leur dénomination.

A l'égard des conjonctions proprement dites, il y en a d'autant de sortes, qu'il y a de différences dans les points de vue sous lesquels notre esprit observe un rapport entre un mot & un mot, ou entre une pensée & une autre pensée. Ces différences font autant de manières particulières de lier les propositions & les périodes.

Les Grammaticiens, sur chaque partie du discours, observent ce qu'ils appellent les *accidens*. Or ils en remarquent de deux sortes dans les conjonctions.

1.<sup>o</sup> La simplicité & la composition. C'est ce que les Grammairiens appellent *la figure*. Ils entendent par ce terme, la propriété d'être un mot simple, ou d'être un mot composé.

Il y a des conjonctions simples, telles sont *&*, *ou*, *mais*, *si*, *car*, *ni*, *aussi*, *or*, *done*, &c.

Il y en a d'autres qui sont composées, à moins que, *pourvu que*, *de sorte que*, *parceque*, *par conséquent*, &c.

2.<sup>o</sup> Le second accident des conjonctions, c'est leur signification, leur effet ou leur valeur. C'est ce qui leur a fait donner les divers noms dont nous allons parler. Surquoi j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de suivre l'ordre que M. l'abbé Girard a gardé dans *sa Grammaire*, au traité *des conjonctions* (1). Cet ouvrage est rempli d'observations utiles, qui donnent lieu d'en faire d'autres, que l'on

---

(1) *Les véritables principes de la langue françoise*, XII<sup>e</sup> Discours.

n'auroit peut-être jamais faites, si l'on n'avoit point lu avec réflexion l'ouvrage de ce digne Académicien.

I. *Conjonctions copulatives.*

*Et, ni*, sont deux conjonctions, qu'on appelle *copulatives*, du latin, *copulare*, joindre, assembler, lier. La première est en usage dans l'affirmation, & l'autre dans la négation. *Il n'a ni vice ni vertu. Ni* vient du *nec* des Latins, qui vaut autant que *& non*. On trouve souvent *&* au lieu de *ni* dans les propositions négatives; mais cela ne me paroît pas exact :

Je ne connoissois pas Almanzor & l'Amour.

J'aurois mieux *ni l'amour*. De même : *La poésie n'admet pas les expressions & les transpositions particulières, qui ne peuvent pas trouver quelquefois leur place en prose dans le style vif & élevé. Il faut dire, avec le père Buffier : la poésie n'admet ni expression ni transposition, &c.*

Observez que comme l'esprit est plus

prompt que la parole, l'empressement d'énoncer ce que l'on conçoit, fait souvent supprimer les conjonctions, & sur-tout les copulatives. *Attention, soins, crédit, argent, j'ai mis tout en usage pour, &c.* Cette suppression rend le discours plus vif. On peut faire la même remarque à l'égard de quelques autres conjonctions, sur-tout dans le style poétique, & dans le langage de la passion & de l'enthousiasme.

II. *Conjonctions augmentatives, ou ad-  
verbes conjonctifs augmentatifs.*

*De plus, d'ailleurs.* Ces mots servent souvent de transition dans le discours.

III. *Conjonctions alternatives.*

*Ou, sinon, tantôt.* Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Lisez ou écrivez. Pratiquez la vertu, sinon vous serez malheureux. Tantôt il rit, tantôt il pleure. Tantôt il veut, tantôt il ne veut pas.

Ces conjonctions, que M. l'abbé Girard

appelle *alternatives*, parcequ'elles marquent une alternative, une distinction, ou séparation dans les choses dont on parle; ces conjonctions, dis-je, sont appelées plus communément *disjonctives*. Ce sont des conjonctions, parcequ'elles unissent d'abord deux objets, pour nier ensuite de l'un ce qu'on affirme de l'autre. Par exemple, on considère d'abord le soleil & la terre, & l'on dit ensuite, que c'est le soleil qui tourne autour de la terre, ou bien que c'est la terre qui tourne autour du soleil. De même, en certaines circonstances, on regarde Pierre & Paul comme les seules personnes qui peuvent avoir fait une telle action. Les voila donc d'abord considérés ensemble, c'est la conjonction: ensuite on les désunit, si l'on ajoute *C'est ou Pierre ou Paul qui a fait cela: c'est l'un ou c'est l'autre.*

#### IV. Conjonctions hypothétiques.

*Si, soit, pourvu que, à moins que, quand, sauf.* M. l'abbé Girard les appelle

hypothétiques,  
parcequ'elles marquent  
une hypothèse, ou une  
condition, ou une supposition,  
ou une supposition, ou une  
supposition.

*Si*

*viens*

*vous*

la condition

*fais*

du fait

*deviens*

*sic*

*Si*

capitulum

regard

étio

*S*

avec

(

des

fère

ent

*hypothétiques, c'est-à-dire, conditionnelles, parcequ'en effet ces conjonctions énoncent une condition, une supposition, une hypothèse.*

*Si.* Il y a un *si* conditionnel. *Vous deviendrez savant si vous aimez l'étude. Si vous aimez l'étude, voila l'hypothèse ou la condition. Il y a un si de doute; Je ne sais si, &c. Il y a encore un si qui vient du sic des Latins. Il est si studieux, qu'il deviendra savant. Ce si est alors adverbe; sic, adeo, à ce point, tellement.*

*Soit, sive; soit gout, soit raison, soit caprice, il aime la retraite. On peut aussi regarder soit, sive, comme une conjonction alternative ou de distinction.*

*Sauf, désigne une hypothèse, mais avec restriction.*

V. *Conjonctions adverbatives.*

*On appelle Conjonctions adverbatives, des conjonctions qui marquent quelque différence, quelque restriction ou opposition entre ce qui suit & ce qui précède. Elles*



rassemblement les idées, & font servir l'une à contrebalancer l'autre. Le mot *adversative* vient du latin *adversus*, contraire, opposé. Il y a sept conjonctions adversatives: *mais, quoique, bien que, cependant, pourquoi, néanmoins, toutefois*. Il y a cette différence entre les conjonctions adversatives & les disjonctives, que dans les adversatives, le premier sens peut subsister sans le second, qui lui est opposé; au lieu qu'avec les disjonctives, l'esprit considère d'abord les deux membres ensemble, & ensuite les divise, en donnant l'alternative, en les partageant & les distinguant. *C'est le soleil ou la terre qui tourne. C'est vous ou moi. Soit que vous mangiez, soit que vous buviez*. En un mot, l'adversative restreint ou contrarie, au lieu que la disjonctive sépare ou divise.

Il y a des conjonctions que M. l'abbé Girard appelle *extensives*, parcequ'elles lient par extension de sens: telles sont *jusques, encore, aussi, même, tant que, non, plus, enfin*.

Il y a des adverbes de temps que l'on peut aussi regarder comme de véritables conjonctions. Par exemple, *lorsque*, *quand*, *dès que*, *tandis que*. Le lien que ces mots expriment consiste dans une correspondance de temps.

VI. D'autres marquent un motif, un but, une raison. *Afin que*, *parceque*, *puisque*, *car*, *comme*, *aussi*, *attendu que*, *d'autant que*. M. l'abbé Girard prétend (1) qu'il faut bien distinguer *dautant que*, conjonction, qu'on écrit sans apostrophe, & *d'autant*, adverbe qui est toujours séparé de *que*, par *plus*, *mieux* ou *moins*, *d'autant plus que*, & qu'on écrit avec l'apostrophe. Le père Joubert, dans son Dictionnaire, dit aussi *dautant que*, conjonction : on l'écrit, dit-il, sans apostrophe, *quia*, *quoniam*. Mais M. l'abbé Regnier, dans sa *Grammaire*, écrit *d'autant que*, conjonction, avec l'apostrophe ; & observe que ce mot, qui autrefois étoit

---

(1) Tom. II, pag. 280.

fort en usage, est renfermé aujourd'hui au style de chancellerie & de pratique. Pour moi, je crois que *d'autant que* & *d'autant mieux que* sont le même adverbe, qui de plus fait l'office de conjonction dans cet exemple, que M. l'abbé Girard cite pour faire voir que *d'autant que* est conjonction sans apostrophe : On ne devoit pas si fort le louer, *d'autant qu'il ne le méritoit pas*. N'est-il pas évident que *d'autant que* répond à *ex eo quod, ex eo momento secundum quod, ex ea ratione secundum quam* ; & que l'on pouroit aussi dire, *d'autant mieux qu'il ne le méritoit pas*. Dans les premières éditions de Danet, on avoit écrit *dautent que* sans apostrophe ; mais on a corrigé cette faute dans l'édition de 1711. La même faute est aussi dans Richelet. Nicot, *Dictionnaire*, 1606, écrit toujours *d'autant que* avec l'apostrophe.

VII. On compte quatre conjonctions *conclusives*, c'est-à-dire, qui servent à déduire une conséquence, *donc*, *par con-*

DE GRAMMAIRE. 615

*séquent, ainsi, partant.* Mais ce dernier n'est guère d'usage que dans les comptes, où il marque un résultat.

VIII. Il y a des conjonctions *explicatives*, comme lorsqu'il se présente une similitude ou une conformité : *en tant que, savoir, sur-tout.*

Auxquelles on joint les cinq expressions suivantes, qui sont des conjonctions composées, *de sorte que, ainsi que, de façon que, c'est-à-dire, si bien que.*

On observe des conjonctions *transitives*, qui marquent un passage ou une transition d'une chose à une autre. *Or, au reste, quant-à, pour, c'est-à-dire, à l'égard de;* comme quand on dit, *l'un est venu; pour l'autre, il est demeuré.*

IX. La conjonction *que.* Ce mot est d'un grand usage en françois. M. l'abbé Girard l'appelle *conjonction conductive*, parcequ'elle sert à conduire le sens à son complément. Elle est toujours placée entre deux idées, dont celle qui précède en fait toujours attendre une autre pour former

un sens, de manière que l'union des deux est nécessaire pour former une continuité de sens. Par exemple : *Il est important que l'on soit instruit de ses devoirs.* Cette conjonction est d'un grand usage dans les comparaisons. Elle conduit du terme comparé, au terme qu'on prend pour modèle ou pour exemple : *Les femmes ont autant d'intelligence que les hommes :* alors elle est comparative. Enfin, la conjonction *que* sert encore à marquer une restriction dans les propositions négatives. Par exemple : *Il n'est fait mention que d'un tel prédicateur.* Sur quoi il faut observer que l'on présente d'abord une négation, d'où l'on tire la chose pour la présenter dans un sens affirmatif exclusivement à tout autre. *Il n'y avoit dans cette assemblée que tel qui eût de l'esprit : Nous n'avons que peu de temps à vivre, & nous ne cherchons qu'à le perdre.* M. l'abbé Girard appelle alors cette conjonction *restrictive.*

Au fond, cette conjonction *que*, n'est souvent autre chose que le *quod* des Latins,  
pris

pris dans le sens de *hoc*. Je dis que vous êtes sage ; dico quòd ; c'est-à-dire, dico hoc, nempè, vous êtes sage. Que vient aussi quelquefois de *quam*, ou de *quantum*, ou enfin de *quot*.

Au reste on peut se dispenser de charger sa mémoire des divers noms de chaque sorte de conjonction ; parcequ'indépendamment de quelqu'autre fonction qu'il peut avoir, il lie un mot à un autre mot, ou un sens à un autre sens, de la manière que nous l'avons expliqué d'abord. Ainsi il y a des adverbes & des prépositions qui sont aussi des *conjonctions composées* ; comme, *afin que*, *parceque*, *à cause que*, &c. Ce qui est bien différent du simple adverbe & de la simple préposition, qui ne font que marquer une circonstance ou une manière d'être du nom ou du verbe.

---

De ce qu'on appelle ACCIDENT, en termes de Grammaire.

LE terme *accident* est sur-tout en usage dans les anciens Grammairiens. Ils ont d'abord regardé le mot, comme ayant la propriété de signifier. Telle est, pour ainsi dire, la substance du mot. C'est ce qu'ils appellent *nominis positio*. Ensuite ils ont fait des observations particulières sur cette position, ou substance métaphysique : & ce sont ces observations qui ont donné lieu à ce qu'ils ont appelé *accidens* des dictions ; *dictionum accidentia*.

Ainsi, par *accident*, les Grammairiens entendent une propriété qui, à la vérité, est attachée au mot ; mais qui n'entre point dans la définition essentielle du mot. Car, de ce qu'un mot sera primitif, ou qu'il sera dérivé, simple ou composé, il n'en sera pas moins un terme ayant une signification. Voici quels sont ces accidens.

I. Toute diction ou mot, peut avoir un sens propre ou un sens figuré. Un mot est au propre, quand il signifie, ce pourquoy il a été premièrement établi. Le mot *Lion* a été d'abord destiné à signifier cet animal qu'on appelle *Lion*. Si en parlant d'un homme emporté, je dis que c'est un *lion*; *lion* est alors dans un sens figuré. Quand par comparaison, ou analogie, un mot se prend en quelque sens, autre que celui de sa première destination, cet accident peut être appelé *l'acceptation* du mot.

II. En second lieu, on peut observer si un mot est primitif, ou s'il est dérivé.

Un mot est primitif, lorsqu'il n'est tiré d'aucun autre mot de la langue dans laquelle il est en usage. Ainsi, en françois, *ciel*, *roi*, *bon*, sont des mots primitifs.

Un mot est dérivé, lorsqu'il est tiré de quelqu'autre mot, comme de sa source. Ainsi *céleste*, *royal*, *royaume*, *royauté*, *royalement*, *bonté*, *bonnement* sont autant de dérivés. Cet accident est appelé par les Grammairiens *l'espèce du mot*. Ils



disent qu'un mot est de l'espèce primitive, ou de l'espèce dérivée.

III. On peut observer si un mot est simple, ou s'il est composé. *Juste, justice,* sont des mots simples : *injuste, injustice,* sont des mots composés. En latin, *res* est un mot simple; *publica*, est encore un mot simple : mais *respublica* est un mot composé.

Cet accident d'être simple ou d'être composé, a été appelé par les anciens Grammairiens, *la figure*. Ils disent qu'un mot est de la figure simple, ou qu'il est de la figure composée; en sorte que *figure* vient ici de *fingere*, & se prend pour la forme ou constitution d'un mot, qui peut être ou simple ou composé. C'est ainsi que les anciens ont appelé *Vasa fictilia*, ces vases qui se font en ajoutant matière à matière, & *figulus*, l'ouvrier qui les fait, à *fingendo*.

IV. Un autre accident des mots regarde la prononciation. Sur quoi il faut distinguer l'accent, qui est une élévation, ou

un abaissement de la voix, toujours invariable dans le même mot; & le *ton* & l'emphase, qui sont des inflexions de voix qui varient selon les diverses passions & les différentes circonstances, un *ton fier*, un *ton soumis*, un *ton insolent*, &c.

Voilà quatre *accidens*, qui se trouvent en toutes sortes de mots. Mais de plus chaque sorte particulière de mots a ses *accidens*, qui lui sont propres.

Ainsi le nom substantif a encore pour *accidens*, le *genre*, le *cas*, la *déclinaison*, le *nombre*.

Le nom adjectif a un accident de plus, qui est la *comparaison*: *doctus*, *doctior*, *doctissimus*; *savant*, *plus savant*, *très-savant*.

Les pronoms ont les mêmes *accidens* que les noms.

A l'égard des verbes, ils ont aussi par *accident*:

1.<sup>o</sup> L'*acception*, qui est ou *propre* ou *figurée*. Ce *vieillard marche d'un pas ferme*: *marcher* est là au propre. *Celui qui*

*me suit ne marche point dans les ténèbres*, dit Jesus-Christ ; *suit & marche* sont pris dans un sens figuré.

2.<sup>o</sup> L'espèce est aussi un *accident* des verbes. Ils sont, ou primitifs, comme *parler, boire, sauter, trembler* ; ou dérivés, comme *parlementer, buvoter, sautiller, tremblotter*. Cette espèce de verbes dérivés en renferme plusieurs autres ; tels sont les *inchoatifs*, les *fréquentatifs*, les *augmentatifs*, les *diminutifs*, les *imitatifs* & les *désidératifs*.

3.<sup>o</sup> Les verbes ont aussi la figure, c'est-à-dire, qu'ils sont simples, comme *venir, tenir, faire* ; ou composés, comme *prévenir, convenir, refaire*, &c.

4.<sup>o</sup> La *voix* ou *forme* du verbe. Elle est de trois sortes, la *voix* ou *forme active*, la *forme passive*, & la *forme neutre*.

5.<sup>o</sup> Le *mode*, c'est-à-dire, les différentes manières d'exprimer ce que le verbe signifie, ou par l'*indicatif*, qui est le mode direct & absolu, ou par l'*impératif*, ou par le *subjonctif*, ou enfin par l'*infinitif*.

6.<sup>o</sup> Le sixième accident des verbes, c'est de marquer le temps par des terminaisons particulières. *J'aime, j'aimois, j'ai aimé, &c.*

7.<sup>o</sup> Le septième est de marquer les personnes; celle qui parle, celle à qui on parle, celle ou ce dont on parle.

En latin & en grec, les personnes & les temps sont marqués d'une manière plus distincte, par des terminaisons particulières. Au lieu qu'en françois, la différence des terminaisons n'est souvent pas bien sensible; & c'est pour cela que nous joignons aux verbes les pronoms, qui marquent les personnes: *Je chante, tu chantes, il chante.*

8.<sup>o</sup> Le huitième accident des verbes est la conjugaison. La conjugaison est une distribution ou liste de toutes les parties & de toutes les inflexions du verbe, selon une certaine analogie.

9.<sup>o</sup> Enfin, le dernier accident des verbes, est l'analogie, ou l'anomalie: c'est-à-dire, d'être réguliers, & de suivre

l'analogie de leur paradygme, ou bien de s'en écarter; & alors on dit qu'ils sont irréguliers ou *anomaux*.

Que s'il arrive qu'ils manquent de quelque mode, de quelque temps, ou de quelque personne, on les appelle *défectifs*.

A l'égard des prépositions, elles sont toutes primitives & simples, *à, de, dans, avec, &c.* Sur quoi il faut observer, qu'il y a des langues qui énoncent en un seul mot ces vues de l'esprit; ces rapports, ces manières d'être; au lieu qu'en d'autres langues, ces mêmes rapports sont divisés par l'élocution, & exprimés par plusieurs mots. Par exemple, *coram patre, en présence de son père*: ce mot *coram*, en latin, est un mot primitif & simple qui n'exprime qu'une manière d'être considérée par une vue simple de l'esprit. L'élocution n'a point en françois de terme pour l'exprimer. On la divise en trois mots, *en présence de*. Il en est de même de *propter, pour l'amour de*, & de quelques autres expressions, que nos Grammairiens François

ne mettent au nombre des prépositions, que parcequ'elles répondent à des prépositions latines.

La préposition ne fait qu'ajouter une circonstance ou manière au mot qui précède, & elle est toujours considérée sous le même point de vue : c'est toujours la même manière ou circonstance qu'elle exprime. *Il est dans*, que ce soit *dans* la ville, ou *dans* la maison, ou *dans* le coffre, ce sera toujours être *dans*. Voilà pourquoi les prépositions ne se déclinent point.

Mais il faut observer qu'il y a des prépositions *séparables*, telles que *dans*, *sur*, *avec*, &c. & d'autres qui sont apellées *inséparables*, parcequ'elles entrent dans la composition des mots, de façon qu'elles n'en peuvent être séparées sans changer la signification particulière du mot. Par exemple, *refaire*, *surfaire*, *désfaire*, *contrefaire* : ces mots *re*, *sur*, *dé*, *contre*, &c. sont alors des prépositions *inséparables*.

A l'égard de l'adverbe, c'est un mot;

qui dans sa valeur vaut autant qu'une préposition & son complément. Ainsi, *prudemment*, c'est avec *prudence*, *sagement*, avec *sagesse*, &c. Voyez l'article *ADVERBE*, ci-devant, pag. 589.

Il y a trois accidens à remarquer dans l'adverbe, outre la signification, comme dans tous les autres mots. Ces trois accidens sont :

1.° L'espèce, qui est toujours primitive, ou dérivative. *Ici*, *là*, *ailleurs*, *quand*, *lors*, *hier*, *où*, &c. sont des adverbes de l'espèce primitive, parcequ'ils ne viennent d'aucun autre mot de la langue.

Au lieu que *justement*, *sensément*, *poliment*, *absolument*, *tellement*, &c. sont de l'espèce dérivative. Ils viennent des noms adjectifs, *juste*, *sensé*, *poli*, *absolu*, *tel*, &c.

2.° La figure : c'est d'être simple ou composé. Les adverbes sont de la figure simple, quand aucun autre mot, ni aucune préposition inséparable n'entre dans leur composition. Ainsi, *justement*, *lors*,

jam  
simp  
M  
& e  
posé  
3  
accie  
vien  
rent  
fort  
mieu  
mal  
A  
dire  
prim  
mot  
des p  
ticul  
posi  
I  
simp  
ni,  
Il  
fi, n

*jamais*, sont des adverbess de la figure simple.

Mais, *injustement*, *alors*, *aujourd'hui*, & en latin, *hodie*, sont de la figure composée.

3.<sup>o</sup> La Comparaison est le troisième accident des adverbess. Les adverbess qui viennent des noms de qualité se comparent : *justement*, *plus justement*, *très* ou *fort justement*, *le plus justement* ; *bien*, *mieux*, *le mieux* ; *mal*, *pis*, *le pis*, *plus mal*, *très-mal*, *fort mal*, &c.

A l'égard de la conjonction ; c'est-à-dire, de ces petits mots qui servent à exprimer la liaison que l'esprit met entre des mots & des mots, ou entre des phrases & des phrases, outre leur signification particulière, il y a encore leur figure & leur position.

1.<sup>o</sup> Quant à la figure, il y en a de simples, comme, &, ou, *mais*, *si*, *car*, *ni*, &c.

Il y en a beaucoup de composées, & *si*, *mais si* ; & même il y en a qui sont



composées de noms ou de verbes : par exemple, *à moins que*, *de sorte que*, *bien entendu que*, *pourvu que*.

2.<sup>o</sup> Pour ce qui est de leur *position*, c'est-à-dire, de l'ordre ou rang que les conjonctions doivent tenir dans le discours, il faut observer, qu'il n'y en a point qui ne suppose au moins un sens précédent; car ce qui joint, doit être entre deux termes. Ainsi vous ne sauriez commencer un discours par *mais*, *&*, *or*, *donc*, &c. Mais ce sens peut quelquefois être transposé : ce qui arrive avec la conditionnelle *si*, qui peut fort bien commencer un discours. *Si vous êtes utile à la société, elle pourvoira à vos besoins*. Ces deux phrases sont liées par la conjonction *si*. C'est comme s'il y avoit : *La société pourvoira à vos besoins, si vous y êtes utile*.

S'il arrive qu'un discours commence par *or* ou *donc*, ce discours n'est point censé la suite d'un autre qui s'est tenu intérieurement, & que l'orateur ou l'écrivain a sous-entendu, pour donner plus de véhémence.

mence à son début ; c'est plutôt une exclamation, une interrogation. Malherbe, dans son Ode à Louis XIII. partant pour la Rochelle lui dit :

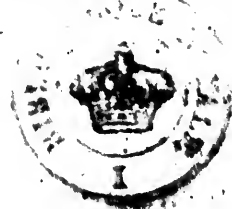
*Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête.*

• C'est comme s'il y avoit, *Un nouveau labeur s'apprête donc à tes armes?* Mais cette manière de s'exprimer est rare. Elle ne peut être en usage que dans la poésie ou le style oratoire. Dans le style moins orné, Malherbe auroit dit, *Voici un nouveau labeur qui s'apprête à tes armes.*

→ A l'égard des Interjections, elles ne servent qu'à marquer des mouvemens subits de l'amé. Il y a autant de sortes d'interjections, qu'il y a de passions différentes. Ainsi il y en a pour la tristesse & la compassion : *hélas!* *ha!* pour la douleur, *ai ai*, *ha!* pour l'aversion & le dégoût, *fi*. Les interjections ne servent qu'à ce seul usage ; & n'étant jamais considérées sous la même face, ne sont sujètes à aucun autre accident. On peut seulement

630 *PRINCIPES DE GRAMM.*

observer, qu'il y a des noms, des verbes & des adverbes, qui étant prononcés dans certains mouvemens de passions, ont la force de l'interjection : *Courage, allons, bon Dieu, voyez, marche, tout-beau, paix, &c.* C'est le ton, plutôt que le mot, qui fait alors l'interjection.



*F I N.*

---

# T A B L E

## D E S T I T R E S

Contenus dans cette seconde  
Partie.

---

### SUITE DES PRINCIPES DE GRAMMAIRE.

<i>D</i> E L'ARTICLE,	325
<i>Des Noms propres,</i>	378
<i>Des Noms de pays,</i>	386
<i>Noms construits avec l'article ou prénom, sans préposition,</i>	401
<i>Noms construits avec la préposition &amp; l'ar- ticle,</i>	402
<i>Remarques sur l'usage de l'article, quand l'adjectif précède le substantif, ou quand il est après le substantif,</i>	ibid.
<b>OBSERVATIONS SUR LES LETTRES DE L'ALPHABET,</b>	428
<b>DE LA LETTRE E,</b>	465

ij TABLE DES TITRES.

DES DIPHTONGUES ,	483
DES ACCENS ,	498
DES NOMS ADJECTIFS ,	513
DU COMPARATIF ,	540
DES CAS ,	544
•OBSERVATIONS SUR LES VERBES ,	561
Des Verbes auxiliaires ,	ibid.
DES CONJUGAISONS ,	568
DES PRÉPOSITIONS , & en particulier de la préposition A ,	579
DE L'ADVERBE ,	589
DES CONJONCTIONS ,	601
De ce qu'on appelle ACCIDENT , en ter- mes de Grammaire ,	612

Fin de la Table de la seconde Partie.

